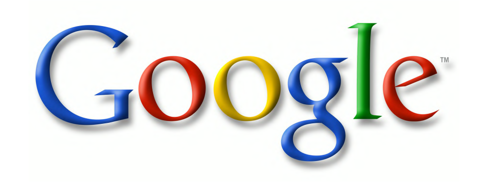
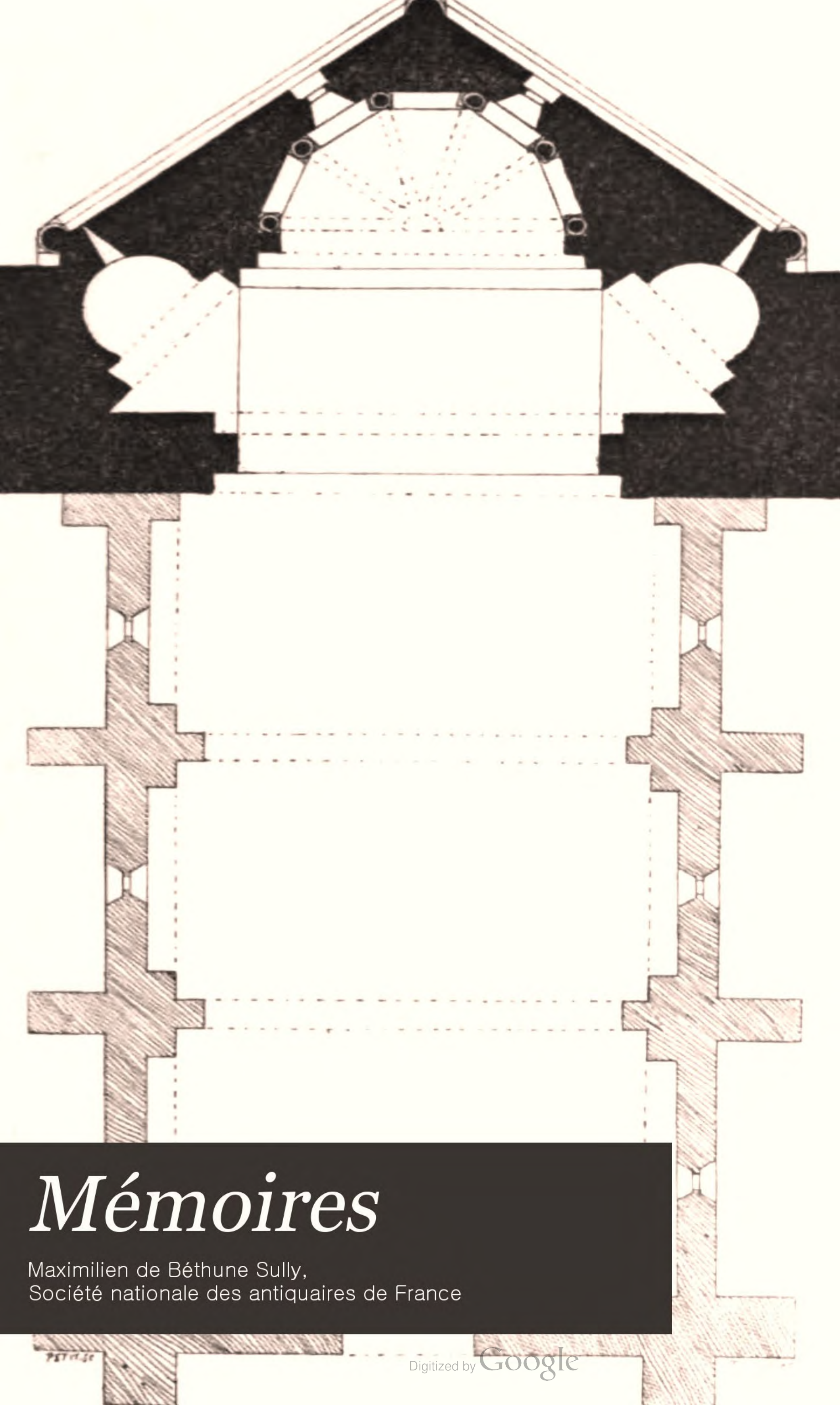



Mémoires
Maximilien de Béthune Sully,
Société nationale des antiquaires de France


VE RI
TAS


Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1888



PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1888.

MM. A. LONGNON,	Président.
E. DE ROZIÈRE,	Premier Vice-Président.
G. SCHLUMBERGER,	Deuxième Vice-Président.
DUCHESNE (l'abbé L.),	Secrétaire.
A. DE BOISLISLE,	Secrétaire-Adjoint.
Ed. AUBERT,	Trésorier.
POL. NICARD,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. MICHELANT.
H. BORDIER.
A. DE BARTHÉLEMY.
M. COLLIGNON.
Abbé THÉDENAT.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. L. COURAJOD.
E. SAGLIO.
Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 15 Juin 1888.

MM.

1. NIEUWERKERKE (le comte de), G. O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).
2. MAURY (Alfred), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur général des Archives nationales, professeur au Collège de France, au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60 (1842-1858).
3. DELOCHE (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, avenue de Gravelle, 60, à Saint-Maurice (Seine) (1856-1879).
4. BARTHÉLEMY (Anatole DE), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (1842-1882).
5. LE BLANT (Edmond), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), directeur de l'École française d'archéologie de Rome, rue Leroux, 7 (1859-1883).
6. CHABOUILLET (P.-M.-Anatole), O. ✻, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (1861-1884).

MM.

7. Renan (Ernest), C. ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, administrateur du Collège de France, place du Collège de France, 1 (1851-1884).

8. Michelant (Henri-Victor), ✻, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (1853-1885).

9. Delisle (Léopold), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue des Petits-Champs, 8 (1855-1885).

10. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (1861-1886).

Associé correspondant étranger honoraire.

M.

Witte (le baron J. de), ✻, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers (1846-1887).

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 15 Juin 1888.

MM.

1. MONTAIGLON (Anatole DE COURDE DE), ✻, professeur à l'École des Chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).

2. BORDIER (Henri), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (9 avril 1851).

3. NICARD (Pol.), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).

4. WADDINGTON (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, ambassadeur de France à Londres, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).

5. VOGUÉ (le marquis Melchior DE), C. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

6. BERTRAND (Alexandre), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Soufflot, 22, et au château de St-Germain (7 août 1861).

7. REY (A.-E. GUILLAUME), ✻, rue de Vigny, 1 (5 février 1862).

MM.

8. Guérin (Victor), ✻, docteur ès-lettres, rue du Regard, 5 (3 décembre 1862).
9. Read (Charles), ✻, ancien directeur des travaux historiques de la ville de Paris, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).
10. Heuzey (Léon), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur des antiquités orientales au Musée du Louvre, avenue Montaigne, 5 (1er mai 1867).
11. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).
12. Perrot (Georges), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur de l'École normale supérieure, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868).
13. Wescher (Carle), ✻, conservateur sous-directeur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ruo de Vaugirard, 89 (3 juin 1868).
14. Prost (Auguste), ✻, rue de la Banque, 21 (8 novembre 1871).
15. Duplessis (Georges), ✻, conservateur sous-directeur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31 (6 décembre 1871).
16. Guillaume (Edmond), ✻, architecte du palais du Louvre, membre de la Commission des bâtiments civils, rue Jean-Bart, 3 (1er juillet 1874).
17. Courajod (Louis), conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue Raynouard, 39, à Passy (5 mai 1875).

MM.

18. Rozière (Eugène de), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

19. Saglio (Edmond), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

20. Villefosse (Antoine Héron de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Grenelle-Saint-Germain, 80 (5 janvier 1876).

21. Longnon (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, boulevard des Invalides, 34 (7 juin 1876).

22. Guiffrey (Jules), ✻, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

23. Schlumberger (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

24. Gaidoz (Henri), directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

25. Müntz (Eugène), ✻, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

MM.

26. MOWAT (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

27. CORROYER (Édouard), ✻, architecte du gouvernement, attaché à la Commission des monuments historiques, inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

28. LASTEYRIE (le comte Robert DE), ✻, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, professeur à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

29. DUCHESNE (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique de Paris, maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

30. BOISLISLE (Arthur DE), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

31. ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri D'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

32. ROBERT (Ulysse), ✻, inspecteur général des archives et des bibliothèques départementales, Grande-Rue, 31, à Saint-Mandé (5 avril 1882).

33. ROUGÉ (le vicomte Jacques DE), rue de l'Université, 35 (5 juillet 1882).

34. THÉDENAT (l'abbé Henry), ancien directeur du collège de Juilly, quai des Célestins, 2 (8 novembre 1882).

35. FLOUEST (Édouard), ✻, ancien procureur général, rue de Rivoli, 158 (5 mars 1884).

36. BAPST (Germain), boulevard Haussmann, 153 (4 février 1885).

MM.

37. Molinier (Émile), attaché au département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, quai Bourbon, 53 (4 février 1885).

38. Lecoy de la Marche (Albert), archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 222 (6 mai 1885).

39. Collignon (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, rue Herschel, 6 (6 janvier 1886).

40. Babelon (Ernest), bibliothécaire au Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue du Regard, 9 (7 avril 1886).

41. Laurière (Jules de), secrétaire général de la Société française d'archéologie, rue des Saints-Pères, 15 (12 janvier 1887).

42. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint de la sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, rue Franklin, 8 (12 janvier 1887).

43. Homolle, ✻, professeur au Collège de France et à l'École des Beaux-Arts, boulevard Saint-Germain, 177 (4 mai 1887).

44. Durrieu (Paul), attaché au département des peintures et des dessins au Musée du Louvre, rue de Courcelles, 75 (7 mars 1888).

45. Bouchot (Henri), attaché au Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 15 Juin 1888.

Associés correspondants nationaux[1].

Aisne.

MM.

Pécheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Moreau (Frédéric), ✻, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

Pilloy, agent-voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, près Soissons (2 mars 1887).

Corneaux (l'abbé), curé de Longpont, par Villers-Cotterets (9 novembre 1887).

Alpes (Basses-).

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

Ripert-Monclar (le marquis de), ✻, au château d'Allemagne, par Riez (4 février 1885).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

MM.

Colleville (le vicomte de), secrétaire général de la Préfecture, à Digne (2 juin 1886).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Alpes-Maritimes.

Rivoli (le duc de), à Nice (15 décembre 1886).

Ardennes.

Delahaut (Charles), à Charleville, Sous-les-Allées, 59 (12 décembre 1883).

Gourjault (le comte de), à Mézières (6 juillet 1887).

Ariège.

Pasquier, archiviste du département, à Foix (9 novembre 1887).

Aube.

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Lalore (l'abbé Charles), ancien professeur de théologie au grand séminaire, à Troyes (3 février 1875).

Babeau (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Aude.

Bové (Marius), lieutenant au 6e régiment de cuirassiers, à Castelnaudary (11 mai 1887).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✱, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Teissier (Octave), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Marseille, boulevard Longchamp, 135 (2 juin 1872).

MM.

Blancard (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Barthélemy (le docteur), à Marseille, boulevard Chave, Villa Doria (5 mai 1880).

Calvados.

Chatel (Eugène), ancien archiviste du département, membre de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1863).

Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

Travers (Émile), secrétaire de la Société des beaux-arts, à Caen (7 mars 1877).

Beaurepaire (Eugène de Robillard de), ✻, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

Chauvet, président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (de), au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Charente-Inférieure.

Julien-Laferrière (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle, rue des Augustins, 8 (6 mars 1878).

Musset, bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Ch.), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Beaucorps (le baron A. de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Noguès (l'abbé), à Dampierre-sur-Boutonne, par Aulnay-de-Saintonge (9 novembre 1887).

Cher.

Buhot de Kersers, à Bourges (5 juin 1872).

MM.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Guèrre (le comte Alphonse de la), à Bourges, rue de Paradis, 22 (5 novembre 1884).

Méloizes (Albert des), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

Corrèze.

Rupin (Ernest), vice-président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

Côte-d'Or.

Lapérouse (Gustave), ✻, à Châtillon-sur-Seine (3 juin 1863).

Arbaumont (Jules d'), secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

Beauvois (E.), à Corberon (28 juin 1871).

Beaudouin (Jules), ✻, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✻, à Beaune (7 avril 1880).

Bougot, professeur à la Faculté des lettres, à Dijon (1er février 1882).

Bigarne (Ch.), à Chorey, par Beaune (7 février 1883).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Weiss (André), professeur à la Faculté de droit, à Dijon, boulevard Carnot, 24 (5 mars 1884).

Millon, vice-président du tribunal civil, à Dijon (2 juillet 1884).

Côtes-du-Nord.

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte P. de), au château du Mouchetard, près Guéret (2 décembre 1868).

MM.

Cessac (le vicomte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Fayolle (le marquis de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Doubs.

Castan (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (C.), conservateur du Musée, à Montbéliard (7 mars 1883).

Drôme.

Chevallier (le chanoine Ulysse), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure.

Prévost (Gustave), à Évreux (6 juin 1888).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

MM.

Aurès, O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nimes (11 janvier 1865).

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Nimes (4 juin 1873).

Pothier (Edgard), ✻, colonel commandant le 38e régiment d'artillerie, à Nimes (16 janvier 1884).

Espérandieu (Émile), lieutenant au 17e régiment d'infanterie, à Alais, rue de l'Hôtel-de-Ville, 14 (29 juillet 1885).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), ✻, archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Morel (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Sacaze (Julien), avocat, à Saint-Gaudens (28 juillet 1880).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur (15 février 1882).

Prudhomme (de), capitaine au 83e régiment d'infanterie, à Toulouse (4 mars 1885).

Gironde.

Drouyn (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Grellet-Balguerie (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

MM.

Azaïs (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers, descente de la Citadelle (4 mars 1863).

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Études, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Louis), à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

Joüon des Longrais, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre.

Daiguson (Maurice), à Châteauroux (14 janvier 1885).

Indre-et-Loire.

Palustre (Léon), directeur honoraire de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

Delaville Le Roulx (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

Gariel, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Jura.

Berthelet (Charles), à Arlay (21 janvier 1885).

Landes.

Tartière (Henry), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Taillebois (Émile), archiviste de la Société de Borda, à Dax (12 décembre 1883).

Loire.

Chaverondier (Auguste), ✳, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

MM.

Durand (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

Gonnard, à Saint-Étienne, rue Saint-Louis, 52 (10 décembre 1879).

Jeannez (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Brassart (Eleuthère), à l'Hôpital-sous-Rochefort, par Boën-sur-Lignon (4 novembre 1885).

Thiollier (F.), à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

Loire (Haute-).

Aymard, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

Chassaing (Augustin), ✱, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

Nicollière (S. de la), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

Kerviler (René Pocard-), ✱, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Pitre de Lisle, secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue Félix, 12 (19 avril 1882).

Estourbeillon (le comte Régis de l'), à Nantes, rue Sully, 1, et au château de Penhoet à Avessac, par Redon (14 décembre 1887).

Granges de Surgères (le marquis de), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

Loiret.

Boucher de Molandon, ✱, à Orléans (2 décembre 1868).

Loiseleur (Jules), ✱, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

Desnoyers (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

Courbt (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Loir-et-Cher.

MM.

Du Plessis (G.), à Blois (9 avril 1840).

Rochambeau (le marquis Achille de), ✻, au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

Storelli (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Lot-et-Garonne.

Magen (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

Tholin (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

Tamizey de Larroque, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Gontaud (6 février 1884).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), O. ✻, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Piette (Édouard), juge au tribunal civil, à Angers, rue de la Préfecture, 18 (8 novembre 1876).

Farcy (Louis de), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

Marne.

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

MM.

BAYE (le baron Joseph DE), à Baye (1er avril 1874).

LUCOT (l'abbé), chanoine archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

DEMAISON, archiviste de la ville, à Reims (20 juillet 1881).

NICAISE (Auguste), à Châlons-sur-Marne (12 juillet 1882).

JADART (Henry), à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

TAUSSERAT (Alexandre), à Vinay, près Épernay (11 janvier 1888).

Marne (Haute-).

BROCARD (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

LA BOULLAYE (E. JULLIEN DE), conservateur de la bibliothèque, à Langres (17 juillet 1878).

BOUGARD (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

DAGUIN, à Nogent-le-Roi (3 décembre 1884).

Mayenne.

FARCY (Paul DE), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

MOUGENOT (Léon), consul honoraire d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

PUYMAIGRE (le comte DE), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

ROUYER (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

DURAND DE DISTROFF (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

COURNAULT (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Malzéville, près Nancy (9 février 1870).

GERMAIN (Léon), à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

DES ROBERT, à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

MM.

Payard (Émile), directeur des Cristalleries, à Baccarat (2 juin 1886).

Meuse.

Maxe-Werly, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Morbihan.

Bernard (l'abbé E.), à Gourin (2 mai 1883).

Nièvre.

Soultrait (le comte Georges de), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Toury-sur-Abron, par Dornes (2 février 1864).

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges, par Guérigny (1er juillet 1868).

Nord.

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

Van Hende (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Delattre (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

Rigaux (Henry), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

Caffiaux (Henry), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Dehaisnes (l'abbé), secrétaire de l'Institut catholique, à Lille (7 juin 1882).

Quarré-Reybourbon, à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Oise.

MM.

Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

Marsy (le comte de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis (13 décembre 1876).

Luçay (le comte de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878).

Loustau (G.), ✻, ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

Orne.

Jousset (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Letrône (Ludovic), à la Motte, par Ceton (15 novembre 1882).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers (10 février 1886).

Godet (l'abbé), au Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Pas-de-Calais.

Deschamps de Pas (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

Terninck (A.), à Boisbernard, par Vimy (2 juillet 1873).

MM.

MONNECOVE (Félix LE SERGEANT DE), ✱, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

DARD (le baron), O. ✱, à Aire-sur-la-Lys (25 juillet 1883).

PAGART D'HERMANSART, à Saint-Omer (13 février 1884).

CARDEVACQUE (Adolphe DE), à Arras (2 juillet 1884).

Puy-de-Dôme.

MALLAY (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

BOURGADE LA DARDYE (DE), à Lezoux (8 février 1882).

PLICQUE (le docteur), à Lezoux (20 juin 1883).

Pyrénées (Basses-).

LAGRÈZE (BASCLE DE), ✱, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

BLANCHET (Adrien), à Pau (14 décembre 1887).

Pyrénées (Hautes-).

FROSSARD (le pasteur), à Bagnères-de-Bigorre (6 juin 1883).

Rhône.

ALLMER (Auguste), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Lyon, quai Claude Bernard, 47 (6 mars 1861).

MORIN-PONS (Henry), à Lyon (4 janvier 1865).

GUIGUE (M.-C.), ✱, archiviste du département, à Lyon (5 février 1868).

CHAMBRUN DE ROZEMONT (Art. DE), à la Girardière, par Belleville-sur-Saône (5 juillet 1876).

BAYET (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

GIRAUD (J.-B.), conservateur des Musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

MARTHA (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, à Lyon (2 mai 1882).

MM.

Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon, avenue de Noailles, 5 (4 avril 1883).

Bloch (G.), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (11 juin 1884).

Vachez (A.), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

Saône-et-Loire.

Bulliot (G.), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Fontenay (Harold de), à Autun (5 janvier 1870).

Mazerolle (Fernand), à Marigny (16 novembre 1887).

Pierrot-Deseilligny, à Autun (14 décembre 1887).

Sarthe.

Hucher (E.), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du Musée archéologique de la ville, au Mans (18 novembre 1863).

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Savoie.

Rabut (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

Casati (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Paris, rue Martignac, 12 (5 mars 1873).

Lefort (Louis), ✻, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Girard (Paul), professeur à la Faculté des lettres, à Paris, rue Saint-Placide, 51 (15 février 1882).

MM.

Cagnat (René), professeur au Collège de France, à Paris, rue Sainte-Beuve, 7 (9 janvier 1884).

Beurlier (l'abbé), professeur à l'Institut catholique, à Paris, boulevard de Vaugirard, 4 (4 mars 1885).

Ruelle (Émile), à Paris, rue du Cherche-Midi, 44 (9 novembre 1887).

Babas (Albert), ✻, à Boulogne-sur-Seine, parc des Princes, rue Moisson-Desroches, villa Clématis (8 février 1888).

Seine-et-Marne.

Gréau (Julien), à Nemours (4 juin 1884).

Bordes (l'abbé), censeur au collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

Villefosse (Étienne Héron de), à Chartronges (2 juin 1886).

Seine-et-Oise.

Cougny (E.), inspecteur d'Académie, à Versailles (4 janvier 1865).

Hennebert, O. ✻, lieutenant-colonel du génie, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

Chardin (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

Découl (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

Fourdrignier (Édouard), à Saint-Germain-en-Laye (4 juin 1879).

Caron (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

Letaille (Joseph), à Bellevue (20 janvier 1886).

Millescamps (Gustave), à Versailles (6 avril 1887).

Seine-Inférieure.

Septenville (le baron de), au château de Bois-Robin, par Aumale (1er mars 1865).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

MM.

SAUVAGE (l'abbé E.), à Rouen, rue de la Rose, 18 (13 novembre 1872).

ESTAINTOT (le comte Robert D'), à Rouen (1er décembre 1875).

ALLARD (Paul), à Rouen, rue du Rempart, 4 (10 décembre 1879).

LE BRETON (Gaston), ✻, directeur du Musée céramique, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

KERMAINGANT (DE), ✻, au Tréport (3 janvier 1883).

Sèvres (Deux-).

BEAUCHET-FILLEAU, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

FAVRE (Louis), à Niort (18 décembre 1878).

BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, à Niort (7 novembre 1883).

PIET-LATAUDRIE, à Niort (2 décembre 1885).

Somme.

CAGNY (le chanoine Paul DE), à Amiens, rue Lemerchier, 36 (5 mai 1858).

VAN ROBAIS (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

JANVIER (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

DUHAMEL-DÉCÉJEAN, à Amiens, rue Saint-Fuscien, 72 (23 juillet 1884).

POUJOL DE FRÉCHENCOURT (Fernand), à Amiens, rue de Gloriette, 6 (7 avril 1886).

Tarn.

CLAUSADE (Gustave DE), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

Tarn-et-Garonne.

MARCELLIN (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

Vaucluse.

MM.

Deloye (Auguste), ✻, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Duhamel (L.), archiviste du département, à Avignon (7 mars 1888).

Vendée.

Vallette (René), secrétaire de la Société archéologique de la Vendée, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Vienne.

Lecointre-Dupont (G.), à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radégonde (9 janvier 1851).

Lièvre, bibliothécaire de la ville, à Poitiers (7 juin 1876).

La Croix (le R. P. C. de), conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Ledain (Bélisaire), à Poitiers (19 mai 1886).

Combes (C.), au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes (9 novembre 1887).

Vienne (Haute-).

Fage (René), à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Morel (Léon), receveur particulier des finances, à Mirecourt (1er juillet 1874).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Haillant, à Épinal (4 mars 1885).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

MM.

JULLIOT (G.), à Sens (7 février 1872).

PETIT (Ernest), membre du Conseil académique de la Faculté de Dijon, à Vausse, par Noyers-sur-Serein (7 février 1883).

Algérie et Tunisie.

BLANCHÈRE (René DE LA), ✱, délégué du Ministère de l'Instruction publique, à Tunis (4 mars 1885).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

ENGEL (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

SAINTE-MARIE (E. PRICOT DE), ✱, consul de France, à Salonique (Turquie) (5 février 1879).

SORLIN-DORIGNY, à Constantinople (1er juin 1881).

SAIGE, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

LALLEMAND (l'abbé), à Vergaville (Alsace-Lorraine) (7 février 1883).

LAIGUE (Louis DE), ✱, consul de France, à Florence (Italie) (5 décembre 1883).

BATIFFOL (l'abbé), chapelain de Saint-Louis-des-Français, à Rome (11 janvier 1888).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

ROACH SMITH (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

COLLINGWOOD BRUCE (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

LOFTUS, à Ettrich (Écosse) (4 novembre 1857).

MAYER (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

FRANKS (Augustus-Wollaston), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur au Musée Britannique (5 février 1862).

MM.

HARTH (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

LEWIS (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

BUNNELL LEWIS, membre de la Société des Antiquaires de Londres, Queen's College, à Cork (Irlande) (7 mars 1883).

RIVETT-CARNAC, Esqre, à Allahabad (Indes Orientales) (10 décembre 1884).

Belgique.

CHALON (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

SCHAEPKENS (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

DEL MARMOL, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

VAN DER STRATEN PONTHOZ (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

DOGNÉE (Eugène-M. O.), ✻, à Liège (6 juin 1867).

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 8 (2 mai 1883).

CLOQUET (L.), à Tournai, boulevard Léopold (3 décembre 1884).

CUMONT, à Bruxelles, rue Veydt, 31 (6 avril 1887).

Danemark.

WORSAAE (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

MULLER (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

SCHMIDT (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

CASTELLANOS DE LOSADA (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

MM.

Martinez y Reguera (le docteur Léopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henri-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

Etats-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le commandeur G.-B. de), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Bertolotti (le chevalier), directeur des archives d'État, à Mantoue (8 janvier 1879).

Norwège.

MM.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Russie.

Siennicki (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Vulliemin (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

Fazy (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), à Champitet près Lausanne (6 février 1884).

Briquet (C. M.), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Pfugh-Harttung, à Bâle (1er décembre 1886).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

Aisne, *Saint-Quentin*. Société académique.

Allier, *Moulins*. Société d'émulation.

Alpes (Hautes-), *Gap*. Société des études historiques.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

Belfort (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

Calvados, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.

— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.

— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

Charente, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.

— — Société archéologique et historique de la Charente.

Charente-Inférieure, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.

— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.



CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités du département.
— *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

DRÔME, *Romans*. Société d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique du département.

GARD, *Nîmes*. Académie du Gard.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de Bordeaux.

HÉRAULT, *Montpellier*. Société archéologique.
— *Béziers*. Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, *Rennes*. Société archéologique.

INDRE-ET-LOIRE, *Tours*. Société archéologique.
— — Société française d'archéologie.

LANDES, *Dax*. Société de Borda.

LOIR-ET-CHER, *Blois*. Société des sciences et lettres.
— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.
— — Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.
— *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

MEUSE, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.

MORBIHAN, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.
— *Compiègne*. Société historique.

PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

SAVOIE, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

SAVOIE (HAUTE-), *Annecy*. Société Florimontane.

SEINE, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.

SEINE-ET-MARNE, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau*. Société archéologique du Gâtinais.

SEINE-ET-OISE, *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.
— — Commission des antiquités du département.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

SEINE-INFÉRIEURE, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

SÈVRES (DEUX-), *Niort*. Société de statistique.

SOMME, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie du département de la Somme.
— *Abbeville*. Conférence scientifique d'Abbeville et de Ponthieu.

VAR, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.

VAUCLUSE, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal*. Société d'émulation.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.
— *Sens*. Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Constantine*. Société archéologique de la province.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Sociétés étrangères.

ALSACE-LORRAINE, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.
— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.
— *Cambridge*. Société des Antiquaires.
— *Edimbourg*. Société des Antiquaires d'Écosse.
— Société numismatique.
AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.
— *Grætz*. Société historique de Styrie.
— *Laybach*. Société historique de la Carniole.
— *Zagrel-Agram*. Société archéologique.
BADE, *Manheim*. Société historique.
BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.
— *Bamberg*. Société historique.
— *Nuremberg*. Museum germanique.
— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique.
— — Société royale de numismatique belge.
— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.
— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.
— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.
— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.
— — Société libre des archives, bibliothèques et musées.
— *Valence*. Société archéologique.

ETATS-UNIS, *Baltimore*. Université de John Hopkins pour l'étude des sciences historiques et politiques.
— *Boston*. Société des Antiquaires.
— — Institut archéologique d'Amérique.
— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.
— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.
— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.
— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.
— *Washington*. Institut Smithsonien.

GRÈCE, *Athènes*. Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence*. Société des Antiquaires.

HOLLANDE, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

ITALIE, *Rome*. Académie des Lincei.
— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.
— *Turin*. Académie royale des sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

PRUSSE, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.

— *Iéna*. Société d'histoire et d'archéologie de la Thuringe.

— *Trèves*. Société des recherches utiles.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.

SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.

— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.

— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.

— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.

— *Zurich*. Société des Antiquaires.

TURQUIE, *Constantinople*. Société centrale.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

Au 15 Juin 1888.

MM.

Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Allmer (Auguste), Rhône.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Auber (l'abbé), Vienne.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Aurès, Gard.
Aymard, Haute-Loire.
Azaïs (Gabriel), Hérault.
Babeau (Albert), Aube.
Baras (A.), Seine.
Barthélemy (le docteur), Bouches-du-Rhône.
Batiffol (l'abbé), Rome.
Baye (le baron Joseph de), Marne.
Bayet (Charles), Rhône.
Beauchet-Filleau, Deux-Sèvres.
Beaucorps (le baron A. de), Charente-Inférieure.
Beaudouin (Jules), Côte-d'Or.
Beaurepaire (Eugène de Robillard de), Calvados.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (E.), Côte-d'Or.
Bernard (l'abbé E.), Morbihan.
Berthelé (J.), Deux-Sèvres.

MM.

Berthelet (Charles), Jura.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Beurlier (l'abbé), Seine.
Bigarne (Charles), Côte-d'Or.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Blanchère (René de la), Tunis.
Blanchet (Adrien), Basses-Pyrénées.
Bloch (G.), Rhône.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Boucher de Molandon, Loiret.
Bougard (le docteur), Haute-Marne.
Bougot, Côte-d'Or.
Bourgade La Dardye (de), Puy-de-Dôme.
Boyé (Marius), Aude.
Brassart (E.), Loire.
Brémont d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Buhot de Kersers, Cher.
Bulliot (G.), Saône-et-Loire.
Caffiaux (Henry), Nord.
Cagnat (René), Seine.
Cagny (l'abbé Paul de), Somme.
Caix de Saint-Aymour (Amédée de), Oise.
Cardevacque (Adolphe de), Pas-de-Calais.
Caron (E.), Seine-et-Oise.
Casati (Charles), Seine.
Castan (Auguste), Doubs.
Cazalis de Fondouce, Hérault.
Cessac (le comte P. de), Creuse.
Cessac (le vicomte Jean de), Creuse.
Chambrun de Rosemont (Art. de), Rhône.
Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chassaing (Augustin), Haute-Loire.
Chatel (Eugène), Calvados.
Chatellier (P. du), Finistère.

MM.

Chauvet, Charente.
Chaverondier (Auguste), Loire.
Chevallier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Clausade (Gustave de), Tarn.
Colleville (le vicomte de), Basses-Alpes.
Combes (C.), Vienne.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Cougny (E.), Seine-et-Oise.
Couret (Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Daguin, Haute-Marne.
Daiguson, Indre.
Dancoisne, Pas-de-Calais.
Dangibeaud, Charente-Inférieure.
Dard (le baron), Pas-de-Calais.
Dehaisnes (l'abbé), Nord.
Delahaut, Ardennes.
Delattre (Victor), Nord.
Delaville Le Roulx (J.), Indre-et-Loire.
Deloye (Auguste), Vaucluse.
Demaison, Marne.
Deschamps de Pas (Louis), Pas-de-Calais.
Desnoyers (l'abbé), Loiret.
Des Robert, Meurthe-et-Moselle.
Drouyn (Léo), Gironde.
Du Fresne de Beaucourt (le marquis G.), Calvados.
Duhamel-Décéjean, Somme.
Duhamel (L.), Vaucluse.
Du Lac (Jules), Oise.
Du Plessis (G.), Loir-et-Cher.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Duruplé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (C.), Doubs.
Engel (Arthur), Suisse.

MM.

Espérandieu, Gard.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Estourbeillon (le comte Régis de l'), Loire-Inférieure.
Fabre (Marc), Basses-Alpes.
Fage (René), Haute-Marne.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Favre (Louis), Deux-Sèvres.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Finot (Jules), Nord.
Fontenay (Harold de), Saône-et-Loire.
Fontenilles (Paul de), Haute-Garonne.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Frossard, Hautes-Pyrénées.
Gariel, Isère.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (L.), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Girard (Paul), Seine.
Giraud (J.-B.), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godard-Faultrier, Maine-et-Loire.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard, Loire.
Gourjault (le comte de), Ardennes.
Gouverneur (Aristide), Eure-et-Loir.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Gréau (Julien), Seine-et-Marne.
Grellet-Balguerie (Charles), Gironde.
Guère (le comte Alphonse de la), Cher.
Guigue (M.-C.), Rhône.
Haillant, Vosges.
Hardy (Michel), Dordogne.
Hennebert, Seine-et-Oise.
Hucher, Sarthe.

MM.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janvier (Auguste), Somme.
Jeannez (Édouard), Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jousset (le docteur), Orne.
Julien-Laferrière (le chanoine), Charente-Inférieure.
Julliot (G.), Yonne.
Kermaingant (de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.
La Boullaye (Æ. Jullien de), Haute-Marne.
La Croix (le R. P. C. de), Vienne.
Lafaye (Georges), Rhône.
Lagrèze (Bascle de), Basses-Pyrénées.
Laigue (Louis de), Florence.
Lallemand (l'abbé), Alsace-Lorraine.
Lalore (l'abbé Charles), Aube.
Lapérouse (Gustave), Côte-d'Or.
Lebègue, Haute-Garonne.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Leclerc (Lucien), Vosges.
Lecointre-Dupont (G.), Vienne.
Ledain (Bélisaire), Vienne.
Lefort (Louis), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Letrône (Ludovic), Orne.
Lièvre, Vienne.
Loiseleur (Jules), Loiret.
Longpérier-Grimoard (le comte Alfred Prévost de), Oise.
Louis-Lucas, Côte-d'Or.
Loustau (G.), Oise.
Luçay (le comte de), Oise.
Lucot (l'abbé), Marne.
Magen (Adolphe), Lot-et-Garonne.
Mallay (Émile), Puy-de-Dôme.

MM.

Mannier (E.), Nord.
Marcellin (l'abbé), Tarn-et-Garonne.
Marsy (le comte de), Oise.
Martha (Jules), Rhône.
Maxe-Werly, Meuse.
Mazerolle (Fernand), Saône-et-Loire.
Méloizes (Albert des), Cher.
Millescamps (Gustave), Seine-et-Oise.
Millon, Côte-d'Or.
Monnecove (Félix le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (de), Charente.
Montille (L. de), Côte-d'Or.
Moreau (Frédéric), Aisne.
Morel (Jean-Pierre-Marie), Haute-Garonne.
Morel (Léon), Vosges.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mossmann, Belfort.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Musset, Charente-Inférieure.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nicollière (S. de la), Loire-Inférieure.
Noguès (l'abbé), Charente-Inférieure.
Noguier (Louis), Hérault.
Pagart d'Hermansart, Pas-de-Calais.
Palustre (Léon), Indre-et-Loire.
Parrocel (E.), Bouches-du-Rhône.
Pasquier, Ariège.
Payard (Émile), Meurthe-et-Moselle.
Pêcheur (l'abbé), Aisne.
Pécoul (Auguste), Seine-et-Oise.
Penon (C.), Bouches-du-Rhône.
Petit (Ernest), Yonne.
Pierrot-Deseilligny, Saône-et-Loire.
Piet-Lataudrie, Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Maine-et-Loire.
Pigeotte (Léon), Aube.

MM.

Pilloy, Aisne.
Pitre de Lisle, Loire-Inférieure.
Plicque (le docteur), Puy-de-Dôme.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Pothier (Edgard), Gard.
Poujol de Fréchencourt, Somme.
Prévost (Gustave), Eure.
Prudhomme (de), Haute-Garonne.
Prunières (le docteur), Lozère.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.
Quarré-Reybourbon, Nord.
Rabut (Laurent), Savoie.
Révoil (Henry), Gard.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Ricard (Adolphe), Hérault.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Robiou (Félix), Ille-et-Vilaine.
Rochambeau (le marquis Achille de), Loir-et-Cher.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Rouyer (Jules), Meurthe-et-Moselle.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.
Sacaze (Julien), Haute-Garonne.
Saige (G.), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Sainte-Marie (E. Pricot de), Turquie.
Salmon (Philippe), Yonne.
Sauvage (l'abbé E.), Seine-Inférieure.
Septenville (le baron de), Seine-Inférieure.
Sizeranne (le comte Monnier de la), Drôme.
Sorlin-Dorigny, Constantinople.
Soultrait (le comte de), Nièvre.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

MM.

Taillebois (Émile), Landes.
Tamizey de Larroque, Lot-et-Garonne.
Tartière (Henry), Landes.
Taussebat (Alexandre), Marne.
Teissier (Octave), Bouches-du-Rhône.
Terninck (A.), Pas-de-Calais.
Thiollier (F.), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.
Travers (Émile), Calvados.
Vachez (A.), Rhône.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallette (René), Vendée.
Van Hende, Nord.
Van Robais, Somme.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Villefosse (Étienne Héron de), Seine-et-Marne.
Voulot, Vosges.
Weiss (André), Côte-d'Or.

NOTICE

SUR

M. P.-CH. ROBERT

Ancien Intendant général
Membre de l'Institut
et de la Société nationale des Antiquaires de France

PAR M. AUG. PROST, MEMBRE RÉSIDANT.

Aux funérailles de M. Pierre-Charles Robert on a pu entendre successivement, avec l'éloquente allocution du président de l'Académie des inscriptions, deux discours qui auraient suffi, chacun pour sa part, à honorer la mémoire de deux hommes dont la vie eût été bien remplie. Dans l'un de ces discours était retracée une carrière militaire complète, poussée jusqu'au grade le plus élevé qu'elle pût atteindre; dans l'autre, la vie d'un savant que l'estime et les suffrages éclairés de ceux dont il partageait les travaux avaient porté de degré en degré jusqu'à un siège à l'Institut [1]. Ces témoignages si différents concernaient cependant un seul et même homme; ils s'adressaient également à la mémoire de l'éminent confrère que nous avons perdu.

Rappeler ces particularités c'est dire tout de suite qu'une notice consacrée à M. Ch. Robert doit emprunter ses élé-

1. Discours prononcés aux funérailles de M. P.-Charles Robert, le 19 décembre 1887, par M. Michel Bréal, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Bouché, intendant général en retraite, et par M. Héron de Villefosse, président de la Société nationale des Antiquaires de France.

ments aux deux sources à la fois qui s'indiquent ainsi. Nous ne séparerons pas les données qui en ressortent. On doit d'autant moins le faire pour celui dont nous avons à parler ici, que c'est sa carrière militaire qui a déterminé avant tout le mouvement de sa vie dans les lieux divers où elle s'est passée; et que ce sont souvent ces lieux eux-mêmes qui, en lui présentant des sujets d'étude, ont pu décider du choix de ceux qu'il a traités. Le rapprochement des faits appartenant à cette double origine peut donc seul donner au tableau que nous voulons tracer sa physionomie vraie, pour fixer, comme il convient ce nous semble de le faire, le souvenir de l'homme chez ceux qui ont vécu avec lui, et pour montrer ce qu'il a été à ceux qui ne l'auront pas connu.

Pierre-Charles Robert, ancien intendant général, membre de l'Institut, décédé à Paris le 15 décembre 1887, était né à Bar-le-Duc le 20 novembre 1812, issu d'une famille de vieille bourgeoisie[1]. Il était resté fils unique. Amené à Metz dans sa première enfance, il y avait commencé ses études et les avait poussées jusqu'au baccalauréat ès lettres au collège royal de cette ville, où il avait ensuite fait, en 1831, une première année de mathématiques spéciales. Il en faisait une seconde en 1832 à Rennes, où son père venait d'être envoyé comme directeur des contributions indirectes. Tout en se préparant ainsi à l'examen d'entrée à l'École polytechnique, le jeune Robert suit alors à la Faculté de Rennes les cours d'une première année de droit, manifestant par là dès le début une facilité de travail dont il a donné ultérieurement plus d'une preuve, et une aptitude particulière à porter avec fruit son attention sur plusieurs sujets à la fois. L'étude du droit en effet ne nuisit alors en rien à celle des sciences exactes, et à la fin de cette même année l'étudiant zélé obtenait un premier prix de mathématiques et son admission à l'École polytechnique. Deux ans

1. Plusieurs membres de cette famille se sont distingués dans les charges municipales et dans le service militaire. Un grand-oncle de celui dont nous parlons a été maire royal de Bar-le-Duc en 1776, et son aïeul a servi dans la gendarmerie rouge de Lunéville. Un de ses oncles, capitaine dans les dragons de la garde impériale, est mort colonel et commandeur de la Légion d'honneur.

plus tard, son passage de cette école à l'École d'application de l'artillerie et du génie à Metz décide de son entrée dans l'armée, où il débute par le grade de sous-lieutenant du génie à l'École de Metz, le 1er octobre 1834. Lieutenant ensuite au 3e régiment, le 27 février 1837, puis à l'état-major de son arme le 15 janvier 1839, il est attaché le 20 mars de la même année au service de la place de Metz, où il est maintenu en prenant le grade de capitaine le 23 janvier 1840; et il reste dans cette ville, à divers titres, jusqu'au mois d'octobre 1842.

Le séjour prolongé de Ch. Robert à Metz pendant ces huit années l'avait rapproché d'un homme un peu plus âgé que lui, mais auquel des similitudes de goûts, de caractère et de condition l'attachèrent par des liens qui ne se sont jamais relâchés. Nous voulons parler de M. de Saulcy, qui devait fournir une si brillante carrière de savant et qui était alors capitaine d'artillerie et professeur de mécanique à l'École d'application de Metz. Tous ceux qui ont connu M. de Saulcy se rappellent le charme de son esprit et de son caractère, l'irrésistible séduction qu'il exerçait et l'influence qu'il a prise sur la plupart de ceux qui l'approchaient, sur les jeunes gens tout particulièrement. M. de Saulcy était déjà entré assez avant alors dans ses études de numismatique; il ne pouvait qu'encourager à prendre cette direction son jeune ami, dont la vocation à cet égard n'avait d'ailleurs pas attendu jusque-là pour se prononcer. Elle remontait à son enfance même, à une époque où un savant bien connu, le baron Marchant, médecin de sa famille, le voyait s'appliquer à former des collections qui n'eurent peut-être pas d'abord pour objet de rassembler des médailles. Le savant docteur dirigeant alors de ce côté les préférences de l'enfant n'avait pas eu de peine à donner à ses amusements un but sérieux, auquel correspondaient ses propres goûts. Ainsi commença dès l'enfance chez Ch. Robert le culte de la numismatique. Ces dispositions premières avaient pu sommeiller un peu, quand la rencontre de M. de Saulcy vint leur donner l'essor et faire naître entre ces deux hommes de sympathiques relations que la mort seule a pu briser. Ch. Robert, confirmé

par ces relations dans des tendances déjà anciennes qui lui étaient propres, entrait ainsi dans la double voie qu'il a suivie jusqu'à la fin, la carrière militaire et la vie du savant.

M. de Saulcy était à ce moment tout appliqué à l'étude des monnaies épiscopales de Metz. Ch. Robert s'attache à celle des monnaies de Toul, objet d'un ouvrage publié par lui ultérieurement (1844). Il fait auparavant, tout en poursuivant l'amusante composition d'un médailler, quelques travaux particuliers parmi lesquels une notice sur un *Tiers de sou d'or frappé en* 557-558 *au nom de Childebert Ier et de son neveu Chramne*. Ce travail, publié en 1842 par la *Revue numismatique*, est le premier qu'ait livré à l'impression notre ancien confrère. Depuis lors il ne se passe guère d'années sans qu'il en donne quelqu'un, souvent même plusieurs [1]; et cette production, loin de se ralentir, s'accélère encore à la fin. Sur quatre-vingt-treize articles à peu près que comprend l'inventaire des travaux de notre ami, quarante-deux appartiennent aux dix dernières années de sa vie.

En 1842 Ch. Robert quitte le service du Génie pour entrer dans celui de l'Intendance, où il se fixe et où il devait continuer et terminer sa carrière. En prenant cette détermination il suivait, on a quelque raison de le penser, une impulsion qu'il avait assez naturellement dû recevoir du baron Dufour son oncle, alors intendant de la 3e division militaire à Metz. Le baron Dufour, survivant des guerres du premier empire, connaissait bien et tenait en haute estime les services administratifs qui assurent la formation, l'entretien et la conservation des armées. Il n'avait pu que recommander à son jeune parent ces importantes et utiles fonctions.

Entré dans l'Intendance, Ch. Robert ne tarda pas à s'y faire distinguer. Les études spéciales auxquelles il dut se livrer alors, pour répondre aux exigences de sa nouvelle condition, lui ont fourni la matière d'un cours théorique d'administration et de législation militaires qu'il a professé un peu plus tard et pendant plusieurs années, à partir de 1849,

1. Les années peu nombreuses auxquelles ne se rattache aucune publication de M. Ch. Robert sont, depuis 1842, les années 1843, 1847, 1854, 1855, 1856, 1865, 1872.



devant les élèves de l'École d'application de Metz. Il montrait ainsi quel fondement solide il s'était appliqué à donner à la pratique des devoirs particuliers que lui imposait sa situation. Il entendait ne rien négliger pour s'en acquitter comme il le devait. Il a su le faire — on en a mainte preuve — sans nuire aux travaux de nature bien différente que de plus en plus on le voit dès lors consacrer simultanément à l'étude des antiquités. Bien plus, cette étude, loin d'en être gênée, en tire au contraire parfois profit, l'expérience de l'administrateur militaire pouvant sur bien des points éclairer certains problèmes qui se posaient devant le savant. Ch. Robert l'a prouvé notamment, nous le rappellerons plus loin, dans ce qu'il a eu à dire un jour du régime des légions romaines. Son exemple fournit un argument à faire valoir contre le préjugé assez répandu qu'on ne peut bien faire qu'un travail auquel on se donne exclusivement.

On a vu quelquefois des hommes trop peu scrupuleux sacrifier leurs devoirs professionnels à la satisfaction de goûts particuliers qui leur étaient contraires. Notre ami n'a pas été de ceux-là, on peut l'affirmer. La facilité de travail dont il était doué lui a permis d'ailleurs à cet égard, plus peut-être que cela n'eût été possible à d'autres, un partage et comme une sorte de dualisme dans l'usage de ses facultés. Ajoutons à ces considérations cette observation que les devoirs auxquels on peut se trouver assujetti exigeant par moments dans leur accomplissement suspension et relâche, la plupart demandent ce répit — on l'oublie trop — à des amusements futiles, à de stériles distractions ou à la pure oisiveté; tandis qu'ils pourraient, en changeant seulement d'occupation, satisfaire au même besoin, et remplir utilement ainsi des moments qui autrement sont absolument perdus. Les travaux variés peuvent en effet procurer un soulagement suffisant, rien qu'à se succéder ou, dans bien des cas, en opposant à la satiété et à la fatigue produites par les uns le charme attrayant des autres.

Ch. Robert avait distribué sa vie d'après ces principes. Là est le secret de la multiple activité qui lui a permis de satisfaire à la fois aux obligations de ses fonctions administra-

tives et aux sollicitations de son goût pour l'étude. Ses chefs n'ont jamais eu à relever de défaillance dans la manière dont il s'acquittait de ses devoirs, et ses amis ont pu constater en mainte circonstance la facilité avec laquelle il passait des questions du métier aux spéculations de la science. Nous nous le rappelons à l'époque de ses graves et absorbantes fonctions de directeur au ministère de la guerre, où nous l'avons vu souvent, au sortir d'un travail sur d'arides questions de service, tirer d'une des cases de son bureau un petit dossier renfermant des dessins et des notes d'épigraphie ou de numismatique, dont l'examen lui procurait pour quelques moments le délassement dont il avait besoin. Ch. Robert a pu parcourir ainsi dans toute son étendue la carrière qu'il avait embrassée, y obtenir successivement tous les grades, jusqu'au plus élevé qu'elle comporte, et en même temps prendre parmi les savants la situation d'un confrère écouté et considéré.

Au lendemain du jour où il passait du Génie dans l'Intendance, notre ami quittait Metz. Il venait d'y vivre pendant huit années consécutives. Il y avait resserré de plus en plus les liens d'intimité noués entre lui et M. de Saulcy, qui s'en éloignait aussi vers la même époque, nommé en 1841 conservateur du Musée d'artillerie à Paris. Les deux amis prenaient à ce moment des partis très différents. Saulcy, que Paris attirait, sacrifiait, pour y suivre brillamment des voies nouvelles, son avenir militaire. Il était à cette date capitaine d'artillerie. Dans une situation analogue, Robert, la veille encore capitaine du Génie, adoptait un parti qui devait favoriser au contraire le développement de sa carrière dans les fonctions spéciales où il entrait. Séparés alors, les deux amis, prenant des directions différentes, devaient cependant se rapprocher plus tard en touchant au but : ils devaient se retrouver sur les bancs de l'Institut.

C'est le 30 janvier 1842 que Ch. Robert abandonnait l'uniforme du Génie pour celui de l'Intendance militaire. Il prenait dans ce corps le grade d'adjoint de 2e classe, provisoirement à Metz, puis, au bout de quelques mois, à Lille, où il était transféré avec le même emploi le 25 octobre 1842. Il

reste à Lille deux ans et demi à peu près, pendant lesquels, en 1844 (30 septembre), il passe à la première classe de son grade. Presque en même temps (20 octobre) il se marie à Reims, où il trouve dans une bonne et riche famille du pays la femme accomplie dont l'affectueuse sollicitude devait faire le charme de sa vie et le soutien de sa vieillesse. Le 10 avril 1845 Ch. Robert est nommé à l'emploi d'adjoint de première classe à Metz. Il retrouve dans cette ville ses parents qui, depuis une dizaine d'années, y résidaient. Il allait lui-même y passer encore neuf années, sans autre interruption qu'une absence de quelques mois, en 1848 et 1849, détaché alors à l'armée des Alpes, où il obtenait le grade de sous-intendant de deuxième classe (15 juin 1848). C'est en cette qualité qu'après ce court éloignement il rentre le 3 mars 1849 à Metz, d'où il ne devait plus maintenant s'éloigner qu'en 1854 pour un emploi à Marseille et pour la campagne de Crimée.

Pendant la période qui précède ces événements, la vie de notre ancien confrère avait pris son assiette définitive. Elle se dessine alors dans le partage que nous avons indiqué entre ses fonctions administratives, avec leurs obligations de toute sorte, et ses études de savant, avec les attaches scientifiques et les publications qui en sont le double témoignage. Cette situation ainsi définie s'était annoncée dès son séjour à Lille, où, en 1843, il entrait dans la Commission historique du département du Nord — sa première affiliation à une société d'études — puis, en 1844, dans la Société des antiquaires de la Morinie, donnant la même année l'important volume de ses *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul* (1844), résultat d'études commencées à Metz depuis longtemps déjà. En 1845, Ch. Robert prend place dans les cadres de la Société française pour la conservation des monuments historiques, et il est reçu membre de l'Académie de Reims; en 1846 il est admis à l'Académie de Metz, dont il est cette année même élu secrétaire. Il entre en même temps dans la Société des recherches utiles de Trèves, puis, en 1847, dans la Société grand-ducale de Luxembourg; en 1848 il est nommé correspondant de la Société nationale des antiquaires de France. La *Revue numismatique* avait, en 1845 et 1846,

accueilli deux mémoires de lui, l'un sur une *Découverte de monnaies du moyen âge*, l'autre sur un *Tiers de sou d'or frappé à Mauriac.* En 1846, l'Académie de Metz imprime dans ses Mémoires ses observations sur un ouvrage relatif à l'*Histoire des monnaies royales de France* et une notice intitulée *Description d'une monnaie gauloise trouvée à Lewarde, près Douai,* travail présenté antérieurement à la Commission historique du département du Nord à Lille.

Ch. Robert se trouvait tout naturellement posé pour prendre part aux travaux du Congrès archéologique tenu à Metz en 1846. C'est là qu'il aborde pour la première fois par des considérations générales un sujet dont il s'est beaucoup et brillamment occupé depuis lors, et à propos duquel il devait se signaler par la nouveauté et l'originalité de ses conceptions, la numismatique mérovingienne, celle en particulier des monétaires. Il ne voyait encore à ce moment comme d'autres, dans les abondants spécimens de ce curieux monnayage, qu'un cadre d'études de géographie historique. C'est à ce point de vue spécialement qu'il en parle dans un mémoire intitulé *La numismatique mérovingienne considérée dans ses rapports avec la géographie,* lu au congrès de 1846, et imprimé dans le volume de ses travaux.

Après le court déplacement occasionné par une commission de service à l'armée des Alpes dont il a été question tout à l'heure, Ch. Robert avait, en 1849, comme nous l'avons dit, repris à Metz, avec ses études favorites, le courant de ses occupations administratives. Il y avait ajouté bénévolement la charge d'un cours d'administration et de législation militaires dont nous avons dit aussi deux mots, cours tout à fait nouveau qu'il eut le mérite de créer et de professer à cette École d'application de l'artillerie et du génie où il avait été lui-même élève une douzaine d'années auparavant[1]. Il s'attache à ce rôle particulier, tout en remplissant ses fonctions ordinaires de sous-intendant; et il le fait avec assez de succès pour mériter d'être expressément loué de la manière dont il s'est acquitté de ce double emploi. Il en est félicité

1. Ce cours a été rédigé et publié.

par une lettre flatteuse du ministre de la guerre, sur le rapport du général inspecteur de l'École (10 novembre 1851). Il faut signaler ces faits pour montrer une fois de plus la facilité de travail dont était doué Ch. Robert, et son aptitude toute particulière à remplir simultanément plusieurs tâches sans sacrifier l'une à l'autre. Le jeune sous-intendant avait été cette année même nommé chevalier de la Légion d'honneur (23 mars 1851).

Tout en s'acquittant des devoirs commandés par ses fonctions ordinaires auxquels il ajoutait le labeur volontaire d'un cours d'enseignement, Ch. Robert poursuivait ses études favorites de numismatique, et il faisait à ce moment même sur ce terrain une découverte capitale, qui, plus ou moins contestée d'abord, a fini par être acceptée par tout le monde. Nous voulons parler de son explication du régime des monétaires mérovingiens. Il avait en 1849 et 1850 publié quelques travaux sur *Les monnaies de Postume,* sur celles *de Bourbourg* et *de la principauté de Dombes,* sur des *Tiers de sou d'or inédits*, et son premier mémoire d'archéologie proprement dite sur une *Fibule antique en bronze portant trace d'émaux*, *découverte au pied du mont Saint-Quentin*, *près de Metz*. La notice sur les tiers de sou d'or inédits imprimée dans la *Revue numismatique* en 1850 ne contenait que des descriptions. Le même sujet est abordé en 1851 à un autre point de vue dans deux écrits, les *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault*, et les *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, où l'auteur propose des idées nouvelles et tout à fait originales sur les tiers de sou d'or mérovingiens et sur le régime des monétaires aux VIe, VIIe et VIIIe siècles. La théorie de Ch. Robert, dont nous reparlerons un peu plus loin, est entrée dans la science; elle sort du cadre spécial de la numismatique et pénètre dans le domaine plus large des faits économiques et de l'histoire proprement dite. Après leur première apparition dans les deux publications de 1851, ces idées nouvelles sont reproduites dans un grand ouvrage donné l'année suivante, les *Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France* (1852) consacrées aux monnaies de Metz, de Toul et de Verdun,

antérieures au XI[e] siècle, c'est-à-dire appartenant aux époques gauloise, mérovingienne et carolingienne, et à celle des premiers souverains d'outre-Rhin.

Le séjour prolongé de Ch. Robert à Metz l'avait naturellement amené à diriger son attention sur la numismatique de cette ville, dont son ami M. de Saulcy avait tracé les grandes lignes, et sur quelques particularités de ce sujet d'études. De là deux écrits consacrés alors à cet objet spécial, les *Souvenirs numismatiques du siège de* 1552 (1851-52) et les *Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres échevins de Metz* (1853). Ch. Robert s'était vu en même temps affilier à la Société d'émulation de Lons-le-Saulnier (1850), à la Société d'archéologie lorraine (1851), à la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace (1853), à la Société de numismatique de Berlin (1853), à la Société d'émulation de Cambrai (1854).

Les liens qui attachaient Ch. Robert à la ville de Metz s'étaient graduellement resserrés. Après ses années de collège il y avait passé, presque sans interruption, toutes celles à peu près des commencements de sa carrière, à partir de l'École d'application en 1834. Des vingt années que comprend cette période de sa vie, il n'y avait à défalquer comme étrangères à cette résidence que les trois années de service à Lille (1842-1845) et les quelques mois de présence à l'armée des Alpes (1848-1849). Il avait pris à Metz des attaches de tout genre, par les relations du monde, par les rapprochements de l'amitié, par les habitudes de travail et les sujets d'étude. Il allait maintenant s'en trouver éloigné par les exigences de sa carrière, et, sauf pour un court séjour de moins de deux années comme intendant militaire, en 1861 et 1862, il ne devait plus y revenir qu'en simple visiteur.

En 1854, au lendemain de la publication du volume des Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres échevins de Metz, un ordre de service (28 mars) faisait partir inopinément Ch. Robert pour Marseille, où il tombait en pleine invasion du choléra. Une épidémie est le véritable champ de bataille d'un administrateur. Le sous-intendant Robert affronta résolument cette redoutable épreuve. Sa

courageuse conduite faillit lui coûter la vie. Après une grave atteinte du fléau, son chef dut demander pour lui au ministre un congé de convalescence. Nous nous en voudrions de ne pas faire connaître dans quels termes est formulé le rapport joint à cette proposition (8 août 1854) : « En vous trans- « mettant cette demande, dit l'intendant, il est de mon « devoir, M. le maréchal, de vous signaler l'attitude éner- « gique du sous-intendant Robert au milieu de l'épidémie « qui a fait tant de victimes à l'hôpital militaire de Mar- « seille, et dont il a eu trois atteintes successives. Ses longues « séances de tous les jours à l'hôpital ont exercé sur tout le « personnel une influence très marquée ; les infirmiers, dont « plus de vingt ont succombé, étaient heureux de sa pré- « sence et s'en trouvaient encouragés. En un mot, M. le « maréchal, son zèle et son dévouement méritent les plus « grands éloges. » Un peu plus tard, le ministre écrivait à l'intendant (12 octobre 1854) : « M. l'intendant, je vous « charge de transmettre le témoignage de ma vive satisfac- « tion à M. le sous-intendant Robert, précédemment employé « à Marseille, et actuellement à l'armée d'Orient, qui m'a été « signalé par votre collègue de la 9e division comme s'étant « particulièrement fait remarquer par son zèle et son dévoue- « ment pendant la durée de la dernière épidémie cholérique « qui a sévi dans la 9e division militaire. J'ai fait déposer au « dossier du sous-intendant Robert un extrait du rapport « que m'a adressé à ce sujet M. l'intendant militaire de « Cambis. »

De pareils témoignages sont des lettres de noblesse. La seconde pièce signale une phase nouvelle de la vie militaire de notre ancien confrère. Il appartient maintenant à l'armée d'Orient. La commission qui l'y attache porte la date du 26 septembre 1854. Il avait quitté Marseille au commencement d'août avec un congé de deux mois. Son congé à peine expiré, il revient s'y embarquer. Le 15 octobre il est à Andrinople, et le 5 novembre à Constantinople. Le 19 décembre il est promu sous-intendant de première classe, attaché au grand quartier général en Crimée, et le 1er février 1855 il prend comme directeur le service des subsistances de l'armée.

De pressantes occupations et une grande responsabilité ne laissent guère de liberté d'aucune sorte à l'administrateur pendant cette période de guerre. C'est ce que Ch. Robert explique plus tard à M. de Longpérier dans une lettre publiée par la *Revue numismatique* en 1859, *Lettre à M. de Longpérier sur quelques médailles trouvées en Crimée,* où il parle de ce qu'il a entendu dire alors des récoltes de médailles faites par les Anglais, et de l'impossibilité où il a été lui-même de faire aucune recherche, sinon au dernier moment, en juillet 1856, peu de jours avant l'embarquement. Quelques fouilles pratiquées alors précipitamment dans l'emplacement de la seconde Kerson ne donnèrent presque rien : une médaille grecque antique et, avec une trentaine de petits bronzes de la fin du IVe siècle et du Ve, quelques monnaies des IXe, X^e et XIe siècles.

La part des conquêtes en numismatique était faible. Sous d'autres rapports le serviteur de la science avait été plus heureux. Au commencement de 1855 il avait vu débarquer en Crimée un ancien camarade du Génie entré comme lui dans l'administration, le sous-intendant Blondeau, qui arrivait d'Afrique pour prendre part à la campagne. M. Blondeau avait été envoyé, au courant de cette année, dans la Dobrudja pour y diriger les récoltes fourragères destinées à la cavalerie de l'armée. Il était tombé à Kustendjé sur l'emplacement d'une ville antique dont plusieurs inscriptions lui avaient permis de constater l'identité avec celle de Tomis, lieu d'exil d'Ovide. Ces inscriptions étaient gravées sur des blocs de pierre, quelques-uns très volumineux, que M. Blondeau avait fait embarquer comme lest avec les fourrages et envoyés ainsi à son ami Robert, qui de Crimée put les expédier d'une manière analogue à Marseille. De là ces curieux monuments sont parvenus à Paris, où ils ont pris place dans les collections épigraphiques du Louvre [1].

1. Quelques morceaux dédaignés, quoique non dépourvus d'intérêt, ont été réunis après les choix faits par les administrateurs du musée, et sont maintenant encastrés dans le mur latéral de la petite cour ménagée en avant de l'hôtel de M. Blondeau, aujourd'hui président de section au Conseil d'État, rue de Hambourg, n° 3, à Paris.

Charles Robert revient de Crimée avec la croix d'officier de la Légion d'honneur (14 septembre 1855) et le Medjidié (27 mars 1856). Il reçoit en même temps (19 avril 1856) un ordre de service qui l'attachait à la garde impériale et qui devait le ramener à Paris. Mais, avant de venir prendre ce poste envié, il doit rester près d'un an à Aix-en-Provence pour le travail de liquidation des comptes de l'armée d'Orient. Il avait reçu pendant ce temps la médaille anglaise, puis la médaille sarde de Crimée.

Un peu de répit étant donné dès lors à l'administrateur dans l'expédition des affaires de service, il revient graduellement à ses études favorites. Il avait dû à peu près les suspendre pendant les années 1854, 1855 et 1856. Il n'avait rien donné depuis les recherches sur les monnaies et jetons des maîtres échevins de Metz (1853). C'est à Metz que s'étaient arrêtées ses publications, c'est à Metz qu'il veut les reprendre et il envoie en 1857 à l'Académie de cette ville sa note sur les antiquités de Kustendjé, *Note sur des débris antiques recueillis en 1855 à Kustendjé* (*Dobrudja*), dont nous avons parlé tout à l'heure. En 1858 il adresse à la *Revue belge de numismatique* une lettre sur l'origine d'un type singulier observé sur un denier carolingien de Valenciennes, *Denier au temple frappé à Valenciennes*. A 1859 appartiennent deux lettres à M. de Longpérier publiées dans la *Revue numismatique*; la première, dont nous avons déjà dit deux mots, sur la nullité de ses trouvailles de monnaies anciennes en Crimée; la seconde intitulée *Lettre à M. de Longpérier sur des monnaies gallo-romaines*, où il confirme une théorie récemment établie par M. de Saulcy touchant la présence de noms de gouverneurs romains sur les monnaies gauloises des peuples placés sous leur autorité.

En 1860, Ch. Robert adresse à Metz, à la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, sous ce titre, *Notes sur des monnaies austrasiennes inédites*, la description de quelques tiers de sou d'or nouveaux appartenant à la région de l'ancienne Austrasie; et il refait à cette occasion encore une fois l'exposition de sa théorie sur le régime des monétaires. Il écrit en outre pour la *Revue numismatique* un travail com-

mencé depuis longtemps sur les *Monnaies de Macon* jusqu'au commencement du XIIe siècle, à partir des bronzes attribués aux Éduens, et une *Notice nécrologique sur M. le marquis de Lagoy*, avec une *Première lettre à M. de Longpérier sur quelques collections du Piémont et de la Lombardie*, collections qu'il avait pu voir en parcourant le pays pendant la campagne d'Italie. Il avait pris part en effet à cette campagne, en 1859, avec la garde impériale, au service de laquelle il était attaché, nous l'avons dit, depuis son retour de Crimée. Il avait été en cette année 1859 reçu membre de la Société pour la connaissance de l'antiquité et les recherches historiques de Nassau. En 1861 il est nommé membre de l'Institut royal de Lombardie.

Au commencement de 1861 Ch. Robert est envoyé, le 13 mars, à Metz pour y faire fonction d'intendant militaire de la 5e division, en attendant la collation prochaine de ce grade, auquel il reçoit en effet sa nomination le 25 mai suivant. A Metz, qui était devenu pour lui comme une patrie d'adoption, il retrouvait encore sa mère qu'il a conservée jusqu'en 1862 (4 juillet); son père y était mort depuis une dizaine d'années déjà, le 4 juillet 1850. On voit quels liens de tout genre l'attachaient de plus en plus à cette ville aimée, où il était en quelque sorte chez lui. Il y revenait cependant alors pour la dernière fois et comme pour un instant seulement, après plusieurs années d'éloignement. Il y reparaissait avec un grade que, dans l'Intendance, il n'est donné qu'à un petit nombre de dépasser, et qui pour beaucoup est le couronnement de leur carrière. Il ne devait pas en être ainsi de notre ancien confrère. Relativement au chemin qu'il avait parcouru, il était jeune encore, n'ayant pas cinquante ans. Il pouvait justement prétendre ne pas s'arrêter à ce point. Il avait de beaux états de service. Il s'était fait remarquer en plus d'une circonstance par son zèle et sa capacité. Il s'était trouvé partout à la hauteur du rôle qui lui avait été assigné. Il était naturellement désigné pour un emploi du premier ordre quand l'occasion s'en présenterait. Elle s'offre inopinément vers la fin de 1862. Moins de deux ans après son retour à Metz, l'intendant militaire Robert est appelé à Paris pour

y prendre, au ministère de la guerre, les importantes fonctions de directeur de l'administration de l'armée (20 décembre 1862). Dans cette position éminente où son mérite reconnu le maintient pendant cinq années, les honneurs viennent naturellement au-devant de lui. En 1865 il est nommé commandeur de la Légion d'honneur (14 mars) et, presqu'en même temps, commandeur également de l'ordre étranger de Wasa. Vers la fin de la cinquième année de ses fonctions de directeur, un mouvement dans le personnel lui fait quitter le ministère. Il est nommé alors intendant général inspecteur (25 octobre 1867) et membre du comité d'administration (31 octobre 1867).

C'est dans cette situation que le trouve l'épouvantable tourmente de 1870. Nous l'avons vu alors passer au début de la campagne à Metz, calme et confiant encore. Il était attaché à l'armée du Rhin et chargé d'organiser le service d'évacuation des ambulances sur l'intérieur. L'intérieur, hélas! était le cadre étroit dans lequel nous allions nous trouver retenus d'abord, refoulés ensuite. Quelques semaines en effet après nous avoir serré la main à Metz, où nous étions maintenant enfermé, Ch. Robert était intendant en chef de l'armée de la Loire, à Tours d'abord, à Bordeaux ensuite à la fin de cette guerre cruelle, terminée par une paix douloureuse qui ne l'était pas moins. L'étoile de la France avait pâli. Personnellement Ch. Robert avait, à la suite de ses fatigues, subi les atteintes d'une grave maladie, et il avait vu son fils aîné, lieutenant aux mobiles de la Sarthe, tomber grièvement blessé sur le champ de bataille de Coulmiers. Après la paix il revient à Paris où il reprend sa place au comité d'administration, voué alors au travail pressant de reconstitution de notre armée, de nos arsenaux, de nos magasins.

On n'a pas oublié la tempête de récriminations déchaînée alors par l'opinion follement emportée contre l'institution de l'Intendance militaire. M. l'intendant général Bouché, en adressant à son ancien chef les suprêmes adieux, a rappelé les énergiques protestations formulées par lui contre ces aveugles accusations. « Il avait, dit M. Bouché, justement

« apprécié alors ce qu'était le fantôme passionnément évoqué « d'un dualisme qui n'a jamais existé entre le commandement tout-puissant et l'intendance militaire, dévouée toujours, et docilement subordonnée dans les limites sagement tracées, en vue de l'intérêt supérieur de l'État, par des « lois et des règlements tutélaires. Aussi jaloux de la bonne « administration des troupes que des deniers de l'État, il « affirmait par de judicieuses et éclatantes démonstrations « combien avait été fructueuse et efficace, pendant une « période presque séculaire, la concentration dans les mêmes « mains de la direction et du contrôle administratif de « l'armée. »

Tel était, au témoignage d'un de ses collègues, le langage de l'intendant général Robert revenu après la guerre à ses travaux antérieurs de membre du comité d'administration. Il prend en 1876 (7 mars) la présidence de ce comité. L'année suivante, la limite d'âge le fait passer dans ce que par euphémisme on appelle pour les officiers généraux le cadre de réserve. Il est à la retraite (20 novembre 1877). Il avait servi son pays pendant quarante-cinq ans; il avait à son actif toutes les campagnes auxquelles il lui avait été possible de prendre part pendant cette longue période, et pouvait produire des témoignages particuliers de satisfaction de ses chefs pour la manière dont il avait partout fait son devoir, quelquefois plus que son devoir; il avait été enfin honoré de nombreuses marques de distinction au cours de sa carrière[1].

Nous avons jugé à propos de présenter dans son ensemble et sans en rompre les lignes le tableau des dernières années de la carrière militaire de notre ancien confrère, à partir du jour où elle parait se fixer définitivement à Paris en 1862. Depuis cette époque, sauf la courte interruption de la guerre d'Italie, il y réside d'une manière continue. Ce qui caractérise l'existence qui lui est ainsi faite, c'est une grande régu-

1. M. Ch. Robert était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1863 et fut fait en 1882 officier de l'Instruction publique. Il était de plus décoré des médailles anglaise et sarde de Crimée et de la croix du Mérite militaire de Sardaigne, officier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, commandeur de l'ordre de Wasa et du Medjidié, chevalier grand-croix de saint Grégoire le Grand.

larité d'occupations, avec le calme et la sécurité morale qu'on éprouve à voir devant soi le but à peu près assuré où l'on tend, sans avoir à redouter ni arrêt ni contretemps avant de l'atteindre. Pure illusion bien souvent, il est vrai; mais à distance des faits cette illusion suffit à la tranquillité de l'esprit. C'est pour la plupart la situation la plus favorable aux travaux intellectuels dans une vie d'études. Elle paraît avoir été telle pour Ch. Robert, dont les productions, résultat de ses études particulières, prennent un notable développement pendant cette dernière partie de sa carrière. A peu près nulles pendant les quatre années absorbées par la guerre de Crimée (1854-1857), leur nombre remonte ensuite annuellement à un chiffre qui dépasse celui des temps antérieurs.

Nous avons mentionné déjà quelques-uns de ces écrits des années 1857 à 1860. En 1861 l'auteur donne en un fort volume enrichi de nombreuses gravures sa *Numismatique de Cambrai*, travail commencé depuis longtemps et que paraît lui avoir inspiré originairement son séjour dans le Nord (1842-1844). La même année il insère dans les Actes de l'Institut lombard une *Lettre à M. Biondelli sur les imitations ostrogothes des sous et des tiers de sou d'or romains*, en Italie. La *Revue numismatique* imprime en même temps des observations qu'il lui adresse sur les monnaies de Lorraine ducales et épiscopales, à propos notamment d'une trouvaille récente appréciée dans une *Lettre à M. de Saulcy sur les monnaies trouvées à Contrexéville*, et l'examen des travaux de M. Chalon sur les *Monnaies des comtes de Namur*. L'Académie de Reims accueille de son côté dans ses mémoires un travail donné par lui sous ce titre, *Note sur les monnaies provinoises des comtes de Champagne*, avec une discussion sur les origines et le caractère du fameux type monétaire du peigne.

En 1862 notre ancien confrère publie dans la *Revue numismatique*, pour faire suite à la lettre de 1860, une *Seconde lettre à M. de Longpérier sur les collections de l'Italie*, celles qu'il avait pu voir dans cette contrée pendant la campagne de 1859, et il donne dans le Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle l'appréciation d'un ouvrage d'Oli-

vieri sur les *Monnaies et médailles des Spinola;* ce qui lui fournit l'occasion de signaler le parti avantageux qu'au XVIIe siècle les petits princes italiens tiraient des produits de leur monnayage, recherchés dans les échelles du Levant, où le type de la monnaie de Dombes jouissait, nous dit-il en passant, de la même faveur.

L'année même et à la veille du jour où il venait prendre résidence à Paris qu'il ne devait plus guère quitter, Ch. Robert avait reçu le titre envié de correspondant de l'Institut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; quelques années plus tard (8 juillet 1871) il en était élu membre libre pour y succéder à Mérimée. La fréquentation de cette savante Compagnie, dont il suivait volontiers les séances, devait attirer notre nouveau confrère sur le terrain d'études à peu près nouvelles pour lui, qui y sont particulièrement en honneur aujourd'hui, l'archéologie et surtout l'épigraphie. Il avait été reçu en 1869 membre résidant à la Société des antiquaires, où il avait trouvé déjà les mêmes tendances. Il les trouve également au sein de la Commission de la topographie des Gaules, où il est appelé en 1873, et au Comité des travaux historiques et scientifiques près le ministère de l'instruction publique, où il prend place en 1875. C'est ainsi que Ch. Robert entre dans la voie des études d'épigraphie. Ce n'est pas qu'il abandonne alors la numismatique. Loin de là; elle restera jusqu'à la fin l'objet principal de ses travaux; mais il y associe avec succès quelques études d'un autre ordre, montrant par là une fois de plus la souplesse de son esprit et la variété de ses aptitudes.

Pour prouver ce qu'on peut appeler la fidélité de notre ancien confrère à l'objet de ses premières études, à la numismatique, il faut citer les travaux consacrés alors par lui aux monnaies des Trois-Évêchés : ses considérations sur l'*État de la numismatique de Toul* (1868), depuis ce qu'il en avait dit vingt ans et plus auparavant (1844); sa *Sigillographie de Toul* (1868), complément de sa numismatique, ouvrage commencé depuis longtemps; ses *Monnaies et jetons des évêques de Verdun* (1886); ses études sur la numismatique messine, auxquelles se rattachent un article sur les *Monnaies de Trèves*,

Metz et Verdun (1866) et des mémoires sur les *Monnaies municipales de Metz sous les rois de France* (1869-1870), sur les *Monnaies de Gorze* (1870), sur les *Médailles commémoratives de la défense de Metz en* 1552 (1874), sur les *Monnaies messines du trésor de Saint-Vith* (1877), trouvaille qui comblait une lacune des séries épiscopales de Metz, sur *Fr.-H. de Haraucourt-Chambley, doyen du chapitre de Metz; monnaie de compte dont il se servait, son jeton et sa devise* (1884). Signalons encore, à côté de ces travaux, un remaniement du classement de la série tout entière des *Monnaies, jetons et médailles des évêques de Metz* (1887), où notre ami trouvait des difficultés de chronologie dont il nous a souvent entretenu dans ces dernières années : œuvre considérable, très avancée et déjà en cours de publication quand la mort de l'auteur est venue inopinément l'arrêter [1]. C'est Metz, la ville en quelque sorte adoptée comme sienne par Ch. Robert après y avoir passé tant d'heureuses années, c'est Metz qui a été l'objet de ses derniers travaux. Il aimait Metz; il y avait immobilisé une partie de sa fortune; il y avait marié sa fille; il y revenait dans ces derniers temps chaque année pour passer dans ses environs quelques semaines. Il avait depuis la guerre conçu pour cette noble victime les sentiments d'attachement redoublé que lui ont voués ses propres enfants. Ces sentiments n'étaient assurément pas étrangers au choix qu'il fait un jour du sujet traité par lui dans une lecture publique à l'une des séances annuelles de l'Académie des inscriptions : les *Médailles commémoratives de la défense de Metz en* 1552, travail que nous avons mentionné tout à l'heure.

Avec les études sur la numismatique des Trois-Évêchés, il convient de rapporter encore à l'œuvre des dernières années de notre ancien confrère, dans cet ordre de faits, une notice sur une *Trouvaille de monnaies d'or du bas-empire* (1866) ; un grand travail sur la *Numismatique du Languedoc* (1876, 1879, 1880), destiné à entrer comme appendice dans

1. Ce travail se termine et s'imprime en ce moment, par les soins de M. Serrure, dans l'Annuaire de la Société française de numismatique.

la nouvelle édition de l'histoire de cette province par Dom Vaissette, et tout à fait digne d'être annexé à ce savant ouvrage. Nous mentionnerons également pour compléter ce qui peut être dit des travaux de numismatique de Ch. Robert, depuis que sa vie s'était fixée à Paris, ses publications dans divers recueils sur des sujets qui s'y rapportent : les monnaies gauloises (1864, 1868, 1876, 1880, 1884, 1885, 1886)[1] ; les monétaires mérovingiens (1863, 1867, 1876, 1879, 1882, 1885)[2]; ***Les sceau et monnaies de Zwentibold, roi de Lorraine***, dont on connaît l'importance historique, et les monnaies de son frère Louis l'Enfant (1863); le ***Trésor de Chinon*** (1882); la ***Prétendue restauration du pouvoir de Maurice Tibère dans la province romaine***, etc. (1883). Ces deux derniers mémoires fournissent à leur auteur l'occasion de compléter l'étude d'une question déjà touchée dans sa lettre à M. Biondelli (1861) et dans sa numismatique du Languedoc (1876, 1879), l'imitation par les rois barbares de l'Europe occidentale, des sous d'or émis par les empereurs. Aux derniers travaux de Ch. Robert sur la numismatique se rattachent naturellement les Catalogues descriptifs de ses collections (1880, 1886)[3]; des études importantes sur les médaillons contorniates (1868, 1879, 1881, 1882, 1885)[4], dont nous aurons

1. *Monnaies gauloises au type du personnage assis* etc. (1864); *Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques monnaies anépigraphes de la Gaule cisrhénane* (1868); *Numismatique de la province du Languedoc*, I (1876); *Description raisonnée des monnaies gauloises appartenant à M. P.-Ch. Robert* (1880); *Examen d'un trésor de monnaies gauloises dites Regenbogen-Schüsselchen* (1884); *Lettre à M. A. de Barthélemy sur les monnaies gauloises* (1885); *Ogmius dieu de l'éloquence figure-t-il sur les monnaies armoricaines?* (1886); *Arcantodan en gaulois est un nom commun et, suivant toute apparence, le titre d'un magistrat monétaire* (1886).

2. *Monnaies mérovingiennes inédites : Agaune, Auxerre* etc. (1863); *Monnaies de Pfalzel* etc. (1863); *Tiers de sou d'or austrasiens* (1867); *Numismatique de la province du Languedoc*, I et II (1876, 1879); *Tiers de sou d'or de Marsal, Vic* etc. (1882); *Notice sur un triens mérovingien inédit portant le nom de Vienne* (1885); *Dissémination et centralisation alternatives de la fabrication monétaire depuis les Gaulois jusqu'au commencement de la domination carolingienne* (1885).

3. *Monnaies gauloises appartenant à M. Ch. Robert, 1er fascicule* (1880); *Collection numismatique de M. Ch. Robert, 2e et 3e fascicule* (1886).

4. *Médaillons contorniates inédits* (1868); *Catalogue des médaillons con-*

à dire quelques mots tout à l'heure ; et, pour ne rien négliger, des articles consacrés aux ***Médailleurs de la Renaissance*** : comptes-rendus des publications de M. A. Heiss sur ce sujet (1882, 1883, 1884, 1885, 1886).

En archéologie et en épigraphie, Ch. Robert parait suivre jusqu'à un certain point, dans l'ordre de ses travaux, le hasard des rencontres où les sujets s'en offrent à lui. Il avait débuté en 1850 dans les publications de ce genre par quelques observations sur une fibule antique découverte au pied du mont Saint-Quentin près de la ville de Metz où il était alors. C'était là de l'archéologie proprement dite, objet d'étude auquel il ne devait revenir de nouveau que beaucoup plus tard et d'une manière tout accidentelle. Ce n'est en effet qu'après un intervalle de vingt-cinq années qu'il trouve occasion de traiter encore une question d'archéologie, à propos d'un fragment de bronze antique inexpliqué du musée de Grenoble, où d'ingénieux rapprochements lui permettent de reconnaitre le manche élégamment orné d'un boutoir romain, instrument appartenant à l'humble industrie du maréchal-ferrant. Cette découverte est consignée dans un curieux mémoire intitulé ***Le boutoir romain*** (1876). Quelques années auparavant les études épigraphiques s'étaient offertes à lui dans un monument fortuitement rencontré à Milan, où il lit et explique l'***Inscription tumulaire d'un Civis mediomatricus*** (1870).

L'archéologie et l'épigraphie se mêlent dans ses travaux ultérieurs, dans les intéressants rapports entre autres que de 1876 à 1878 il présente au Comité des travaux historiques et scientifiques près le ministère de l'instruction publique[1], Comité dont il faisait partie depuis 1875 (15 février). Des travaux tout personnels sont consignés en outre par notre

torniates de la collection de M. P.-Ch. Robert (1879) ; *Médaillons contorniates inédits* (1881) ; *Étude sur les médaillons contorniates* (1882) ; *Les phases du mythe de Cybèle et d'Atys rappelées par les médaillons contorniates* (1885).

1. *Les voies commerciales de la poterie romaine* (1876) ; *L'épigraphie romaine de Vence et de ses environs* (1877) ; *Les antiquités du département des Alpes-Maritimes* (1877).

ancien confrère dans une *Notice sur une statuette de terre cuite avec inscriptions* (1878), petit monument trouvé près d'Angers; dans une autre intitulée *Sirona* (1879) sur une divinité indigène qui semble en relation avec les sources, tout particulièrement peut-être avec les sources thermales, associée, sur certains monuments, au personnage d'Apollon « Apollo granus », dont le surnom pourrait bien avoir une signification analogue : particularité sur laquelle on n'est au reste pas d'accord. Ailleurs il présente sous ce titre, *Quelques mots sur le mobilier préhistorique* (1886), de judicieuses observations touchant les découvertes opérées dans les stations et les sépultures préhistoriques, et fait à cette occasion de sages recommandations contre les entraînements auxquels on n'est que trop exposé, en fait d'hypothèses, dans les études encore nouvelles et fort en crédit de nos jours sur ce sujet. Mentionnons également des considérations sur *Les noms de Cologne en latin et dans les langues modernes, à propos d'un denier inédit de Lothaire I* (1886), et un dernier travail enfin sur *L'inscription de Voltino et ses interprétations* (1887).

Ces études toutes particulières ont leur mérite; mais au-dessus d'elles il faut placer, en les recommandant spécialement, les travaux d'un intérêt plus général de notre ancien confrère sur les légions romaines par exemple (1866, 1867, 1868, 1871, 1875, 1877, 1884)[1]; d'autres sur *Cinq inscriptions trouvées à Lectoure* (1881), sur les Inscriptions de Bordeaux (1879, 1881, 1883)[2], et enfin son *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle* (1873, 1883, 1887), dont le dernier fascicule, auquel avait collaboré M. Cagnat, allait paraître au moment de la mort du principal auteur. Ce der-

1. *Inscriptions de Troësmis* (1866); *Coup d'œil général sur les légions de l'Empire* (1867); *Les légions d'Auguste* (1868); *Emplacement des légions romaines* (1871 et 1875); *Inscription de Périgueux mentionnant les Primani* (1877); *Inscriptions laissées dans une carrière de la haute Moselle par les légions romaines* (1884).

2. *Étude sur quelques inscriptions antiques du musée de Bordeaux* (1879); *Nouvelles observations sur les noms des deux premiers Gordien* (1881); *Quelques noms gaulois empruntés à cinq inscriptions de Bordeaux* (1881); *Les étrangers à Bordeaux* (1883).

nier ouvrage était de ceux qu'avait dû naturellement lui inspirer son amour pour Metz, avec le besoin d'en porter témoignage en présence de l'effroyable situation faite par les événements à cette malheureuse ville. Ch. Robert a pu suivre en cela l'impulsion de ses sentiments patriotiques. Il a fait en même temps, dans un cadre bien choisi, un ouvrage des plus remarquables. L'épigraphie de la Moselle est, dans son principe, la description raisonnée du musée lapidaire longtemps attendu dont nous terminions l'installation et que nous inaugurions à Metz, au moment même où notre chère ville nous était arrachée pour être livrée comme rançon de la France aux mains de l'ennemi. Libéré par la dure immolation imposée à la noble cité, le pays n'oubliera jamais la dette qu'il a contractée envers elle.

Nous venons de donner un aperçu des travaux qui ont rempli la dernière partie de la vie de Ch. Robert[1]. C'est au

1. Nous avons fait connaître au cours de la présente notice les travaux qui avaient précédé ceux-là. Nous avons aussi mentionné pour les époques antérieures, à mesure que les faits se produisaient, l'affiliation de leur auteur à diverses Sociétés savantes et pour les derniers temps, en 1862, sa nomination de correspondant de l'Institut; en 1869, celle de membre résidant de la Société des Antiquaires de France dont il était correspondant depuis 1848. Rappelons encore son élection comme membre libre à l'Académie des inscriptions en 1871, et son admission dans la Commission de la topographie des Gaules en 1873, puis au Comité des travaux historiques et scientifiques près le ministère de l'Instruction publique en 1875. Nous signalerons maintenant, à partir de 1862, sa nomination à la Société des Antiquaires de l'Ouest en cette année même de 1862, à la Société belge de numismatique en 1868, à la Société des Antiquaires du Rhin en 1864, à l'Institut de correspondance archéologique de Rome en 1868, à l'Académie archéologique de Belgique en 1873, à la Société académique du Périgord en 1874, à la Société des belles-lettres et arts de Bar-le-Duc en 1875, à la Société archéologique du Midi de la France en 1877, à la Société suisse de numismatique et à l'Académie des sciences et lettres de Savoie en 1880, à l'Académie d'Hippone en 1882, à la Société numismatique de Vienne (Autriche) en 1883, à la Société des Antiquaires du Centre en 1884, à la Société du Comminges en 1885; à plusieurs autres Sociétés académiques encore, sous des dates que nous ne connaissons pas; ainsi à la Société d'agriculture, sciences et commerce du Puy, à la Société philomatique de Verdun, à la Société d'archéologie de Montpellier, à la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, à la Société académique de la Corrèze, à l'Institut archéologique d'Arlon, à la Société des Antiquaires du Nord (Copenhague), à la Société historique et archéologique du Maine, à la Société archéologique et numismatique de Philadelphie, à la Société archéologique de Bordeaux, à la Société royale des Antiquaires de Londres et à la Société numismatique de la même ville.

milieu de ces occupations que l'heure de la retraite avait sonné en 1877 pour l'intendant général inspecteur, l'heure de la mise au cadre de réserve du vieil officier : redoutable épreuve pour des hommes habitués à une vie de travail et de mouvement qui voient tout d'un coup s'arrêter ainsi comme fatalement, dans le régime de leur existence, toute activité. Cette activité la nature lui impose sans doute elle-même des bornes; mais dans les conditions ordinaires elle ne la frappe pas d'une brusque suppression. Elle en subordonne la diminution graduelle à celle des forces de l'individu. Dans ces termes le jeu bienfaisant de ses lois procure un soulagement qui ne ressemble en rien à un coup violent, comme celui auquel il faut le plus souvent s'attendre à l'extrême limite d'une carrière consacrée au service public. Là, quand est venue l'heure fatale de la retraite, la mesure s'impose brutalement; le choc n'est amorti par aucun ménagement. Ceux-là seulement savent en adoucir les effets qui, prévoyant ce brusque arrêt, se sont assuré une prolongation d'activité dans l'accomplissement de certaines tâches procédant de leur initiative et qui, dépendant de leur seule volonté, ne peuvent leur être enlevées. Malheureusement la prévision ne va pas plus loin parfois qu'à se dire qu'on y avisera quand se fera sentir le besoin d'y pourvoir. Mais il est trop tard pour y penser quand le coup est porté; et beaucoup, faute de s'être préparés à temps, y succombent.

Ch. Robert pouvait justement se considérer sur ce point comme à l'abri du danger. Il avait devant les mains et pour longtemps des travaux assurés, de ceux-là mêmes qu'il aimait le plus. Il en avait, à l'état d'ébauche, à défier toutes les prévisions; et il en a finalement laissé encore sans emploi. Il vivait donc en toute sécurité et regardait tranquillement marcher les années. On comprend son effroi, on peut dire son désespoir, quand lui semble s'écrouler tout à coup l'édifice de ses espérances, au moment où il s'apprêtait à s'y arranger un sûr refuge. Quelques mois après sa mise à la retraite, étant aux eaux de Royat (1878), il se trouve, dans une crise soudaine tout à fait inattendue, menacé de perdre la vue. Les choses heureusement n'allèrent pas jusque-là;

un habile praticien put même le rassurer bientôt, en lui affirmant qu'un seul œil avait été atteint et que l'autre était sauf, assez singulièrement protégé par une cataracte qui marchait très lentement et dont il n'y avait pas lieu de se préoccuper. Il lui déclarait en même temps qu'il n'avait pas même à s'imposer la cessation de toute lecture, comme il y avait été dans les premiers moments mal à propos condamné. Il lui était loisible au contraire de lire et d'écrire, avec mesure cependant. L'essentiel était de n'en être pas complètement empêché. Ch. Robert a lu, il a écrit, non sans quelque réserve il est vrai, pendant près de dix années encore.

Il y avait pourtant une menace dans le fait qui venait de se produire. Notre ami sut l'envisager sans trouble. Grâce à l'énergie de son caractère, il se remit tranquillement après cette algarade à ses études, comme le prouvent les nombreux et importants travaux publiés par lui ultérieurement. Il s'y était plus que jamais adonné, avec un calme qu'ébranlaient à peine quelques années après de nouveaux accidents de santé et la diminution graduelle de ses forces physiques. A la même époque il avait le chagrin de perdre son vieil ami et éminent confrère, M. de Saulcy, mort le 4 novembre 1880, auquel il a consacré une *Notice* imprimée en 1883. C'était là une atteinte sensible. Ch. Robert trouva le courage d'y résister comme aux autres. Le moral chez lui était excellent, et ses facultés intellectuelles étaient intactes quand le coup fatal le frappant lui-même vint tout arrêter, surprenant le travailleur en pleine activité d'esprit. Sa dernière journée avait été tout entière consacrée à la composition d'une note qu'il devait lire le lendemain à l'Académie, pour justifier certaines opinions opposées par lui à celles d'un confrère avec lequel il était en vive mais courtoise polémique à ce moment[1].

Les pénibles épreuves qui vers la fin de sa vie ne lui

1. Il s'agissait de la question des sous d'or fabriqués par le roi Théodebert à l'imitation des monnaies impériales. M. Deloche avait émis à ce sujet des opinions que combattait M. Ch. Robert. La note de ce dernier a été remise à l'Académie. Il est permis d'espérer qu'elle ne sera pas négligée dans le compte-rendu qui sera fait du débat qu'elle intéresse.

avaient pas été épargnées avaient mis en relief les rares qualités morales qui distinguaient notre ancien confrère. Une fermeté douce, qui sans se laisser entamer ne heurtait jamais et ne pouvait choquer les autres, donnait à son esprit une sérénité aimable et bienveillante qui en est le trait dominant pour tous ceux qui l'ont approché. Il y joignait une disposition naturelle à l'enjouement qui se manifestait librement dans la conversation. Ch. Robert était un causeur charmant. Nous ne saurions taire après cela, mais nous ne mentionnerons que discrètement ce qu'on pourrait dire encore des généreuses inspirations de son cœur. Nous nous contenterons de signaler pour cela, sans y insister, son extrême obligeance pour tous, et dans les occasions où elle était réclamée, une bienfaisance délicate dont les témoignages reconnaissants ne manquent pas.

Avons-nous réussi à rappeler aux uns, à faire connaître aux autres comme nous l'aurions souhaité l'homme excellent dont nous avions à parler? Nous avons essayé de tracer un tableau de ce qu'avait été sa vie si remplie, en présentant avec la suite des faits qui la constituent une succincte énumération de ses écrits. Fournir ici de ses nombreux travaux une analyse même écourtée eût été impossible. Afin de donner au moins quelque idée de leur importance, nous voudrions avant de finir mettre dans un jour suffisant pour en faire apprécier le mérite quelques points de cette œuvre considérable. Ces points seront de ceux où l'on s'accorde à reconnaître que les recherches de notre ancien confrère ont pour la solution de diverses questions ouvert la voie et quelquefois touché le but, ou bien ont au moins laissé dans la science une trace durable. Nous les prendrons dans ce qu'il a dit par exemple de la numismatique gauloise, des légions romaines, des médaillons contorniates et du régime des monétaires mérovingiens.

La numismatique gauloise avait été un des objets des premières études de Ch. Robert. Elle est celui du dernier grand ouvrage entrepris par lui. Cet ouvrage est resté malheureusement inachevé. L'auteur avait préparé de loin ce travail par une collection considérable de dessins et d'empreintes,

par des notes nombreuses contenant ses observations, avec un commencement de rédaction, éléments divers qu'on a trouvés réunis dans ses cartons. La collection de dessins des monnaies gauloises avait été commencée il y a longtemps déjà. Ch. Robert en parle dans plusieurs de ses écrits. Dès 1859 il pensait à sa publication en collaboration avec son ami M. de Saulcy et il l'avait finalement entreprise à lui seul depuis quelques années, quand la mort l'a surpris. L'ouvrage n'est qu'ébauché; l'auteur y aurait dit son dernier mot sur des questions longuement agitées dans son esprit.

A ses yeux, d'après les indications éparses répandues dans ses diverses publications [1], le monnayage gaulois aurait eu pour principe non une institution politique, une manifestation de la puissance publique, mais simplement la satisfaction de certains intérêts économiques, les exigences naturelles du commerce. Les formes de ce monnayage découlent de ces particularités originaires. La monnaie gauloise pour ce qui est de ses conditions matérielles procéderait surtout de l'imitation des monnaies étrangères, des statères et des drachmes grecques pour les époques les plus anciennes, des deniers romains pour les plus récentes. Leurs types seraient avant tout des imitations des types accrédités que recommandaient les habitudes commerciales. On ne saurait donc y trouver et l'on n'y doit pas chercher des traces de symbolisme religieux, des images, des noms de divinités propres à la Gaule. On n'y rencontre qu'en petit nombre et pour les temps seulement voisins de la conquête romaine des noms de peuples et de leurs chefs. Les monnaies gauloises en un mot présentent des types d'emprunt d'une valeur surtout commerciale plutôt que des types religieux et politiques. Cependant à la longue quelques formes particulièrement usitées suivant les lieux avaient pu prendre sur différents

1. Nous avons donné ci-dessus, dans une note, la liste des publications faites par M. Ch. Robert sur les monnaies gauloises depuis 1862. Il faut y joindre celles que nous avons signalées à des dates antérieures : *Description d'une monnaie gauloise trouvée à Lewarde près Douai* (1846); *Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France* (1852); *Lettre à M. de Longpérier sur des monnaies gallo-romaines* (1859).

points un caractère en quelque sorte national. Cette observation justifie pour ces monuments, d'après ces formes, des tentatives de classification régionale dont Ch. Robert lui-même a fourni un exemple dans le Catalogue imprimé de sa collection ; car tout en conservant leur caractère originaire, comme il vient d'être défini, certains types sont plus ou moins propres à tel ou tel peuple.

Le numéraire gaulois était, suivant Ch. Robert, très abondant et, quoique sa fabrication ait cessé avec l'autonomie du pays sous Auguste, il a encore longtemps après continué à être en usage et à circuler dans la Gaule graduellement romanisée. En 1885 Ch. Robert avait commencé à rédiger pour la *Revue numismatique* des considérations générales sur la numismatique gauloise, dont il parle dans une *Lettre à M. A. de Barthélemy sur les monnaies gauloises*, publiée alors par cette Revue. Ce travail paraît être resté malheureusement inachevé. On le retrouvera peut-être partiellement au moins dans les cartons où l'auteur a laissé ses notes pour le grand ouvrage commencé sur le même sujet.

Les légions romaines ont été aussi un des objets qui ont particulièrement attiré l'attention de Ch. Robert. Il semble y avoir été amené par une étude datée de 1866 sur les inscriptions de Troësmis dans la Mœsie inférieure. Il avait dégagé de l'examen de ces inscriptions, échelonnées au nombre de 23 de l'époque d'Adrien à celle de Constantin, un trait historique qui l'avait frappé, la fixité arrêtée en principe des légions dans les mêmes lieux, malgré les incidents des opérations militaires. Ce qu'il avait vu là pour les légions du Danube chargées de la défense de cette frontière, il le reconnut également dans la condition des légions du Rhin chargées sur le cours de ce fleuve d'un service analogue. Il conçut dès lors la pensée d'écrire l'histoire de ces légions du Rhin. De là un ouvrage longuement élaboré qui est maintenant prêt à paraitre, et des travaux préparatoires qui l'ont naturellement précédé, publiés à diverses époques. Le principal a été donné en 1867 sous le titre de *Coup d'œil général sur les légions de l'Empire*, pour servir d'introduction à une histoire des légions du Rhin. Cet écrit contient, avec quelques

notions nouvelles, un tableau d'ensemble des données éparses qui ressortent des textes relevés soit dans les historiens, soit sur les médailles et les inscriptions lapidaires, touchant les légions romaines, du Ier au Ve siècle. L'auteur y associe des observations qu'il a pu faire au point de vue pratique, grâce à son expérience des choses et de l'administration militaires, sur le recrutement, l'entretien, l'instruction et la mise en action des armées. Ces idées complètent heureusement et en certains cas éclairent les données fournies sur ces divers sujets dans l'antiquité par l'érudition. C'est ainsi qu'à ses yeux acquiert toute son importance le fait qui, dans l'histoire des légions romaines, lui semble dominer les autres et auquel il donne la première place parmi les institutions militaires qui les vivifiaient. Ce fait indiqué tout à l'heure est la distribution fixe, ce qu'il appelle le mode d'emplacement des légions.

Chaque légion avec toutes ses parties accessoires constituait dans son ensemble un corps d'armée complet. Les études que notre ancien confrère consacre à ce sujet sont pour lui l'occasion de remarques nombreuses, notamment sur la distinction essentielle à faire entre le service sédentaire des légions aux frontières de l'Empire et celui des détachements mobiles qui portaient en même temps leur nom et leur numéro dans des pays très divers et parfois très éloignés les uns des autres; ce qui a dû tromper souvent ceux qui se sont occupés de ce sujet, et dénaturer à leurs yeux le caractère permanent de l'établissement et de l'action de la légion elle-même dans un lieu déterminé auquel elle restait avant tout attachée. Ce régime de fixité de la légion est, malgré son excellence, graduellement abandonné, l'auteur le constate, au milieu des troubles politiques qui par la suite occasionnent la dispersion des légions dans l'intérieur des provinces; système régularisé par Constantin comme par ses successeurs, et dont une des premières et des plus graves conséquences est l'affaiblissement de la digue opposée longtemps avec succès par les légions fixes aux invasions des barbares.

La question des légions romaines est reprise encore sur

quelques points de détail par Ch. Robert dans des travaux particuliers que nous avons signalés précédemment déjà[1]. Nous aurons le dernier mot de l'auteur sur ce sujet dans l'histoire des légions du Rhin, annoncée depuis longtemps, laissée par lui inachevée, mais très avancée, et que nous posséderons bientôt, on peut l'espérer, grâce à un collaborateur de son choix, M. Cagnat.

Sur les médaillons contorniates, les travaux de Ch. Robert nous offrent des conclusions bien arrêtées auxquelles, au point de vue général, il y a peu de chose à ajouter. Ce qui résulte de ses idées à ce sujet constitue une théorie complète offrant désormais une base solide aux études dont peuvent être l'objet ces curieux monuments à peu près inexpliqués jusqu'à présent. Grâce à lui, « ces médaillons ne sont plus, « comme au temps de Gui Patin, d'Eckhel ou de Sabatier, « des énigmes. » Ainsi s'exprime un bon juge en ces matières, M. Babelon, dans une note qu'il nous a communiquée à ce sujet ; et, ajoute-t-il, les principes d'où M. Ch. Robert déduit les explications qu'il en donne sont si simples, si clairs, si nets, que l'on s'étonne que personne avant lui ne s'en soit avisé. Ch. Robert n'a pas eu le temps de résumer dans un ouvrage définitif sa théorie pour l'explication des Contorniates. Elle ressort néanmoins d'une manière suffisante des écrits consacrés par lui à cet objet, de 1866 à 1885[2], auxquels on peut joindre un mémoire intitulé *Médaillons de terre du cabinet Duquenelle* (1881) sur des médaillons en terre cuite trouvés à Reims, dont les types présentent de l'analogie avec ceux des Contorniates.

Les médaillons contorniates ont pour caractères communs leurs dimensions généralement supérieures à celles des monnaies ordinaires, la moulure saillante qui les enveloppe, *contorno*, d'où leur vient le qualificatif qui sert à les désigner, et, sur leurs deux faces, d'un côté une tête de roi ou d'empereur pris dans une série qui va d'Alexandre et César

1. Nous avons donné ci-dessus, dans une note, la liste des publications de M. Ch. Robert sur les légions romaines.

2. On trouvera ci-dessus, dans une note, la liste des publications faites par M. Ch. Robert sur les médaillons contorniates.

jusqu'à Anthemius, quelquefois la tête d'un personnage illustre, d'un poète ou d'un philosophe; de l'autre côté, une image représentant des scènes mythologiques ou historiques, des fêtes, des jeux, des cérémonies, des figures allégoriques se rapportant à des spectacles, à des luttes, à des concours. Ch. Robert établit d'abord en fait que les médaillons contorniates sont des tessères et non des monnaies; qu'ils appartiennent tous à la région de l'ancien empire d'Occident et à une basse époque limitée aux IVe et Ve siècles; qu'il n'existe aucune relation entre leur date et la tête royale, impériale ou autre qui les décore, l'adoption de cette tête n'ayant qu'un caractère décoratif à titre d'hommage; que ces médaillons enfin étaient destinés à être distribués comme marques de satisfaction ou récompenses honorifiques aux individus qui s'étaient distingués dans les cérémonies, les fêtes, les jeux, dans les spectacles ou concours rappelés par l'image qu'ils portent. Quant au sigle P qui figure souvent sur ces médaillons et qui a beaucoup occupé les savants, il représenterait, suivant notre ancien confrère, le mot *Praemia*, et les barres, qui au nombre de une, deux, trois ou quatre accompagnent ordinairement la haste du P, exprimeraient l'importance du prix ainsi désigné et signifieraient une, deux, trois ou quatre fois 10,000 sesterces.

Ces explications devaient être suivies de développements que la mort de l'auteur a malheureusement arrêtés. Il a eu cependant le temps de donner, comme pour fournir une confirmation de sa théorie, un dernier travail consacré à l'interprétation, en vertu de ces principes, d'une suite de scènes réputées jusqu'alors inexplicables, et représentant sur des médaillons contorniates les phases successives du mythe de Cybèle et d'Atys. Ce mythe était le fondement d'un culte, d'origine orientale, introduit à Rome pendant la seconde guerre punique et qui se célébrait annuellement, du 22 au 27 mars, dans une série de fêtes de caractères divers rappelant la première rencontre, la mort, puis la résurrection et le triomphe du favori de la grande déesse.

Ch. Robert laisse, on le voit, sur les médaillons contorniates une théorie nouvelle concernant leur origine et leur

explication. Ces ingénieuses conceptions justifiées par les faits appartiennent à la dernière période de sa vie, à l'époque où, fixé définitivement à Paris, il y jouissait des avantages de fréquentations scientifiques particulièrement favorables aux travaux de recherches. Il y a en effet pour l'esprit, dans ces conditions, un principe d'excitation et d'émulation qui en féconde le travail sans rien ôter au mérite de l'invention, et qui, pour ce qui regarde notre ancien confrère, ne diminue aucunement dans le cas présent la valeur d'idées propres qui font honneur à la sagacité de son intelligence.

Nous ne voulons plus citer maintenant comme dernier exemple de cette sagacité remarquable qu'un fait. Celui-ci se produit dans de tout autres conditions que le précédent; il appartient non plus aux dernières années, mais aux années de début du savant dans la carrière. Ce fait se présente alors comme la conséquence d'une de ces inspirations hardies qui entrainent quelquefois un jeune esprit au delà du vrai, mais lui permettent d'y rentrer ensuite par la réflexion, et le laissent alors en possession de résultats inattendus qu'il aurait peut-être difficilement obtenus en suivant d'autres voies. Nous voulons parler de la théorie de Ch. Robert sur le monnayage des monétaires mérovingiens.

La question des monétaires s'offrait alors comme une énigme à la curiosité des hommes d'étude. On n'avait encore trouvé, on ne soupçonnait même aucune explication plausible de la multitude et de la variété des types que présentent les tiers de sou d'or frappés dans les royaumes mérovingiens du VIe au VIIIe siècle. On voyait sur ces pièces d'un côté avec la tête, imitation de celle qui se trouve sur les monnaies romaines, non pas une légende impériale comme sur celles-ci, ou du moins royale ainsi qu'on eût pu s'y attendre, mais des noms de lieux; et ces noms diversifiés en grand nombre étaient inconnus pour la plupart ou bien appartenaient le plus souvent à des localités d'importance tout à fait secondaire; de l'autre côté on lisait des noms d'officiers monétaires aussi nombreux et non moins obscurs accompagnant en exergue une croix ou quelque autre figure analogue. L'explication de ces faits dépassait le cadre des lois ordinaires de la numis-

matique. Ch. Robert eut l'idée de la demander à un autre ordre de considérations, au régime des intérêts économiques. Il lui sembla qu'il pouvait exister un rapport entre la production multiple que paraissaient indiquer ces monnaies et les sources multiples également des revenus dont elles auraient représenté la valeur. De là une théorie qui, après quelques oscillations, se fixe dans les termes suivants : « Le régime des monétaires ne peut, dit l'auteur, s'ex« pliquer quo par une liaison intime entre les monnaies et « les revenus de nature si diverse établis sur un grand « nombre de points du territoire....... Les fonctionnaires, « ajoute-t-il, chargés d'une perception, les fermiers d'un « revenu auraient fait monnayer dans l'officine la plus voi« sine ou sur place, par les soins d'un agent nommé moné« taire, le montant des sommes dont ils étaient redevables « envers les ayants droit, et par l'inscription du nom d'une « cité, d'un pagus, d'une localité ils auraient indiqué l'ori« gine de la somme versée, » cette somme ayant été au préalable convertie en tiers de sou d'or, et ainsi constituée avec la garantie du nom du monétaire qui figurait sur les espèces.

C'était là une vue d'historien; elle frappa beaucoup un homme éminemment compétent pour en juger, M. Guizot, qui dès 1851, après les premières communications de l'auteur à ce sujet, l'en félicitait — nous tenons le fait de notre ami lui-même — dans des termes qui ne pouvaient que le flatter beaucoup. Cette théorie fut cependant contestée d'abord. Elle ne l'est plus guère aujourd'hui, telle que son auteur l'a finalement formulée dans un dernier écrit de 1882, auquel nous venons d'en emprunter l'expression. Elle avait été graduellement ramenée par lui à ces termes dans une suite de publications que lui-même il signale comme en contenant la démonstration; déclaration ultérieurement reproduite, conformément à son témoignage, par tous ceux qui ont repris d'après lui les mêmes explications. Ces publications sont les *Considérations sur la monnaie à l'époque romane* (1851), les *Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France* (1852), les *Notes sur des monnaies*

austrasiennes inédites (1860), la *Numismatique de la province du Languedoc*, II, *période franque* (1879), les *Tiers de sou d'or de Marsal, Vic, etc.* (1882).

Pour se rendre un compte exact de la manière dont ces idées ont pris naissance dans l'esprit de l'auteur, il faut cependant remonter un peu plus haut qu'il ne dit et jusqu'à la description des *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault* (1851), qui est de la même année que les Considérations sur la monnaie à l'époque romane, mais qui leur est néanmoins antérieure, car elle y est citée[1]. Dans ce premier écrit, Ch. Robert avait proposé, non sans bien des réserves, de considérer le mot *manobio* et autres analogues, qui figurent sur des tiers de sou d'or du VIe siècle et du commencement du VIIe, comme des formes dégénérées de *manubiæ* dont le sens est argent provenant de la vente du butin, et d'admettre comme ayant cette origine le métal des monnaies où on lisait ces mots, destinés lui semblait-il à distinguer les pièces ainsi marquées des monnaies ordinaires représentant les revenus des palais et domaines royaux. C'était là une erreur que l'auteur abandonna bientôt; mais en même temps s'était produite dans son esprit l'idée vraie d'où devait découler son système. On ne saurait en douter quand on lit dans le même écrit, dans la description de la collection Renault, ce qui suit : « Quant aux monnaies les « plus communes de l'époque mérovingienne, elles portent « simplement le nom de l'atelier et celui du monétaire; et « l'on peut croire qu'elles ne sont autre chose que le signe « représentatif de l'impôt local ou du revenu de la ville... en « général affermé à un agent qui percevait les contributions « en nature ou en monnaies romaines et étrangères, et livrait « le montant de son fermage en monnaie courante garantie « par une signature,... soit la sienne... soit celle d'un con- « trôleur. » — « Il faut s'attendre, ajoute-t-il un peu plus « tard (1860), à rencontrer une monnaie spéciale au nom de « toute localité où s'ouvre la caisse d'un agent du fisc ou du « collecteur d'un revenu quelconque appartenant aux chefs

1. *Considération sur la monnaie à l'époque romane*, 1851, p. 45, note 3.

« Francs ou à leurs leudes, aux villes, aux maisons reli-
« gieuses, etc.[1]. »

Telle est dans son principe la théorie de Ch. Robert sur le régime des monétaires, régime singulier exclusivement propre aux monarchies mérovingiennes du VIe au VIIIe siècle. Cette théorie, dont l'expression définitive est donnée dans la brochure de 1882 sur les *Tiers de sou d'or de Marsal, Vic, etc.*, est affirmée déjà dans celle de 1851 intitulée : *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, comme l'auteur l'a rappelé depuis; mais antérieurement déjà, nous venons de le montrer, elle se manifeste pour la première fois dans la description des *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault* où notre ancien confrère la propose, non sans réserve du reste, en ajoutant modestement : « Ai-je fait fausse « route? C'est fort possible. Mais je suis convaincu qu'avec « le sens critique que l'archéologie a puisé aujourd'hui dans « le contact des autres sciences, il doit être permis de deman- « der aux monnaies mérovingiennes autre chose qu'un sté- « rile dictionnaire de noms de lieux et de noms d'hommes. »

Ainsi était venue à Ch. Robert l'idée de rattacher la fabrication des tiers de sou d'or des monétaires mérovingiens à la perception des revenus fournis à un titre quelconque par les lieux dont ces pièces portaient le nom, et d'en attribuer l'émission aux agents chargés de faire ou de contrôler cette perception.

Dans le vaste champ de la science, il n'est guère de chercheur qui ne puisse se flatter de trouver à l'écart quelque point inexploré où il lui soit permis de reconnaître, en y concentrant son attention, ce que personne avant lui n'y avait aperçu. De pareilles découvertes sont à peu près à la portée de tous. Mais s'attaquer à une question posée par les savants en pleine lumière et agitée depuis longtemps; la résoudre en triomphant le premier de difficultés qui avaient arrêté jusque-là tout le monde; réussir là où les autres avaient tous échoué;

1. *Notes sur des monnaies austrasiennes inédites*, p. 62, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 1860. Ces notes portent à la fin la date de « Paris 25 juin 1850 », où le millésime est évidemment inexact et doit être lu 1860. En 1850 Ch. Robert était à Metz et non à Paris.

c'est ce qui n'est donné qu'à un petit nombre ; c'est ce qu'a su faire Ch. Robert. Il a eu deux fois notamment cette bonne fortune, en fournissant l'explication longtemps et vainement cherchée des médaillons contorniates, et en expliquant d'une manière originale et tout à fait inattendue le régime des monétaires mérovingiens. Ces deux découvertes resteront attachées à son nom [1].

1. Des notes développées que nous devons à l'obligeance de deux hommes compétents, MM. Babelon et Prou, l'un et l'autre attachés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, justifient cette appréciation à laquelle il nous semble bon de donner la confirmation d'aussi importants témoignages.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1888.

Séance du 11 Janvier 1888.

Présidence de MM. Ant. Héron de Villefosse
et A. Longnon.

M. Ant. Héron de Villefosse, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« En me nommant président de la Société des Antiquaires de France, vous m'avez donné une marque particulière de votre estime que je ne saurais oublier. Je serais bien ingrat si, au moment de quitter ce fauteuil où m'ont appelé vos suffrages, mes premières paroles n'étaient pas des paroles de reconnaissance et si je n'ajoutais pas en même temps combien j'ai été et combien je reste fier de cet honneur. Vous dire que je l'ai accepté sans appréhension serait inexact; je redoutais l'imprévu, les pierres et les épines que l'on trouve quelquefois sur la route, les difficultés inhérentes à toutes les choses humaines, et je craignais de ne pas me montrer toujours digne du mandat que votre confiance me décernait. Mais ma tâche a été rendue facile et douce par le précieux concours de votre amitié et de votre bon vouloir et par les témoignages constants de votre bienveillance.

« Une pieuse tradition me prescrit d'évoquer en ce jour le souvenir des confrères que nous avons perdus depuis un an. Comme tous mes prédécesseurs, j'avais espéré qu'au moins je n'aurais pas à remplir ce douloureux devoir vis-à-vis d'aucun des membres ordinaires de la Société. Je redoutais plus que tout le reste l'obligation pénible d'avoir à adresser

l'adieu suprême à un ami, à un compagnon de vie et d'études, et, comme on est facilement porté à croire ce que l'on désire, je me réjouissais à l'avance en pensant que je pourrais retracer un jour devant vous l'histoire d'une année sans deuil. Mon rêve n'a pas été long. Je venais à peine d'entrer en fonctions que la mort frappait sans pitié le plus jeune, le plus ardent, le plus brillant des membres de notre Compagnie. Le 23 février dernier, je vous ai dit quelle perte nous avions faite et je vous ai rappelé la carrière si courte et déjà si bien remplie d'Olivier Rayet. Je ne veux point raviver aujourd'hui cette douleur. Je laisse à celui de nos confrères qui s'est chargé d'écrire sa biographie le soin de consacrer définitivement cette chère mémoire. Je tiens cependant à vous annoncer que l'*Histoire de la céramique grecque*, dont vous aviez entendu quelques fragments, vient d'être terminée par ce même confrère. M. Collignon, en complétant l'œuvre inachevée d'O. Rayet, nous a donné une nouvelle preuve de l'affection qu'il lui portait.

« Pendant dix mois, j'ai cru que nous n'aurions pas d'autres tristesses. L'année allait finir, quand tout à coup la nouvelle se répandit que l'intendant général Robert venait de nous être subitement enlevé. Rien ne faisait prévoir une fin si rapide. Nous en avons tous été frappés et cruellement affectés. Il y a quelques jours à peine, je me faisais l'écho de votre douleur et de vos regrets : j'ai tenu à rappeler en votre nom quelle place considérable ses mérites d'érudit lui avaient conquise et combien il était aimé et apprécié parmi nous pour ses qualités personnelles. Un de nos confrères, qui a été son ami et quelquefois le confident de ses travaux, semblait tout désigné pour vous parler plus éloquemment de cette noble existence et pour faire devant vous l'examen complet de son œuvre. Il a bien voulu me promettre qu'il remplirait ce pieux devoir.

« Il y a aujourd'hui treize ans, l'intendant général Robert était assis dans ce fauteuil. Après avoir rendu aux confrères que nous avions perdus dans l'année un hommage ému et aussi sincère que celui dont nous honorons sa mémoire, il nous parlait de ce grand ancêtre dont le buste préside à nos

réunions. Il mettait, à ce propos, dans son discours une certaine insistance et comme une sorte de coquetterie, car il avait, comme lui, su manier tour à tour la plume et l'épée. Il voulait ainsi vous rappeler les services que l'armée avait rendus de tout temps à l'archéologie et vous remercier d'avoir toujours réservé aux officiers une place dans vos rangs. C'est une tradition qui n'est pas près de disparaitre, pas plus que le souvenir de notre vénéré confrère, car la bonté, la vertu et la science ne s'oublient pas.

« La liste funèbre de nos associés correspondants nationaux est longue cette année. Elle ne comprend pas moins de onze noms qui se répartissent entre huit départements : l'Eure-et-Loir, la Loire-Inférieure, la Sarthe, l'Aveyron, le Pas-de-Calais, la Dordogne, les Bouches-du-Rhône et la Seine. Nous n'avons plus aucun lien avec le département de l'Aveyron.

« M. Auguste Moutié a été un de ces savants modestes auxquels rien n'est étranger de ce qui touche à l'histoire ou aux antiquités de sa province. Son nom y restera honoré. Le *Voyage historique de Paris à Chartres*, la *Notice sur le domaine et le château de Rambouillet*, l'*Histoire de Mantes et de ses monuments*, les *Recherches sur Chevreuse*, pour ne citer que les principaux de ses travaux, se présentent à nous comme les témoins de son activité et de son ardeur à scruter les documents écrits et à étudier les ruines des édifices locaux. Ce n'est pas un mince mérite que de comprendre le langage des chartes et des pierres, et surtout de ne pas leur faire dire autre chose que la vérité. Il a été l'un des éditeurs du *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay*. Il eut l'idée première de cette publication que la libéralité du duc de Luynes lui permit d'entreprendre et de réaliser. Il avait rencontré parmi des papiers vendus en 1793 la copie d'une déclaration de tous les biens de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, rendue par les moines à la Cour des comptes de Paris en 1511. Frappé des renseignements utiles que renfermait ce document et sachant l'intérêt que le duc de Luynes y prendrait, il le lui communiqua en lui soumettant l'idée de le publier, complété toutefois par les titres qui

pourraient se rencontrer dans les dépôts d'archives publics ou privés. C'est ainsi que fut reconstitué ce précieux cartulaire. Les ouvrages de M. Auguste Moutié seront les meilleurs gardiens de sa mémoire.

« M. le baron de Wismes était un confrère d'un esprit singulièrement éveillé et dans le commerce duquel on avait toujours quelque chose à apprendre. Il séduisait tous ceux qui l'approchaient par la vivacité de son intelligence et la sûreté de sa mémoire. Il savait donner à ses idées un tour original et saisissant qui les rendait agréables et les faisait accepter sans trop de résistance; dès qu'il parlait la conquête de son auditoire était faite. Vous l'avez entendu ici même vous raconter d'une manière fort attachante les fouilles entreprises par lui dans les tumulus de Pornic; il vous en apportait les premiers résultats. Il a voulu mettre aussi sous vos yeux les curieuses poteries mérovingiennes et les divers fragments antiques découverts à Nantes devant la cathédrale. Notre *Bulletin* lui doit encore la communication d'un rare et précieux monument qui nous a valu une savante note de M. Léopold Delisle; c'est une tablette de cire du xiv[e] siècle contenant un compte des recettes de l'abbaye de Preuilly. Il était à la fois artiste, littérateur et archéologue. Mais l'archéologie ne lui paraissait point sévère; c'était pour lui une science charmante et variée qui lui fournissait l'occasion d'exercer sa verve piquante et de montrer des qualités de fin connaisseur. Plusieurs d'entre vous ont pu apprécier les belles eaux-fortes qu'il a exécutées et la collection si importante de ses propres dessins formant comme l'album archéologique des monuments de la Vendée, du Maine et de l'Anjou. Les *Annales de la Société archéologique de Nantes*, dont il a été le président, la *Revue des provinces de l'Ouest* et d'autres recueils locaux ont publié la plupart de ses travaux, d'où s'échappe comme un reflet des qualités brillantes dont je viens de parler.

« M. l'abbé Robert Charles avait trouvé dans sa famille, auprès de son propre père, un excellent initiateur aux études historiques et archéologiques vers lesquelles il se sentait attiré. Il débuta même en se faisant l'éditeur des travaux

paternels ; je n'ai pas besoin de vous dire avec quel cœur et quels sentiments affectueux il accomplit ce devoir filial. Ses ouvrages personnels, vraiment et utilement locaux, sont clairs, sobres, accompagnés de preuves, de commentaires, de descriptions exactes et de planches explicatives bien choisies. C'était un archéologue compétent et réfléchi. On en trouve la preuve dans toutes ses publications. Sa notice sur le théâtre romain d'Aubigné, qui avait longtemps passé pour un camp, n'a qu'un défaut, c'est d'être trop courte. Dans la *Description des monuments de Château-Gontier*, à propos de la date de deux édifices, l'église Saint-Jean et la chapelle actuelle du collège de cette ville, l'ancienne église du prieuré de Notre-Dame du Geneteil, il a donné des conclusions personnelles qui montrent la droiture de son jugement et la justesse de ses appréciations. Contrairement à une opinion trop répandue dont le principal objectif est de vieillir outre mesure nos édifices nationaux, il soutint énergiquement que ces deux églises n'étaient pas du xe siècle et qu'elles ne pouvaient pas être antérieures à la moitié du xiie. Leur simplicité résulte, disait-il, de la nature rebelle des matériaux employés. Et les textes, et les analogies de style avec d'autres églises du pays à date certaine lui ont donné raison. C'est un grand mérite que de savoir résister au courant d'une opinion reçue, de dire la vérité et de la faire triompher ; dans certains milieux, c'est quelquefois une preuve de courage. Le dévouement que notre confrère apportait à l'étude des monuments de l'ancien Maine, l'esprit critique avec lequel il les examinait nous font vivement regretter d'être privé de ses lumières.

« M. l'abbé Cérès, directeur du Musée de Rodez, s'était donné, lui aussi, sans réserve, à l'étude des antiquités locales. Et, pour leur appartenir plus entièrement, il était devenu leur plus humble serviteur. Il resta toute sa vie à la tête du Musée de Rodez, auquel son nom est désormais attaché. Il lui donnait son temps, ses veilles, il en suivait les progrès avec amour, ne reculant jamais devant aucun sacrifice, ni devant aucune fatigue pour contribuer à l'augmenter et à l'enrichir. C'était son labeur quotidien. Les procès-verbaux de la *Société des sciences, lettres et arts de l'Aveyron* nous présentent en quelque

sorte le journal de son existence. Chaque fois qu'une découverte est signalée, ou qu'une fouille est à faire, il part, malgré les frimas ou les difficultés de la route; rien ne l'arrête, il s'agit d'enrichir son cher Musée, de sauver un document, de rapporter quelques débris précieux ou intéressants. Il a été toute sa vie un archéologue militant. Aussi il ne perd pas son temps à écrire de longs mémoires. Ses rapports sont courts; on dirait qu'il les a composés sur le champ de bataille, après la victoire. Au Puech du Cayla, au Mas Marcou, à Montolieu, à Montrozier, au Puech de Buzeins et sur bien d'autres points du département de l'Aveyron, il a fait d'heureuses et utiles constatations, il a été l'un des auxiliaires les plus vaillants de la Commission de la carte des Gaules. Vous lui avez aussi quelques obligations. Il vous a envoyé, entre autres, le texte d'une importante inscription romaine relevée sur une colonne de la chapelle Saint-Vincent, à Rodez. Il a voulu nous communiquer également les prémices de ses découvertes au confluent du Tarn et de la Deurbie, dans la plaine de Graufesenque. Il parait certain, comme il l'avait indiqué, qu'il faut reconnaitre en ce lieu l'emplacement de *Condatomagus*, station que la table de Peutinger place entre Rodez et Lodève, mais dont la détermination exacte n'avait pas encore été faite. Sans lui, nous ne connaitrions pas ces curieuses poteries de Bannassac, portant des acclamations en l'honneur de certains peuples gaulois, les Rèmes, les Gabales, les Lingons, etc., dont vous avez admiré les spécimens ici même. C'est grâce à son entremise que le Musée de Saint-Germain a pu acquérir la plus grande partie de ces beaux et précieux vases; c'est grâce à sa générosité que le même Musée possède aussi les importants graphites recueillis à la Graufesenque. Nous sommes désormais privés d'un collaborateur actif et dévoué qui nous tenait au courant du mouvement archéologique d'un pays dans lequel il reste encore tant de découvertes à faire.

« Nous avons perdu dans le département du Pas-de-Calais trois de nos associés correspondants, M. le chanoine van Drival, M. Ch. de Linas et M. Becq de Fouquières.

« Les deux premiers étaient entrés dans la vie la même

année, en 1812; ils ont fourni tous deux une carrière égale, vivant côte à côte dans la même ville, attachés l'un et l'autre à l'Académie d'Arras par les liens les plus étroits. La mort ne les a pas séparés; elle les a frappés à quelques jours de distance.

« M. le chanoine van Drival a composé un grand nombre d'ouvrages; la liste de ses travaux ne comprend pas moins de trente-quatre volumes. Il lui fallut une rare énergie pour mener de front les occupations si délicates et si absorbantes de directeur d'un grand séminaire et la composition de tant d'œuvres diverses. Nous le voyons tour à tour décrivant les *Tapisseries d'Arras* et le *Trésor sacré de la cathédrale*, étudiant les fonts baptismaux, la construction et l'ameublement des églises, expliquant les cérémonies de la messe, au point de vue du symbolisme, ou se livrant à des études d'histoire locale. On lui doit la publication des *Cartulaires* et du *Nécrologe de Saint-Vaast d'Arras*, ainsi qu'un *Légendaire de la Morinie*. Ses études d'hagiographie provinciale ont été complétées par l'*Histoire des évêques de Boulogne*. Absorbé par des recherches si variées, l'écrivain s'efface souvent pour laisser la parole, à chaque époque, aux monuments contemporains. On ne saurait lui en faire un reproche puisque ses ouvrages ont ainsi gagné en intérêt historique ce qu'ils ont perdu en harmonie littéraire. Je ne veux pas négliger de vous parler de ses études de haute philologie, de ses travaux sur l'Égypte, et de vous rappeler le courage avec lequel il aborda, jeune encore, loin des monuments, des livres et des maîtres, le difficile problème de l'origine de l'écriture et les redoutables questions que soulève la grammaire comparée des langues sémitiques. On ne saurait refuser sa sympathie à une hardiesse quelquefois heureuse. Les maîtres mêmes, qui ont la gloire d'ouvrir de nouveaux champs à la science, ne sont pas les moins indulgents pour les efforts de ceux qui viennent recueillir sur leurs pas les moissons dues à leur génie.

« M. Ch. de Linas a été aussi un travailleur infatigable. Il est mort en travaillant. Il s'occupait d'une notice sur les peintures murales de la cathédrale de Brunswick; la phrase

qu'il avait commencée est restée inachevée ! Chargé, il y a près de quarante ans, par le ministre de l'instruction publique, de rechercher et de signaler les anciens tissus du moyen âge conservés dans nos églises et dans nos collections privées, il s'acquitta de cette tâche de façon à prendre une place tout à fait distinguée dans l'archéologie. Ses deux précieux volumes sur les *Vêtements sacerdotaux* nous ont donné le résultat de cette enquête. La *Revue de l'art chrétien*, les *Annales archéologiques*, la *Gazette archéologique*, d'autres recueils encore, se disputaient l'honneur de compter au nombre de leurs collaborateurs les plus assidus un savant auquel ses travaux spéciaux avaient acquis une légitime célébrité. Son intelligence vive et pénétrante le poussa à entreprendre une série de monographies qui se retrouvent entre les mains de tous les amis de l'art du moyen âge. Avec quelle ardeur, avec quelle verve pleine d'humeur et en même temps quelle finesse discrète il se lançait dans la mêlée, lorsqu'il s'agissait d'une étoffe historiée, d'une pièce d'orfèvrerie, d'un émail ou d'un ivoire ! Son nom doit être inscrit en première ligne parmi ceux des historiens de l'orfèvrerie qui ont étudié les monuments originaux avec le plus de conscience et d'exactitude. Il suffit de citer les titres de quelques-uns de ses ouvrages, tels que le *Casque d'Amfreville*, les *Œuvres de saint Éloi*, l'*Émaillerie lotharingienne*, pour rappeler les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise. Toujours sévère envers lui-même, loyal dans ses écrits comme dans sa vie, ne marchandant ni son temps ni sa peine pour arriver à la vérité, il n'accordait rien au hasard et ne reculait pas devant un voyage lointain pour chercher un document capable de consolider, et même de détruire l'édifice qu'il avait élevé de ses propres mains. En 1867, une occasion se présenta d'utiliser la variété de ces connaissances. L'*Histoire du travail à l'Exposition universelle* contient un inventaire très complet de tous les objets d'art ancien envoyés alors à Paris par les pays étrangers. Que de renseignements utiles et profitables sont réunis dans ce beau livre ! Je me reprocherais de ne pas signaler son grand ouvrage, *les Origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, dont le troisième volume sera bientôt publié par les soins

pieux d'un de nos confrères. Peu d'existences ont été aussi noblement et aussi utilement remplies !

« M. Becq de Fouquières n'a pris à nos travaux qu'une part virtuelle. L'édition qu'il a donnée des poésies d'André Chénier est entourée de tout l'appareil scientifique propre aux éditions des auteurs anciens. Il a su montrer, par d'ingénieux et intéressants rapprochements, qu'il fallait rechercher, surtout chez les poètes grecs, les sources d'inspiration de ces poésies. André Chénier les lisait et les relisait sans cesse : aussi ses vers renferment-ils un parfum d'hellénisme qu'aucun autre moderne n'a eu au même degré que lui. N'a-t-on pas cependant prouvé récemment que certain morceau de ses idylles antiques avait été inspiré par la seule vue de dessins archéologiques et qu'on chercherait en vain dans toute la poésie grecque un passage littéraire qui en eût donné la première idée au poète ? Le traité des *Jeux des anciens* est un travail plus personnel et plus étendu qui suppose des connaissances très variées en littérature grecque et latine, une grande familiarité avec les monuments et qui dénote chez notre regretté confrère un véritable talent de composition. Bien divisé, clairement rédigé, d'une lecture facile et même amusante, sans que l'auteur ait fait trop de sacrifices à la curiosité futile du vulgaire, ce livre serait parfait s'il était suffisamment illustré. Les jeux et les monuments qui s'y rapportent occupent dans l'étude générale de l'antiquité une si grande place que nous étions heureux de voir cette étude représentée dans notre Société par un connaisseur aussi instruit que l'était M. Becq de Fouquières.

« Dans la Dordogne, nous avons été également éprouvés par une double perte, celles de M. le docteur Galy et de M. Victor Gay.

« M. le docteur Galy avait mérité vos suffrages par ses nombreux et utiles travaux sur les antiquités du Périgord. Il avait su donner aux études de la Société historique et archéologique de Périgueux, dont il était le président, une direction excellente ; les heureux résultats ne s'en étaient point fait attendre. Les articles qu'il a insérés dans le Bulletin de cette Société, notamment ses mémoires sur le dolmen de Saint-

Aquilin, sur le tombeau du Pont-Vieux, sur le portique du temple de Vesunna, sur l'église de Saint-Amand de Coly montrent toutes les ressources de son esprit sagace et prouvent l'ardeur avec laquelle il cherchait à mettre en lumière les monuments anciens de sa province, témoins éloquents de la grandeur du passé[1]. On sent dans ces divers écrits un attachement des plus vifs pour la ville dont il devint le premier magistrat; tout y respire le sentiment profond d'un artiste et la passion d'un archéologue. Devenu directeur du Musée du département de la Dordogne, il trouva dans l'exercice de ces délicates fonctions l'occasion de satisfaire ses goûts en rendant les plus signalés services à son pays. C'est grâce à ses soins que cette collection précieuse d'antiquités a été classée, décrite et, depuis lors, appréciée comme elle méritait de l'être. Le *Catalogue du Musée archéologique du département de la Dordogne*, dont il est l'auteur et qui a été publié à une époque où l'inventaire officiel de nos richesses provinciales n'était pas encore commencé, en a fait ressortir l'intérêt. Il a prouvé une fois de plus « que l'on ne découvre aucun fragment de « l'antiquité, si petit qu'il soit, qui ne puisse acquérir par « d'ingénieux rapprochements un mérite particulier jus- « qu'alors inconnu et qui ne le rende propre à servir ou d'au- « torité à l'antiquaire ou de modèle à l'artiste[2]. »

« M. Victor Gay appartenait à la race des chercheurs patients et érudits. Collaborateur de Viollet-le-Duc et de Labrouste, puis architecte diocésain de Bourges, il avait renoncé depuis plusieurs années à ses travaux professionnels pour vivre plus complètement dans l'intimité d'un passé où rien ne lui était étranger. Dessinateur habile et précis, doué d'un esprit curieux et sagace, il possédait une science tout à fait personnelle et de bon aloi. Sa collection était vraiment celle d'un savant. On n'y voyait point de ces morceaux parfaits, d'une conservation exceptionnelle, pour la possession desquels nos grands amateurs sont prêts à tous les sacrifices, mais, comme

1. Une liste complète des ouvrages de M. le Dr Galy a été publiée dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIV, p. 363, à la suite d'une notice nécrologique par M. Michel Hardy.

2. Réflexions de Quatremère de Quincy.

l'a dit un critique autorisé[1], « il cherchait de préférence la « menue curiosité, pourvu qu'elle eût un sens, le fragment « significatif, les débris intéressants, le renseignement, la « note ; il s'accommodait des miettes de l'histoire, laissant « aux grands seigneurs la table luxueuse et les régals de « prince. Commencée sans tapage, continuée sans relâche et « dirigée vers le même but par un esprit tenace, patient, « convaincu, sa collection occupait une place très personnelle « dans la curiosité parisienne. » Pour mieux connaître les procédés artistiques qu'il étudiait, il avait essayé de les mettre lui-même en pratique et on voyait dans son cabinet un reliquaire en argent, orné d'émaux, dans le style du XIIIe siècle, qui était entièrement l'œuvre de ses mains. Cette collection unique fut pour lui le moyen d'atteindre le but vers lequel tendaient sans cesse ses efforts et sa volonté. Il avait entrepris sous une forme nouvelle une véritable encyclopédie du moyen âge, un répertoire alphabétique de textes et de monuments originaux auquel il consacrait sa vie et toutes ses forces. Le *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance* reste malheureusement inachevé; notre cher et regretté confrère n'a pu le conduire que jusqu'à la lettre J. La mort ne nous apporte jamais que des tristesses, mais combien ses coups nous semblent plus cruels lorsqu'elle frappe ceux en qui nous mettions nos plus chères espérances avant qu'ils aient achevé l'œuvre utile à laquelle ils s'étaient dévoués sans partage! Je suis certain d'être l'interprète de vos sentiments en exprimant le vœu de voir bientôt terminé par les soins affectueux d'un ami le vaste et précieux recueil pour lequel M. Victor Gay avait amassé des milliers de textes et de dessins. Sa perte nous est particulièrement sensible ; nous avons tous à cœur d'honorer la mémoire d'un confrère dont le savoir égalait la modestie et le désintéressement.

« M. Joseph de Rémusat sortait d'une de ces vieilles et nobles familles chez lesquelles le goût des arts et le culte du beau se perpétuent comme une tradition. Élevé sur les côtes de Provence, au milieu de ces rochers où vient expirer la

1. M. Edm. Bonnaffé.

brise qui nous arrive de la Grèce et de l'Orient, il manifesta de bonne heure un penchant très vif pour l'archéologie, et dès qu'il fut le maître de ses destinées, il commença une collection d'antiquités choisies avec un discernement parfait et avec une délicatesse que lui enviaient les plus célèbres amateurs. Cette épuration du goût, qui ne s'acquiert ordinairement qu'avec le temps et après un long apprentissage, a été chez lui comme un don naturel et primordial dont il a su profiter dès sa jeunesse. Les lecteurs de la *Gazette archéologique* connaissent les beaux bronzes de sa collection si libéralement ouverte et où plus d'un d'entre nous a trouvé la solution d'un problème scientifique ou l'occasion d'une publication intéressante. La bonne grâce du possesseur en facilitait à tous l'accès et l'étude. Nous garderons le souvenir d'un confrère que nous avions à peine entrevu, mais que nous avions déjà eu le temps d'aimer et d'apprécier.

« M. Mazard était un de nos correspondants les plus zélés; il assistait régulièrement à nos réunions. Il nous a été enlevé le 30 décembre : le dernier jour de l'année a été pour nous un jour de deuil. Il revenait de Russie; il n'avait pas hésité à entreprendre un long et fatigant voyage, malgré le mauvais état de sa santé, dans le but de rechercher des documents précieux pour nos études; il comptait nous en faire profiter. C'est à la bibliothèque du Musée de Saint-Germain, dont il avait commencé le classement à titre purement gracieux et bénévole, qu'il prit le goût de l'archéologie. Ce dépôt de livres et de manuscrits spéciaux doit beaucoup à ses soins et à son dévouement. En s'y rendant, il traversait chaque jour ces riches galeries où l'un de nos savants confrères a su grouper avec tant d'art et de méthode les restes précieux de l'industrie de nos ancêtres et les témoignages les plus certains de notre histoire. Il se prit d'affection pour ces vieux témoins de nos origines. Son *Étude descriptive de la céramique du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye* forme comme une histoire de l'art du potier dans notre vieille Gaule; elle fut particulièrement utile à une époque où le catalogue de ce Musée n'avait pas encore paru. Il y ajouta d'ingénieuses remarques sur les vernis et

les glaçures antiques de l'époque romaine. Il connaissait à fond toutes les découvertes intéressantes, relatives au temps de l'indépendance, faites en France, en Italie ou sur les bords du Rhin; les sépultures gauloises du Bolonais lui étaient aussi familières que celles de la Champagne. Nous en avons eu maintes fois la preuve dans ses écrits et dans les discussions auxquelles il prenait part. Sa perte sera particulièrement ressentie par tous ceux qui s'intéressent à nos antiquités nationales.

« Il faut ajouter, hélas ! encore deux noms à ce long nécrologe. Nous avons perdu deux associés correspondants étrangers, l'un en Italie, l'autre en Suisse, M. Guillaume Henzen et M. Morel-Fatio.

« Henzen est mort à Rome le 27 janvier. Il habitait cette ville depuis un demi-siècle, y remplissant les fonctions de premier secrétaire de l'Institut de correspondance archéologique. Après Borghesi, c'est peut-être le savant qui avait le mieux réussi à faire comprendre tout l'intérêt des inscriptions pour l'étude de l'histoire et des institutions romaines. Il était l'un des directeurs du *Corpus inscriptionum latinarum;* il avait pris une part très importante à la rédaction de ce vaste recueil, en particulier pour les inscriptions de la ville de Rome. Épigraphie grecque, latine et italiote, topographie, histoire militaire et administrative, céramographie, institutions sacerdotales, Henzen avait tout étudié et il l'avait fait de telle façon que sa place était marquée au premier rang parmi les archéologues de notre temps. Si, par son érudition et par ses travaux, il avait conquis dans la science une place aussi distinguée, par sa courtoisie, par l'aménité de son caractère, par sa bienveillance il s'était attiré la sympathie et l'amitié de tous ceux qui ont été en rapport avec lui. A Rome, où toute l'Europe savante a passé, chacun appréciait le charme et la sûreté de ses relations. Pour nous, il était resté le représentant des vieilles traditions de l'ancien Institut de correspondance archéologique où le rôle de la France avait été si noble et si généreux.

« Morel-Fatio est mort le 10 août, à Beauregard-sous-Lausanne. Sa science de prédilection était la numisma-

tique. Depuis près de vingt-cinq ans, il était conservateur du Musée cantonal vaudois; c'est à son zèle et à son désintéressement que les collections d'antiquités de Lausanne doivent le développement tout à fait exceptionnel qu'elles ont pris dans ces dernières années. L'affection qu'il portait à son pays d'origine ne l'empêchait pas de songer aussi à la France, où il était né, où s'était écoulée sa jeunesse et où il comptait de nombreux amis. La mort l'a frappé au moment où il venait de donner au Cabinet des médailles de notre Bibliothèque nationale une importante collection de monnaies mérovingiennes d'argent dont il préparait la description. Son nom sera donc inscrit à côté de ceux des généreux donateurs auxquels notre pays doit une partie de ses richesses. Quant à son souvenir, il restera toujours vivant dans le cœur de ceux qui l'ont connu et qui ont pu apprécier sa nature droite, franche et généreuse.

« J'ai fini l'appel des morts. Que de bons ouvriers ont disparu et que d'œuvres vont rester inachevées !

« Vous avez su, par des choix judicieux et excellents, combler les vides qui s'étaient produits dans vos rangs et réparer les pertes que vous aviez éprouvées. Je n'ai pas à faire l'éloge de nos nouveaux confrères et je leur ai déjà souhaité la bienvenue. M. Jules de Laurière, si familiarisé avec les monuments de notre architecture nationale, M. Charles Ravaisson-Mollien, qui continue au Musée du Louvre les traditions paternelles et dont les beaux travaux sur les manuscrits de Léonard avaient attiré votre attention, M. Homolle, dont le nom est désormais inséparable de celui de Délos, nous ont apporté cette année le concours précieux de leur expérience et de leur dévouement. Tous trois tiendront à honneur de nous communiquer le fruit de leurs recherches, et nous espérons qu'ils voudront bien nous entretenir souvent de leurs travaux et de leurs découvertes.

« Vous avez désiré rendre un hommage particulier à l'un de nos associés étrangers les plus éminents, M. le baron de Witte, en créant pour lui un titre spécial qui n'avait encore été accordé à personne, celui d'associé correspondant étranger honoraire. Vous avez décidé, dans la séance du 8 juin, que

son nom serait inscrit, comme celui d'un maître illustre et respecté, avant la liste des membres résidants. Une donation véritablement princière faite au Cabinet des médailles, avec la plus exquise délicatesse, a servi de prétexte à cet hommage qu'une suite ininterrompue de travaux archéologiques de premier ordre et un dévouement absolu à la science méritaient sans conteste à ce confrère vénéré.

« Dix-neuf nouveaux associés correspondants nationaux ont obtenu l'honneur de vos suffrages, ce sont : MM. Octave Vauvillé (Aisne), Jean de Cessac (Creuse), Dangibaud (Charente-Inférieure), Gustave Millescamps (Seine-et-Oise), Marius Boyé (Aude), le comte de Gourjault (Ardennes), Félix Pasquier (Ariège), Vachez (Rhône), des Méloizes (Cher), Ruelle (Seine), l'abbé Corneaux (Aisne), Combes (Vienne), Mazerolles (Saône-et-Loire), l'abbé Noguès (Charente-Inférieure), le baron de Beaucorps (Charente-Inférieure), le marquis de Surgères (Loire-Inférieure), Blanchet (Basses-Pyrénées), le comte Régis de l'Estourbeillon (Loire-Inférieure) et Pierrot Deseilligny (Saône-et-Loire). Plusieurs d'entre eux sont encore parés de cette fleur charmante qu'on nomme la jeunesse ; l'avenir leur appartient ; ils donneront un nouvel élan à vos prospères destinées. Mais je dois leur rappeler l'obligation qu'ils ont contractée vis-à-vis de la Compagnie et qui est inscrite dans l'article 17 de notre règlement. Ils sont invités à donner, au moins une fois par an, à la Société, communication d'un ouvrage ou d'un mémoire.

« C'est également un devoir pour les membres résidants. Je voudrais pouvoir dire que tous, ou presque tous, nous l'avons accompli cette année. Le *Bulletin*, dans lequel vous retrouverez avec tant de plaisir le résumé de vos travaux et qui retrace si exactement la physionomie de nos réunions et de nos entretiens, le volume des *Mémoires*, qui contient vos dissertations plus étendues et plus approfondies, fourniront à ceux qui en auraient besoin l'occasion de faire leur examen de conscience à ce sujet.

« Ces publications sont l'objet des soins constants de nos confrères de la Commission des impressions ; ils y introduisent chaque année des améliorations dont je les remercie

vivement en votre nom. C'est un rôle ingrat et modeste, mais bien utile, que celui dévolu au membre de cette Commission plus spécialement chargé du *Bulletin* : nous devons à M. l'abbé Thédenat un témoignage spécial de notre gratitude. Il a été particulièrement secondé par notre secrétaire, dont le zèle ne s'est pas un seul instant démenti.

« Puis-je oublier de vous parler aussi du trésorier dévoué et vigilant qui s'occupe avec tant de cœur des intérêts de la Société et de vous dire combien votre président a été heureux de trouver constamment auprès de lui, en la personne de M. Pol Nicard, notre vénéré doyen, notre excellent archiviste et bibliothécaire, un conseiller plein de prudence et de bonté, un guide sûr qui lui a permis de garder fidèlement les traditions de votre Compagnie?

« Ma tâche est terminée; mon devoir est rempli. J'invite M. Auguste Longnon, votre nouveau président, à me remplacer dans ce fauteuil, et M. l'abbé Duchesne, votre nouveau secrétaire, à prendre place au bureau à ses côtés. »

Sur la proposition de M. A. Longnon, président élu, des remerciements sont votés au président et au bureau sortant.

La Compagnie décide que le discours de M. Ant. Héron de Villefosse sera imprimé dans le *Bulletin*.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, novembre-décembre 1887. Paris, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 1. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XII, 1886-1887. Brest, 1887, in-8°.

— *monumental*, publié sous la direction de M. le comte de Marsy, 6e série, t. III. Caen, 1887, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von alterthumsfreunden im Rheinlande, livr. LXXXIV. Bonn, 1887, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 6e année, no 12. Trèves, 1887, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 6e année, no 12. Trèves, 1887, in-8°.

Delattre (Victor). *Enguerrand de Monstrelet, historien et prévôt de Cambray.* Douai, 1888, in-8°.

Héron de Villefosse (Antoine). *Les mosaïques récemment découvertes en Afrique.* Paris, 1887, in-8°.

La Grange et Louis Cloquet (A. de). *Études sur l'art de Tournai et sur les anciens artistes de cette ville.* Tournai, in-8°.

Lespinasse (René de). *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluny.* Nevers, 1887, in-8°.

Marsy (Comte de). *Cueilloir numismatique.* Paris, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Pascal-François-Joseph Gosselin, géographe lillois.* Lille, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. Baras, capitaine de cavalerie, présenté par MM. R. de Lasteyrie et l'abbé H. Thédenat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Boulogne-sur-Seine. Le Président désigne MM. Héron de Villefosse, J. de Laurière et A. de Montaiglon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit des rapports favorables sur les candidatures de MM. l'abbé Pierre Batiffol et Alexandre Tausserat au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les deux candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, le premier à Rome, le second à Vinets (Marne).

M. le baron de Baye, associé correspondant national à Baye (Marne), lit un mémoire sur des bijoux vandales trou-

vés aux environs de Bone (Afrique), et conservés au *Musée britannique*.

Le Mémoire de M. de Baye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Courajod, membre résidant, présente une série de dessins franco-flamands du Cabinet des estampes de Dresde, représentant les sept jours de la semaine.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante sur Mamurra :

« Une des causes qui ont amené le succès de César dans la guerre des Gaules a été la supériorité des Romains dans les travaux qui se rattachent au génie militaire. Quand on lit les *Commentaires*, il semble que c'est à César que revient l'honneur d'avoir dirigé ces travaux si bien conçus. Diodore de Sicile, qui était à peu près contemporain, parle avec admiration du pont jeté par ordre de César sur le Rhin et parait rapporter exclusivement au général romain la gloire de cette entreprise hardie. Mais nous savons par Pline le nom de l'ingénieur dont César a eu soin de taire le nom et auquel il doit en grande partie ses succès. C'était le chevalier romain Mamurra : *Primum Romae parietes crusta marmoris operuisse totos domus suae in Caelio monte Cornelius Nepos tradit Mamurram Formiis natum, equitem Romanum*, praefectum fabrum *C. Caesaris in Gallia, ne quid indignitati desit tali auctore inventa re. Hic namque est Mamurra Catulli Veroniensis carminibus proscissus quem, ut res est, domus ipsius clarius quam Catullus dixit habere quidquid habuisset comata Gallia*[1].

« On connait les vers de Catulle[2] :

Quis hoc potest videre, quis potest pati,
Nisi impudicus et vorax et aleo,

1. *Histoire naturelle*, t. XXXVI, p. 8; édition Teubner Jahn, t. V, p. 114. Un critique m'a fait observer qu'au temps où écrivait Pline, l'expression C. Caesar désignait Caligula. Cette expression n'a pas la même valeur au temps de Cornelius Nepos, mort vingt-quatre ans avant notre ère, et auquel Pline emprunte ce renseignement.

2. XXIX, 1-4; cf. XLI, 4; XLIII, 5; LVII, 4.

Mamurram habere quod comata Gallia
Habebat ante et ultima Britannia?

« M. E. Benoist a inséré une savante étude sur Mamurra dans le Catulle de M. Rostan, t. II, p. 440 et suivantes, qui a été publié à Paris en 1882[1] et dont une suite paraîtra bientôt. Nous la devrons à M. Émile Thomas, professeur à la Faculté des lettres de Lille, connu par de remarquables travaux sur le grammairien Servius et sur deux discours de Cicéron. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« A la date du 18 décembre 1887, j'ai reçu de M. J.-P. Thiers, membre de la Commission archéologique de Narbonne, une lettre contenant une restitution épigraphique très importante. En étudiant les fragments d'inscriptions entassés dans l'ancienne église de Lamourguier, M. Thiers a été amené à reconnaître que quatre fragments, publiés jusqu'ici isolément et trouvés, à des époques différentes, dans les remparts de la ville, appartenaient à une seule et même inscription. Le texte rétabli nous fournit des détails inespérés et intéressants sur une des villes de la Gaule.

« Les quatre fragments en question sont les suivants, dont je donne l'indication d'après le recueil de M. Lebègue[2] :

« N° 606. Bloc rectangulaire, trouvé à la courtine des bastions Damville et Montmorency.

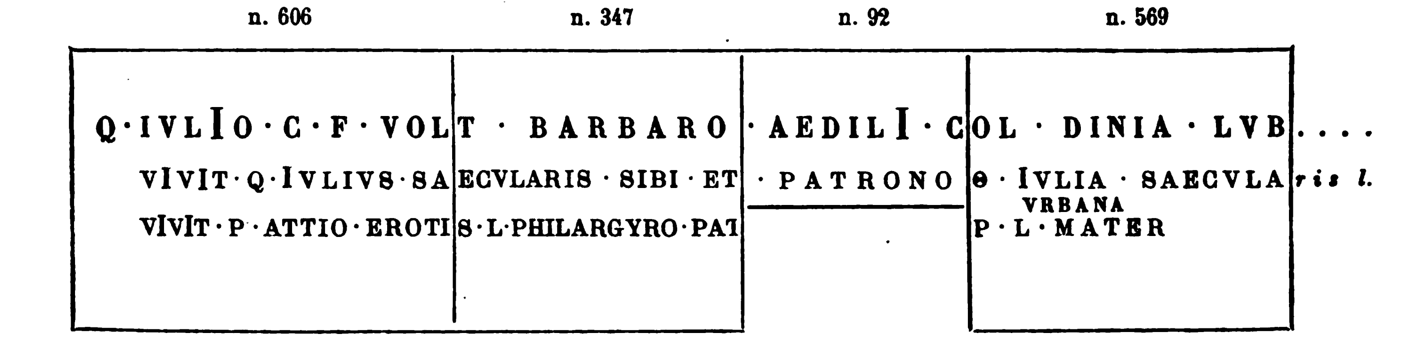
« N° 347. Fragment de stèle rectangulaire surmontée d'un bandeau arrondi, trouvé à la porte de Perpignan.

« N° 92. Fragment rectangulaire, incomplet à droite, trouvé au bastion Saint-Félix.

« N° 569. Bloc rectangulaire surmonté d'une partie arrondie, trouvé à la courtine de la porte Connétable.

1. Marquardt, *Handbuch der roemischen Alterthumer*, t. V (*Roemische staatsverwaltung*, t. II, 2e édit., p. 515, note 6), est un peu bref sur Mamurra. Dans l'introduction au *De bello gallico* de Kraner (11e édit., p. 50, § 22, *Die Fabri*), le nom même de Mamurra n'est pas mentionné. Outre les textes cités plus haut, on peut consulter sur Mamurra : Horace, *Satires*, I, 5, 37; Cicéron, *Ad Atticum*, VII, 7, et Suétone, *César*, 73.

2. *Épigraphie de Narbonne*. Toulouse, 1887, in-4°.



n. 606
n. 347
n. 92
n. 569
Q·IVLIO·C·F·VOLT · BARBARO · AEDILI · COL · DINIA · LVB....
VIVIT·Q·IVLIVS·SAECVLARIS · SIBI · ET · PATRONO ⊖ · IVLIA · SAECVLA*ris l.*
VRBANA
VIVIT·P·ATTIO·EROTIS·L·PHILARGYRO·PAT P·L·MATER

« Pour arriver à ces rapprochements, M. Thiers a fait des relevés très exacts et très précis de la hauteur des lettres et il a pu constater que cette hauteur était uniforme pour chacune des lignes dans les quatre fragments :

« Ligne 1, hauteur des lettres, 0m13.

« Ligne 2, — — 0m10.

« Ligne 3, — — 0m08.

« Il est à remarquer, en outre, que le premier A de SAECVLARIS a été coupé en deux par le joint. Les deux fragments existent encore, l'un sur le n° 606, l'autre sur le n° 347. Il en est de même pour le T qui précède PATRONO, et dont une partie se trouve sur le n° 347 et l'autre partie sur le n° 92.

« Il ne peut donc subsister aucun doute sur ces rapprochements. Mais il reste à rechercher un cinquième fragment qui doit compléter l'inscription. Nous souhaitons bien sincèrement à M. Thiers de le découvrir.

« En résumé, le tombeau au-dessus duquel était gravée cette inscription contenait les épitaphes :

« 1° De *Q. Julius Barbarus*, édile de la colonie de Digne, patron du suivant.

« 2° De *Julius Saecularis*, auteur principal du monument, vivant.

« 3° De *Julia*, affranchie de Saecularis, morte.

« 4° De *P. Attius Philargyrus*, affranchi d'Eros, vivant.

« 5° De *Attia Urbana*, mère de Saecularis.

« Tout l'intérêt du texte réside dans la première ligne. Nous y apprenons trois choses importantes : 1° *Dinia* (Digne) avait reçu le titre de colonie ; 2° ses habitants étaient inscrits dans la tribu Voltinia ; 3° Dinia avait un surnom commençant par les lettres LVB ; la découverte du cinquième fragment nous permettra seule de le compléter.

« Tous les historiens locaux sont d'accord pour reconnaître que, sans les témoignages de Ptolémée[1], de Pline[2] et de la

1. II, 10, 19. Δινία, ville des Sentii, mentionnée sans le titre de colonie, tandis que les noms de Narbonne, Cavaillon, Aix, Arles, Fréjus sont suivis du mot κολωνία.

2. H. N., III, 5, 6. A la fin de sa description de la Narbonnaise, Pline, après

Notice de l'Empire[1], on ne pourrait pas supposer qu'il y ait eu un centre habité, à l'époque romaine, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Digne. Les ruines mêmes ont péri. Mais aucun des témoignages des écrivains anciens ne nous fournissait les renseignements que contiennent les quatre fragments de Narbonne.

« On a trouvé, en Grande-Bretagne, à Caerleon (l'antique *Isca Silurum*), où la seconde légion avait ses cantonnements, une inscription[2], aujourd'hui conservée au Musée de cette ville, et qui se rapporte à un vétéran, originaire de Digne.

Q · IVLI · SEVERI
DINIA · VETERANI
LEG · II · AVG · CONIVX · F · C ·

« L'inscription de Narbonne et celle de Caerleon sont les seuls documents lapidaires connus mentionnant la *Dinia* des Romains. »

M. Héron de Villefosse signale ensuite plusieurs découvertes faites par le docteur Plicque, associé correspondant à Lezoux (Puy-de-Dôme). Il présente, au nom de notre confrère, l'empreinte d'un grand médaillon, incomplet, en pâte blanche, sur lequel est figurée une scène érotique. Le docteur Plicque a trouvé récemment, dans ses fouilles de Lezoux, quelques médaillons bronzés en terre cuite, dont l'un représente un épisode de la guerre de Troie. On y voit plusieurs guerriers cuirassés, casqués, armés d'un bouclier, et s'avançant dans l'attitude du combat. L'un d'eux, nu et casqué, d'une taille plus élevée que les autres, porte au-dessus de la tête une inscription qui fait connaître son nom, AIAX.

Dans un groupe en granit gisant sur le bord d'un chemin, à 12 kilomètres de Clermont, et vénéré sous le nom de saint Georges et sainte Madeleine, le docteur Plicque a reconnu le groupe souvent signalé du cavalier victorieux terrassant un anguipède.

avoir nommé les villes et colonies de la Narbonnaise, ajoute : « Adjecit formulae Galba imperator ex Inalpinis Avanticos atque Bodionticos quorum oppidum *Dinia*. »

1. *Civitas Diniensium.*

2. *Corp. inscr. latin.*, t. VII, n° 123.

Séance du 18 Janvier.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, an. 1887, 1er semestre. Nantes, 1887, in-8°.

— *de la Société de Borda*, XIIe année, 4e trimestre. Dax, 1887, in-8°.

— *de la Société polymathique du Morbihan*, 1886. Vannes, 1887, in-8°.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, VIIe ann. 1887, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XIV, 6e livr. Périgueux, 1887, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, Xe an., n° 12. Spalato, 1887, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Metz, 3e série, XIIIe année, 1883-1884. Metz, 1887, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3e série, t. II, livr. 13. Saintes, 1888, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis; bulletin de la Société des archives historiques, t. VIII, livr. 1. Saintes, 1888, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologica Drutva, t. X. Agram, 1888, in-8°.

Berty (feu). *Histoire générale de Paris, topographie historique du vieux Paris, continuée et complétée. De l'Université.* Paris, 1887, in-8°.

Lecoy de la Marche. *Louis XI et la succession de Provence.* Paris, 1888, in-8°.

Palustre (Léon). *Monographie de l'église de Saint-Clément de Tours.* Tours, 1887, in-4°.

Siret (Henri et Louis). *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne.* Anvers, 1887, in-4°.

ROMAN (J.). *Date des orgues de Notre-Dame d'Embrun.* Paris, 1887, in-8°.

TAMIZEY DE LARROQUE. *Impressions de voyage dans la Provence alpestre,* par Pierre de Gassendi. Digne, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. A. Tausserat et M. l'abbé P. Batiffol écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, présente à la Compagnie un mémoire qu'il a lu dernièrement à l'Académie des inscriptions et qui vient d'être tiré à part après avoir été imprimé dans la *Revue des questions historiques.* Ce mémoire, intitulé : *Louis XI*, etc., offre un double intérêt : 1° il paraît au moment où la Provence vient de célébrer le 4e centenaire de sa réunion à la France, et ainsi son sujet offre une certaine actualité ; 2° il montre, au moyen de documents inédits, par quels procédés, plus habiles que loyaux, Louis XI assura à la couronne cette importante succession de Provence, convoitée tour à tour par le duc de Bourgogne, par le roi aragonais de Naples et par le duc de Lorraine, tous trois ennemis de la France. Les intrigues de ces derniers princes et l'insuccès de leurs démarches auprès du roi René forment la première partie du mémoire. Dans la seconde, on voit, par de très curieuses lettres de Louis XI, que ce monarque, abusant de la faiblesse du vieux roi de Sicile, alla jusqu'à lui promettre, par écrit, de grosses sommes qu'il n'avait nulle intention de lui payer et qu'il ne lui paya pas en effet ; car, d'après un traité passé entre eux, la mort de René, si elle arrivait, devait dispenser Louis XI de payer les termes non encore échus de la dette. Or, le roi, spéculant sur cette mort, que l'on craignait, s'arrangea si bien, qu'elle survint avant l'échéance même du premier terme, de sorte qu'il n'eut pas un denier à débourser. Ce calcul, quelque peu odieux, est avoué sans artifice dans un rapport de F. de

Génas et dans une lettre de Louis XI. Ce curieux exemple de l'astucieuse politique de Louis XI méritait d'être signalé à l'attention de la Compagnie.

M. Héron de Villefosse offre à la Société, au nom de M. Ph. Tamizey de Larroque, un travail intitulé *Impressions de voyage de Pierre Gassendi dans la Provence alpestre*. On y trouve deux intéressantes lettres de Gassendi à Peiresc, écrites de Digne, en 1635, et qui contiennent le récit d'une excursion de ce grand savant en Provence. La cascade de Sillans, l'aqueduc de Roquetaillade, les fontaines salées, la source de Colmars font tour à tour l'objet de ses observations. Il est regrettable que Gassendi n'ait pas jugé à propos de parler des antiquités de Fréjus, qu'il dit cependant avoir visitées avec intérêt. Notre savant confrère a accompagné ces lettres de notes nombreuses et d'éclaircissements. Il les a fait suivre d'un appendice qui contient trois autres lettres de Gassendi, adressées, l'une à François Luillier, les deux autres à Ismaël Boulliau.

Au nom de M. Aubert, empêché, M. A. de Barthélemy, membre honoraire, donne lecture du rapport annuel sur la situation financière de la Compagnie pendant l'exercice de 1887.

« Messieurs,

« J'ai le regret de commencer mon rapport annuel en vous donnant deux nouvelles qui, si elles ne sont pas menaçantes pour l'avenir de nos finances, sont cependant de nature à mériter toute votre attention. La première est une décision du ministre de l'instruction publique annonçant que, forcé par le vœu des Chambres de diminuer les dépenses de tous les services de son département, il est obligé de réduire à cinq cents francs notre subvention annuelle qui était de mille francs. La seconde est la conversion de la rente 4 1/2 °/₀ en rente 3 °/₀. Cette mesure nous fait perdre 134 fr. de revenu annuel. Je n'ai pas voulu payer la soulte exigée pour conserver le même chiffre de rente. Cela m'a semblé être une opération très contestable pour les raisons que voici : un

capital employé en rente présente peu de chances d'augmentation, tandis qu'en achetant des obligations de grandes lignes de chemin de fer, nous avons, à très peu près, le même revenu, mais nous acquérons la certitude de voir s'accroître notre capital. Les obligations que l'on achète aujourd'hui valent 390 fr. en moyenne et sont remboursables à 500 fr. C'est donc une prime de 110 fr. qui nous est assurée, car les sociétés comme la nôtre ne sont pas mortelles ainsi que de simples humains, et, sinon nous, du moins nos successeurs sont certains de toucher cette prime.

« Cela dit, j'ai l'honneur de vous soumettre, comme d'usage, le tableau des recettes et des dépenses de la Compagnie. Ce tableau, dressé par catégories, vous permettra de vous rendre aisément compte des opérations de finance exécutées par le trésorier pendant l'exercice de 1887.

« Au 1er janvier 1887, nous avions en caisse.	3905 fr.	49
« Les recettes de 1887 se sont élevées à la somme de	7848	44
Total.	11753	93
« Il faut déduire de ce total le montant des dépenses de cette même année 1887, qui est de.	5692	26
« Il reste donc en caisse le 1er janvier 1888.	6061 fr.	67

« Pendant l'exercice de 1887, ayant encaissé 7848 fr. 44, et dépensé seulement 5692 fr. 26, nos recettes dépassent nos dépenses de 2156 fr. 18. Un tel excédent est dû au peu de frais des illustrations du tome XLVII et du *Bulletin* de 1886. En effet, en 1887, nous n'avons eu à payer aux dessinateurs, graveurs et clicheurs que la faible somme de 427 fr. 45. Cette économie vraiment surprenante a deux causes : 1° une partie des gravures avait été soldée sur l'exercice de 1886; 2° le tome XLVII contient un savant et intéressant travail de M. Prost, question de droit, qui, traitée avec la complète compétence de notre confrère, n'exige pas le secours de la gravure. Il est bon d'ajouter aussi à ces deux causes le peu d'importance des frais payés par l'agence. Ces frais, qui s'élevaient les années précédentes de 550 fr. à 650 fr., ne figurent

sur le tableau que pour une somme de 307 fr. Cela tient au retard de la publication du *Bulletin*, qui, n'ayant pas paru, n'a pas été affranchi. Il ne faudrait pas prendre pour base de nos calculs cette année tout exceptionnelle.

« Nous voici en face d'un encaisse trop important pour nos besoins. Afin d'agir avec prudence, il nous faut conserver un fond de roulement de 3500 fr., afin de parer aux payements à faire dans les trois premiers mois de chaque année, alors que nos rentrées ne sont pas encore effectuées et de ne pas risquer d'être pris au dépourvu. Mais 6000 fr. en caisse, c'est trop ! Je demanderai donc à la Société de m'autoriser à employer 2000 fr. environ à l'achat de quelques obligations de Paris-Lyon-Méditerranée, qui viendront s'ajouter à celles que la Compagnie possède déjà. J'ai dit plus haut ce que je pense de ces titres ; ils offrent autant de sécurité que la rente sur l'État, ils sont très facilement négociables sans perte; enfin ils assurent à l'acheteur une prime de 110 fr. lors du remboursement.

« Voici l'état de nos associés correspondants : M. de Villefosse, président sortant, dans son discours de fin d'année, vous a donné les noms de tous les correspondants disparus de nos listes enlevés par la mort, la démission ou le changement d'état. En conséquence, je me contenterai de vous citer les chiffres.

« Au 1er janvier 1887, la Société comptait un nombre d'associés correspondants s'élevant à	265
« Dans le cours de cette même année elle en a perdu 18 : 2 associés, nommés résidants, 3 démissionnaires, 1 nommé honoraire, 1 effacé de la liste pour échange de publications, et 11 décédés, à déduire .	18
« Il en restait alors	247
« En 1887, vous avez admis 20 associés correspondants qu'il faut ajouter	20
« Le nombre des associés inscrits au 1er janvier 1888 est donc de.	267

« Nos associés correspondants se sont accrus de deux. C'est bien peu ! C'est à peine si les vides sont comblés. Il

est vrai que la mort a été cruelle cette année et qu'elle a frappé la Compagnie d'une façon heureusement inusitée. Mais nos correspondants avancent comme nous dans la vie et on peut craindre que nos pertes ne deviennent de plus en plus fréquentes. Il faut donc très sérieusement penser au recrutement et ne pas oublier surtout qu'il y a encore dix-huit départements dans lesquels nous ne sommes pas représentés[1]. Y chercher des correspondants, c'est répandre dans toute la France notre enseignement et nos publications. J'appelle donc toute votre sollicitude sur cette question.

« Je vous demande aussi, Messieurs, l'autorisation de compter à Boucher, notre appariteur, la gratification de 250 fr. pour l'année 1887. Vous accordez cette somme depuis plusieurs années, et notre employé ne se dément pas ; son intelligente activité, son dévouement aux intérêts de la Société restent les mêmes. Ses véritables services justifient le vote que je sollicite.

« En terminant, je prie M. le président de vouloir bien mettre aux voix mes deux propositions : la première relative à l'achat de quelques obligations de chemin de fer ; la deuxième relative au payement de la gratification de Boucher.

« Comme je suis condamné momentanément à rester au logis, M. le délégué de la Commission des fonds peut choisir le jour et l'heure qui lui conviendront le mieux pour la vérification des écritures. Je lui soumettrai les registres, les pièces comptables et l'encaisse. J'ai fait de mon mieux et j'espère que le rapport du délégué sera favorable à la gestion de vos finances. »

M. Germain Bapst, membre résidant, expose que la question de l'étain dont il a déjà eu l'honneur d'entretenir la Société, a soulevé depuis peu de nombreuses controverses, et que la question s'est, sinon éclaircie, au moins transformée. M. Germain Bapst n'admet pas que l'étain ait pu venir du Caucase ni qu'on l'ait tiré de la presqu'île de

1. Voici les noms de ces 18 départements : Ain, Allier, Ardèche, Aveyron, Cantal, Corse, 2, Eure, Gers, Lot, Manche, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Haute-Savoie, Var, Algérie, 3.

Malacca ou du Khorassan, indiqués comme ayant fourni ce métal dans la plus haute antiquité. Pour lui l'étain a dû venir de l'Altaï, et il cite à l'appui de cette théorie le fait que les Turcs habitant ces hauts plateaux ont dû connaître l'étain sans le tenir d'aucun autre peuple avoisinant, attendu qu'ils le désignent dans leur langue sous un nom qui n'a son similaire dans aucune autre langue.

En second lieu, il expose que les Chinois ont connu l'étain deux mille ans avant notre ère, que les bronzes proviennent du nord de la Chine, et que tout concorde à faire croire que l'étain dont ils sont composés provenait des limites septentrionales de l'empire; enfin que la légende persistante qui consiste à dire qu'on allait chercher l'étain au fond de la mer Noire tendrait à démontrer qu'en effet des comptoirs établis sur l'embouchure du Phase recevaient, du centre de l'Asie, de l'étain qui de là était transporté par les Phéniciens ou autres peuples navigateurs dans les différents centres civilisés du monde ancien.

Enfin il résulte de nombreuses expériences faites tout dernièrement qu'il paraît vraisemblable qu'avant l'âge du bronze, il a existé un âge de cuivre pur; qu'à côté de ces expériences, nombre de faits d'un ordre moral viennent confirmer les faits matériels.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait des objections aux assertions de M. Germain Bapst :

« Notre savant confrère M. Bapst prétend qu'il faut chercher en Asie les mines d'étain d'où les plus anciens fabricants de bronze de la région orientale du bassin de la Méditerranée ont tiré l'étain qu'ils ont mélangé au cuivre. L'opinion généralement répandue est, je crois, que cet étain vient d'Espagne et des Iles-Britanniques d'où il a été amené dans la région orientale du bassin de la Méditerranée par les navires phéniciens. Dès l'année 1100 avant J.-C., Cadix était une colonie tyrienne[1], rien ne prouve que les navires phéniciens n'aient pas fréquenté les côtes de l'Espagne, dans

1. Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. II, 5e édit. (1878), p. 64.

la période sidonienne de l'histoire des Phéniciens, 1400-1100[1]. Or, l'Espagne a eu des mines d'étain, épuisées aujourd'hui, qui peuvent avoir fourni jadis beaucoup d'étain. Quand leur production devint insuffisante, les Phéniciens recoururent aux mines d'étain de la Grande-Bretagne. Personne n'a démontré qu'il existe un objet de bronze fabriqué dans le bassin de la Méditerranée avant la découverte par les Phéniciens des gisements d'étain d'Espagne ou même de Grande-Bretagne[2]. »

En réponse aux objections de M. d'Arbois de Jubainville, M. Germain Bapst fait observer qu'à son avis, il est inadmissible que la civilisation ait eu une marche en sens opposé à la navigation des peuples, et que les peuples ont toujours progressé de l'Orient à l'Occident; que l'histoire et le bon sens nous apprennent que la civilisation a eu la même marche, et qu'enfin les Chinois ayant connu le bronze deux mille ans avant notre ère, l'assertion de M. d'Arbois de Jubainville, qui consiste à dire qu'il était plus facile pour les Phéniciens d'aller chercher l'étain en Espagne plutôt que dans l'Altaï, tombe devant ce fait que les Chinois avaient moins de chemin à faire pour aller le chercher dans l'Altaï qu'en Espagne.

M. Germain Bapst ajoute que, devant ces deux raisons, il maintient son dire.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« Tous les savants qui s'occupent des origines de notre histoire connaissent le précieux recueil auquel M. Allmer a donné le titre de *Revue épigraphique du midi de la France*. Dans le tome Ier, p. 14, de cette publication si excellente, ce compétent érudit a donné, sous le n° 23, le texte d'une inscription du musée de Périgueux qui est très intéressante pour l'histoire du culte du dieu *Lugu-s* chez les Celtes du continent. C'est l'épitaphe d'une femme appelée *Julia Lugu-*

1. Movers, *Das phœnizische Alterthum*, 2e partie, p. 132-146.
2. Cf. Duncker, *Geschichte des Alterthums*, t. II, 5e édit. (1878), p. 233.

Selva. *Lugu-selva* veut dire « propriété, possession de *Lugu-s*, celle qui appartient à *Lugu-s*. » On peut comparer le nom propre grec Θεό-δουλος, « esclave de Dieu, » et le nom propre franc *Anse-deus*, « esclave des Anses, » c'est-à-dire « des dieux. » Selva est identique au vieil irlandais *selb*, prononcez *selv* ou *selw*, thème féminin en *a* qui veut dire « propriété, possession. » En gallois, *helw*, qui a le même sens, est le même mot avec cette seule différence qu'il est masculin; l'*h* initial de *helw* tient lieu d'une *s* primitive. Julia *Lugu-Selva* à Périgueux fait pendant à *Valerius Luguadicus* dont le fils, *Valerius Anno*, né à Osma en Espagne, nous est connu par son épitaphe conservée à Ségovie[1]. *Lugu-selva* est un composé dont *Lugu-s* est le premier terme. *Luguadicus* est un dérivé de *Lugu-s*. Le suffixe *-adicus* dans *Lugu-adicus* peut être considéré comme identique au suffixe *-aticcus* dans *Epaticcus*. *Epaticcus* a été signalé dans une légende monétaire de la Grande-Bretagne et dans les inscriptions du trésor de Bernay. Epaticcus est presque le même mot que l'irlandais *Eochaid* = **Equatex*, génitif *Echdach* = **Equatex-os*. L'irlandais a aussi un nom propre *Lugaid* = **Luguatex*, génitif *Lugdach* = **Luguadec-os*. Lugaid est à Luguadicus dans le même rapport que *Eochaid* à *Epaticcus*. *Eochaid* est presque le même mot que le latin *eques*, *equit-is*, « cavalier. » *Luguadicus* peut être comparé aux noms propres grecs dérivés de noms divins tels que : Δημήτριος, Διονύσιος, Ποσειδώνος, Ἑρμιανός, Ἑρμησιανός. Les Grecs n'avaient pas le monopole des noms propres dérivés de noms divins. Les Gaulois en formaient aussi. Tel est *Esuvius* d'*Esus*; *Esuvius* a été rendu célèbre par les deux empereurs gaulois *Tetricus* dont il était le gentilice[2]. Nous citerons encore le gentilice *Camulinius*, dérivé de *Camulus*, dans une inscription du musée de Trèves[3] et de ce gentilice on peut rapprocher le gentilice *Camullius* dans une inscription de Vaison conservée au musée d'Avignon. Cette inscription a été publiée par M. Allmer dans sa précieuse *Revue épigraphique* à laquelle il faut toujours revenir quand, dans les questions d'onomas-

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. II, n° 2732.
2. Voir l'article que leur a consacré Vincent de Vit, *Onomasticon*, t. II, p. 765.
3. Brambach, *Corp. inscr. Rhen.*, n° 825.

tique gauloise, on veut établir les saines doctrines sur des bases solides[1].

« Quant à des noms d'hommes gaulois composés, dont le premier terme est un nom divin, on peut comparer à *Lugu-selva* : *Esu-nertus*, « celui qui a la force d'Esus[2]; » *Esu-magius*[3], « celui qui est puissant comme Esus ; » *Totati-gens*, « fils de Teutatès[4]. »

M. Ant. Héron de Villefosse, membre résidant, donne lecture d'un mémoire de M. l'abbé Rabiet sur quelques inscriptions trouvées à Cadenet (Vaucluse).

A l'occasion de ce mémoire, M. l'abbé Thédenat, membre résidant, donne quelques détails sur des découvertes archéologiques faites à Cadenet, d'après des renseignements qu'il a recueillis dans les papiers de Calvet, à la bibliothèque de Marseille et à la bibliothèque d'Avignon.

Le mémoire de M. l'abbe Rabiet et la communication de M. l'abbé Thédenat sont renvoyés à la Commission des impressions.

M. Read, membre résidant, présente un coq en bronze acheté à Trieste.

M. Héron de Villefosse rend compte d'une visite qu'il a faite à notre confrère M. Frédéric Moreau, dont l'importante collection vient de s'enrichir encore par le produit des fouilles de la *Villa d'Ancy*.

Cette villa était connue des archéologues par quelques découvertes d'objets romains. Un vieux pont voisin, nommé le *Pont d'Ancy*, était jeté sur l'Aisne, près de Braisne, au passage de la voie romaine de Reims à Amiens. Lorsque les eaux sont basses, on aperçoit encore les restes des culées de ce pont. Quant à la villa, tout a disparu de la surface du sol, et ce n'est qu'à 0m60 environ de profondeur qu'on trouve les

1. *Revue épigraphique*, t. I, p. 269, n° 300.
2. Allmer, *Inscription de Vienne*, III, 246.
3. *Revue archéologique*, nouvelle série, t. IV (1861), p. 138.
4. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, n° 2407.

restes de murs et les substructions dont notre zélé confrère a fait relever le plan et les dispositions intérieures. Ces murs ont encore 0m60 de hauteur. On y recueille des fragments de marbre de différentes couleurs, une quantité innombrable de cubes de mosaïque et de nombreux morceaux d'enduits peints sur lesquels sont figurés des fleurs, des feuillages et des fruits. Deux grands panneaux de mosaïques bien conservés ont été retirés de ces fouilles; l'un représente un ours, l'autre un cerf au galop. Mais l'objet le plus important est sans contredit un vase en verre portant près du col une inscription circulaire gravée qui paraît contenir deux noms propres et une invitation à boire. Ce verre, brisé en petits morceaux, a été reconstitué avec une patience et une habileté dignes d'éloges. Notre vénérable confrère conserve toujours sa verdeur et son activité et se propose d'entreprendre bientôt de nouvelles explorations.

M. Héron de Villefosse ajoute que le terrain sur lequel ont lieu ces découvertes appartient à M. Edmond de Saint-Marceaux de la Roche. Déjà, à plusieurs reprises, on y a fait d'intéressantes trouvailles, et, en 1858 notamment, on en a exhumé une statuette d'*Éros dansant* en marbre blanc[1].

Séance du 25 Janvier.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIV, série IV, t. III, fasc. 6-7. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 2. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 181. Chartres, 1888, in-8°.

1. Cf. *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, t. XII, 1858, p. 180 et suiv.; voir aussi *Ibid.*, p. 30.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, IIe série, t. XIV, livr. 1. Béziers, 1887, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, 1887, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, nov.-déc. 1887. Mulhouse, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, VIIe série, t. XXXV, nos 3, 4, 5, 6 et 7. Saint-Pétersbourg, 1887, in-4°.

Revue de l'Afrique française, publiée sous la direction de M. Poinssot, VIIe année, n° 33. Paris, in-8°.

Verhandlungen des historischen Vereins von Oberpfalz und Regensburg, t. XLI, 1887, in-8°.

Aurès (A.). *Rapport sur une publication de M. J. Oppert relative aux mesures assyriennes de superficie*. 2e partie. Nimes, 1887, in-8°.

Babeau (Albert). *L'Académie de Troyes et les auteurs des mémoires publiés sous son nom*. Troyes, 1867, in-8°.

Berthelot. *Collection des anciens alchimistes grecs*. Paris, 1887, in-4°.

Ferrière (Cte Hector de la). *Lettres de Catherine de Médicis*, t. III, 1567-1570. Paris, 1887, in-4°.

Correspondance.

M. Duhamel, archiviste de Vaucluse, présenté par MM. de Boislisle et Ant. Héron de Villefosse, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. Lecoy de la Marche, A. de Barthélemy et d'Arbois de Jubainville pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage à la Société, de la part de M. Aurès, associé correspondant national à Nimes, de la deuxième partie du Rapport présenté par le savant ingénieur à l'académie de Nimes, sur la controverse

à laquelle donne lieu une publication récente relative aux mesures assyriennes de superficie.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« Mon savant maître, M. Jules Quicherat, a publié, en 1875, une histoire du costume en France, qui a obtenu un succès mérité. Il y donne (p. 11), d'après un savant danois, M. Conrad Engelhardt, le dessin d'un pantalon, trouvé dans une tourbière du Jutland. On croit que ce pantalon remonte au temps des Cimbres. A la jambe gauche on voit encore fixé le débris reconnaissable d'un chaînon.

« Je me demande si ce pantalon ne serait pas la **husa* germanique, par opposition à la *brâca* gauloise.

« La **husa* paraît avoir participé du pantalon, de la guêtre et de la chaussure. La « heuse » française, qui porte le même nom, ne couvrait que le bas de la jambe et le pied ; tandis que la braie couvrait le haut des jambes, les cuisses et le tronc.

« Les langues germaniques ont adopté le mot gaulois *brâca*, mais elles ont continué à donner au mot **husa*, en allemand moderne *hose*, un sens plus étendu ; ce nom désigne à la fois chez elles le pantalon, la guêtre et le soulier. »

M. l'abbé Beurlier, associé correspondant national à Paris, propose une nouvelle restitution d'une inscription de Tigibba (Algérie), mentionnant un toréador tué d'un coup de corne par un taureau.

La communication de M. l'abbé Beurlier est renvoyée à la commission des impressions, pour être réunie à son mémoire sur les courses de taureaux dans l'antiquité.

M. Nicard, membre résidant, communique un rapport de M. le chanoine Grenat, de Sion, sur la découverte récente de quatre dolmens situés au-dessus de l'hospice du Mont-Saint-Bernard, sur une montagne appelée, en patois du pays, Tschuai, mont à sacrifice. Ces dolmens, placés à une hauteur de deux mille mètres au moins, ont été enlevés et

portés au musée de la ville de Sion ; les fouilles pratiquées au pied de ces dolmens ont fourni un assez grand nombre d'objets en pierre, principalement des haches.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société une très belle lampe chrétienne, trouvée en Tunisie à l'Henchir-Thine (l'antique *Theuae*) :

« Cette lampe, sur laquelle est figuré un poisson et qui est d'une conservation tout à fait exceptionnelle, vient d'être offerte au Musée du Louvre, par M. Max Esnard.

« Déjà en 1881 (*Bulletin*, p. 233-234), j'ai eu l'occasion de parler des fouilles faites, en Tunisie, par M. Max Esnard et des lampes païennes qu'il avait découvertes à l'Henchir-Thine. Je crois devoir rectifier la lecture que j'ai donnée alors d'une marque de potier inscrite sous la lampe n° 6 représentant Mercure à cheval sur un coq[1]. La lampe en question fait maintenant partie des collections du Louvre, et l'estampille doit se lire ainsi :

EXO·C·
AMARI/////I
ANI

« Probablement : *ex o(fficina) G(aii) A(nnii) Mari[n]iani.*

« M. Max Esnard, qui est un voyageur émérite, m'a remis, pour être soumise à la Société, la copie d'une inscription grecque relevée par lui à Alexandrie d'Égypte, près du canal Mahmoudieh :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΘΕΟΥΝΕΡΟΥ
ΝΕΡΟΥΑΝΤΡ
ΣΕΒΑΣΤΟΝΕΒ
ΛΑΚΙΚ

« C'est le fragment d'une inscription en l'honneur de l'empereur Trajan. Il suffit d'introduire trois petites modifications de lettres aux lignes 4 et 5 pour obtenir un texte correct :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟρὰ Καίσαρα

1. Sur cette curieuse représentation, cf. le bronze de la collection *Gréau*, n° 1098, Mercure sur un coq.



ΘΕΟΥ ΝΕΡΟΥας υἱὸν
ΝΕΡΟΥΑΝ ΤΡαιανὸν
ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΓΕρμανικὸν
ΔΑΚΙΚὸν.

« L'inscription a été gravée postérieurement à l'année 102, puisque Trajan y porte le titre de *Dacicus*. »

La place de M. Charles Robert, membre résidant, décédé au mois de décembre dernier, est déclarée vacante. L'élection est fixée au premier mercredi de mars.

Séance du 1er Février.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Beitraege zur Vaterlandischen Geschichte herausgegeben von der historischen und antiquarischen Geselschaft in Basel, nouv. série, t. II, livr. 4. Bâle, 1888, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 3. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Diana*, juillet, t. IV, nos 3-4. Montbrison, 1888, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VIIe année, janvier-mars 1888. Gap, 1888, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. IX, 4e livr. Brive, 1888, in-8°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIIe année, n° 1. Trèves, 1888, in-8°.

Revue de l'Afrique française, publiée sous la direction de M. Poinssot, VIIe année, n° 34. Paris, 1888, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIe année, livr. 1. Trèves, 1888, in-8°.

Prou (Maurice). *Catalogue des monnaies mérovingiennes d'Autun*. Autun, 1888, in-8°.

Roche (Célestin). *Œuvres posthumes, le monde astronomique*. Gap, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. de Mély, présenté par MM. A. de Barthélemy et Corroyer, et M. le baron de Baye, présenté par MM. Aubert et Longnon, écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. Ch. Robert. MM. A. de Montaiglon, Pol Nicard et Guiffrey, déjà désignés, continueront à former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. de Mély; le Président désigne MM. Flouest, A. de Barthélemy et Prost, pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. le baron de Baye.

Travaux.

M. A. de Barthélemy, membre résidant, offre de la part de M. Maurice Prou un ouvrage intitulé : *Catalogue des monnaies mérovingiennes d'Autun.*

M. le Président annonce la mort de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, associé correspondant national à Trilport (Seine-et-Marne), et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. Vauvillé, associé correspondant national à Pommiers (Aisne), continue la lecture de son mémoire sur l'oppidum de Pommiers.

M. de Baye, associé correspondant national à Baye (Marne), lit une note sur des objets antiques, de travail barbare, trouvés en Crimée.

M. Bapst, membre résidant, présente quelques observations sur l'authenticité des objets analogues que l'on donne comme venant du Caucase et qui paraissent provenir en réalité de Kertch (Crimée).

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, témoigne quelqu'étonnement que M. Bapst vienne de parler de bijoux mérovingiens du IIIe siècle de notre ère comme ayant été trouvés aux environs du Caucase. Il paraît conclure de là

qu'au IIIe siècle, les ancêtres de Clovis auraient habité le voisinage du Caucase. Cette doctrine serait bien hardie. Les Germains étaient établis entre le Rhin et la Vistule dès le IVe siècle avant notre ère et probablement beaucoup plus anciennement. Pythéas, au IVe siècle av. J.-C., trouva des *Teutoni* sur les bords de la mer du Nord. Au commencement du Ier siècle, Strabon nous parle du *Sigambre Deudorix* qui figura au triomphe de Germanicus. Deudorix est le même nom que le Theuderic des rois mérovingiens.

M. Flouest n'hésite pas à croire qu'en mentionnant comme mérovingiens des bijoux découverts dans des sépultures voisines du Caucase, ni M. Bapst, ni les savants conservateurs du Musée de Saint-Pétersbourg, qui ont pu les qualifier ainsi, n'ont entendu rattacher les morts qui en étaient parés aux groupes de populations qui ont introduit, dans le nord et l'est de la France actuelle, aux temps que notre histoire nationale nous autorise à appeler mérovingiens, des bijoux de même facture et de même style. C'est en France que cette classe spéciale d'antiquités a été remarquée et méthodiquement étudiée pour la première fois : ce sont des travaux français (ceux de l'abbé Cochet notamment) qui paraissent avoir tout d'abord appelé l'attention sur elle. En séparant ces antiquités de celles avec lesquelles on les avait plus ou moins confondues jusque-là, en les individualisant d'une façon rationnelle et scientifique par la description de leurs particularités caractéristiques, nos prédécesseurs ont appris à plusieurs de leurs émules étrangers à les connaître. Ceux-ci ont pris dans leur pays l'habitude d'en parler d'après eux et se sont ainsi servis, pour les désigner et se faire comprendre du plus grand nombre, d'une terminologie qui ne peut avoir que chez nous une valeur positive. Il convient de permettre aux archéologues d'employer dans un sens plus large certaines expressions qui ont dans le domaine de la géographie politique et des textes historiques une signification rigoureuse. Dans la détermination des types qui servent de base à ces classifications, l'archéologie ne peut pas toujours tenir un compte absolu du tracé précis des frontières et des dénominations ethniques qui ont été, suivant le moment,

en concordance avec ce tracé. Elle a besoin de pouvoir prendre son bien où elle le trouve ; la persistance des caractères fondamentaux lui permet, en général, de le reconnaître aisément : elle le nomme alors du nom qu'elle lui a déjà donné, sans se préoccuper trop, il faut l'avouer, des vicissitudes et des transformations de la contrée où elle se rencontre. Elle se fait très nettement comprendre de ses servants dans ces conditions ; avec un peu de bonne volonté, il devient facile aux érudits versés dans la connaissance des textes de ne pas se méprendre sur ce qu'il y a parfois, et nécessairement, d'un peu conventionnel dans son langage.

D'ailleurs les textes, dont on ne conteste pas l'inestimable prix, mais dont la valeur probante se limite souvent à un moment du passé ou à un point du pays, suffisent-ils à tous les besoins et peuvent-ils toujours répondre aux questions qui s'imposent ? Ils sont, il faut le reconnaître, singulièrement clairsemés et laconiques avant notre ère, pour ce qui n'appartenait pas aux rives méditerranéennes, ou à leurs abords immédiats. Combien cependant était déjà grande dans les vastes territoires s'étendant en Europe, au delà du versant méridional des Alpes, l'activité humaine que l'archéologie des fouilles et des collections a seule révélée ! Que d'événements considérables, que de modifications progressives, que de rénovations partielles ou totales y sont certainement intervenus, dont aucun historien, aucun géographe n'a pu saisir la moindre trace !

Il serait peu rationnel de vouloir juger des peuples barbares de l'antiquité par les agglomérations nationales qu'ont montrées les temps postérieurs. On ne peut avoir, à leur égard, de la frontière et des conséquences qu'on en fait résulter, la conception qui a eu cours plus tard. La vie nomade et ses influences indéfiniment transformistes s'imposaient en principe et, quelqu'importants qu'ils fussent, à des groupements de familles ne sachant guère bâtir que des huttes et ne connaissant de la propriété que la jouissance collective. Sans doute, il restait ordinairement sur place un gros de population suffisant pour caractériser une nation, à un point de vue d'ensemble et occuper un emplacement appréciable

dans l'attribution de l'espace, mais les clans essaimaient sans cesse les uns dans les autres, tantôt en grandes masses et par la violence, tantôt par infiltrations lentes et successives à la faveur de l'hospitalité consentie, et c'est ainsi qu'aujourd'hui l'antiquaire peut rencontrer, sur de très longs parcours, des vestiges identiques les uns aux autres à qui il lui faut bien appliquer la même qualification déterminative, quelle que soit, pour la géographie régionale ou pour l'ethnographie, la diversité des territoires. Lorsque, en pays essentiellement gaulois, les sépultures de nos ancêtres nous livrent le vase de Grœckwill, le seau funéraire à côte de Magny-Lambert et d'Eygenbilsen, ou les parures militaires de la Gorge-Meillet, de Somme-Bionne et de Champigny, nous mentionnons l'Artémis asiatique, la ciste étrusque, les spirales pannoniennes et le casque assyrien, sans craindre qu'on nous soupçonne de croire que les Ombriens ou Proto-Étrusques de Felsina, les Kalkeutes du bas-Danube, les prêtres phrygiens ou les guerriers d'Assyrie aient jamais hanté les lieux où nous recueillons ces précieuses antiquités.

Séance du 8 Février.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIV, t. III, fasc. 8. Rome, 1887, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, nouv. série, an. 1887, n° 4. Toulouse, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, n°s 10-12. Niort, 1887, in-8°.

— *de la Société dunoise; archéologie, histoire, sciences et arts*, n° 75. Châteaudun, 1888, in-8°.

Journal des Savants, décembre 1887; janvier 1888. Paris, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, t. VI, an. 1887, 3e et 4e tr. Avignon, 1887, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, t. XIV, 2e livraison. Toulouse, 1887, in-4°.

ROYER et Ed. FLOUEST (C. et J.). *Les tumulus de Montsaugeon, Haute-Marne*. Langres, 1888, in-4°.

SAGNIER (U.). *Le Castelar, près Cadenet*. Avignon, 1884, in-8°.

— *Les fouilles de Gadagne. Un cimetière ligure*. Avignon, 1888, in-8°.

— *Stèle épigraphique trouvée à Saint-Estève*. Avignon, 1885, in-8°.

Correspondance.

M. Durrieu, présenté par MM. A. de Barthélemy et Courajod, et M. Bouchot, présenté par MM. Duplessis et Ulysse Robert, écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. O. Rayet. Les membres déjà désignés continueront à former les commissions chargées de présenter un rapport sur les titres scientifiques des candidats; ce sont, pour M. Durrieu, MM. de Boislisle, Saglio, Thédenat, et, pour M. Bouchot, MM. Molinier, Bapst et Babelon.

Travaux.

M. Ant. Héron de Villefosse, membre résidant, chargé de vérifier les comptes du trésorier, lit un rapport favorable.

Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

Sur la proposition du Président, des remerciements sont votés au trésorier.

M. Ant. Héron de Villefosse rappelle que, dans la séance du 16 mars 1887[1], il a communiqué à la Société le dessin d'un bas-relief récemment exhumé à Rom par M. Blumereau, notaire dans cette localité. M. Blumereau vient de lui annoncer que, n'ayant pas cessé depuis un an de déblayer en plein terrain romain, il a découvert beaucoup d'autres objets. Mais ces objets disparaissent devant l'importance des substruc-

1. Voir *Bulletin*, 1887, p. 122.

tions. M. Blumereau prépare un mémoire détaillé sur ses fouilles qui s'étendent sur un hectare de terrain environ. Il y a reconnu une construction principale avec des annexes. Depuis huit jours il a commencé le déblaiement d'un puits romain dont les dimensions sont vraiment extraordinaires : il a près de deux mètres de diamètre. Il espère y faire d'intéressantes découvertes; malheureusement ce puits est en communication avec la rivière, ce qui l'oblige à suspendre cette fouille partielle jusqu'aux beaux jours.

M. Ant. Héron de Villefosse lit ensuite la note suivante qui lui a été adressée par M. Berthelé, associé correspondant national à Niort (Deux-Sèvres).

« Il y a un an environ, M. Billeau, maire de la Chapelle-Saint-Laurent (Deux-Sèvres), a découvert, — dans les remaniements de terrain nécessités par l'établissement d'une gare audit lieu de la Chapelle-Saint-Laurent, sur la nouvelle ligne de Poitiers à Angers par Parthenay et Bressuire, — un curieux fragment d'ancien moule à enseignes de pèlerinage (XVII[e] siècle?), aujourd'hui conservé dans la collection archéologique de M. Casimir Puichaud, de Moncoutant (Deux-Sèvres).

« Le pèlerinage pour lequel ce moule servait autrefois à fabriquer des enseignes est évidemment celui de Notre-Dame-de-Pitié, dont le sanctuaire, encore très fréquenté aujourd'hui, est situé à quelques centaines de mètres seulement de la Chapelle-Saint-Laurent.

« Ce fragment de moule, qui est en schiste ardoisier d'une couleur gris-verdâtre, présente deux images gravées, quadrangulaires, anépigraphes, dans un état de conservation presque parfait. D'un côté une *pietà* (l'ensemble de ce premier sujet, encadrement compris, mesure 0m022 de haut sur 0m020 de large). De l'autre côté : le Christ crucifié et les instruments de la passion (l'ensemble de ce deuxième sujet mesure 0m021 de haut sur 0m021 de large).

« Le moule complet se composait de trois parties, deux extérieures, une médiane. C'est la partie médiane qui a été retrouvée. — On voit encore parfaitement la place des pitons

de métal qui servaient à fixer ensemble les trois plaques du moule. — On pouvait couler deux enseignes à la fois. Les rigoles, par lesquelles se faisait l'infusion du plomb ou plutôt de l'étain, étaient au nombre de trois du côté de la *pietà*, au nombre de deux du côté de la crucifixion.

« Le fragment de moule possédé par M. Puichaud permet de reconstituer un type d'enseignes de pèlerinage anciennes, dont aucun spécimen, croyons-nous, n'était connu jusqu'ici.

« On a trouvé en Poitou quelques enseignes de pèlerinages *étrangers au Poitou*. C'est la première fois, si nous ne nous trompons, que l'on rencontre l'enseigne d'un pèlerinage *poitevin*. »

M. Rey, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'identification de la bourgade médiévale de Palmerium, en Galilée, n'a pas encore été tentée; je crois avoir réussi à fixer ce point important de la géographie des croisades.

« Palmerium formait un des fiefs de la princée de Galilée et possédait une abbaye de moines de l'ordre de Saint-Benoit.

« Nous savons[1] qu'en 1180, Alvise, dame de Palmerium, donna à l'abbaye du Mont-Thabor *domos apud Palmerium quod et Solinum dicitur...*, ainsi qu'un terrain s'étendant de la maison élevée par Jean (alors abbé du Mont-Thabor), ancien prieur de Palmerium, *usque ad portum Cayre*. La donatrice excepta seulement une parcelle de terre située *ad radicem montis*.

« Je crois devoir rechercher le site de Solinum dans Soulem, gros village, situé sur la pente méridionale du Petit-Hermon, et à six cents mètres duquel se trouvent de belles sources nommées, encore de nos jours, Aïroum-Kaïorah qui fournissent l'eau nécessaire aux habitants de Soulem.

« La mention de la pièce de terre située *ad radicem montis* me paraît venir encore corroborer l'identification que je propose.

« Quant à l'origine du nom de Palmerium, elle doit être attribuée, selon moi, à quelque bois de palmiers, aujour-

1. *Cod. Dipl.*, t. I, n° 172, p. 214.

d'hui disparu, qui au XIIe siècle entourait le village de Soulem.

« Les plus beaux palmiers de Syrie se voient aujourd'hui à Djenin, village tout voisin do celui qui nous occupe.

« Palmerium possédait cour de bourgeoisie et justice et était régie par la coutume de Burie, qui paraît avoir été alors en usage dans toute la princée de Galilée. »

M. Babelon, membre résidant, lit une communication sur la ville de Aba en Carie; il démontre qu'il n'y a aucune monnaie de cette localité; que celles qui lui ont été attribuées sont d'Olba de Cilicie. Il conjecture que l'ethnique TABHNΩN doit être restitué sur une inscription récemment trouvée à Rome, où l'on a lu ABHNΩN.

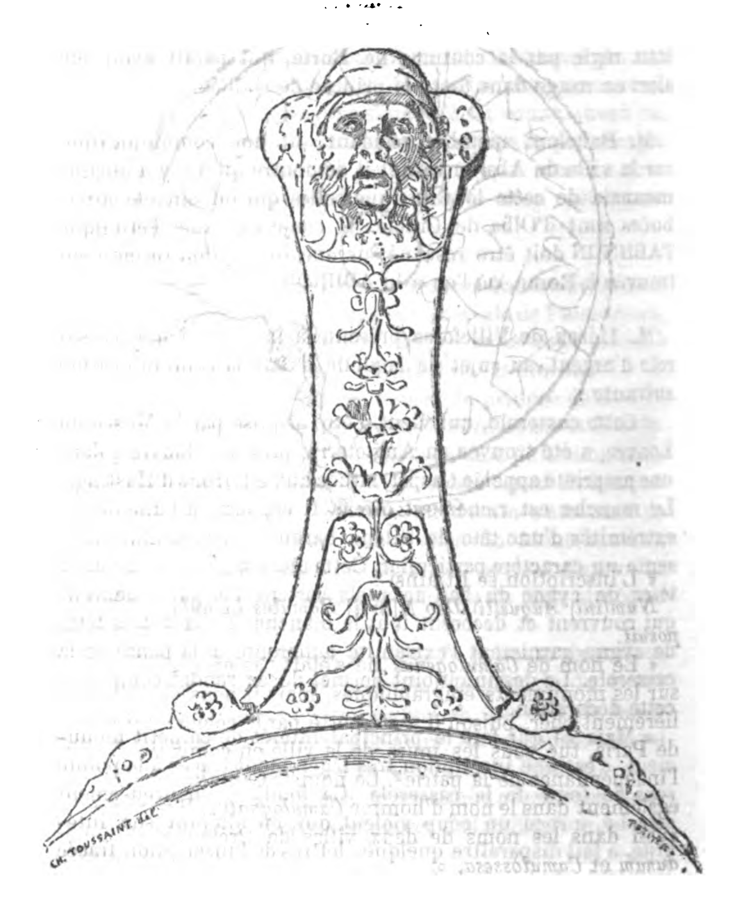
M. Héron de Villefosse présente à la Société une casserole d'argent, au sujet de laquelle il fait la communication suivante :

« Cette casserole, qui vient d'être acquise par le Musée du Louvre, a été trouvée en Angleterre, près de Douvres, dans une propriété appelée Caspet, située aux environs d'Hastings. Le manche est richement ciselé. Il est orné à l'une de ses extrémités d'une tête de Silène barbu dont la coiffure présente un caractère particulier. Cette tête est placée entre deux têtes de cygne du bec desquels sortent d'élégants fleurons qui couvrent et décorent tout le manche. Deux autres têtes de cygne garnissent l'extrémité adhérente à la panse de la casserole. Le dessin ci-joint permet de se rendre compte de cette décoration.

« Mais ce qui fait le principal intérêt de ce petit monument, c'est une inscription très légèrement tracée à la pointe sous le fond de la casserole. Ce fond, malheureusement détaché, a reçu un coup violent qui, en altérant son intégrité, a fait disparaître quelques lettres de l'inscription tracée circulairement (voir le fac-similé) :

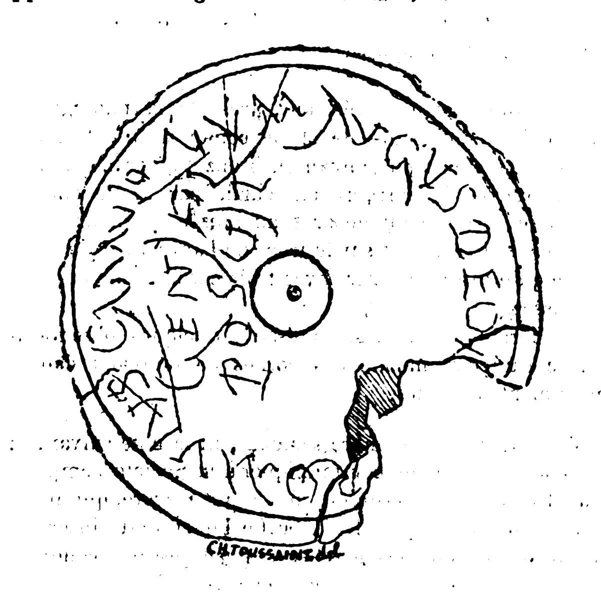
NVM AVGVS DEO Ↄ ..... ROMVLVS CAMVLO
GENI FIL
POSVIT

« Il ne peut manquer plus de quatre à cinq lettres après le mot DEO et il me paraît certain qu'il faut compléter M[ARTI]. Il y a, du reste, un indice très certain de la lettre



initiale M. Le mot *M(ercurio)* serait trop long. Les inscriptions en l'honneur du dieu Mars sont très fréquentes en Bre-

tagne et le père du dédicant porte, en outre, un nom qui rappelle le surnom gaulois du dieu Mars, *Camulus*[1].



« L'inscription se lit ainsi :

Num(ini) Augus(ti) Deo M[arti] Romulus Camulogeni fil(ius) posuit.

« Le nom de *Camulogenus* ne s'était pas encore rencontré sur les monuments épigraphiques, mais il nous est particulièrement cher, puisqu'il a été porté par le célèbre défenseur de Paris, tué sous les murs de la ville en combattant pour l'indépendance de la patrie[2]. Le nom de Camulus se retrouve également dans le nom d'homme *Camulognatus*. Il se retrouve aussi dans les noms de deux villes de Bretagne, *Camulodunum* et *Camulossesa*. »

1. *Corp. inscr. latin.*, t. VI, n° 46 ; t. VII, n° 1103 ; Brambach, *Corp. inscr. rhenan.*, n° 164.

2. César, *Bell. Gall.*, 57, 72.

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, à propos de la tête figurée sur cette casserole, communique quelques observations relatives à la façon dont la coiffure est traitée sur les monuments antiques.

M. Mowat, membre résidant, présente la photographie, qu'il doit à l'obligeance de M. le comte Riant, de magnifiques fragments d'un taureau en bronze, de grandeur naturelle, trouvés à Martigny en Valais par M. le chanoine Grenat et maintenant déposés au musée de Sion; d'après les trous qui se voient sur le front de l'animal, il y a lieu de croire qu'il avait été figuré avec trois cornes; celle du milieu est cassée.

M. Héron de Villefosse présente quelques observations sur le caractère mobile des cornes de taureaux dans les monuments antiques.

M. de Laurière, membre résidant, lit la note suivante :

« J'ai l'honneur de communiquer à la Société l'empreinte d'un fragment d'inscription, gravé sur marbre, qui m'a été envoyée de Rome par M. l'abbé Le Louët. Cette inscription se trouve sur l'une des marches d'un petit escalier conduisant à l'entrée d'une catacombe, convertie actuellement en cave, et située dans une vigne, à l'embranchement de la route d'Ostie et du chemin des Trois-Fontaines. M. l'abbé Le Louët croit ce fragment inédit. En voici le texte :

..... ANNXII ME......
.....FL·SYAGRIO ❦.....
.....NN XI ❦ MENSSI...
.....MEROBAVDE C....

[*Vixit*] ANN(*is*) XII ME[*nsibus ?...*] FL(*avio*) SYAGRIO... [*Vixit a*]NN(*is*) XI MENSSI[*bus ?...*] MEROBAVDE C[*onsole II*]...

« Il s'agit donc de deux jeunes défunts dont nous n'avons pas les noms, probablement deux frères, inhumés dans la même sépulture, morts, le premier à l'âge de douze ans et tant de mois, sous l'un des consulats de Flavius Syagrius,

et l'autre à l'âge de onze ans et tant de mois, sous l'un des consulats de Mérobaude.

« La première de ces dates peut se rapporter à l'an 381 ou à l'an 382 qui correspondent à deux consulats de Syagrius et la seconde à l'an 383 qui correspond au deuxième consulat de Mérobaude. »

Séance du 15 Février.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bullettino di archeologia e storia dalmata. An. XI, nº 1. Spalato, in-8º.

Proceedings of the Society of Antiquaries of London, 28 avril-30 juin 1887. Londres, in-8º.

Revue de l'Art chrétien, nouv. série, t. VI. Toulouse, 1888, in-8º.

Baye (baron J. de). *Études archéologiques, époque des invasions barbares; industrie longobarde.* Paris, 1888, in-4º.

Flouest (Ed.). *Le Dieu gaulois au marteau.* Paris, 1887, in-4º.

— *Note sur trois bronzes de la haute antiquité trouvés dans le département de la Drôme.* Paris, 1887, in-8º.

Geigy (Alfred). *Das Münzrecht in Brugg.* Bâle, 1887, in-8º.

— *Médaille dite de la truite.* Bâle, 1888, in-8º.

Laurière (J. de). *Promenade archéologique dans le val d'Aran.* Caen, 1887, in-8º.

Roman (J.). *Obituaire du chapitre de Saint-Mary-de-Forcalquier*, 1074-1583. Digne, 1887, in-8º.

Ruelle (Émile). *Bibliographie générale des Gaules.* Paris, 1888, in-8º.

Correspondance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Marie Brown qui désirerait provoquer la réunion d'un congrès préhistorique qui se tiendrait à Rome en 1889.

M. le capitaine Barras écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

M. Flouest fait hommage à la Société de deux brochures qu'il a récemment publiées.

Il disculpe dans la première[1] la planche XIII de ses *Deux stèles de Laraire*[2], à qui un article de la *Gazette archéologique* impute une « inexactitude de dessin » qui ne serait rien moins, dans l'espèce, qu'une supercherie, puisqu'elle aurait eu pour but de procurer à la statuette, représentée par cette planche, « un attribut qu'elle n'a jamais possédé[3]. » Il s'agit du gros marteau à long manche fixé au socle, en arrière de la statuette, et duquel s'échappent, en manière d'auréole, cinq petits marteaux de même caractère. La démonstration de l'erreur dans laquelle son contradicteur est tombé est fournie par M. Flouest de la façon la plus décisive. Elle s'appuie sur des témoignages recommandables entre tous, dont plusieurs émanent de membres de la Société. Au surplus, l'attribut si légèrement contesté n'est pas une particularité isolée; le Musée de Saint-Germain en possède un deuxième exemplaire[4] provenant, comme le premier, de Vienne. Il n'est pas entier, il est vrai, mais ce qui en subsiste est très démonstratif. Si trois des petits marteaux n'ont pas résisté aux atteintes du temps, deux sont encore en place et divergent du gros marteau central, qui a conservé la majeure partie de son long manche. L'assertion de M. Bazin est donc le résultat certain d'une appréciation inexacte.

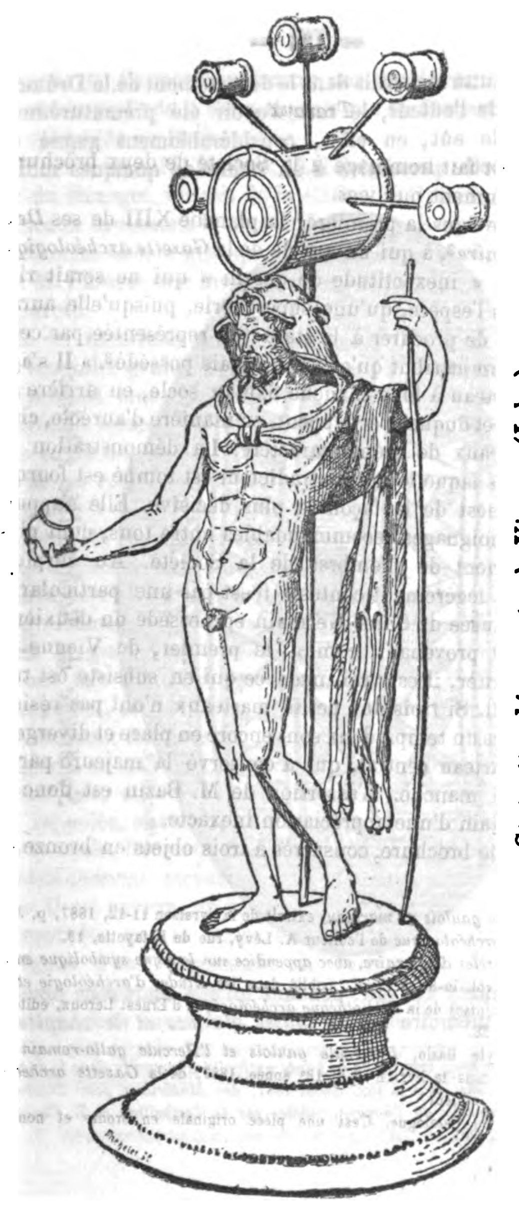
La seconde brochure, consacrée à trois objets en bronze de

1. V. *Le Dieu gaulois au marteau*, extrait de la livraison 11-12, 1887, p. 306, de la *Gazette archéologique* de l'éditeur A. Lévy, rue de Lafayette, 13.

2. V. *Deux stèles de Laraire, avec appendice sur le signe symbolique en S*, Paris, 1885, 1 vol. in-8° et 19 pl., publié dans les *Études d'archéologie et de mythologie gauloises* de la *Bibliothèque archéologique* d'Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28.

3. V. Hippolyte Bazin, *L'Hercule gaulois et l'Hercule gallo-romain de Vienne, Isère*, dans la livr. n° 7-8, 13° année, 1887, de la *Gazette archéologique*; A. Lévy, éditeur.

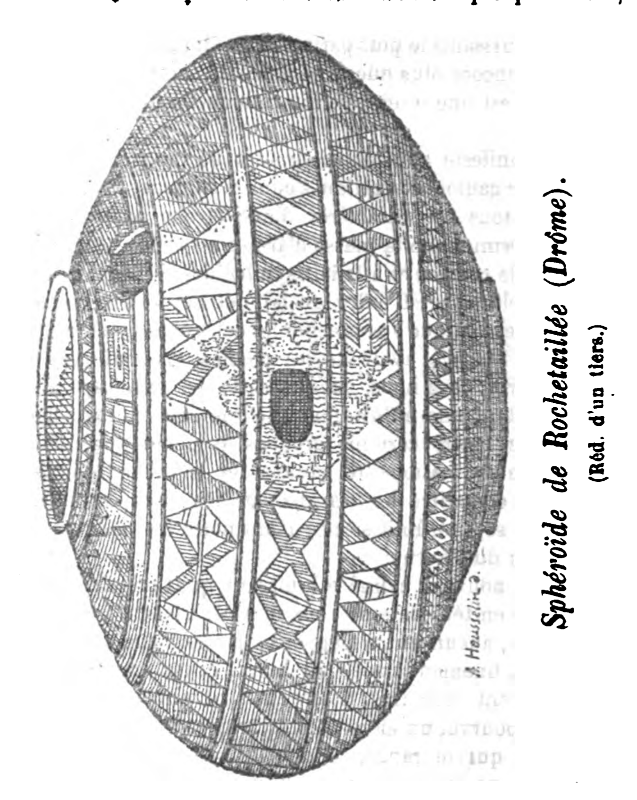
4. N° 22205 du Catalogue. C'est une pièce originale en bronze et non un moulage.



Statuette découverte à Vienne (Isère).

(Réd. d'un tiers.)

grande antiquité recueillis dans le département de la Drôme[1], a, au dire de l'auteur, le tort d'avoir été prématurément publiée. Elle eût, en effet, considérablement gagné en intérêt et portée persuasive à un retard de quelques mois;



Sphéroïde de Rochetaillée (Drôme).
(Réd. d'un tiers.)

M. Léon Heuzey écrivait, pendant qu'elle était sous presse, son savant mémoire sur la *Masse d'armes et le chapiteau*

1. V. *Note sur trois bronzes de la haute antiquité découverts dans le département de la Drôme*, dans la livr. d'août 1887, des *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, publiés par E. Carthailhac et E. Chantre. Paris, Reinwald, édit.

assyriens[1]. Ce mémoire fournit une ample moisson d'arguments au profit de la thèse exposée par M. Flouest à l'occasion du sphéroïde de Rochetaillée.

Entre temps, M. Vacher, l'habile pêcheur d'antiquités du lac du Bourget, retirait de la station de Grésine le cylindre à anneaux bruissants le plus parfait qu'on ait encore rencontré. Il favorise encore plus que la seconde des antiques signalée par M. Flouest une interprétation rationnelle de ce singulier appareil.

Il est manifeste que les sphéroïdes de bronze, recueillis en territoire gaulois et expliqués dans la *Note* des *Matériaux*, présentent tous les caractères d'une étroite parenté avec l'élément terminal de la masse d'armes assyrienne, tout à la fois engin de combat et attribut symbolique de la puissance civile ou religieuse. L'ordre de faits et l'évolution d'idées, auxquels il est logique de rattacher les deux objets, paraissent, en dépit de l'espace, avoir été les mêmes. C'est un type de plus à inscrire chez nous, dans la série des curieuses antiquités révélant une affinité, mal définie encore, mais bien intéressante, entre certains groupes de population fondus dans la grande nationalité gauloise et les clans guerriers qu'ont fait connaître les travaux sur les Hethéens et qui occupaient, sept ou huit siècles avant notre ère, les versants occidentaux du Taurus.

Quant au nouveau cylindre bruissant, qu'il faut désormais mentionner en tête de tous ceux que M. Flouest a signalés ou rappelés, aucun autre n'apporte, par sa riche décoration chevronnée, finement tracée au burin, et les combinaisons invariablement ternaires des vingt-sept anneaux mobiles dont il est pourvu, un élément plus propice à l'admission de l'hypothèse qui le range, comme les sphéroïdes, parmi les insignes d'une suprématie de haut rang. Il a droit d'y trouver place au même titre que les clochettes d'or garnissant, dans l'antiquité, le *méir* du grand-prêtre des Juifs, ou la robe royale des souverains de la Perse. Il procède des mêmes données que les pendeloques sonores de forme et de

1. V. *Revue archéologique*, livr. de nov.-déc. 1887, p. 259 et ss.

nature si diverses, mises en œuvre, dans les conditions que relève la *Note* publiée dans les *Matériaux*, pour certaines



Cylindre de Grésine (Savoie).

(Réd. d'un tiers.)

parures et certains usages qui y sont judicieusement cités.

M. Müntz, membre résidant, présente un portrait de Mathias Corvin, reconnu par lui dans un dessin de la bibliothèque Barberini. Ce portrait est le seul qui représente le roi de Hongrie à cheval, avec son armure.

M. Courajod, membre résidant, signale quelques autres portraits du même roi qui complètent la série de ceux que M. Müntz a énumérés à propos du dessin Barberini.

M. Germain Bapst, membre résidant, revient sur la question du commerce de l'étain dans l'antiquité et appuie par de nouveaux arguments son opinion que l'Altaï a été, avant l'Espagne et avant les îles Cassitérides, le pays de provenance de ce métal.

M. Léon Palustre, associé correspondant national à Tours, communique diverses pièces d'orfèvrerie du XIe au XVIIe siècle, trouvées ou conservées en Touraine.

La communication de M. Léon Palustre est renvoyée à la Commission des impressions, pour être publiée dans le volume des *Mémoires*.

Séance du 22 Février.

Présidence de M. A. LONGNON, président.

Ouvrages offerts :

Archeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity, t. L. Londres, 1887, in-4°.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, année 1888. Langres, in-4°.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, nouvelle série, an. 1887. Copenhague, in-8°.

Revue de l'Afrique française, publiée sous la direction de M. Poinssot, VIIe année, n° 35. Paris, 1888, in-8°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine). *Anse d'amphore de bronze appartenant au Musée du Louvre*. Paris, 1887, in-4°.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Schneller, associé correspondant étranger à Lucerne, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. Müntz, membre résidant, présente, de la part de M. l'abbé Batiffol, associé correspondant national, résidant à Rome, une liste d'objets d'art et d'antiquités, ayant fait partie de la collection de la famille Zanobis, à Avignon.

« Cette collection n'était jusqu'ici connue que par la mention qu'en fait Peiresc, vers 1628[1]. L'inventaire conservé à la bibliothèque Barberini, à Rome, parmi les papiers de Suarès (ms. nº XXXIX, 72), contient le « rôle des pièces du cabinet » (peut-être identique à celui que mentionne Peiresc), et énumère une longue suite de bronzes (dont quelques-uns sont attribués faussement à Michel-Ange), d'albâtres, de médailles, de curiosités d'histoire naturelle, etc.

« Quelque laconiques que soient ces notices, il y aura intérêt, croyons-nous, à les publier : elles permettront peut-être de retrouver et d'identifier dans les collections modernes l'un ou l'autre des objets antiques réunis aux XVIe et XVIIe siècles par une famille d'amateurs justement appréciée en Provence.

« *Rôle des pièces du cabinet de Zanobis en Avignon.*

« Un Marc Aurele à cheval de Michel-Ange bonorot, « bronze.

« Un Sanson du mesme bronze.

« Un Tibre albastre du mesme.

« Un corps sans bras ny jambes du mesme bronze.

« Un cheval ayant les yeux d'argent bronze du mesme.

« Un aultre cheval bronze ancien.

« Deux aultres chevaux sur pieds-destals bronze anciens.

« Deux hercules anciens bronze.

« Un Roy captif bronze.

1. Bonnaffé, *Dictionnaire des amateurs français au XVIIe siècle*. Paris, 1884; 78, 79.

« Une femme romaine bronze.
« Un petit enfant bronze anticq.
« Un Satire bronze anticq.
« La teste de Cicéron bronze anticque.
« Une Pallas sur son pied-destal bronze.
« Deux chevaliers sur piedsdestals bronze.
« Une teste avec les yeux dargent antícque.
« Un Conseul romain anticq. bronze.
« Une idole de bronze sur un pied destal.
« Un Turc bronze servant d'orloge dore.
« Un chevalier bronze.
« Deux lampes ancienes bronze.
« Un dragon de bronze ancien.
« Deux nymphés ancienes bronze.
« Deux crucifix à quatre clous. bronze.
« Un paris Alexandre ancien bronze.
« Un meufle ancien bronze.
« Un Mercure bronze ancien.
« Trois medallies dalbastre un néron un domitian et sa « femme à demy relief.
« Une nymphe dormante albastre ant.
« Un Tibre albastre anticq.
« Un vase dalbastre anticq.
« Une teste d'un petit enfent mourant albastre.
« Deux salières dalbastre.
« Deux salières de Z. Jayet avec un vaze.
« Un grand vaze de porcelleine et trois escuelles.
« Une cocquille de porcelleine fasonnee sur un pied dar- « gent.
« Une Nostra Dame avec ses misteres à lentour dyvoire « anticque.
« Une aultre grande dyvoire anticque.
« Un juge dyvoire anticq.
« Un Rusticq dyvoire anticq.
« Deux pyramides de porphire.
« Deux aultres de jaspe.
« Une grande urne de verre avec les cendres et les osse- « ments de dedans.

« Deux aultres grandes de terre sigillee.

« Deux aultres de terre.

« Deux grands larmoirs de verre anciens et cinq petits « aultres de verre.

« Deux noix en façon garnies d'argent six aultres noix « muscates.

« Quatre œufs d'austruche.

« Deux bastons des Bresiliens. Un de Bresil et l'aultre de « bois de gaiat.

« Deux grandes queues de poisson mulard.

« Un dard de jonc arme de canne.

« Deux lampes de guerre de bronze ancienes.

« Un cachot de fer.

(Suit la mention d'un certain nombre de curiosités d'histoire naturelle. Nous les omettons.)

« ... Cinc lampes ensemble anciennes.

« Quatre aultres petites de terre et deux de bronze.

« Un petit corcelet de fer...

« ... Un paire d'esperons du Roy René.

« Un aultre paire de la maison de Roan...

« Trois pins du mont Libam.

« Une main de terre.

« Deux modelles du St Sépulcre un de bois l'aultre de « terre.

« Deux vases de terre sigillee avec la marque du grand « turc.

« Dix pièces de terre de St Paul.

« Quatre pièces de cire.

« Quatre urnes de terre.

« Les douze Empereurs en terre cuitte.

« Sept aultres pièces en terre cuitte.

« Les douze Empereurs en bronze à demy relief.

« Quarante petites pièces de bronze antiques.

« Une grande idole de terre et six petites.

« Quinze boules de jaspe.

« Deux grosses boules de jaspe.

« Les douze mois de l'ennée en esmail avec leur cadre « dore.

« Les quatorze gouverneurs qui ont gouverné la Flandre « despuis Charles cinquiesme.

« Septante six pièces de medailles de plomb dorees dor de « ducat.

« Dix et sept grandes medailles dorees dor de ducat.

« Quatre grandes cornes de gazelle.

« Deux pieces de tableau de la main du Savanier.

« Vint petites pieces de tableau à l'uile.

« Dix petits plats de verean de la Chine.

« Quatorze asiettes de bois de la Chine.

« Sept plats de la Chine.

« Deux fruitières de la Chine.

« Deux fruitières de cristal de Venize.

« Quarante grands verres ou vazes de cristal de Venize.

« . . . .

« Un lict de sauvage de cotton.

« Un paresol chinois de papier et de canne.

« . . . .

« Trois brouttes de buis gravees anciennes.

« Deux grands couteaux anciens.

« Un pied de Raphael d'urbin platre.

« Une petite arquebuze.

« . . . .

« Une grosse pierre d'aigle.

« Une quiliere sacrificatoire de bronze.

« Deux pieces de rocher avec des os humains empierres.

« Un bassin desmail bleud.

« Un manequin.

« Douze petits paysages.

« . . . .

« Un petit chien artificiel.

« Un esprevier de plume artificiel.

« Un triangle de cristal.

« Deux Rustics de buis.

« Une piece de rocher incombustible.

« Deux grandes medailles dyvoire anticques.

« Un astrolabe de cuivre.

« Une femme d'yvoire anticque.

« Un cadran de cuivre.
« Un livre chinois de papier de soye.
« Un grand verre de conserve bleud.
« Un arc de baleine.
« Une pierre avec une croix naturelle.
« Une grosse pierre destoile.
« Vuict pieces de pierre de congelation.
« Un baston de Jacop.
« Une dage avec son bouclier ancien.
« Mille medailles ou medaillons anciens.
« Un petit tableau garni d'argent.
« Deux images de cire.
« Deux grands dards et leur bois débeine.
« Cinc ou sis sens cocquillies de mer de diverse sorte.
« Un paire de souliers turqnois.
« Un soulier chinois de cuir bouli.
« Deux petites cornes d'agazelle.
« Dix et sept petites urnes longes anticques.
« Trois petites urnes de terre anticq.
« Une grosse dent d'un geant.
« Un cerf volant.
« Une boite dyvoire ancienne.
« Une medaille en relief d'un Judas baisant Nostre Sei-
« gneur. »

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, répond aux arguments présentés par M. G. Bapst, dans la dernière séance, à l'appui de son opinion sur l'étain de l'Altaï :

« Le poète mélique sicilien Stésichore, 632-550 environ avant J.-C., a parlé des mines d'argent d'Espagne :

> Ταρτησσοῦ ποταμοῦ παρὰ παγὰς ἀπείρονας ἀργυρορίζους
> Ἐν κευθμῶνι πέτρας...

Près des sources du fleuve Tartesse (*Guadalquivir*), *sources immenses aux racines d'argent*, *cachées dans le roc* [1].

« Diodore est donc dans l'erreur quand il attribue aux

1. Strabon, l. III, c. 2, § 11; éd. Didot, p. 123, l. 4-5; cf. Bergck, *Anthologia lyrica*, 2e édition, p. 391.

Carthaginois la plus ancienne exploitation des mines d'Espagne [1].

« Cette erreur est probablement le résultat d'une interprétation exagérée du passage où Polybe décrivait les mines de Carthagène [2].

« La domination carthaginoise en Espagne est du IIIe siècle avant J.-C.

« Stésichore est contemporain de la domination tyrienne, qui parait commencer vers l'année 1100 et qui finit avec le VIe siècle. C'est Melkarth qui la personnifie mythologiquement; et Melkarth, autrement Midacritus, non content d'exploiter les mines d'Espagne, alla chercher l'étain dans les îles Cassiterides :

« Plumbum ex Cassiteride insula primus adportavit Mida-
« critus [3]. »

« Antérieurement à l'hégémonie tyrienne, les Phéniciens peuvent avoir fréquenté l'Espagne et en avoir apporté de l'étain.

« Je n'ai en aucune façon la prétention de soutenir que la plus ancienne fabrication du bronze se soit faite avec l'étain d'Espagne. Je veux seulement dire qu'une partie des arguments sur lesquels se fonde notre savant confrère M. Bapst me semble en contradiction avec les monuments écrits de l'antiquité classique. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique de la part de M. A. Tausserat, associé correspondant national à Vinay (Marne), l'estampage d'une inscription grecque.

Elle est gravée sur une base carrée, en marbre, surmontée d'une colonnette, forme bien connue des cippes funèbres de la nécropole de Sidon; le monument provient sans aucun doute de Sayda :

ЄΤΗΙΓ

ΘЄΟΤЄ

1. L. V, c. 38, § 2; éd. Didot, t. I, p. 278, l. 1-2.
2. Strabon, l. III, c. 2, § 10; éd. Didot, p. 122, l. 26.
3. Pline, *H. N.*, III, 197.

ΚΝΣΕC
ΤΙΛΙΟC
ΖΗCΑC
ΚΑΛΩC

Les cinq dernières lignes sont gravées sur la base carrée; la première ligne a été ajoutée sur le pied de la colonne parce qu'il n'y avait plus de place sur la base. C'est l'épitaphe de *Cn(eius) Sestilius* qui a vécu treize ans.

Séance du 29 Février.

Présidence de M. Lorenon, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire départementale de la Société d'émulation de la Vendée. La Roche-sur-Yon, 1887, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives pour* 1888. Paris, 1888, in-18.

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIV, 1887, 4° série, t. III, fasc. 9°. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IX° année, n° 4. Paris, 1888, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives*, année 1887, n° 3. Paris, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, VIII° série, t. IX. Toulouse, 1887, in-8°.

— *de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature*, an. 1886. Beaune, 1887, in-8°.

Baye (le baron J. de). *Études archéologiques, époque des invasions barbares, industrie longobarde*. Paris, 1888, in-4°.

Corroyer (Édouard). *L'architecture romane*. Paris, 1887, in-8°.

Duhamel. *Les Architectes du palais des papes*. Avignon, 1882, in-8°.

— *Un neveu de Jean XXII, le cardinal Arnaud de Via*. Tours, in-8°.

Ferrero (Ermanno). *La Strada Romana di Torino al Monginevro*. Turin, 1888, in-4°.
Jadart (Henri). *Les monuments historiques de l'arrondissement de Réthel*. Réthel, 1887, in-18.
Régis de l'Estourbeillon (le comte). *Le Château de la Courbejollière*. Caen, 1888, in-8°.
Tamizey de Larroque. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, t. I, décembre 1617-décembre 1628. Paris, 1888, in-4°.
Taussérat (A.). *Louis Paris, 1802-1887*. Arcis-sur-Aube, 1887, in-8°.

Travaux.

M. Mowat, membre résidant, présente, de la part de M. Ermanno Ferrero, membre de l'Académie de Turin, un mémoire intitulé *La strada romana di Torino al Monginevro* (extr. des *Memorie della R. Accademia delle scienze di Torino*, sér. II, t. XXXVIII, 1888, in-4°, 17 pages avec carte). Il fait ressortir l'importance de ce travail, particulièrement intéressant pour le raccordement du réseau des voies romaines de la Gaule avec celui de l'Italie. Toutes les sources d'information, textes d'auteurs, itinéraires anciens, inscriptions et bornes milliaires, ont été mises en œuvre par l'auteur avec la même sûreté et la même compétence qui caractérisent ses précédents travaux. Le sujet traité dans ce mémoire nous touche de près, il a donc droit à toute l'attention des érudits français.

M. Corroyer, membre résidant, dépose sur le bureau son ouvrage intitulé : *L'architecture romane.*

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, dépose sur le bureau un dessin qui lui a été communiqué par notre confrère M. Maxe-Werly.

Ce dessin représente une pierre qui formait la partie supérieure d'un monument funéraire. Elle a été récemment découverte, brisée en cinq morceaux, dans un puits antique, sur le territoire de la commune de Grand (Vosges).

M. Émile Pierre, meunier à Hordelaincourt, dont le zèle pour l'archéologie est connu, et qui a lui-même exécuté à Gondrecourt des fouilles dont M. Maxe-Werly nous a exposé, à une séance précédente, les intéressants résultats, a acheté cette pierre et en a fait don à M. Maxe-Werly, pour le Musée de Bar.

Elle est couverte, sur toute sa longueur, par une inscription de trois lignes, ornée à chaque extrémité d'un dessin en forme de pelta, tracé avec élégance.

Sur les flancs de la pierre on remarque les vestiges très visibles d'une sculpture en relief qui, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par M. Maxe-Werly, devait représenter un aigle aux ailes éployées.

Je donne le texte de l'inscription d'après le dessin exécuté par M. Émile Pierre et d'après un estampage pris sur la pierre par M. Maxe-Werly.

VIDVCVS LITVGENI FIL SIBI · ET·
M ATVRAE VXSORI·TESTAMENTO
FIERI·IVS ATVRA·VXSOR·H·P·

Viducus, Litugeni fil(ius), sib(i) et Matur(a)e uxsori, testamento fieri jus[sit. M]atura, uxsor, h(eres) p(osuit).

Les deux noms celtiques *Viducus* et *Litugenus* sont déjà connus.

Le nom *Viducus*, absent de la liste Creuly, se rencontre cependant sur des poteries; on en a trouvé ou on en conserve à Nimègue, à Rheinzabern, à Wiesbaden, à Londres, à Tongres, à Namur, à Mons, à Rens, à Bavay, à Poitiers, dans l'Allier[1], à Vienne en Dauphiné[2]; il se rencontre sous la forme *Viducos* sur des poteries de Wiesbaden, de Poitiers, de Londres, de l'Allier[3].

Quant au nom *Litugenus*, on l'a relevé aussi sur un assez grand nombre de monuments antiques. On le lit dans un graffite tracé à la pointe sur une brique trouvée à Chester-

1. Cf. Schuermann, *Sigles figulins*, nos 5735-5741.
2. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne*, t. IV, p. 171, n° 1449.
3. Schuermann, nos 5739, 5740.

ford (Essex)[1], sur une anse d'amphore[2] et sur un plat[3] du Musée britannique; il apparait sous sa forme féminine sur des inscriptions de Celeia[4], de Narbonne[5], de Rabeinstein[6]. Il appartient à une famille de noms celtiques, dérivés du radical *Litu* qui lui-même est un nom[7] : *Lituecus*[8], *Litumara*[9], *Lituona*[10].

M. Courajod, membre résidant, présente à la Société le moulage d'un buste d'homme de la fin du xve siècle et s'exprime ainsi :

« Le buste d'homme âgé et coiffé d'un bonnet, conservé actuellement à la bibliothèque de la ville de Versailles, est un portrait de l'empereur d'Allemagne Frédéric III. En effet, ce buste ressemble d'une part à la médaille de Frédéric (*Trésor de numismatique,* Médailles allemandes, p. 2, pl. I) et, d'autre part, au portrait peint de ce personnage, classé à Vienne, dans la collection d'Ambras, salle IV, sous le nº 51, au milieu de la série des portraits des souverains autrichiens.

« Le portrait peint de la collection d'Ambras, par ses lignes générales, rappelle, tout comme le buste de la bibliothèque de Versailles, la tête de Voltaire vieilli et n'est pas sans analogie avec le type connu et répandu de la physionomie de Voltaire à Ferney, dessinée en charge par Denon : nez prononcé (le nez du buste de Versailles a été cassé et refait), mâchoire très saillante, grande perruque, nombreuses rides. Frédéric III, qui vit le jour le 21 septembre 1415, mourut à Linz le 19 août 1493, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

« Loin d'être belle, cette sculpture est cependant intéres-

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VII, nº 1256.
2. *Ibid.*, nº 1331, 66.
3. *Ibid.*, nº 1336, 563.
4. Creuly, *Liste des noms supposés gaulois* dans la *Revue celtique*, t. III (1877).
5. Id., *Ibid.*
6. *C. I. L.*, t. III, nº 5099.
7. *C. I. L.*, t. III, nº 5501.
8. *Bulletin des Antiq.*, 1885, p. 126; *C. I. L.*, t. V, nº 7887.
9. Liste Creuly.
10. Liste Creuly.

sante. Par son style, elle émane vraisemblablement d'un atelier dans lequel les enseignements de l'école italienne étaient pratiqués par des mains allemandes, et elle se rapproche d'une manière qui nous est déjà connue par les bustes en bronze de Frédéric le Sage, à Dresde, et de l'empereur Maximilien à la collection d'Ambras de Vienne. »

M. Müntz, membre résidant, rapproche de ces trois portraits une miniature viennoise récemment publiée dans l'Annuaire des musées impériaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique l'estampage d'une inscription nouvellement découverte à Fréjus.

« C'est à l'obligeance de M. Guérin, receveur de l'enregistrement à Fréjus, que je dois le double estampage déposé sur le bureau de la Société. On y lit :

FINES
FASCIAE
FVNDI
PACATIANI

« Cette inscription indiquait la limite d'une propriété particulière. L'expression *fascia* rappelle les *limites fasciati* des agronomes romains. »

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il vient de recevoir de M. Thiers, membre de la Société archéologique de Narbonne, la photographie et l'estampage d'un document épigraphique de la plus haute importance. C'est un fragment d'inscription sur plaque de bronze qui a été trouvé tout récemment dans la banlieue de Narbonne, sur la route d'Armissan, dans la propriété de M. François Delprat.

Ce fragment, qui se compose de trente lignes plus ou moins mutilées, appartient à une loi concernant le flamine de la Narbonnaise et par conséquent l'assemblée provinciale dont il avait la présidence. On y reconnait cinq paragraphes différents qui peuvent être ainsi désignés :

1° Des honneurs auxquels ont droit le flamine et la flaminique.

2° Des honneurs à décerner au flamine sortant de charge.

3° Des mesures à prendre lorsque le flamine n'est pas dans la ville.

4° Du lieu de réunion de l'assemblée provinciale.

5° De la gestion des fonds.

On voit par ce rapide aperçu l'importance du nouveau texte de Narbonne que M. Thiers a pris soin de nous signaler. Il intéressera certainement tous les épigraphistes et tous les amis de l'histoire de la Gaule.

M. Thiolier, associé correspondant national à Saint-Étienne, présente à la Compagnie une série d'héliogravures des monuments du Forez et des régions voisines.

Séance du 7 Mars.

Présidence de M. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, janv.-févr. 1888. Paris, 1888, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, an. CCLXXXIV, 1887, serie IV, t. III, fasc. 10-11. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IX° année, n° 5. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VII, 2° livr. Rouen, 1887, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. VII. Saintes, 1887, in-8°.

Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome, publiée par A. de Montaiglon, t. I. Paris, 1887, in-8°.

Johns hopkins university studies in historical and political science, 2° série, t. XII. — *European schools history and politics*, by Andrew D. White. Baltimore, 1887, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIe an., n° 2. Trèves, 1888, in-8°.

Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques, t. VIII, 2e livr. Saintes, 1888, in-8°.

— *de la Société des études historiques*, 4e série, t. V, LIIIe an. Paris, 1887, in-8°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Charles Robert, décédé. Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Flouest, Molinier, de Boislisle et de Montaiglon lisent des rapports sur les candidatures de MM. de Baye, Bouchot, Durrieu et de Mély. On passe au vote, et M. Durrieu, ayant obtenu, au troisième tour de scrutin, les deux tiers des voix, est proclamé membre résidant.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Lecoy de la Marche lit un rapport favorable sur la candidature de M. Duhamel au titre d'associé correspondant; on procède au vote, et M. Duhamel, ayant obtenu le nombre des voix exigées par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Avignon.

M. G. Sterian lit une notice sur les terres cuites émaillées des églises édifiées par Étienne le Grand, prince de Moldavie (1457-1504).

« Les églises d'Étienne le Grand sont presque toutes identiques, petites comme beaucoup d'églises byzantines, et sont construites en briques apparentes et en moellons.

« Il n'y a rien de remarquable dans l'architecture de ces édifices : trois rangées d'arcades superposées font le tour de la construction, et, au-dessus, sous la corniche, se trouve une frise formée de disques en terre cuite émaillée, verts, jaunes et bruns.

« Ces disques ont, suivant les églises, de 15 à 20 centimètres de diamètre et font partie intégrante d'un cylindre

de 25 centimètres environ, qui, rempli de chaux, permettait de les encastrer dans le mur.

« Sur tous ces disques sont figurés en relief des sujets héraldiques, comme une sirène tenant deux dauphins (ce sont les armes de la Bessarabie), ou deux soldats tenant une tête de bison avec l'étoile et le croissant (ce sont les armes de la Moldavie). Enfin, sur d'autres, on voit un cerf, un dragon, un soleil, ou une figure géométrique formée de cercles enlacés.

« Tous ces sujets sont d'une facture toute primitive, et pour la plupart très mal exécutés; l'émail est assez épais, et les figures représentées se rapportent généralement à des traditions du pays; tout nous porte donc à croire que ces disques sont le produit d'une industrie locale.

« Celui de ces sujets qui semble le plus digne d'intérêt est un androcéphale figuré sur le dessin ci-joint.



Brique en terre cuite émaillée provenant d'une église de Moldavie.

« Nous croyons qu'on a voulu représenter là le Voïvode Étienne le Grand, sous la forme d'une sorte de dragon connu

en Moldavie sous le nom de Lmeu (*Lmëou*) et qui là-bas est le symbole de la force et de la bravoure.

« Ce que les vieilles légendes populaires moldaves disent du Lmeu correspond assez à l'image que nous avons sous les yeux.

« Ce sujet se trouve entre autres dans les églises de Dorohoï, de Piatra et de Balinesti (Moldavie). »

M. le lieutenant Espérandieu, associé correspondant national à Alais (Gard), fait la communication suivante :

« Il y a quelques jours, le R. P. Camille de la Croix, correspondant de la Société à Poitiers, m'a remis quelques monnaies ou médailles que j'ai l'honneur de placer sous vos yeux.

« Ces monnaies, découvertes à Poitiers, dans le courant de l'année dernière, sont pour la plupart assez répandues dans l'ouest de la France; trois d'entre elles, frappées à Melle, n'offrent qu'un intérêt purement local et je ne m'attarderai pas à les décrire; il en est deux cependant sur lesquelles je me permettrai d'attirer votre attention.

« L'une est en or; c'est un triens mérovingien portant au droit :

+ NOVOVICO FI ·

tête diadémée à droite.

« Au revers :

+ LEDARIDOMO ·

dans le champ croix à branches égales.

« Il faut lire sans doute : *Ledarido mo(netario) Novovico f(ec)i(t)*.

« *Ledaridus* est un nom de monétaire que je crois inédit. On ne le trouve ni dans la liste des monétaires, dressée par M. A. de Barthélemy, ni dans les ouvrages de M. Deloche sur les monnaies du Limousin et de M. de Ponton d'Amécourt sur les monnaies du Maine.

« *Novovicus* a été identifié avec différents lieux, entre autres Nouïc, dans la Haute-Vienne, et Neuvic, dans l'Indre-et-Loire. On pourrait proposer encore une identification nouvelle : ce serait celle de Neuvicq, dans la Charente-

Inférieure, localité où ont été découverts de nombreux tombeaux mérovingiens.

« La seconde médaille qui m'a été remise par le P. de la Croix est en argent. Elle porte l'effigie d'Anthème et a été par suite frappée de 467 à 472.

« On lit au droit :

D N ANTHEMIVS PF AVG ·

tête diadémée d'Anthème à droite.

« Au revers :

SALVS RE*ipublic*AE ·

dans le champ, un personnage debout, peut-être Anthème, le pied posé sur quelque chose d'indéterminé qui pourrait bien être le serpent à tête humaine dont il est question dans Cohen, au n° 13 des monnaies d'or à l'effigie d'Anthème.

« Le même personnage tient à la main deux objets assez indéfinissables : ce sont peut-être une longue croix et une tige terminée par le globe crucifère.

« A l'exergue : CONOB

« Les monnaies d'argent à l'effigie d'Anthème sont très rares. Le recueil de Cohen n'en contient qu'un exemple, encore son revers est-il différent de celui-ci. La pièce qui vous est soumise doit donc être par suite considérée comme inédite. »

M. Saglio, membre résidant, présente une sculpture en stuc peint attribuée à Jacopo della Quercia.

Séance du 14 Mars.

Présidence de M. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de l'Académie du Var, nouvelle série, t. XIV, 1er fasc. Toulon, 1887, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXVI, 1887. Vendôme, 1887, in-8°.

Mélusine, recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, publié par MM. H. Gaidoz et E. Rolland. Paris, 1884-85, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XX, livr. 3. Genève, 1888, in-8°.

Proceedings of the american philosophical Society, t. XXIV, juillet-décembre 1887, in-8°.

Revue de l'Afrique française, publiée sous la direction de M. Poinssot, VIIe année, n° 36, 1er mars 1888. Paris, in-8°.

Cartier (Émile) et Rivoire (Alfred). *Catalogue des livres appartenant à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, deuxième édition. Genève, 1887, in-8°.

Duhamel (L.). *Inventaire du Trésor de l'église métropolitaine au XVIe siècle*, 1511-1546. Paris, 1880, in-8°.

— *Les origines du palais des Papes*. Tours, in-8°.

— *Le Tombeau de Jean XXII à Avignon*. Avignon, 1887, in-8°.

— *Le Tombeau de Raymond de Beaufort*. Paris, 1883, in-8°.

Roman (J.). *La Bataille de Mustiase-Calmes et la Civitas Rigomagensis*. Digne, 1888, in-8°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, fait la communication suivante :

« A propos de la communication faite à la précédente séance, par M. le lieutenant Espérandieu, d'une monnaie mérovingienne trouvée à Poitiers, je crois devoir faire observer que cette monnaie m'a été communiquée, au mois d'octobre 1887, par le Père de la Croix. Je pense qu'il faut lire au revers : † LEBARIDO MO. La troisième lettre du nom du monétaire est un B dont la boucle supérieure n'est pas venue à la frappe par suite de l'insuffisance du métal; je rappellerai à cette occasion qu'ayant envoyé la description de cette pièce à notre regretté confrère M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, si compétent pour tout ce qui regardait la numismatique mérovingienne, celui-ci m'avait écrit, à la date du 4 novembre dernier, que, malgré le style

limousin de cette monnaie, il croyait devoir l'attribuer à Neuvy (Sarthe), localité citée dans les textes mérovingiens et dont il avait signalé déjà un certain nombre de produits monétaires dans ses *Recherches sur les monnaies mérovingiennes du Cenomannicum*, n° 30, p. 163-171. »

M. Nicard, membre résidant, présente la photographie d'un bouclier sculpté, trouvé, dit-on, dans le département du Doubs, et exprime des doutes sur son authenticité.

M. de Villefosse s'associe aux doutes exprimés par M. Nicard et croit que le monument est faux.

A propos de la sculpture en stuc présentée, dans la dernière séance, par M. Saglio, M. Courajod insiste sur l'importance de l'œuvre artistique de Jacopo della Quercia. Il communique une série de photographies des principales sculptures de ce maître, et conclut que le monument présenté par M. Saglio est en effet, soit de Jacopo, soit de son école.

M. Müntz, prenant ensuite la parole, fait remarquer l'influence que l'étude des œuvres antiques a exercée sur le style de ce maître.

M. Héron de Villefosse lit une note envoyée par M. Georges Lafaye, associé correspondant national à Lyon.

« Mon frère, M. René Lafaye, juge au tribunal civil d'Aix-en-Provence, m'a envoyé le dessin, qu'il a lui-même exécuté, d'un monument antique. Ce monument se trouvait, il n'y a pas longtemps, au hameau de Saint-Pons, près du village des Milles (canton d'Aix), dans une maison de campagne appartenant à M. Rochebrun, négociant à Marseille. Il était adossé à un mur extérieur, quand le prédécesseur du propriétaire actuel acheta le domaine. M. Rochebrun, pour le soustraire aux injures de l'air, le plaça dans le vestibule de la maison. C'est là que mon frère le vit il y a quelques mois. Sur sa demande, M. Rochebrun a bien voulu le céder au musée de la ville d'Aix, qui vient d'en prendre possession.

« C'est un fragment de cippe funéraire en marbre blanc de l'époque romaine. Deux faces contiguës, celle de derrière et

celle de droite, sont brisées. La face antérieure porte, au milieu d'un cartouche, entouré de rinceaux, l'inscription suivante, gravée en beaux caractères :

D(*iis*)
MA(*nibus*)

« La face de gauche est à peu près intacte; elle mesure 0m65 de haut sur 0m35 de large; on y voit représentés quatre oiseaux, opposés deux à deux, qui becquètent les fruits d'un



Stèle trouvée aux environs d'Aix-en-Provence.

arbre assez semblable à un laurier ou à un olivier; la face de droite devait aussi être ornée d'un bas-relief.

« Saint-Pons n'est pas sans avoir attiré déjà l'attention des archéologues. La rivière de l'Arc y est traversée par un pont « dont la voûte, dit M. Gilles[1], est formée de deux parties juxtaposées; l'une, au nord, en blocage de gros appareil, mais de construction moderne, qui porte sur la clef de sa voûte la date de 1757; l'autre, au sud, en blocage de moyen appareil, à bossage, de construction beaucoup plus ancienne,

1. J. Gilles, *Les Voies romaines et massiliennes dans le département des Bouches-du-Rhône* (Paris, Thorin, 1884), p. 111 et la carte. Sur la valeur de cet ouvrage, v. Camille Jullian dans le *Bulletin épigraphique*, 1885, p. 19.

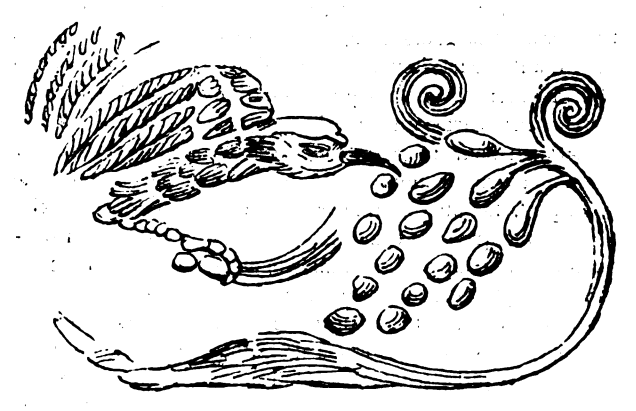
mais que nous n'osons attribuer à l'époque romaine. La chapelle de Saint-Pons, de construction moderne, a été probablement reconstruite et mise sous l'invocation de ce saint à cause de la concordance de son nom avec celui du monument auprès duquel elle était placée. » M. Gilles suppose qu'en cet endroit passait une voie romaine qui reliait entre elles la grande artère de la voie Aurélienne et la route de Marseille aux Fossae-Marianae. Mais cet embranchement n'est mentionné par aucun texte ancien et, si l'on se reporte à ceux que nous possédons et qui seuls font autorité, on ne comprend pas sur quel tracé Saint-Pons aurait pu se trouver; la voie de Marseille à Aix passait beaucoup plus à l'est, au village des Milles, et comme elle ne rencontrait, au moment d'y arriver, aucun accident de terrain, on ne voit pas pourquoi elle aurait fait un crochet vers l'ouest du côté de Saint-Pons; de plus, entre Septêmes, où on en trouve la trace certaine, et le village de Milles, on doit, d'après les données positives dont nous disposons, compter sept milles romains, et ils seraient largement dépassés si on admettait cette déviation[1]. D'autre part, la voie de Marseille aux Fossae-Marianae traversait l'Arc beaucoup plus bas; il n'est pas à présumer qu'elle se fût écartée du littoral au point de remonter jusqu'à Saint-Pons; pour que cette hypothèse fût possible, il faudrait encore dépasser le nombre de milles fixé par la table de Peutinger[2]. Le plus simple est donc de supposer ici l'existence de quelque villa romaine, qui s'est transformée en château au moyen âge et dont la maison de M. Rechebrun occupe encore l'emplacement. On m'assure que les substructions en sont d'appareil romain; mais je reproduis ce renseignement sous toutes réserves. Le cippe de Saint-Pons est d'un assez beau travail; je l'attribuerais volontiers au Ier ou au IIe siècle de notre ère; il convient assez bien à la sépulture d'un riche propriétaire de campagne ou de quelque membre de sa famille.

« Le bas-relief présente un certain intérêt. Les oiseaux

1. V. *La carte de l'état-major*, feuille 235 (Aix), et Jullian, art. cité, p. 25.
2. E. Desjardins, *Table de Peutinger*, p. 64, col. 3 en bas.

becquetant des fruits ont été souvent représentés sur les monuments du christianisme primitif; on interprète en général ce motif comme le symbole de l'âme bienheureuse goûtant après la mort les joies pures du paradis[1]. Mais il est probable que les artistes qui travaillaient pour les fidèles l'avaient emprunté à l'art du paganisme; tout au moins il paraît avoir été commun aux deux religions. M. Leblant a signalé quelques monuments d'origine profane sur lesquels on l'a observé[2]; en ne consultant que mes souvenirs il me semble qu'on pourrait grossir la liste qu'il en a dressée; en tout cas il faut y ajouter le cippe de Saint-Pons. Il vaudrait la peine de rechercher si ce sujet est véritablement d'invention païenne, si on y attachait avant le christianisme un sens symbolique, quelle idée il traduisait et quand il apparaît pour la première fois sur les monuments figurés. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait observer, à propos des réflexions de M. G. Lafaye relatives aux oiseaux



Fragment de frise hymiarite.

becquetant des fruits, que notre savant confrère, M. Sorlin-

1. V. par exemple F. Kraus, *Real-encyclopaedie der christlichen alterthümer*. Freiburg im Breisgau (1886), article *Taube*.

2. *Mélanges de l'école française de Rome*, 1883, p. 440. — *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. v, note 6.

Dorigny, associé correspondant national résidant à Constantinople, nous a, il y a quelques années[1], communiqué un fragment de frise hymiarite de sa collection, représentant des oiseaux qui becquètent des raisins.



Lampe trouvée en Asie-Mineure.

M. Sorlin-Dorigny a démontré l'origine orientale de ce

1. *Bulletin des Antiquaires*, 1883, p. 115-117.

sujet, emprunté aux peuples sémitiques par les Romains et par les chrétiens.

M. l'abbé Thédenat rappelle ensuite qu'il a communiqué, en 1881[1], une lampe de la collection de M. Sorlin, ornée de pampres et de grappes de raisin, et représentant un canthare dans lequel boivent deux oiseaux.

Cette lampe provient d'Asie-Mineure. Comme le précédent, le sujet figuré est d'origine orientale[2]; comme lui aussi il a été emprunté par les chrétiens sur les monuments desquels figurent très souvent le canthare et les deux oiseaux.



La Vénus du vase de Wettingen.

Les païens aussi se le sont approprié; on le voit entre autres sur la belle mosaïque trouvée en 1737 dans la villa d'Ha-

1. *Bulletin*, 1881, p. 226.
2. Cf. Sorlin, *loc. cit.*

drien[1]; il sert d'attribut à Vénus sur le vase en argent de Wettingen (Suisse)[2], etc.

C'est sans doute aussi en Orient qu'il faut chercher la première origine du sujet à la fois chrétien et païen représenté sur la stèle communiquée par M. G. Lafaye.

M. Roman, associé correspondant national dans les Basses-Alpes, communique le renseignement suivant, d'après l'*Impartial de Romans et de Bourg-de-Péage*, n° du 8 mars 1888 :

« M. Chabert, propriétaire à la Part-Dieu, commune de « Chatuzanges, a découvert, en fouillant le sol d'un de ses « champs, une collection vraiment curieuse d'objets dont « quelques-uns remontent très probablement au IIe siècle de « notre ère. La collection se compose d'un saladier dont le « fond, enrichi de figures en relief, est en argent; d'un pla« teau d'argent assez grand avec une incrustation remar« quable dans le milieu; d'une tasse à poignée fixe couverte « de dessins symboliques en relief; enfin d'une autre sorte « de tasse dont la poignée, qui est mobile, mérite de fixer « l'attention par la beauté et le fini de ses décorations. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, donne une description beaucoup plus complète du même trésor :

« J'ai reçu le 29 février dernier, de M. Alphonse Nugues, demeurant à Romans, une lettre fort intéressante relative à la découverte d'un trésor de vaisselle d'argent, faite le 10 février à Chatuzanges. Cette localité appartient au canton de Bourg-du-Péage (Drôme).

« Les objets découverts ont été acquis par un amateur de Grenoble, M. Chaper, propriétaire à la Salle-Dieu, commune de Chatuzanges. Ils se composent de six pièces :

« 1° *Grand plateau* circulaire, en argent, pesant 1920 gr.; son diamètre est de 0m40. — Il est décoré d'un cordon de perles sur le bord extérieur et de quelques filets. Au centre il porte une croix gammée en nielle, incrustée si profondé-

1. Ficoroni, *Gemmae antiquae*, part. II, pl. XXV.

2. *Gazette archéologique*, 1879, pl. I. Cf. dans Pline (*H. N.*, XXXVI, LXI, 1) la description d'une mosaïque ornée d'un sujet semblable.

ment dans l'argent que les formes en sont visibles par dessous. Sous le fond sont tracés à la pointe les signes :

P VI

P(*ondo*) *VI.* = Poids 6 livres.

« 2° *Patère* en argent pur, du poids de 730 gr.; le diamètre est de 0m13. — Le manche est séparé. — Cannelures et godrons incurvés montrant en relief des serpents, des dauphins enroulés sur des tridents, coquilles, palmettes. Tous ces ornements portent des traces de dorure.

« 3° *Manche*, en argent pur, s'adaptant parfaitement à la patère précédente, du poids de 280 gr. — A l'endroit il est merveilleusement ciselé ; on y voit des feuilles d'acanthe, de lierre et de vigne mêlées à des enroulements d'une finesse extrême, un vase rempli d'offrandes, des têtes de cygnes tenant des lézards. Tous ces ornements sont encore en partie dorés. A l'envers l'ornementation est plus simple, mais de grand style. Sous la poignée on remarque un graffite :

ISILI

« La lecture de ce nom est douteuse.

« 4° *Patère*, en argent pur, un peu moins grande que la précédente, du poids de 320 gr., munie de son manche. Elle a la forme de nos passoires modernes. Sur le manche est figurée une femme appuyée sur un cippe, tenant d'une main un caducée et de l'autre une corne d'abondance; dans le champ, un objet ressemblant à un phallus. Au-dessous, deux maisons circulaires à toit pointu, un arbre en pleine terre, un arbuste en vase, un personnage tenant une torche allumée et faisant un sacrifice sur un autel carré ; à terre, une pyxide, un vase, une colonne, des corbeilles de fruits, des moutons, une syrinx. — Sous le fond de la patère on lit les trois graffites[1] :

LVCILI VENVSII IVCVNDINI

« Sous le manche est répété le nom IVCVNDINI.

1. [Ces lectures appartiennent à M. Alph. Nugues. Peut-être faut-il lire : VENVSTI ?]

« 5° *Grande coupe*, en forme de tulipe, de 0m36 de diamètre environ; la profondeur est de 0m10. Les parois sont godronnées à convexité intérieure avec imbrication de feuilles assez sommairement traitée. Le corps de la coupe est mince; le métal est moins pur que celui des autres pièces et en médiocre état. Elle était probablement munie de deux anses mobiles, jouant dans quatre anneaux de suspension fixés deux à deux[1]. Un de ces anneaux était encore fixé à la pièce au moment de la découverte; il s'en est détaché depuis. Les trois autres n'ont pas été retrouvés, pas plus que les anses. Un médaillon central (emblema), d'un argent plus pur et de 0m10 ou 0m12 de diamètre, était appliqué sur le fond. Il représente trois femmes nues, groupées dans la pose traditionnelle des *Trois Grâces*; l'une tient trois épis, une autre verse un liquide dans une élégante œnochoé.

« 6° *Coupe* peu profonde et sans pied, en argent mince d'un titre inférieur; largeur, 0m18; profondeur, 0m05. Elle est ornée de godrons à convexité extérieure et d'un ombilic central faisant saillie à l'intérieur.

« L'ensemble de ces six objets pèse environ 4 kilogr. 1/2. On a trouvé avec eux un as de la colonie de Lyon[2]. »

Séance du 21 Mars.

Présidence de M. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Archiv für œsterreichische Geschichte, t. VIII, 2e partie. Vienne, 1887, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, XIe année, décembre 1887. XIIe année, janvier-février 1888. Paris, in-8°.

1. [Dans ce cas c'était plutôt un seau qu'une coupe. Cf. le seau du trésor de Moncornet (Aisne).]

2. [D'après des renseignements qui nous sont parvenus depuis la lecture de cette note, le trésor de Chatuzanges aurait été acquis par un Lyonnais, M. de Magneval. D'autre part, dans le courant du mois d'avril, on annonçait qu'il avait été acheté par un marchand de Paris, nommé Rothschild.]



— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* an. 1887, 4e trimestre. Poitiers, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia Dalmata, an. XI, n° 2. Spalato, 1888, in-8°.

Catalogue de la Bibliothèque de l'Académie royale de peinture et sculpture au XVIIIe siècle.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, tome XIII. Aix, 1887, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VIIe année, n° 37. Paris, 1888, in-8°.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Aix, 1886, in-8°.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, t. CXII-CXIV. Vienne, 1886-1887, in-8°.

The american journal of archaeology and the history of the fine arts, 1888, nos 1-2. Baltimore, in-8°.

Charmasse (Anatole de). *Les Pèlerinages à Saint-Sébastien d'Uchon.* Autun, 1888, in-8°.

Chatellier (Paul du). *Tumulus emblématiques de l'Amérique du Nord.* Paris, 1887, in-8°.

Maxe-Werly (L.). *Découverte d'une épée de bronze dans la région du Barrois.* In-8°.

Travaux.

M. G. Lafaye, associé correspondant national à Lyon, envoie la note suivante :

« J'ai communiqué, vendredi dernier, à la Société des Antiquaires, un dessin qui représentait un fragment de cippe funéraire recueilli récemment à Saint-Pons (Bouches-du-Rhône), et destiné au Musée d'Aix en Provence.

« On m'écrit aujourd'hui que ce fragment se raccorde exactement avec un autre, qui faisait déjà partie depuis longtemps des collections du Musée d'Aix ; il figurait dans le Catalogue de M. Honoré Gibert[1] sous le n° 130. Il y était mentionné comme ayant été trouvé à Aix « dans la maison « de Peiresc » et comme provenant « du fonds Saint-Vin-

1. Aix, Makaire, 1882.

« cens (1821). » On en voit, paraît-il, un dessin « sur la « planche gravée par Juramy, qui accompagne le travail de « Saint-Vincens, intitulé : *Inscription grecque tirée de la « maison qu'avait habitée Peiresc.* Aix, Henricq, in-4°, 1798. »

« M. Gibert, conservateur du Musée d'Aix, vient d'opérer lui-même le rapprochement entre les deux morceaux. L'inscription, enfermée dans un encadrement, est complète et doit être lue ainsi :

DIS
MANIBVS

Le cippe cependant n'est pas encore entier. Il y manque à peu près le troisième tiers, qui doit porter le bas-relief du côté droit.

« Il me parait évident que le fragment de Peiresc, recueilli « dans sa maison, » provenait de Saint-Pons. Peut-être en trouverait-on la preuve dans celles de ses lettres qui ont été publiées récemment.

« M. Gibert vient d'envoyer à M. Hirschfeld, pour le Corpus, une copie du cippe de Saint-Pons. »

M. Müntz, membre résidant, communique la photographie d'un dessin représentant le mausolée du cardinal de la Grange à Avignon et provenant des collections de la maison Barberini. On y distingue, outre la statue du gisant, trois scènes de la Nativité, de la Présentation au Temple et de l'Assomption de la Vierge vénérée par un souverain pontife, tandis qu'un comte figure dans la première scène et un duc dans la seconde. Les ressemblances de divers personnages avec les statues dont M. Courajod a communiqué des photographies venant du Musée d'Avignon permettraient de croire que ces statuettes proviennent du mausolée, un des plus riches monuments du XVe siècle.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, donne lecture d'une note de M. l'abbé P. Batiffol, associé correspondant national à Rome :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société le fac-similé d'un manuscrit grec que je viens de recevoir des environs de

Janina et qui est destiné à entrer incessamment à la Bibliothèque nationale.

« Ce manuscrit est un lectionnaire des évangiles, un gros volume in-4° de 321 feuillets, numérotés cahiers par cahiers. Il est écrit sur deux colonnes, et porte en tête une miniature à fond d'or, assez altérée aujourd'hui et représentant les quatre évangélistes. La première page offre un titre orné, une initiale décorée, etc., décoration et calligraphie dans le style ordinaire à l'école byzantine à cette époque.

« L'intérêt particulier de ce manuscrit tient à ce qu'il a été à l'usage propre d'une église de Constantinople, l'église de Sainte-Marie des Chalcopratia. Ainsi, le jour de la fête de saint Siméon Stylite, on nous dira : « Aux Chalcopratia on « célèbre aujourd'hui la fête de la sainte Vierge. A l'office « de la grande Église (Sainte-Sophie) on lit l'évangile sui« vant..., mais aux Chalcopratia on lit celui-ci... »

« Mais ce qui offre le plus d'intérêt, c'est que le manuscrit est souscrit d'une souscription fort remarquable (fol. 321), ainsi conçue :

« *Ce livre saint et pur a été fait aux frais de Constantin,* « *prêtre, le plus humble des prêtres, et acheté par lui le vingt* « *janvier de l'an* 6628 [1170 de l'ère chrétienne], *indiction huit.* « *Il a été écrit par Pierre*, γραμματικὸς τῆς σχολῆς τῶν Χαλκοπρα« τίων. *Que ceux qui le liront prient pour nous le Seigneur.* »

« Cette souscription, qui vaut une inscription byzantine, appelle quelque commentaire.

« L'église dont il est ici question était située à Constantinople, dans le quartier des Chalcopratia ou des Vendeurs de bronze. Ce quartier avait été à l'origine le Ghetto de Constantinople. Au v° siècle, Théodose II en chassa les Juifs que Constantin avait laissés s'y établir, et y bâtit l'église qu'il dédia à la Vierge. Au vi° siècle, cette église est ruinée par un tremblement de terre et reconstruite par Justin II. Au ix° siècle, elle est restaurée par Basile le Macédonien, qui relève les voûtes des nefs, ouvre de larges baies dans le vaisseau qu'il trouve trop obscur, et l'agrandit en ajoutant un transept, dont chaque bras est terminé par une abside. Après Sainte-Sophie, c'est la première basilique de la nou-

velle Rome. Le jour de la fête de l'Annonciation notamment, le patriarche s'y rend processionnellement, et, avec lui, l'empereur et la cour, pour une liturgie solennelle. Les chroniqueurs byzantins ne manquent pas de rappeler que c'est, de plus, une basilique riche et dont le clergé est très considéré, que Michel Rangabé y a été lecteur, ainsi que Bardas, l'oncle de Michel III, et nombre des premiers ministres de l'empire, πολλοὶ τῶν μαγίστρων. J'emprunte ces détails partie aux continuateurs de Théophane (V, 93) et à Georges Hamartolos (V, 26), partie à l'auteur anonyme des *Antiquitates C. P.*, publiées par Banduri (Migne, *P. G.*, CXXII, p. 1232), qui compilait sa description de Constantinople sous Alexis Ier Comnène (1081-1117), peu après l'année où notre manuscrit fut copié.

« L'école des Chalcopratia est connue aussi. Un poète satirique, qui vivait à Constantinople, sous les règnes de Michel IV et de Constantin IX (1034-1053), et auxquels il est probable qu'il survécut, Christophoros, mentionne, non seulement les Chalcopratia, mais l'école des Chalcopratia. L'épigramme de Christophoros est dirigée contre le maître de l'école, τὸν μαΐστωρα τῆς σχολῆς : le poète adjure le public de fuir l'établissement, et, faisant allusion au métier des habitants des Chalcopratia, qui sont fondeurs en bronze, il accuse le μαΐστωρ de vouloir fondre en or son pédantisme, en faisant payer ses leçons un prix exorbitant. L'école est appelée σχολὴ τῆς Παρθένου, σχολὴ τῆς πανάγνου, σχολὴ τῶν Χαλκοπρατίων (Rocchi, *Versi di Christoforo Patrizio*, 1887, p. 25). On peut déduire de ce texte que l'école était en vue et fréquentée par la jeunesse riche de Constantinople, et que probablement elle était unie à l'église de la Vierge.

« Les professeurs d'une école comme celle des Chalcopratia ne s'appelaient μαΐστωρες que par dérision. Leur titre véritable était γραμματικοί, maîtres ès lettres. Ils formaient à Constantinople un corps nombreux, considéré pour sa culture. Dans les épigrammes de Christophoros, et il ne faut pas oublier que Christophoros est un poète reçu à la cour et dans la plus haute société, je retrouve plusieurs γραμματικοί,

l'un entre autres du nom de Georges et que le poète raille d'écrire en boustrophédon (Rocchi, p. 28).

« Très souvent, en effet, le γραμματικός est copiste. Un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, copié en 924, porte la signature d'un γραμματικός nommé Jean (Gardthausen, *Griechische Pal.*, p. 302). Il n'est donc pas surprenant de voir que le copiste de notre manuscrit doit être un γραμματικός de l'école des Chalcopratia.

« J'ajouterai que parmi les épigrammes de Christophoros il y en a deux qui sont adressées à un Pierre γραμματικός. Christophoros avait fait quelques vers sur la mort de sa sœur et les avait passés à Pierre, son ami. Il les lui redemanda et, les vers lui ayant été retournés, il le remercia (Rocchi, p. 4). Ce Πέτρος γραμματικός est-il le copiste de notre manuscrit ? Étant donné que l'on ignore à quelle date mourut Christophoros et quel âge avait Pierre en 1070, on peut les tenir pour contemporains et penser que c'est du nôtre que parle Christophoros, à condition cependant de n'y voir qu'une hypothèse vraisemblable. »

M. Homolle communique les photographies et estampages de deux bas-reliefs votifs trouvés par lui à Délos, et fait valoir l'intérêt que présentent ces monuments, qui doivent être reportés, comme époque, au ve ou au ivᵉ siècle, en raison du caractère attique des personnages et de la composition, et peuvent être rangés dans la classe des bas-reliefs en-têtes de décrets.

Séance du 28 Mars.

Présidence de M. Duplessis, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, IXᵉ année, nº 6. Paris, 1888, in-8º.

— *de la Société de Borda*, XIIIᵉ année, 1ᵉʳ trimestre. Dax, 1888, in-8º.

Le Livre d'or de Fontenay-le-Comte. Fontenay, 1888, in-8°.

ERNAULT (E.). *La Revue archéologique et les inscriptions gauloises*. Poitiers, in-8°.

HUTTEAU (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, tome II, n° 1. Chartres, 1888, in-8°.

MAXE-WERLY (Léon). *Étude du tracé de la chaussée romaine entre Ariola et Fines*. Bar-le-Duc, 1888, in-8°.

— *Étude sur les sceaux romains en bronze du Musée de Bar-le-Duc*. Bar-le-Duc, 1887, in-8°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, communique une note et un dessin de M. Delattre, associé correspondant à Cambrai, relatifs à deux objets en bronze trouvés à Cambrai, dans des terrains romains. L'un de ces objets a la forme d'un diapason; l'autre est un petit entonnoir muni d'un anneau de suspension.

M. Gaidoz, membre résidant, offre, de la part de M. Ernault, professeur à la Faculté des lettres à Poitiers, un mémoire intitulé : *la Revue archéologique et les inscriptions gauloises*.

M. G. Rey, membre résidant, lit une addition à son étude sur la topographie d'Acre au XIII[e] siècle, publiée dans les Mémoires de la Société en 1879.

M. Müntz, membre résidant, présente un travail sur l'unique reproduction que l'on possède de la colonne Théodosienne, dont le piédestal subsiste sur le forum d'Arcadius, à Constantinople. L'Académie possédait le dessin original qui est maintenant au Louvre, et dont une copie est conservée à l'École des beaux-arts. M. Müntz en réfute l'attribution à Gentil Bellin, comme une hypothèse inacceptable émise par le P. Ménétrier et par Félibien; il admettrait plutôt que c'est une œuvre de Franco, et exprime le souhait qu'on puisse en faire une reproduction digne de l'importance du monument.

M. Pol Nicard, membre résidant, lit une note sur le travail récent de M. Bertolotti, relatif aux architectes français ayant travaillé à Rome.

Cette note est renvoyée à la Commission des impressions.

La Compagnie déclare vacante la place de membre résidant de M. le comte Riant, et fixe l'élection au 2 mai.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1888.

Séance du 4 Avril.

Présidence de M. Duplessis, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, no 7. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XV, 1re livr. Périgueux, 1888, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, an. XI, no 3. Spalato, 1888, in-8°.

Journal des Savants, février-mars 1888. Paris, in-4°.

Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, t. XII, 1re partie. Blois, 1888, in-8°.

Bastelaer (D.-A. van). *Mémoires archéologiques*, t. IV. Mons, 1886, in-8°.

Correspondance.

M. G. Bouchot, présenté par MM. Duplessis et Ulysse Robert, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant de M. le comte Riant. La Commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat reste composée de MM. Molinier, G. Bapst et E. Babelon.

Travaux.

M. Demaison, associé correspondant à Reims, communique des inscriptions relevées sur des stèles funéraires trouvées à Reims aux mois d'octobre et de novembre 1887, dans un cimetière antique situé au lieu dit *Dessous les crayères*.

1°

D M
LALLI · DA
NOMARO

2°

DI · S · MA
VERCVND

Dis Ma(nibus) Ver(e)cund(i).

Point parasite entre l'I et l'S, dans le mot DIS. On remarquera dans *Vercundi* la chute de l'*e* avant l'accent tonique. Ce fait est assez intéressant, car il témoigne déjà dans le latin populaire d'une tendance qui s'est développée depuis dans les langues romanes. (Cf. le français *vergogne*, de *verecundia.*)

3°

D M
BRICIA

4°

D M
SINCCV//
IV//////////

5°

D M
GARA
NTVS

D(is) m(anibus) Garantus.

6°

NONNAE

Inscription gravée au-dessus d'un buste de femme sculpté dans une niche.

7°

D M
RIO////AE (?)

Caractères frustes, gravés d'une manière très superficielle. Sous le fronton de la stèle s'ouvre une petite niche servant d'orifice à un conduit oblique, qui aboutit par derrière à la partie inférieure du monument.

M. Pol Nicard, membre résidant, communique des détails sur un recueil manuscrit de l'architecte de Pérac.

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communication tendant à démontrer que Henri III, en prenant possession du trône de France, avait cherché à abolir la loi salique.

M. Germain Bapst communique ensuite la quittance d'achat d'un objet d'art conservé au Louvre (un Christ en jade oriental avec piédestal d'or émaillé). Cette pièce a été achetée en 1671, par les soins de Colbert sur l'ordre de Louis XIV.

M. Pol Nicard continue la lecture de son étude sur le travail de M. Bertolotti, relatif aux artistes français fixés en Italie.

Séance du 11 Avril.

Présidence de M. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions, n° 21, an. 1888. Bone, 1888, in-8°.

Atti della reale accademia dei Lincei, an. CCLXXXIV, 1887, IVe série, t. III, fasc. 13. Rome, 1887, in-4°.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, bulletin n° 22, fasc. 3 et 4. Bone, 1888, in-8°.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, lettres et arts, t. XXXVII. Angers, 1888, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes, 3e série, t. II, 14 livr. Saintes, 1888, in-8°.

Revue belge de numismatique, XLIVe année, 1888, livr. 1-2. Bruxelles, in-8°.

Société des antiquaires de la Morinie, XXXVIIe année, nouv. série, 145e livr., janv.-mars 1888. Saint-Omer, in-8°.

Viestnik hrvatskoga archeologickoga Druztva, t. X, livr. 2. Agram, 1888, in-8°.

Baye (baron J. de). *Croix lombardes trouvées en Italie*. Paris, 1888, in-4°.

Briquet (C.-M.). *De l'utilité des filigranes du papier et de leur signification à propos d'un récent procès*. Berne, 1888, in-8°.

Ducis (le chanoine). *L'Epaona du concile de* 517. Thonon, in-8°.

— *Saint Maurice et la légion thébéenne*. Annecy, 1887, in-8°.

Lasteyrie (Robert de). *Cartulaire général de Paris, ou recueil de documents relatifs à l'histoire et à la topographie de Paris*, t. I, 528-1180. Paris, 1887, in-4°.

Marcus (Ad.). *Les Verreries du comté de Bitche*. Nancy, 1887, in-8°.

Correspondance.

M. le baron J. de Baye, présenté par MM. Aubert et Longnon, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant de M. le comte Riant. La commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat reste composée de MM. Flouest, A. de Barthélemy et Prost.

Travaux.

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, a la parole pour un hommage d'auteur :

« Dans son volume sur *Saint Maurice et la légion thébéenne*, M. l'abbé Ducis, archiviste de la Haute-Savoie, est arrivé, par l'étude de la topographie, des inscriptions, des voies romaines, à rétablir les faits si souvent controversés qui se sont passés, au moment du passage de Maximien Hercule, dans le célèbre défilé d'Agaune. Il a montré que le terrain, qui se prêterait difficilement aujourd'hui au campement d'une armée, offrait autrefois une configuration toute différente, et que l'armée romaine se rendait alors en Afrique au lieu de se diriger vers le nord, comme on l'a cru, ce qui permet d'expliquer d'une façon plus rationnelle le récit de saint Eucher. Il a tracé ensuite à grands traits l'histoire du culte de saint Maurice et de ses compagnons, de la célèbre abbaye qui porte son nom et de ses principales succursales.

« En même temps que cet ouvrage, M. l'abbé Ducis m'a prié d'offrir à la Compagnie son travail sur l'*Epaona du concile de* 517, qui a été communiqué en 1886 au congrès de Thonon. »

M. le baron de Baye, associé correspondant national à Baye, présente un mémoire, accompagné de photographies, sur un cercueil de bois décoré d'ornements en fer et conservé au Musée d'Innsbruck.

Le mémoire de M. le baron de Baye est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Courajod, membre résidant, communique des photographies de plusieurs statues de la cathédrale de Reims. Il signale dans ces monuments une inspiration qui permet de les rapprocher des œuvres de l'art grec, bien que les sculpteurs du moyen âge n'aient eu à Reims d'autres modèles que des œuvres romaines des bas temps.

M. Collignon s'associe à cette appréciation, tout en faisant observer que les œuvres grecques prises par M. Courajod pour termes de comparaison appartiennent à l'art asiatique du IVe siècle avant J.-C., qui est le commencement de l'art romain.

M. Courajod continue son étude en comparant certaines

figures sculptées appartenant au même édifice, avec les têtes de Léonard de Vinci. Bien qu'il n'existe pas de sculptures de Léonard, on a lieu de croire que des têtes de Rusticci, au baptistère de Florence, ont été retouchées par lui. Or, elles ressemblent beaucoup à celles de Reims.

M. de Ripert-Monclar, associé correspondant national, dépose deux petites pierres gravées trouvées en Tunisie; elles ont fait partie d'un collier dont le reste est dispersé; la matière est probablement de l'ambre; les sujets, Apollon et Marsyas.

M. Collignon, membre résidant, communique la photographie d'une tête en marbre récemment trouvée à Tralles (Asie-Mineure).

M. le Président lit la note suivante, qui lui a été envoyée par M. Grellet Balguerie, associé correspondant à Bordeaux :

« J'ai l'honneur de vous communiquer une découverte que j'ai faite en cherchant dans l'*Alsatia illustrata* l'opinion de l'auteur sur l'intronisation de Childebert, fils de Grimoald, le prétendu *adoptivus* du roi Sigebert III d'Austrasie, tuteur de Grimoald, qui maintint son fils sur le trône pendant sept ans, suivant le *Librarius*, pendant sept jours, d'après l'*Art de vérifier les dates*, et pendant sept mois, selon Schœpflin que tous les auteurs ont répété depuis. M. Krusch seul a eu l'idée de ressusciter une vieille rêverie des moines de Lobbes et de Liège : il nous dote en effet d'un roi nouveau et fait régner Grimoald lui-même après son fils et sept ans comme lui; cependant tous les anciens chroniqueurs affirment que Grimoald, livré à Clovis II, périt dans une prison à Paris après d'affreux supplices. Du reste, Henger, justement abbé de Lobbes, et avant lui S. Notker, l'illustre et savant écolâtre de Stavelo, devenu évêque de Liège, confirment aussi le supplice de Grimoald et le châtiment du crime de ce triste personnage, assassin, parjure et voleur. M. Krusch le fait régner sept ans après le règne de sept ans de son fils, soit jusqu'en 663, date où il place l'avènement de Childéric II.

« Dans Schœpflin, j'ai trouvé une charte qui n'est pas dans les Tables de Bréquigny, mais qui a été publiée dans la nouvelle édition des *Diplomata* de Pardessus. Cette charte est datée du 5 octobre an V du règne du roi HLV-DOVICI et ne peut appartenir à Clovis dit III, fils de Thierry III, en réalité Clovis IV, mais au roi Clovis III, fils de Dagobert II, qui signe HLVDOVEVS; car Clovis IV, fils de Thierry III, ne régna que trois ans et mourut dans la IVe année de son règne; eût-il régné cinq ans, jamais il n'aurait pu atteindre même le 18 mai de son an V; aussi une charte à cette date doit-elle être restituée au vrai Clovis III, lequel donne un diplôme le 25 juin 672 ou 673.

« Si Clovis IV ne put jamais atteindre le 18 mai de son an V (au jugement de Pagi, de Pardessus, des Bollandistes, etc.), car son père Childebert était, en 699, à Pâques, 23 mars, dans sa Ve année, à fortiori Clovis IV ne put atteindre le 5 octobre de son an V. Donc cette charte est de Clovis III déjà révélé par le diplôme du 25 juin an II, par la charte du 18 mai an V, mort en 677, le 8 août an V de Clovis III, fils de Dagobert; intronisé par Clovis de 672 ou 673 à 677, année où, à son grand regret, il fut forcé de restaurer Thierry III. »

Séance du 18 Avril.

Présidence de M. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, t. II, livr. 1. Copenhague, 1887, in-8°.

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1887, 4e trimestre. Fontainebleau, 1887, in-8°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, t. IV, 2e livr. Chalon-sur-Saône, 1888, in-8°.

Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais. II. *Les séjours des rois de France dans le Gâtinais*, 481-1789, par M. G. Toison. Paris, 1888, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIe année, no 3. Trèves, 1887, in-8o.
Revue de l'Afrique française, VIIe année, no 39. Paris, 1888, in-8o.
Beaucorps (A. de). *Adalbert. Le Tumulus de Reuilly, son vase funéraire à cordons saillants*. Orléans, 1888, in-4o.

Travaux.

M. le baron de Baye, associé correspondant à Baye, annonce la découverte, aux environs de Trente, d'un squelette, accompagné de quelques antiquités longobardes.

M. Durrieu, membre résidant, lit un mémoire sur la vie et les travaux de l'enlumineur flamand Loyset Leydet, dont il a retrouvé une série d'œuvres importantes, exécutées de 1460 à 1478, pour les ducs de Bourgogne et pour Louis de Bruges, seigneur de Gruthuyse.

M. Müntz, membre résidant, communique les photographies de sculptures que M. Courajod a fait exécuter au Musée d'Avignon et établit, par leur comparaison avec un dessin du XVIIe siècle, que ces statues proviennent du tombeau du cardinal de Lagrange, mort en 1402.

M. Molinier, membre résidant, lit une note de M. Bouchot sur un portrait de Diane de Poitiers :

« Le portrait de femme du XVIe siècle, conservé à Moulins et dont M. Bertrand nous a communiqué la photographie, appartient à l'école française du XVIe siècle. Il représente Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, à cinquante ans environ, soit aux environs de l'année 1550. Ce portrait était anonyme, mais, en le comparant à diverses peintures similaires et en le rapprochant des dessins, nous avons pu reconnaître la maîtresse de Henri II, dans ses atours de veuve, avec la coiffure adoptée par elle en l'honneur du comte de Maulevrier, son mari défunt.

« L'artiste qui l'a peinte sur ce panneau a mis dans son travail plus de galanterie que ses confrères. Diane était une femme un peu forte, aux traits communs, au profil légèrement relevé à la Roxelane. Un crayonneur de 1537 nous l'a



Diane de Poitiers.

conservée à l'époque précise où elle s'accointa avec le futur dauphin, et il ne la flatte guère. La médaille gravée laisse entrevoir une expression de visage singulièrement bouffie et triviale. Ce n'est point la très belle dame que les louanges officielles nous ont décrite. Les portraits de sa vieillesse ne

sont point non plus très flatteurs; M. Roman, correspondant national des Antiquaires, en possède un des plus intéressants, mais peint à une époque où Diane ne luttait plus très victorieusement contre les rides et les dépressions de la chair. Une Diane identique se trouve à Castle Howard, en Angleterre, et a été publiée dans le livre de lord Ronald Gower (*French-portraits*, I, 39).

« Sans entrer dans le détail des nombreuses portraitures originales de la célèbre favorite, je puis dire que le panneau de Moulins est seul de sa date. C'est encore la Diane fêtée et redoutée, la vraie reine de France d'alors, celle dont Brantôme disait : « Qu'une grande dame, estant fort aux bonnes « grâces d'un roi voires en delices, s'habilla un peu plus à « la modeste, mais de soye pourtant tousjours, affin qu'elle « peust mieux adombrer et cacher son jeu, et par ainsi les « vefves de la court la voulant imiter en faisoient de mesme « qu'elle. Si ne refformoit-elle point tant ny si à l'austérité « qu'elle ne s'habillast gentiment et pompeusement, mais « tout de noir et blanc; et y paroissoit plus de mondainté « que de refformation de veufve, et surtout monstroit tous-« jours si belle gorge[1]. »

« Et c'est bien elle au temps précis de sa vie où elle a gardé toute sa fraicheur en dépit de son âge. Brantôme, auquel il faut toujours revenir en pareille matière, a beau nous assurer qu'à soixante-six ans, au moment de sa mort, elle était aussi fraiche et aussi belle qu'à trente ans, les peintures sont là dans leur brutale franchise pour lui donner un démenti formel. Mais seize ans plus tôt elle devait être telle que nous la voyons ici, grâce aux subtilités de tout genre dont elle usait et abusait.

« Le portrait de Moulins est donc un document assez intéressant de notre école de portraitistes. Quant à en nommer l'auteur, je ne le saurais faire, n'ayant pas vu l'original. Était-il de ce Corneille de La Haye dit de Lyon, qui avait peint tous les seigneurs et dames de la cour en 1548, lors du passage de Henri II à Lyon? Est-ce une copie d'après lui?

1. Édit. Lalanne, IX, 636.

Les accessoires et le lâché du costume ne permettent pas d'en faire honneur à François Clouet. »

M. Courajod, membre résidant, entretient la Société de trois objets conservés dans le trésor de la cathédrale de Reims ; il établit que deux d'entre eux, bien qu'ils portent les armoiries de Henri II et de Henri III, remontent cependant à une date beaucoup plus ancienne.

MM. Bapst, Durrieu et Müntz, membres résidants, signalent d'autres faits analogues.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente, au nom de M. Pierrot-Deseilligny, associé correspondant national à Autun, un petit fragment d'inscription latine sur marbre blanc, qui a été découvert par M. Lafon dans les fouilles de l'amphithéâtre de Lyon. Ce petit fragment, dont les lettres conservent encore des traces de couleur rouge très brillantes, est ainsi conçu :

...TA......
...EX · X̶...

Il ne reste que quatre lettres, et les traces certaines de la cinquième qui est un X barré par le milieu, sigle du mot *denarius*. Il y avait donc à cette ligne la mention d'une somme d'argent. C'était la dernière ligne du texte, comme on peut le constater sur le marbre.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. Demaeght, commandant du recrutement de la province d'Oran, l'un des archéologues les plus zélés de l'Algérie, la copie d'une intéressante inscription qui vient d'être découverte dans les ruines de l'antique *Altava* de Maurétanie, près de Lamoricière.

IMP ❦ CAES ❦ M AV
RELIO [*antoni*]
[*no*] PIO FELICI ❦

AVG ❦ P ❦ MAX ❦ TRIB
POTESTATIS ❦ P ❦ P ❦
CoS ❦ III ❦ PROCONS ❦
DIVI PII ❦ SEVERI
NEPOTI DIVI MA
GNI [antonini]
PII [filio] ORDO
PIVs ET POPVLARES
ALT ❦ DEVOTI NVMI
NI EIVS ❦

Imp(eratori) Caes(ari) M(arco) Aurelio [Antonino] pio felici Aug(usto), p(ontifici) max(imo), trib(uniciae) potestatis, p(atri) p(atriae), co(n)s(uli) III, procons(uli), divi pii Severi nepoti, divi magni [Antonini] pii [filio], ordo piu[s] et populares Alt(avensium) devoti numini ejus.

« L'inscription se rapporte à l'année 220 ou à l'année 221 ; l'empereur honoré est Elagabale.

« L'expression *populares* se trouve également à Aumale[1]. Je pense qu'il faut entendre par ce mot la population civile de l'endroit, par opposition à la population militaire. En effet, le mot *populares* est souvent opposé dans le texte au mot *milites*[2]. En outre, les constatations faites sur le terrain par M. de Tugny[3] prouvent qu'il y avait une sorte de ville purement militaire à côté de la ville proprement dite. Ce fait nous est du reste attesté par les inscriptions de la *cohors secunda Sardorum* retrouvées dans cette localité. »

M. Demaeght signale dans sa lettre les dangers que courent plusieurs monuments épigraphiques de la province d'Oran

1. *Decuriones et populares, Corp. inscr. lat.*, VIII, n. 9062, 9063.
2. « Pestilentia gravis multa milia et *popularium* et *militum* interemerat. » Capitol. in *M. Aurel.* 17. — « Debet dispositos *milites* stationarios habere ad tuendam *popularium* quietem. » Ulp., *Dig.*, 1, 12, 1.
3. *Corp. inscr. lat.*, VIII, p. 841.

et particulièrement l'importante inscription d'Aflou. Il serait à souhaiter que le ministère voulût bien accorder une subvention à la Société d'Oran, afin de lui permettre de prendre immédiatement des mesures pour sauvegarder les monuments en péril.

Séance du 25 Avril.

Présidence de M. G. Schlumberger, vice-président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia dei Lincei, année CCLXXXV, 1888, IVe série, t. IV, fasc. 1. Rome, 1888, in-4°.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXIII, 1887-88, livr. 6-8. Turin, in-8°.

Bollettino delle opere moderne Straniere acquistate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia, t. II, nos 4-6. Rome, 1887, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 8. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX, n° 134. Orléans, 1887, in-8°.

— *de la Société des amis des monuments parisiens*, t. II, année 1888, n° 7. Paris, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie, de statistique de la Drôme*, année 1888, 85e livr. Valence, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VIIe année, avril-juin 1888. Gap, 1888, in-8°.

— *de la Société dunoise; archéologie, histoire, sciences et arts*, t. V, 1885-1887. Châteaudun, 1888, in-8°.

— *de la Société dunoise; archéologie, histoire, sciences et arts*, n° 76. Châteaudun, 1888, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, 1888, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. X, 1re livr. Brive, 1888, in-8°.

BAYE (le baron J. DE). *L'archéologie préhistorique.* Paris, 1888, in-18.

DESCHAMPS DE PAS (L.). *Le monument funéraire d'Oudart de Bersaques, dernier prévôt de l'église collégiale de Saint-Omer*, in-8°.

HOMOLLE (Th.). *Paul-Daniel-Olivier Rayet.* 1888, in-8°.

LEDAIN (Bélisaire). *Épigraphie romaine du Poitou.* Poitiers, 1887, in-8°.

— *Les livres de raison et journaux historiques du Poitou.* Niort, 1888, in-8°.

PAGART D'HERMANSART. *Le siège de Saint-Omer en* 1677. Saint-Omer, 1888, in-8°.

PROST (Aug.). *Les anciens sarcophages chrétiens de la Gaule.* Paris, 1887, in-8°.

Travaux.

M. Prost, membre résidant, offre son mémoire intitulé : *Les anciens sarcophages chrétiens de la Gaule.*

M. Bélisaire Ledain, associé correspondant à Poitiers, dépose sur le bureau deux mémoires dont il est l'auteur : *Épigraphie romaine du Poitou* et les *Livres de raison et journaux historiques du Poitou.*

M. le baron de Baye, associé correspondant à Baye, fait la communication suivante :

« La contrée à laquelle appartient l'intéressante découverte, dont j'ai l'honneur d'entretenir la Compagnie, a déjà fourni d'importantes sépultures gauloises. Celles de Somme-Bionne, de la Gorge-Meillet, de Bourvandau vous sont connues.

« En 1887, une sépulture contenant plusieurs squelettes a été explorée sur le territoire de Saint-Jean-sur-Tourbe, lieu dit *le Jardinet*. Cette tombe mesurait 2^{m}60 cent. de longueur sur 2^{m}20 cent. de profondeur. Deux étages de squelettes existaient à des niveaux différents. Les quatre corps composant la couche supérieure avaient la tête tournée vers le nord.

« Le premier sujet avait été inhumé sans objets funéraires. Le deuxième, au contraire, était accompagné d'un

torques mince et léger, en bronze, imitant une torsade fortement serrée. Deux bracelets, pareillement ouvragés, complétaient la parure. Le troisième squelette était dépourvu d'objets funéraires. Le quatrième avait une lance en fer et trois anneaux de bronze.

« Au-dessous de ces quatre inhumations, sur le fond même de la fosse, gisait un cinquième squelette dont la tête était dirigée vers le midi. Il appartenait à un individu âgé de seize à vingt ans au plus. Le crâne brachycéphale offre une conformation particulière. Sa *norma verticalis* décrit un triangle dont l'occipital forme la base. Les os wormiens, grands et nombreux, affirment le développement excessif d'un cerveau malade. Ce crâne si étrange serait-il un exemple de déformation artificielle ? La rareté du fait dans l'est et le nord de la Gaule ne permet pas d'y reconnaître une déformation ethnique.

« Voici l'énumération des objets composant le mobilier funéraire déposé avec le cinquième sujet.

« 1° Une paire de boucles d'oreille en bronze affectant la forme reconnue plusieurs fois dans les cimetières gaulois de la Champagne.

« 2° Un torques d'une grande simplicité. Un léger fil de bronze rattaché au collier portait de petites perles en verre, en ambre et en corail. Le torques avait de plus un anneau dans lequel il était passé. Une défense de sanglier, une amulette phallique, deux pierres de forme bizarre et trois coquillages percés y étaient suspendus. Deux de ces derniers sont des fossiles de Courtagnon[1].

« 3° Une fibule en bronze qui s'éloigne du type caractérisant les sépultures gauloises de la Champagne. M. Hildebrand attribue cette forme au groupe de Halstatt. Les tumuli du Jura en ont fourni plusieurs spécimens.

« 4° Un bracelet en bronze, de forme simple, orné seulement d'une gorge.

« 5° Un second bracelet formé d'un fil de bronze très fort, les extrémités sont recourbées en crochets. Neuf grains

1. Près Reims (Marne).

d'ambre sont passés dans ce fil. Ces grains différant de volume présentent des dimensions qui n'ont pas encore été remarquées dans les sépultures gauloises. Une pierre percée naturellement et un anneau de bronze pendaient près de ces grains d'ambre. Enfin, une rondelle en os, teintée par l'oxyde de cuivre, complétait ce bracelet d'une intéressante originalité.

« L'abondance et la grosseur insolite des grains d'ambre constituent un fait digne d'attention. Les perles ou les autres objets en ambre sont relativement rares dans les sépultures gauloises où ils se trouvent à l'état d'unité. C'est principalement à titre d'amulettes que les grains d'ambre et de verre ont été déposés dans les sépultures. Jamais ils ne sont assez abondants pour être considérés comme des parures. Les peuples anciens en général, et les Gaulois en particulier, attribuaient à l'ambre des propriétés médicinales. La superstition lui reconnaissait aussi des vertus merveilleuses. Dans les temps modernes, le succin joue encore un rôle bien connu ; et, de nos jours, on donne des colliers d'ambre aux enfants.

« L'état maladif du jeune Gaulois accompagné de ces nombreux grains d'ambre semble indiquer le rôle curatif de cette matière.

« La statuette, rencontrée pour la première fois en Champagne, mérite que nous insistions sur son importance.

« Les amulettes phalliques, fort nombreuses dans les collections, sont composées de matières variées et quelquefois précieuses. Souvent elles consistent en une simple représentation de l'organe, auquel on ajoutait une bélière pour le suspendre. Ces amulettes, dues à l'inspiration romaine, diffèrent de celle dont nous allons parler.

« La petite statuette de Saint-Jean-sur-Tourbe n'est pas romaine. Les idées qu'elle évoque, le milieu archéologiquement daté d'où elle provient lui donnent un grand intérêt. Elle appartient, sous le rapport de l'inspiration et de l'art, à un ensemble d'objets semblables trouvés sur divers points de l'Europe. Les milieux qui ont donné ces nombreuses statuettes phalliques sont encore insuffisamment datés. Néan-

moins il est admis qu'elles sont très anciennes et antérieures à l'époque romaine.

« La statuette phallique en bronze découverte dans une sépulture à Domèvre-en-Haye (Meurthe-et-Moselle) est attribuée par MM. Bleicher et Barthélemy à la fin de l'âge du bronze.

« Les statuettes analogues[1], provenant des tumuli de Lunkofen (Argovie), sont dépourvues de caractères grecs ou romains. Elles étaient accompagnées d'objets portant une empreinte orientale.

« Les savants hongrois attribuent à l'âge du bronze les statuettes du même type trouvées à Liptó-Szent-Yvan et à Csalad.

« Les nombreuses figurines de Retlo, découvertes par M. Germain Bapst[2] dans une localité du Caucase, qui en avait fourni plus de deux cents, peuvent être rapprochées de celle de Saint-Jean-sur-Tourbe.

« Enfin, M. Chantre[3] signale aussi de semblables statuettes provenant du Caucase, remontant au premier âge du fer et datées par les objets qui les accompagnaient.

« Les régions d'où proviennent ces diverses figurations sont éloignées les unes des autres. Néanmoins, il est probable que ces bronzes sont les produits d'une même inspiration et d'une origine commune. Serait-il téméraire de les regarder comme des importations ? La nuance orientale du mobilier funéraire de Lunkofen permet de le supposer. Les gisements de la Hongrie et du Caucase ne sont-ils pas des étapes ? Nous aurions ainsi l'indication de la route suivie. Déjà les sépultures gauloises ont affirmé plusieurs fois des relations avec l'Orient.

« La ressemblance des statuettes, l'époque de leur appari-

1. *Revue archéologique*, 1879, planche XIX.

2. *Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Blois.* 1884. *Fouilles archéologiques dans la grande chaîne du Caucase*, par M. Germain Bapst.

3. E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, 1879-1881. M. Chantre pense que ces statuettes, rattachées d'abord au culte de Priape, se rapportent plutôt à celui d'Astarté que les protophéniciens ont répandu dans l'Asie occidentale et en Europe.

tion, leur destination religieuse, leur inspiration étrangère aux influences grecques et romaines sont autant de motifs de les réunir dans un même groupe.

« L'art fait complètement défaut dans ces figurines. Le but proposé était la représentation des organes génitaux exagérément développés. Les autres détails étaient négligés de propos délibéré.

« La statuette de Saint-Jean-sur-Tourbe a été longtemps portée. Les bras ne sont plus que d'informes moignons; néanmoins, ce qui en reste nous fait supposer que leur position primitive suivait la direction observée sur une des statuettes de M. Bapst et mieux indiquée sur celle de Maria Csalad.

« Le groupe si important des nécropoles gauloises de Champagne n'avait encore rien donné de semblable au mobilier funéraire de cette curieuse sépulture. L'abondance des amulettes jointe à l'état morbide du crâne lui donne un caractère particulier. Une maladie cérébrale se traduit toujours par des troubles bizarres, extraordinaires, que l'ignorance et l'étonnement ont voulu combattre par des moyens aussi extraordinaires et aussi mystérieux que le mal à conjurer. Les maladies mentales comportent des phases étranges interprétées de tout temps par les populations ignorantes comme traduisant un état surnaturel.

« Ces amulettes n'étaient-elles pas autant de moyens employés pour combattre la maladie dont cette tête mal développée était incontestablement le siège? Elles ont accompagné le sujet après la mort qu'elles n'avaient pu conjurer. »

M. Mowat, membre résidant, et M. Cournault, associé correspondant à Nancy, discutent sur la qualification de phallique attribuée par M. de Baye à l'une des figures trouvées dans cette fouille.

M. Maxe-Werly, associé correspondant national, fait une communication sur les vases à inscriptions bachiques trouvés dans le nord de la Gaule.

M. Homolle, membre résidant, offre une notice sur M. O. Rayet.

M. Courajod, membre résidant, présente une statuette en bois, représentant Moïse; c'est un travail italien de la fin du xive siècle. A cette occasion, il compare ensemble divers produits, notamment des ivoires, appartenant à l'art italien et à l'art franco-flamand de la même période, intermédiaire entre l'âge gothique et la Renaissance.

M. Homolle communique une inscription trouvée par lui à Délos et contenant un nouveau nom d'artiste, Télétimos. Le texte est celui d'un décret mentionnant les travaux exécutés par ce sculpteur dans le temple d'Apollon. Parmi ces travaux figure la statue d'une Stratonice, qui paraît être la femme de Séleucus Ier, roi de Syrie, fille de Démétrius Poliorcète.

Séance du 2 Mai.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Annales de l'Académie d'agriculture de Belgique, 4e série, t. II. Anvers, 1886, in-8°.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XI-XV. Anvers, 1887, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1887, n° 4. Amiens, 1888, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, janvier-mars 1888. Mulhouse, 1888, in-8°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIe année, n° 4. Trèves, 1888, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Metz, seconde période, LXVIe année, 1884-1885. Metz, 1888, in-8°.

— *de l'Académie de Vaucluse*, t. VII, année 1888, 1er trimestre. Avignon, 1888, in-8°.

The American Journal of archaeology and of the history of the fine arts, t. III, n°s 3-4. Baltimore, in-8°.

Blanchet (Adrien). *Jean Warin. Notes biographiques*. Mâcon, 1888, in-8°.

Darembers et Edm. Saglio (Ch.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, fasc. XII. Paris, 1888, in-4°.

Correspondance.

M. le Président lit une lettre du président de la Société des antiquaires de Picardie, annonçant la mort de M. Garnier, secrétaire de cette société et associé correspondant de la nôtre, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

Travaux.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant à la place de M. Riant. Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. A. de Barthélemy et Molinier lisent des rapports sur les candidatures de MM. le baron de Baye et Bouchot. On procède au vote, et M. Bouchot, ayant obtenu, au second tour de scrutin, les deux tiers des voix, est proclamé membre résidant.

M. Molinier, membre résidant, communique une plaquette milanaise du xvie siècle, appartenant à M. Auguste Picard et reproduisant une gravure de Léonard de Vinci. A propos des idées exposées à la séance précédente par M. Courajod sur les origines de la Renaissance, M. Müntz signale le grand nombre d'imitations de l'antique que l'on peut constater dans les œuvres les plus anciennes de l'architecture, de la sculpture et de la peinture italiennes en Toscane. Dans l'Italie du nord, au contraire, l'imitation de l'antique est extrêmement rare.

M. Courajod fait remarquer que l'imitation de l'antique avec le sens de l'antique ne se constate guère que dans les œuvres de Nicolas de Pise et de Guglielmo d'Agnello. Après eux la tradition s'interrompt, de sorte que la Renaissance italienne ne se rattache pas à ces premières tentatives.

M. Ém. Ruelle, associé correspondant à Paris, donne des informations puisées à la source officielle sur la découverte

d'un fragment de l'*Oreste* d'Euripide que porte un papyrus grec du Fayoum, conservé à Vienne dans les collections de l'archiduc Regnier. Ce fragment comprend les vers 334 à 345. Il sera publié dans la prochaine livraison de l'ouvrage publié sous les auspices de l'Académie impériale des sciences de Vienne. On pourra vérifier alors s'il contient, comme on l'a dit, au-dessus de chaque ligne, des caractères que l'on suppose être des notes musicales.

Séance du 9 Mai.

Présidence de M. G. Schlumberger, vice-président.

Ouvrages offerts :

Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France, année 1887. Paris, 1887, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 9. Paris, 1888, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, t. XXXII, année 1885. Amiens, 1887, in-8°.

— *de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, 1885-1886. Dunkerque, 1887, in-8°.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society. Mai 24, 1886, *with an abstract of the proceedings of the Society*, 1885-1886, n° XXVIII. Cambridge, 1888, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VIIe année, n° 40. Paris, 1888, in-8°.

Essex (James). *Journal of a tour through part of Flanders and France in August* 1773. Cambridge, 1888, in-8°.

Lièvre. *Les fana ou vernemets, dits piles romaines du sud-ouest de la Gaule*. Paris, 1888, in-8°.

Travaux.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, communique le résultat de ses recherches dans les textes des historiens qui mentionnent l'usage des chars de guerre chez les Gaulois.

M. l'abbé Duchesne propose une conjecture sur les origines des évêchés d'Avenches, de Windisch et de Constance.

On admet généralement que les deux sièges d'Avenches et de Windisch furent les sièges de deux évêchés distincts, et que celui de Constance n'est autre que celui de l'évêché de Windisch, transféré à Constance vers la fin du VI[e] siècle ou le commencement du VII[e].

Or, s'il est sûr que l'évêché de Constance n'a aucun document antérieur au VII[e] siècle, il est beaucoup moins certain qu'il soit la continuation de celui de Windisch. En effet, non seulement Windisch et Constance ne sont pas compris dans les limites de la même cité, mais ces localités appartiennent à deux provinces différentes, et même à deux diocèses et à deux préfectures distinctes : Windisch est situé dans la *civitas Helvetiorum*, qui appartient au groupe des provinces gallicanes, tandis que Constance fait partie de la province de Rhétie. Sans doute, le système provincial romain avait cessé de fonctionner au temps où l'on suppose que la translation a eu lieu ; mais les relations ecclésiastiques introduites sous l'influence de ce système provincial lui ont survécu partout et l'on n'a nul droit de soupçonner ici une exception à la règle générale.

D'autre part, qu'est-ce que la localité de Windisch ? Ce n'est pas un chef-lieu de cité, mais un simple *castrum*, qui figure à ce titre dans le groupe de localités que la *Notitia Galliarum* joint à l'énumération des cités de la province de Séquanaise. Ces cités sont au nombre de quatre, celle de Besançon, de Bâle, des *Helvetes* et des *Equestres*. Les deux premières se sont conservées dans les diocèses du même nom ; le diocèse d'Avenches, dont le siège fut transféré plus tard à Lausanne, représente l'ancienne cité des Helvètes ; enfin le diocèse de Belley est, avec quelques rectifications de limites, la continuation de la cité des Équestres. Quant aux cinq localités qui viennent ensuite dans la *Notitia*, le *castrum Vindmissense*, le *castrum Ebredunense*, le *castrum Argentariense*, le *castrum Rauracense* et le *portus Abucini*, aucune d'elles, sauf la première, Windisch, n'est connue comme ayant été siège épiscopal. Le cas de Windisch est donc, de



ce chef, une anomalie. La province ecclésiastique de Besançon, pendant le moyen âge, ne comprend que les quatre diocèses correspondant aux quatre cités de la *Notitia*.

Une autre anomalie, c'est que, Windisch étant située sur le territoire de la *civitas Helvetiorum*, cette cité semble avoir eu deux évêques, ce qui, eu égard au temps et au lieu, est irrégulier.

Tout s'arrange en supposant que la cité des Helvètes n'a jamais eu qu'un siège épiscopal et que ce siège, d'abord fixé à Windisch, fut ensuite transféré à Avenches, avant de l'être à Lausanne. Les rares documents qui nous sont parvenus sur les évêques de ce pays concordent très bien avec cette hypothèse. On ne connaît que deux évêques de Windisch, dont l'un, Bubulcus, siégeait au concile d'Épame, en 517, l'autre, Gramintius, assista aux conciles francs, en 535, 541 et 549. Après cette dernière date, il n'est plus question du siège de Windisch; mais on trouve, en 585, un évêque d'Avenches, Marius, l'auteur de la Chronique qui figura au deuxième concile de Mâcon.

M. l'abbé Duchesne propose donc de considérer ces trois évêques comme appartenant à la même série épiscopale et d'identifier le diocèse de Windisch avec celui d'Avenches.

Séance du 16 Mai.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, VI, VII, IX, X, XI, XII, XIII, XV, XVI. Namur, 1857-1883.

— *de la Société archéologique de Namur, table des vol. I-XII*. Namur, 1877, in-8°.

— *de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. XI. Nice, 1887, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, année CCLXXXV, 1888, IVe série, t. IV, fasc. 3. Rome, 1888, in-4°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XV, 2e livr., mars-avril 1888. Périgueux, in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne,* XIIIe année, 1887-88. Saint-Dié, 1888, in-8°.

Bulletino di archeologia e storia Dalmata, année XI, n° 1. Spalato, 1888, in-8°.

Revista archeologica e historica, t. I-II, livr. 1-4. Lisbonne, 1887-1888, in-8°.

Revue de Comminges. Pyrénées centrales, t. IV, année 1888, 1er trimestre. Saint-Gaudens, 1888, in-8°.

DORIEN. *Bibliographie namuroise*, 1re, 2e et 3e parties. Namur, 1884, in-8°.

Travaux.

M. Müntz, membre résidant, lit une note sur un architecte jusqu'ici inconnu du Palais des papes à Avignon :

« Dans de précédentes communications, j'ai fait connaître les noms de deux des architectes du Palais des papes d'Avignon sous le règne d'Urbain V (1362-1370), Bertrand Nogayrol (1361-1376) et Bernard de Manso.

« Je suis en mesure d'enrichir cette liste d'un nom nouveau : Alricus ou Olricus ou Henricus Cluselli. Ce personnage, qualifié de « director operum Palacii, » ou encore de « distributor operum Palacii, » ou « director operum cooperture cappelle magne, » fait son apparition en 1367 ; il reçoit à ce moment une somme destinée aux réparations du Palais apostolique. Au mois de novembre 1369, il est chargé de faire exécuter la toiture de la grande chapelle du Palais, toiture incendiée peu de temps auparavant. Il avait pour collègues Manso et Nogayrol, dont les noms reviennent à chaque instant à côté du sien. On le voit toucher des sommes fort considérables pour ce travail, qui se poursuivit pendant une partie de l'année 1370[1].

« Alricus Cluselli était simultanément occupé dans d'autres parties du palais, il surveillait en même temps la restauration de tentures (« pro pannis rosatis reparandis »). Nous le trouvons en 1374 encore chargé d'une surveillance de cette

1. Registre n° 332, fol. 26 v°, 27, 30, 31, 32 v°, 36 v°, 40 v°, 45 v°, 58 v°, 68.

nature : « Pro expensis folarie, pannis rosatis et istoriatis. » (R. 327, fol. 59 v°, 97 v°.)

« Clusel avait, comme Bernard de Manso, embrassé l'état ecclésiastique, ainsi que le prouve la qualification de « presbyter » qui accompagne son nom. Dans un document du 27 août 1367, il est appelé « Henricus Cluselli, prior ecclesiae Sancti Antheni Ruthen... » (R. 321, fol. 148.) Voici, à titre de spécimens, quelques extraits des registres de la comptabilité pontificale :

« 1369, 5 octobre. — « Eadem die traditi fuerunt domino « Alrico Cluselli pro emendis lignis, trabibus et lapides (*sic*), « calce cum arena pro reparanda copertura Capelle magne « que casu fortuito fuit combusta, de quibus idem dominus « Alricus computabit ipso manualiter recipiente III^c flor. » (Reg. 327, fol. 107.)

« 1369, 7 novembre. — « Eadem die de mandato domini « thesaurarii cum cedula pro operibus cooperture cappelle « magne Palacii cum fuerint domino Olrico Cluselli presby« tero directori operum cooperture cappelle predicte VIII^c flo« reni traditi, et ultra predictos assererat se debere pro opere « jam facto III^c LXXI florenos et V solidos monete Avinionis « de quibus III^c LXXI florenis V solidis dictus Olricus in suis « computis declarabit, etc. »

M. Nicard, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il résulte d'une note de M. Walter, insérée dans le n° 2 de l'Indicateur des antiquités suisses, publié au mois d'avril dernier, accompagnée de figures, que M. Dusommerard, auteur de la description des objets d'art conservés au Musée de Cluny, s'est trompé en décrivant, dans le n° 1421 du même catalogue, un pupitre d'église, sorte de lutrin, de forme octogonale, en bois sculpté ; ce meuble était un dressoir ou une crédence ; en l'attribuant à l'école allemande et en le faisant remonter au XVe siècle, une restauration plus ou moins heureuse en a altéré le caractère ; mais toutefois en le rapprochant d'un dessin à la plume d'Usteri, artiste suisse, qui le représente, et qui se voit aujourd'hui dans la

collection de la Société des artistes de Zurich, on peut constater que le prétendu lutrin diffère très peu du dessin; il est permis de l'attribuer avec probabilité à l'année 1515 et à David von Winlhelsheim (1499-1525), dernier abbé du monastère de Saint-Georges, né à Stein-sur-le-Rhin. On doit à cet abbé un assez grand nombre d'œuvres d'art, exécutées par ses ordres pour l'abbaye en question et notamment pour la décoration de la salle capitulaire. Malheureusement l'église conventuelle a été détruite et les stalles qui en faisaient l'ornement sont depuis longtemps dispersées, peut-être même brûlées. Le dressoir en question a été dessiné par M. Ulseri à une date postérieure à 1797. Cet Ulseri était neveu du dernier bailli de Stein. »

M. de Montégut, associé correspondant dans la Charente, présente la photographie d'un monument qui se trouve dans le cimetière de Thauron (Creuse). Ce monument a la forme d'une borne milliaire, surmontée d'une pomme de pin.

M. Courajod, membre résidant, donne lecture d'un mémoire sur la polychromie dans la sculpture du moyen âge et de la Renaissance.

Le mémoire de M. Courajod est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Germain Bapst, membre résidant, communique la photographie d'une aiguière de travail sassanide, trouvée à Kharkoff, en Russie. Il entretient ensuite la Société des fouilles récemment exécutées à Kiev par M. le comte Bobrinsky, et signale l'importance acquise vers le xe siècle par l'état de Yaroslav.

M. Mowat, membre résidant, fait circuler des photographies qui lui ont été adressées par M. Louis Audiat, de Saintes, et qui représentent des bas-reliefs romains de pierre découverts dans cette ville en 1816. Ces monuments ont été depuis longtemps décrits, et l'un d'eux même gravé[1], mais n'ont encore reçu aucune explication.

1. Chaudruc de Crazannes, *Notice sur les antiquités de la ville de Saintes*

Ces pierres ont l'une et l'autre environ 65 centimètres de largeur sur 92 de hauteur, mais en ont perdu au moins 20 à la partie inférieure. Celle qui est actuellement cataloguée sous le nº 142 est sculptée sur deux faces adjacentes, ayant en conséquence nécessairement formé l'angle d'un piédestal ou d'un soubassement d'une hauteur d'environ un mètre et d'une longueur difficile à déterminer. Sur la face principale, on voit une femme debout, drapée dans de longs vêtements, adossée à l'un des pieds-droits d'une arcature en plein cintre, soutenant de la main gauche un sac en forme de grosse bourse *follis*, dont elle tient l'ouverture dans la main droite; à son cou, un collier fermé par une boule. Sur la face latérale gauche, très fortement endommagée, on distingue encore un homme drapé et assis à droite; la tête, les jambes et le devant du corps ont disparu; le siège paraît être un massif plein, à en juger par son panneau latéral à encadrement orné d'une frise d'oves et d'un fleuron semblable à une fleur de lis dans chacun des angles supérieurs. Publié en fac-similé par Chaudruc de Crazannes.

L'autre pierre représente un homme barbu et drapé, dans une attitude pareille à celle du précédent personnage; il est de même assis à droite sur un siège plein, à panneau bordé d'un encadrement; des deux mains tendues en avant, il semble toucher ou compter des pièces de monnaie qu'un personnage barbu, placé à sa gauche, étale devant lui en vidant un *follis* sur une *mensa argentaria*, table ou comptoir massif couronné d'une corniche et orné d'un panneau à encadrement de moulures; en arrière, on aperçoit la tête d'un troisième personnage, barbu et paraissant suivre l'opération. Il est visible que les trois bas-reliefs appartiennent à une même composition, malheureusement fort incomplète; ce qui en reste est cependant assez caractéristique pour donner l'idée du recouvrement de l'impôt ou des revenus de quelque domaine public. Une scène de ce genre, qui se

découvertes en 1815 *et* 1816, 1817, p. 19 et 20, pl. VI, 6. — Id., *Antiquités de la ville de Saintes et du département de la Charente-Inférieure*, pl. VI, 6. — L. Audiat, *Catalogue des antiquités gallo-romaines du Musée de la ville de Saintes*, 1888, nºˢ 142 et 143.

renouvelait périodiquement tous les ans, n'aurait sans doute pas mérité de fournir matière à une représentation artistique, si elle ne se rattachait à quelque événement historique important, par exemple le premier recensement quinquennal, *ad census accipiendos,* institué dans la cité des Santons par l'administration romaine.

Séance du 23 Mai.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, nº 10. Paris, 1888, in-8º.

Revue africaine, nº 184. Alger, 1887, in-8º.

— *de l'Afrique française*, VIIe année, nos 40-41. Paris, 1888, in-8º.

— *savoisienne*, XXIXe année, janvier 1888. Annecy, in-8º.

Evans (John). *Adress to the Society of antiquaries of London*. London, 1888, in-8º.

Travaux.

M. des Méloizes, associé correspondant à Bourges, lit un travail sur un marché passé en 1503 avec Guillaume Bourcier, marchand tombier de Paris, pour l'exécution de la tombe d'Ambroys de Villers, seigneur de Vallengoujart, dans l'abbaye de Notre-Dame-du-Val. Cette tombe n'existe plus, mais les portefeuilles de Gaignières à la Bibliothèque nationale en renferment un bon dessin.

M. Pierre de Goy, associé correspondant à Bourges, lit une note sur un certain nombre de stèles découvertes dernièrement à Bourges et acquises par la Société des Antiquaires du Centre. Il en dépose en même temps les photographies sur le bureau :

1°

DAVNILLA · M

Les lettres sont d'une bonne époque. Hauteur : 0m80; largeur : 0m30.

2°

Stèle plate représentant un enfant accompagné d'un chien :

D · IVNIANO · M

On a déjà trouvé à Bourges une stèle représentant un enfant et un chien. Il y a lieu de rapprocher ces stèles de celles d'Essarois et des Sources de la Seine décrites par M. Flouest.

3°

Stèle d'un bon style, représentant une femme :

D · SEVERA XXX · M

Hauteur : 0m77; largeur : 0m33.

On a déjà trouvé à Bourges deux stèles portant l'une le nom de SEVERA, l'autre celui de SEVERILLA. Sur le côté droit de cette stèle on a représenté une ascia. C'est la première fois que ce symbole est découvert en Berry dans ces conditions.

4°

Stèle barbare. On y lit, gravé à la pointe, le nom gaulois

TOVTILLA

5°

Stèle de bon style mais lourde :

DIIS MA
NIBVS
IVLIA
VERECV
NDA

Hauteur : 0m76; largeur : 0m55.

6°

Stèle carrée :

D · MARINVS

A rapprocher de la stèle de MARINIA trouvée à Bourges.

7°

Stèle à fronton accosté d'acrotères :

NORbANI
D M

Autel avec la pomme de pin. C'est la quatrième stèle ornée de ce symbole que possède le Musée de Bourges.

8°

Stèle de lecture difficile :

D · CIISORD · M

Le R et le D sont liés.

Les diptyques et les stylets représentés sur cette stèle font penser à la sépulture d'un *scribe*. Les côtés sont ornés.

Ces stèles sont déposées au Musée lapidaire. Ce musée est insuffisant, parce que l'hôtel Cujas est laissé depuis trois ans sans couverture et exposé à une destruction rapide, la municipalité de Bourges s'opposant à toute reconstruction. L'auteur de la note espère cependant que les démarches faites auprès du ministre compétent amèneront une solution.

M. L. Courajod, membre résidant, continue la lecture de son mémoire sur la polychromie dans la sculpture du moyen âge et de la Renaissance.

M. Pilloy, associé correspondant national à Saint-Quentin, présente un fragment de petite figurine en os, qui semble avoir fait partie d'une amulette.

M. Demaison, associé correspondant national à Reims, communique un petit bronze de travail romain, représentant un sphinx et trouvé à Reims.

M. Julliot, associé correspondant national à Sens, présente une crosse du XIVe siècle, trouvée à Sens.



« Vers la fin de l'année 1887, le pavage du sanctuaire de la cathédrale de Sens était devenu si défectueux qu'une réfection totale fut jugée indispensable. Les travaux nécessités pour asseoir le nouveau dallage amenèrent la découverte de plusieurs petits caveaux servant de lieux de sépulture à dix archevêques de Sens, dont les mausolées ou les pierres tombales ont disparu. En voici la liste par ordre chronologique :

« Étienne Bécard de Penoul, mort en 1309.

« Guillaume de Melun Ier, mort en 1329.

« Philippe de Melun, mort en 1345.

« Guillaume de Melun II, mort en 1376.

« Étienne Tristan de Salazar, mort en 1519.

« Étienne de Poncher, mort en 1524.

« Antoine, cardinal du Prat, mort en 1535.

« Le cœur de Nicolas de Pellevé, mort en 1594.

« Jacques Davy, cardinal du Perron, mort en 1618.

« Jean Davy du Perron, mort en 1621.

« Il serait trop long de lire ici le procès-verbal de la découverte de chacune de ces sépultures. Je me contenterai de soumettre à l'examen des membres de la Société l'objet le plus intéressant qu'on y ait trouvé. C'est une crosse déposée dans le cercueil de Guillaume de Melun Ier, mort le 27 octobre 1329. Elle est fort bien conservée et, sans être un objet d'un travail hors ligne, elle nous fournit un beau spécimen de l'orfèvrerie religieuse à la fin du XIIIe siècle. En voici la description : elle est en cuivre fondu, ciselé et doré; les deux faces en sont presque identiques. La douille est un cylindre haut de 115 millimètres avec un diamètre de 27 millimètres, portant une bague étroite à chaque extrémité. Entre ces bagues, s'enroulent en hélices quatre bandelettes ornées de feuillages. La pomme, haute de 22 millimètres et large de 63, est ornée de huit côtes très saillantes se détachant sur un fond pointillé. La couronne, haute de 17 millimètres, présente dix dents lancéolées. La volute mesure 15 centimètres de hauteur sur 10 de largeur. Sa surface est ornée d'élégants rinceaux gravés, son bord extérieur est hérissé de petits crochets, et son extrémité terminée par une tête de serpent. Un rameau se détache au-dessous de cette tête et vient se ratta-



Crosse de Guillaume de Melun Ier, archevêque de Sens.

cher par deux points un peu au-dessus de la couronne. L'œil de cette volute est garni d'une plaque quadrilobée, sur laquelle est rivée une applique repercée à jour et ciselée. On y voit, au milieu de rinceaux un peu lourds, un agneau en haut relief, la tête ornée d'un nimbe crucifère, et portant un livre fermé et un étendard.

« C'est une de ces crosses à serpent et à agneau étudiées par M. l'abbé Barrault et le Père Arthur Martin dans leur beau livre intitulé : *le Bâton pastoral.* Le serpent n'ouvre pas la gueule et ne se dresse pas contre l'étendard de l'agneau comme sur la crosse en ivoire du cabinet Soltikof; il ne mord pas la queue de l'agneau comme sur les crosses de Troyes et de Provins; sa tête, au lieu d'être de profil, est vue en dessus comme dans la crosse de Tiron, décrite par M. le comte Aug. de Bastard, mais il ne dévore pas, comme dans cette dernière, deux petits serpenteaux. Ses yeux en émail noir brillent d'un vif éclat; peut-être guette-t-il l'agneau qui, de son côté, dresse le cou, porte le front en avant et semble prêt à écraser avec le pied gauche de derrière la tête de Satan. Toute la surface de cette crosse était recouverte d'une épaisse couche de patine verte. Je l'ai fait disparaître d'un côté seulement, pour qu'on puisse juger de la finesse de la gravure. C'est ce côté que représente la figure ci-jointe. La patine verte enlevée par un acide faible, j'ai aperçu une myriade de petites taches rouges transparentes disséminées sur toute la surface. J'ai cru d'abord que la crosse avait été couverte en entier d'un émail translucide ou d'un vernis transparent rouge. Peut-être n'est-ce qu'un sous-oxyde de cuivre qui s'est fait jour à travers la feuille d'or qui recouvre ce métal. »

Séance du 30 Mai.

Présidence de M. Héron de Villefosse, ancien président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, mars-avril 1888. Paris, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, année CCLXXXV, 1888, IVe série, t. IV, fasc. 4. Rome, 1888, in-4°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, avril 1888. Mulhouse, in-8°.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, IIe série, t. VII. Bar-le-Duc, 1888, in-8°.

Proceedings of the Canadian Institute, t. XXIII. Toronto, 1888, in-8°.

Smithsonian miscellaneous collections, t. XXXI. Washington, 1888, in-8°.

AUBERTIN (Charles). *Notice sur la sépulture de Guigone de Salins, chancelier de Bourgogne*. Dijon, 1888, in-8°.

BAYE (le baron J. DE). *Bijoux vandales des environs de Bône (Afrique)*. Paris, 1888, in-8°.

BLANCHET (J.-Adrien). *Jetons du duc d'Épernon et de sa famille*. Dax, 1888, in-8°.

LEBRUN. *Tondu de Noyon, ministre des affaires étrangères en* 1793. Noyon, 1877.

MÉLOIZES (Albert DES). *Les vitraux de la cathédrale de Bourges postérieurs au XIIIe siècle*. Paris, 1887, in-8°.

MÜLLER (l'abbé E.). *Découvertes archéologiques faites à la cathédrale de Senlis*. Senlis, 1887, in-8°.

— *De l'apostolat de saint Rieul, premier évêque de Senlis*. Tours, in-8°.

— *Essai sur les sources hagiographiques de la vie de saint Lucien*. Senlis, 1878, in-8°.

— *Guide dans les rues et les environs de Senlis*. Senlis, 1887, in-8°.

— *Le cardinal Jean Cholet*. Beauvais, 1883, in-8°.

— *Monographie des rues, places et monuments de Senlis*. Senlis, 1880-82, in-8°.

— *Nicolas Sanguin, évêque de Senlis*. Beauvais, 1886, in-8°.

— *Notice sur quelques églises romano-auvergnates, Mozat, Clermont-Ferrand, Saint-Nectaire*. Senlis, 1886, in-8°.

— *Promenade archéologique à Noyon*. Noyon, 1888, in-8°.

— *Quelques notes de voyage : Cuise-la-Motte, Betz et les environs, la Ferté-Milon*. Senlis, 1884, in-8°.

— *Trois planches pour servir à l'histoire du duché de Valois.* Senlis, 1888, in-8°.
— *Vitrail de saint Pantaléon à la cathédrale de Noyon.* Arras, 1881, in-8°.
PREVOST (G.-A.). *Fouilles à Saint-Ouen de Rouen*, in-4°.
— *La vie privée d'un magistrat au commencement du XVIIIe s.* Paris, 1884, in-8°.
— *Le ban et l'arrière-ban dans les élections de Bernay et de Lisieux, et la défense des côtes normandes en* 1703. Bernay, 1888, in-8°.
— *Les invasions barbares de la Gaule au Ve siècle.* Paris, 1879, in-8°.
— *Notice archéologique et historique sur l'évêché d'Évreux.* Caen, 1888, in-8°.
TAILLEBOIS et H. POYDENOT (E.). *Bibliographie pour le congrès archéologique de Dax et de Bayonne.* Caen, 1888, in-8°.
TZARN (Es.). *Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie, de* 1367 à 1370. Paris, 1885, in-8°.
WILMOWSKY (J.-N.). *Roemische Mosaiken aus Trier.* Trèves, 1888, in-4° et in-fol.

Correspondance.

M. Prévost, présenté par MM. L. Delisle et L. Passy, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Évreux. Le Président désigne MM. Durrieu, Ravaisson et Prost pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Duhamel, archiviste de Vaucluse, écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir admis au nombre des associés correspondants.

Travaux.

M. le Président annonce la mort de M. Édouard de Barthélemy, associé correspondant national à Courmelois (Marne), et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. le Président de la Société française d'archéologie fait connaître aux membres de la Compagnie les facilités accordées par les chemins de fer aux personnes qui désirent prendre part aux travaux du prochain congrès qui se tiendra à Dax.

M. Müntz, membre résidant, signale les travaux d'architecture, de sculpture, de peinture exécutés en Italie et particulièrement à Milan, au XIVe siècle, par des artistes français ou allemands. Il explique, par l'intervention de ces artistes, les traces d'influences septentrionales que l'on remarque dans beaucoup de statues italiennes de cette époque. Il insiste en particulier sur les relations créées entre la France et l'Italie par le séjour des papes à Avignon, et par le retour à Rome de la cour pontificale sous Urbain V et Grégoire XI.

MM. Prost et Bordier ajoutent quelques observations à la communication de M. Müntz.

M. Courajod montre que les faits recueillis par M. Müntz viennent à l'appui de sa théorie sur l'influence franco-flamande dans la renaissance de l'art au XIVe siècle.

M. le baron J. de Baye, associé correspondant national à Baye, communique la photographie d'une fibule trouvée à Casteldavio, près Mantoue, et portant l'inscription

QVIDDICA VIVAS IN DEO †

M. de Lasteyrie, membre résidant, communique un estampage qui lui a été adressé par M. Cornillon, bibliothécaire de la ville de Vienne, et qui reproduit une inscription chrétienne dont le texte est ainsi conçu :

IN HOC TVMVLO REQVIESCIT
IN PACE BONE MEMORIAE
ROMANVS SVBD · QVI VIXIT
ANNVS PLVS MINVS · LX · OBIIT
IN XP̄O KL NOV BAS

Cette inscription a été récemment découverte dans la cha-

pelle Saint-Georges attenante à l'église Saint-Pierre de Vienne. Elle était gravée sur une pierre engagée dans le dallage. Les deux dernières lignes en sont très frustes ; on peut toutefois reconnaître qu'elles contenaient la date du décès du diacre Romanus, qui mourut un certain nombre d'années après le consulat de Basilius.

M. Albert Babeau, associé correspondant national à Troyes, dépose sur le bureau de la Société et soumet à son appréciation le moulage en plâtre d'une tête qui paraît avoir servi d'anse à un mortier. La disposition des yeux à fleur de tête et légèrement relevés vers les tempes, la petitesse de la bouche, l'ovale de la figure, les ornements qui l'accompagnent à droite et à gauche présentent beaucoup d'analogie avec certains types anciens de la Phénicie ou de Chypre. Cette tête a été trouvée, au mois d'octobre 1887, par les ouvriers du gaz, dans la rue de la Tour-Boileau, à Troyes, en dehors de l'ancienne enceinte des remparts de cette ville. Elle était enfouie à une profondeur de 2m50 environ, avec des pieds-droits ornés d'élégantes sculptures de l'époque de François Ier, et d'autres fragments de la même époque. Grâce à M. Vennot, architecte de la ville, elle figure aujourd'hui dans les vitrines du Musée archéologique de Troyes.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, place sous les yeux de ses confrères les acquisitions qu'il vient de faire pour le compte du Musée du Louvre, à la vente de la collection H. Hoffmann, qui a eu lieu à l'hôtel Drouot le 28 et le 29 mai. Ces acquisitions se composent d'une tête en marbre et de douze bronzes dont nous empruntons la description au magnifique catalogue de cette collection, rédigé par M. W. Fröhner. Nous faisons suivre la mention de chaque objet de son prix d'adjudication :

« 1. — N° 351. Très belle tête d'un personnage romain âgé, de la fin de la République. Le front est ridé et les joues fortement plissées. Il existe dans les collections de Rome plusieurs répliques de cette tête. Marbre de Paros. Trouvée à *Rome*. . . . . 150 fr.

« 2. — N° 369. Figurine de femme drapée, d'ancien style, les bras nus et tendus en avant. Bronze, patine verte. 35 fr.

« 3. — N° 376. Manche de patère, d'ancien style étrusque. Minerve drapée et ailée, l'égide sur la poitrine, une chouette sur la main gauche avancée, la main droite portée à l'un des couvre-joues du casque. Deux rosaces saillantes décorent la plaque d'attache façonnée en feuille de lierre. Bronze, patine verte . . . . 240 fr.

« 4. — N° 392. Miroir en bronze à légendes latines. Un suppliant (*Luqorcos*), tourné de face, le genou gauche appuyé sur un autel, tient un enfant nu (*Pilonicos Taseio filios*) qu'il menace de son glaive. Il a les cheveux hérissés, le corps nu; sa chlamyde, agrafée sous le menton et flottant au gré du vent, se relève au-dessus de sa tête; sa main droite tient un glaive court. L'enfant est paré d'une guirlande sur la poitrine et de périscélides; il étend le bras droit vers son père comme s'il l'appelait au secours. Le père (*Taseos*), barbu, une bandelette dans les cheveux, le pilos suspendu à la nuque du cou, tient dans la main gauche avancée le fourreau de son épée, tandis que, de la main droite, il s'apprête à frapper avec son glaive court le suppliant qui s'est réfugié sur l'autel; il n'est vêtu que d'une chlamyde qui laisse le corps tout entier à découvert. L'autel est surmonté d'un grand vase à rebord ciselé. — Ce beau miroir, dont le sujet a plus d'une fois exercé la sagacité des archéologues, a été découvert à *Palestrina* en 1866 . . . . 2950 fr.

« 5. — N° 418. Vase décoré de bas-reliefs. Quatre hommes imberbes, coiffés de bonnets pointus et n'ayant pour vêtement que le perizoma, célèbrent une fête en prenant des poses grotesques. Ce sont probablement des grylles, c'est-à-dire des danseurs égyptiens, les mêmes qu'on retrouve sur les pierres gravées et sur les lampes. Le premier joue de la double flûte, un autre danse en jouant des cymbales; le troisième tient une ténie, une coupe et un simpule, pendant que le quatrième attise le feu d'un brasier sur lequel on chauffe du vin dans une marmite. Dans le champ, une petite table à trois pieds sculptés est chargée d'une situle et de deux tasses. Trois bandelettes et une amphore à vin sont suspen-

dues au mur. Sur le col du vase on voit un crocodile attaquant un Pygmée casqué, armé d'un bouclier et d'une masse d'armes. Les flots du Nil et un bouquet de papyrus animent le paysage. L'anse, amortie dans le haut par un buste de cheval, dans le bas par un masque tragique, est ornée d'un rameau en relief. Les feuilles sont plaquées d'argent, ainsi que les yeux du masque et du cheval. Bronze, patine verte. Trouvé en 1861, sur les bords du Rhône, en face de *Condrieu*, avec les deux têtes de mulet de la collection Thiers, actuellement au Musée du Louvre. Ancienne collection Charvet . . . . 3050 fr.

« 6. — N° 451. Jupiter nu, allant à grands pas vers la droite, la jambe gauche en avant. Il étend horizontalement le bras gauche, portant sur le revers de sa main un aigle éployé ; la main droite abaissée tient le foudre. Barbe taillée en pointe. Les deux pieds manquent. Bronze d'ancien style, trouvé dans le *Péloponèse* . . . . 200 fr.

« 7. — N° 460. Hercule nu, assis sur un rocher sur lequel il a étendu sa peau de lion. La tête, ceinte d'un strophium, est tournée à droite ; la main gauche manque. Bronze grec, provenant de la collection His de la Salle. . . . 315 fr.

« 8. — N° 467. Minerve, debout, vêtue d'une tunique talaire et d'un manteau, chaussée de sandales, coiffée d'un casque à aigrettes et armée de l'égide en peau de chèvre. La main gauche tenait une lance, l'autre est tendue en avant et ouverte. Charmante figure en bronze, à patine vert clair exceptionnellement belle . . . . 3600 fr.

« 9. — N° 471. Homme barbu, en costume servile, la tête tournée de côté. Le geste de ses bras semble indiquer qu'il conduisait ou arrêtait un cheval. Belle patine . . 160 fr.

« 10. — N° 478. Très petite figurine de Jupiter, debout sur une base circulaire. Le dieu est nu, couronné de chêne et sa chlamyde est pliée en écharpe. Son bras gauche s'appuie sur un sceptre, sa main droite levée tient le foudre. L'aigle est à ses pieds. Trouvé en *Phénicie*, sous le socle d'un très beau bronze que possède déjà le Louvre . . . . . . 400 fr.

« 11. — N° 493. Couverture de diptyque; plaque oblongue en bronze, incrustée d'argent. On y voit un aurige, tenant

d'une main son fouet, de l'autre une palme. Il est coiffé d'un bonnet, vêtu d'une tunique quadrillée à manches longues et munie d'un large ceinturon. Ses pieds sont chaussés de sandales, ses jambes entourées de bandes de cuir. A sa droite, trois palmes sont plantées dans une caisse qui affecte la forme d'un autel; à sa gauche un second aurige, plus petit que lui, agite son fouet. Légendes : dans le haut, NVS (fin d'un nom propre); dans le bas, FECI. Monument rare et précieux, trouvé à *Rome*. . . . . 500 fr.

« 12. — N° 512. La déesse Salus (personnifiant la Santé), assise et tenant dans la main droite avancée une patère à ombilic. Son diadème est surmonté d'une perle, son collier gravé au trait; sa draperie se compose d'une tunique talaire dont les manches fendues et boutonnées s'arrêtent au coude, puis d'un manteau qui recouvre le bas du corps. L'avant-bras gauche manque. Les yeux sont incrustés d'argent. Grand bronze, patine verte, trouvé à *Reims* . . . 5600 fr.

« 13. — Nos 597-651. Cinquante-cinq couronnes et fragments de couronnes trouvés en 1884 près d'*Epidaure-Limera* (Monembasia) dans le *Peloponèse*, sur l'emplacement d'un temple d'Apollon. Ce sont des bandelettes taillées dans de minces feuilles de bronze et portant, en lettres ponctuées et ajourées, de curieuses inscriptions. Nous apprenons par ces textes que chaque prêtre et chaque porte-flambeau du temple (le titre de prêtresse n'y figure qu'une seule fois) offrait une couronne à la divinité, soit à son entrée en fonctions, soit au sortir de sa charge. L'inscription se développe sur toute la longueur de chaque bandeau . . . . 2500 fr.

« M. Héron de Villefosse donne des détails et des explications sur l'intérêt que présentent ces différents monuments. Il présente ensuite une tête d'Hercule, en ambre, d'une conservation très remarquable, qu'il vient d'acquérir également en vente publique pour le compte du Musée. »

Séance du 6 Juin.

Présidence de M. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino, t. XXXIII (1887-88), nos 9-10. Turin, 1888, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, t. VII, année 1887, 3e et 4e trimestres. Tours, 1888, in-8°.

— *de la Société belfortaine d'émulation*, n° VIII, 1886-1887. Belfort, 1887, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1887, t. XLI. Auxerre, in-8°.

— *d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon*, in-8°.

Catalogue de la bibliothèque municipale de Belfort. Belfort, 1887, in-8°.

La méthode d'instruction mutuelle. Paris, 1888, in-8°.

Bugge (Sophus). *Remarques sur les inscriptions runiques des bractéates en or*. Copenhague, 1871, in-8°.

Kornerup (J.). *Les anciennes églises à tour géminée dans les villages danois*. Copenhague, 1870, in-8°.

Morillot (l'abbé L.). *Étude sur l'emploi des clochettes chez les anciens*. Dijon, 1888, in-8°.

— *L'abbé Soisset, supérieur du petit séminaire de Plombières*, 1830-1833. In-8°.

— *L'ancienne église de Saint-Julien-en-Val*. Dijon, 1884, in-8°.

— *Mythologie et légendes des Esquimaux du Groenland*. Paris, 1874, in-8°.

Schiern (E.). Traduit par M. l'abbé Morillot. *Une énigme ethnographique de l'antiquité*. Copenhague, in-8°.

Worsaæ (L.-J.-A.). Traduit par M. l'abbé Morillot. *Discours prononcé devant la Société royale des antiquaires du Nord, le* 8 *janvier* 1875, in-8°.

— Traduit par M. l'abbé Morillot. *La civilisation danoise à l'époque des Wilkings*. Copenhague, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Morillot, curé de Beire-le-Châtel (Côte-d'Or), présenté par MM. A. de Barthélemy et Robert Mowat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Beire-le-Châtel. Le Président désigne MM. Flouest, Courajod et Müntz pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Durrieu lit un rapport favorable sur la candidature de M. Prévost au titre d'associé correspondant. On procède au vote, et M. Prévost, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Évreux.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le nom du Rhône, *Rhodanus*, s'écrit encore aujourd'hui avec un *h* après l'*r* initial. Cet *h* est un témoin qui atteste la nationalité grecque des plus anciens textes écrits auxquels ce nom de fleuve a été emprunté. Les Grecs de Marseille sont probablement les premiers qui l'ont écrit; or, à l'époque de la fondation de Marseille, l'an 600 avant Jésus-Christ, et plus tard, quand fut rédigé le périple de Scylax, au IVe siècle avant notre ère, les Marseillais n'avaient que des Ligures pour voisins. Les Gaulois paraissent n'être arrivés qu'au IIIe siècle dans le voisinage de Marseille. *Rhodanus* est un mot ligure ou appartient à une langue plus ancienne dont le nom nous est inconnu. Müllenhoff, dans sa *Deutsche Altertumskunde*, a fait cette observation à laquelle il en a joint une autre : c'est que le nom du grand fleuve continental paraît identique au nom antique de la principale rivière de l'île de Corse, *Rhotanos* chez Ptolémée (l. III, c. 2, § 5, éd. Didot, t. I, p. 369, l. 6), aujourd'hui *Tavignano*. Sénèque, *ad Helviam*, mentionne les Ligures parmi les anciens habitants de la Corse, et jamais les Gaulois n'ont conquis cette île.

« Chose curieuse, le Rhône n'est pas en Gaule le seul cours d'eau qui ait porté le nom de ***Rhodanus*** ou ***Rodanus***; on peut en signaler trois autres : un dans le bassin du Rhin, un dans celui de la Garonne, un autre dans celui de la Loire.

« Fortunat, au VIe siècle de notre ère, a consacré une pièce de vers à la description d'un château bâti par Nicétius, évêque de Trèves, son contemporain. Ce château, qui portait un nom gaulois, était par conséquent bâti sur l'emplacement d'un groupe d'habitations plus ancien que Nicétius; il s'appelait ***Mediolanum***, et il était entouré à la fois par la Moselle et par une petite rivière du nom de ***Rodanus*** :

Quem Mosella tumens Rodanus quoque parvulus ambit.
(Fortunat, III, 12, 7, éd. Léo, p. 64.)

« Il y avait un autre ***Rodanus*** dans le voisinage du Mans. Au IXe siècle, Aldric, évêque de cette ville, fonda à Taloché (Sarthe), ***super fluviolum Rhodani***, un monastère sous le vocable de saint Pierre (***Gesta Aldrici***, chez Baluze, ***Miscellanea***, III, 58).

« Un quatrième ***Rodanus*** se trouvait en Quercy, ***in pago Caturcino***. Suivant un document du IXe siècle que nous a conservé le Cartulaire de Beaulieu, publié par M. M. Deloche, p. 254, un lieu dit ***Aureliacus*** et situé en Quercy était bordé d'un côté par un ***fluvius Rodanus***.

« Si le nom de ***Rodanus*** est bien ligure, il nous offre un témoignage de la présence des Ligures dans une grande partie de la Gaule, conformément à quelques textes historiques.

« En tout cas, ce nom de cours d'eau n'est pas gaulois, et il semble attester l'unité d'un peuple qui s'est étendu jadis sur une grande partie de la Gaule avant l'occupation de ce pays par la race celtique. On peut faire en outre l'observation que la plupart des noms de rivières de la Gaule ne peuvent s'expliquer par les langues celtiques. Si le Rhin semble porter un nom celtique, les langues celtiques ne peuvent jeter aucune lumière sur le sens de noms comme ***Scaldis***, Escaut; ***Mosa***, Meuse; ***Axona***, Aisne; ***Icauna***, Yonne; ***Autura***, Eure; ***Sequana***, Seine; ***Arar*** ou ***Saocona***,

Saône; *Lidus*, Loir; *Liger*, Loire, etc.; tous ces noms paraissent nous faire remonter à une population préceltique; peut-être même en est-il ainsi de certains noms de ville comme *Vapincum*, Gap; *Agedincum*, Sens; *Lemincum*, faubourg de Chambéry, etc.

« C'est un sujet d'études intéressant, qui peut être indiqué, mais qui ne peut être traité dans cette courte note. »

M. Germain Bapst, membre résidant, communique des moules en bronze gravés, qui démontrent que les grandes pièces d'orfèvrerie d'étain de la Renaissance ont été fondues dans des moules de cuivre gravés en creux; il prouve ensuite que ces objets ont été surmoulés et imités à toute époque, mais que l'honneur de la composition et de la fabrication des originaux revient à des artistes français, principalement à François Briot.

M. Müntz, membre résidant, lit une note sur un émail du Louvre inspiré par les *Gesta Romanorum*.

« M. le marquis de Laborde décrit, sous le n° 182, un émail de la suite des Pénicaud, dans lequel il voit un trait de piété filiale.

« Un homme qui semble mort est attaché, dit-il, par des « cordes contre le tronc d'un arbre qui occupe le bord de « l'émail, sur la gauche; il a le corps percé d'une flèche, les « jambes sont enveloppées d'un manteau. Un jeune homme « tient un arc tendu et est prêt à décocher une seconde « flèche; un autre jeune homme agenouillé embrasse ses « genoux. Du côté droit sont assis deux personnages que « leurs insignes indiquent comme des juges de l'action, « l'un tient un sceptre et porte sur la tête une couronne à « pointes : il est sans barbe; l'autre, plus âgé, est coiffé d'un « turban. Mariette avait recueilli une légende qui doit être « le sujet de cette composition : Deux hommes se disputaient l'héritage d'un mort et chacun pour se l'attribuer « prétendait être son fils unique. Le juge, embarrassé, « ordonna que le corps fût apporté et déclara que l'héritage « appartiendrait à celui des deux prétendants qui le perce-

« rait d'une flèche. L'imposteur y consent, le fils tombe aux « genoux du juge, se refusant à accomplir un acte qui lui « faisait horreur. »

M. Darcel, de son côté (n° D 230 de son catalogue), voit le *Martyre de saint Sébastien* dans cette scène, dont il fait honneur à Jean III Pénicaud.

« En étudiant récemment la compilation connue sous le nom de *Gesta Romanorum*, j'y retrouvai l'histoire, assez connue d'ailleurs (Holbein l'a représentée sur la maison Hertenstein à Lucerne[1]), des fils de roi qui tirent sur le cadavre de leur père pour établir leurs droits à la succession (n° 44 de l'édition Œsterley).

« Un roi, en mourant, laissa quatre fils, mais dont le dernier seul portait son sang dans ses veines, les trois ainés étant le fruit d'un adultère commis par la reine. Les quatre frères se disputèrent l'héritage. Pour les mettre d'accord, un chevalier leur persuada de tirer du tombeau le cadavre de leur père et de s'en servir comme de cible : celui qui fera pénétrer le plus profondément sa flèche dans son corps, leur dit-il, celui-là sera roi. Les trois ainés de décocher, chacun à tour de rôle, une flèche sur le cadavre. Mais lorsque le plus jeune, le fils véritable du défunt, fut appelé à tirer également, il se mit à gémir, s'écriant : « Hélas, mon père, pour« quoi faut-il que je voie ton corps blessé par tes fils! Loin « de moi la pensée de frapper le corps de mon père, soit « vivant, soit mort. » Le peuple, frappé de ces paroles, reconnut en lui l'héritier légitime, et lui donna la couronne en chassant ses frères utérins.

« Sur l'émail du Louvre la scène est simplifiée : au lieu de quatre princes, on n'en voit que deux. Mais l'identité des deux scènes n'est pas douteuse. Mariette, suivi par M. de Laborde, avait donc entrevu la vérité et il faut ajouter l'émail du Louvre à la liste des œuvres d'art inspirées par les *Gesta Romanorum*. »

A propos de cette communication, MM. Gaidoz et Durrieu, membres résidants, échangent quelques observations avec M. Müntz.

1. Woltmann, *Holbein und seine Zeit*, 1re édit., t. I, p. 221.

M. Durrieu pense que le sujet indiqué par M. Müntz provient plutôt de la *Bible historiale*.

MM. Gaidoz et Lecoy de la Marche, membres résidants, indiquent les sermons, les recueils appelés *Promptuaria* et la tradition orale comme ayant pu fournir le sujet en question.

M. Auguste Nicaise, associé correspondant à Reims, communique des épingles en os trouvées à Lyon, en 1883, dans le cimetière gallo-romain de Saint-Just.

Elles étaient placées dans un vase en bronze renfermant un corps incinéré.

M. Nicaise signale spécialement : une épingle surmontée du buste de *Crispina Augusta*, femme de Commode, accusée d'adultère, exilée et mise à mort. Elle est représentée telle que la donne un médaillon en bronze du Cabinet de France. — Un buste d'affranchi, coiffé du bonnet caractéristique. — Une Cybèle, à tête tourelée, qui représente peut-être le génie de la ville de Lyon. — Un groupe humain, formé d'un homme et d'une femme, savamment modelés, malgré leur petite dimension qui est d'un centimètre et demi environ. — Une autre tête de femme, au profil grec, d'un beau caractère. — Une main tenant un miroir dont il ne reste plus que le manche. — Enfin un rhyton, terminé par une représentation ithyphallique et sur le côté duquel est sculptée, en demi-relief, une scène érotique.

« Ces épingles, dit M. Nicaise, sont bien conservées; il est très rare de rencontrer parmi les ornements de ce genre des œuvres aussi remarquables par leur exécution et par l'état dans lequel elles sont parvenues jusqu'à notre époque. »

M. Nicaise présente ensuite un camée de la Renaissance sur sardonyx. Le sujet figuré sur ce camée représente une bacchante lutinée par deux satyres et élevant le bras gauche, dont la main tient et parait presser une grappe de raisin. Un des satyres, placé devant elle, soulève à deux mains le voile qui recouvre le bas de son corps. L'autre, placé derrière elle, lui pose la main droite sur l'épaule.

Ce sujet a été assez souvent traité par les artistes de l'antiquité et on connait deux ou trois scènes de ce genre reproduites par les coroplastes gréco-asiatiques.

M. Jules de Laurière, membre résidant, fait circuler la photographie d'un groupe antique trouvé à Arles et représentant un sujet bien connu, dont il existe un grand nombre de répétitions ou plutôt d'imitations. C'est le groupe du *Jeune Pan accroupi tirant une épine du pied d'un Satyre*. Le Musée du Louvre possède une de ces répliques qui provient de la villa Borghèse[1].

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans son *Novus Thesaurus inscriptionum latinarum*, Muratori a publié le texte suivant :

Prope vicum Moirant[2],
in Sequanis, effoss. anno Christi 1734.
Misit Bimardus.

LATINIO POMPT
A · LATINI · FIL · CATA
PANO · AEDVO · SA
CERD · III · PROVIN
CIARVM GALLIAR
OFFICIS ET HONO
RIBVS · OMNIBVS
FVNCTO SEQ
ANI · PVBLICE

« Ce texte offre plusieurs particularités : le nom *Catapanus*, qui peut paraitre, sinon celtique, au moins barbare ; la formule *officiis et omnibus honoribus functus* sans indication de la cité où le personnage en question a franchi les différents degrés de la hiérarchie municipale.

« Frappé de ce fait insolite, Auguste Bernard a cru qu'il ne s'agissait pas ici de fonctions municipales, et a essayé d'en tirer son principal argument en faveur d'une théorie personnelle, à savoir qu'il y avait, au concilium des trois Gaules, toute une série de fonctions ; et que ceux qui les

1. Frœhner, *Notice de la sculpture antique*, n° 261.
2. Dans le Jura.

avaient toutes exercées successivement avaient le titre de *omnibus honoribus functi in tribus provinciis Galliarum*[1].

« Je ne m'attarderai pas à réfuter cette opinion que personne n'admet. Je le ferai d'autant moins que le monument étant érigé par les Sequani, on peut conclure de ce fait que le personnage en question a exercé dans leur république les fonctions municipales. Mon intention est de faire connaître un texte meilleur et plus complet de l'inscription du soi-disant *Catapanus*. Muratori n'a pas connu ce texte, publié cependant avant l'apparition de son recueil; et les auteurs qui, après lui, ont eu à s'occuper de cette inscription, ceux du moins que je connais, lui ont emprunté la copie incomplète et défectueuse qu'il tenait de Bimard.

« Au moment même de la découverte, Dunod, qui achevait en ce moment son *Histoire du comté de Bourgogne* (1735-1737), reçut d'un nommé Piard une communication qu'il expose en ces termes[2] :

« L'on a découvert, dans les ruines de la Ville ancienne, « qui étoit auprès de Moirans, une inscription mutilée que « M. Piard a copiée avec exactitude, comme on en jugera « par l'extrait suivant de la lettre qu'il m'a fait le plaisir « de m'écrire sur ce fait, et qui est datée du 24 mars 1734.

« *Extrait de la lettre :* « Des païsans du Grand-Villars, « labourans, il y a sept ou huit jours, un champ, à trente « pas du Pont des Arches, levèrent une grosse pierre qui, « depuis longtemps, résistoit à leur charruë. Ils y aperçurent « des caractères, et le bruit s'en étant répandu, je fus hier « sur les lieux, et je transcrivis ces caractères, de manière « que, par la distance des lettres, vous puissiez suppléer celles « que le choc de la charruë a enlevées. La pierre est haute « de trois pieds un pouce sur deux pieds deux pouces de « large. Les lettres sont de vingt-deux lignes en hauteur et « les interlignes ont un pouce. Je n'ai point vu de caractères « mieux formés ni plus beaux dans les livres les mieux « imprimés. Voici l'inscription telle qu'elle m'a été envoyée. »

1. *Le temple d'Auguste et la nationalité gauloise*, p. 54 et 91.
2. *Hist. du comté de Bourgogne*, p. 209 sv.

NIO·PO·MPT
A·LATINI·FILI·CAM
ANO·AEDVO·SA-
CERD·III·PROVIN-
TARVM·GALLAR
CIS·ET·HONO
S·OMNIBVS·
ICIS
TO·SEQ
VBLICE

Inscription trouvée à Moirans (Jura).

« Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce texte pour reconnaître qu'il a presque la valeur d'un fac-similé.

« Dunod l'envoya à M. Bouhier, qui lui adressa une lecture de l'inscription avec restitution des lettres disparues.

« L'inscription de Moirans doit se lire ainsi :

.... *lati*NIO · POMPTI
*n*A · LATINI FIL · CAM
*p*ANO · AEDVO · SA
CERD · III · PROVIN
*c*IARVM · GALLIAR ·
*offi*CIS · ET · HONO
*ribu*S OMNIBVS ·
in reb · *publ*ICIS ·
*suis func*TO · SEQ ·
*pu*BLICE ·

..... ***[Lati]nio, Pompti[n]a (tribu), Latini fil(io), Cam[p]ano, Aeduo, sacerd(oti) trium provinciarum Galliar(um), [offi]ci(i)s et hono[ribu]s omnibus [in reb(us) publ]icis [suis func]to, Seq(uani) [pu]blice.***

« Cette restitution est celle que Bouhier indique dans sa lettre à Dunod, sauf le mot ***suis***, à la neuvième ligne, qui me semble nécessaire.

« On voit que le nom *Catapanus* est remplacé par le nom latin bien connu *Campanus*. De plus, la comparaison des deux copies montre qu'une ligne a été omise dans celle de Bimard ; c'est la neuvième : ***in rebus publicis.***

« L'auteur de l'inscription n'a pas jugé à propos d'indiquer autrement que par l'adjectif ***suis*** les noms des deux ***reipublicae*** dans lesquelles Latinius Campanus était ***omnibus honoribus functus;*** cette indication était d'ailleurs suffisante, puisqu'elle peut être bien facilement complétée à l'aide du contexte. Campanus en effet était Éduen et l'inscription honorifique lui a été élevée par les Séquanes. C'est donc chez les Éduens et chez les Séquanes qu'il a exercé les fonctions municipales.

« Nous avons d'ailleurs une inscription analogue trouvée à Tarraco. Bouhier la signale à Dunod, d'après Gruter[1]. En voici le texte d'après la copie meilleure prise par M. Hübner[2].

CN · GAVIO · CN ·
GAVI · SEVERI · FILIO
QVIR
AMETHYSTO·
BALEARICO · PALMENSI (ME liés)
ET · GVIVNTANO
OMNIBVS · HONORIBVS
IN REBVS · PVBLICIS · SVIS
FVNCTO
f l a m i n i. p. h. c.
p. h. c.

« L'inscription de Moirans n'est pas sans intérêt, puisqu'elle concerne un prêtre des trois Gaules ; la copie, publiée par Muratori, et, après lui, par Auguste Bernard, était incomplète, il m'a semblé qu'il y avait lieu de tirer de l'oubli le texte exact et complet envoyé par M. Piard à Dunod. »

Séance du 13 Juin.

Présidence de M. A. de Barthélemy, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 11. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Diana*, t. IV, n° 5. Montbrison, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 182, mai 1888. *Procès-verbaux*. Chartres, 1888, in-8°.

Exposition universelle de 1889, *construction d'une sphère monumentale terrestre*. Paris, 1888, in-8°.

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIe année, n° 5. Trèves, 1888, in-8°.

1. CCCLXXXVII, 1.
2. *Corp. inscr. lat.*, II, 4218.

Revue savoisienne, XXIXe année, avril-juin 1888. Annecy, in-8°.

Robert (F.-Ch.). *Une médaille géographique antérieure à* 1461. Paris, 1887, in-8°.

— et René Cagnat. *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*, 3e fasc. Paris, 1888, in-4°.

Wiesner (Julius). *Die mikroskopische Untersuchung des Papiers*. Vienne, 1887, in-4°.

Travaux.

M. Mowat, membre résidant, a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de présenter à la Société, de la part de Mme Ch. Robert, veuve de notre éminent et regretté confrère, la deuxième et la troisième partie de son *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*. Il vous avait lui-même, il y a quelques années, fait hommage du premier fascicule, intitulé : *Monuments élevés aux dieux*. Les fascicules que je dépose sur le bureau sont relatifs, l'un aux *Dédicaces impériales et aux inscriptions publiques*, l'autre aux *Inscriptions funéraires*, avec accompagnement de cinq belles planches en photogravure Dujardin. Ainsi que cela est indiqué par le titre et expliqué dans l'avant-propos de ces nouveaux fascicules, M. Robert, atteint d'un affaiblissement de la vue, avait accepté l'offre de collaboration de M. René Cagnat; mais ce n'était nullement pour se soustraire à sa tâche avant son entier accomplissement. Un billet qu'il adressait, en date du 21 octobre dernier, avec son portrait photographié, à l'un de nos amis communs, débute par ces mots, qu'il m'est permis de transcrire comme la dernière manifestation de sa laborieuse activité intellectuelle : « Nous voici rentrés à notre « tour à Paris; je vais pendant quelques jours consacrer « mes matinées à terminer mon *Épigraphie de la Moselle* « avec l'aide de M. Cagnat. » Il y a travaillé jusqu'à la dernière page; les tables mêmes étaient rédigées, et il ne restait qu'à les imprimer lorsque la mort est venue le surprendre.

« L'éloge de ce beau livre serait incomplet si je n'en faisais

ressortir la caractéristique dominante, à savoir l'heureuse alliance du commentaire épigraphique avec l'étude archéologique des monuments sur lesquels les textes sont gravés ou des bas-reliefs qui les accompagnent. Je n'en veux donner pour exemple que la classification des inscriptions funéraires; un épigraphiste de profession les eût immanquablement disposées dans l'ordre alphabétique des noms de titulaires. M. Robert, plus soucieux de l'intérêt archéologique que de la commodité d'un répertoire, les groupe d'après leurs formes architectoniques : 1° monument hémisphérique; 2° cippe à fronton, sans ornement; 3° cippe à fronton, encadrement en relief, etc.

« Mais ce qui, dans cette œuvre, nous touche par-dessus tout, c'est que l'histoire des monuments de la cité messine, à l'époque romaine, se trouve désormais retenue dans le domaine de notre archéologie nationale par la plume même d'un enfant du pays, auquel on devait déjà le recueil de la numismatique lorraine. »

M. Lecoy de la Marche, membre résidant, fait la communication suivante :

« A propos de deux ou trois communications toutes récentes, faites en séance par nos savants confrères MM. Müntz et Courajod, je demande à la Société la permission de lui donner connaissance de quelques anecdotes populaires qui s'y rapportent; elles font partie d'un recueil de morceaux analogues qui va paraître incessamment. Ces morceaux, presque tous inédits, sont exclusivement tirés des manuscrits du XIIIe siècle et constituent une mine importante pour l'histoire des mœurs et de la littérature du temps. Il y en a même qui intéressent l'histoire de l'art, et c'est à cette catégorie qu'appartiennent ceux dont j'ai à vous parler.

« M. Müntz nous entretenait, dans la dernière séance, d'un sujet sculpté dont l'auteur s'était inspiré, d'après lui, du texte des *Gesta Romanorum*. La curieuse historiette dont il s'agit fait justement partie de mon nouveau recueil, et je vais d'abord vous donner lecture de la version qui s'y trouve reproduite.

« *Un autre jugement de Salomon.*

« Un père de famille avait une femme qui l'avait trompé, « et dont il passait pour avoir trois fils. Celle-ci, irritée des « justes reproches qu'il lui adressait, finit par lui dire :

« — Pour vous punir par une angoisse de tous les ins- « tants, je vous déclare qu'un seul de ces trois est votre « enfant. Les deux autres ne vous appartiennent pas ; mais « l'amour du premier vous forcera de les élever et de les « entretenir tout comme lui, car vous ne saurez jamais lequel « est le vôtre.

« Aucun raisonnement, aucune considération ne put lui « arracher son secret ; si bien que le pauvre homme, conduit « au tombeau par le chagrin, mit dans son testament qu'il « laissait tous ses biens à celui qui était son vrai fils, à l'ex- « clusion des deux autres. Au moment de sa mort, on le « pressa de questions : il ne put rien dire de plus clair.

« Chacun des trois jeunes gens prétendit naturellement « être l'héritier légitime et voulut entrer en possession de « la fortune paternelle. On fut obligé de les mener devant le « juge.

« Le magistrat, après avoir examiné la cause, prononça la « sentence suivante : le défunt devait être attaché à un arbre ; « chacun des trois fils serait muni d'un arc et d'une flèche, « et celui qui l'atteindrait le plus près du cœur serait reconnu « pour l'héritier.

« Deux d'entre eux eurent le courage de tirer, et leur « flèche s'enfonça profondément dans le corps. Le troisième, « à cette vue, s'écria que jamais il ne tirerait sur son père, « et que, si quelqu'un osait le frapper de nouveau, il ne « laisserait pas son crime impuni. Et, en disant cela, il ver- « sait des larmes.

« Alors le juge déclara que celui-là était le véritable fils « et que les autres n'étaient que des intrus, car l'instinct « naturel l'avait poussé à prendre pitié de son père. De là « est venue cette locution proverbiale : le cœur ne ment pas. »

« Cette version curieuse est empruntée au dominicain Étienne de Bourbon, dont j'ai déjà publié des extraits en

latin, et qui vivait au temps de saint Louis. Elle est plus développée que celle des *Gesta Romanorum*, et elle figure, avec quelques variantes, dans plusieurs autres recueils d'anecdotes populaires du XIIIe ou du XIVe siècle. On la retrouve notamment dans les sermons d'Albert de Padoue, dans les *Latin stories* réunies par Thomas Wright; dans le recueil de Bromyard (au mot *Filiatio*), puis dans un fabliau publié par Méon (II, 440), qui attribue à Salomon lui-même le jugement de l'ingénieux magistrat. L'anecdote a été reproduite ensuite par l'auteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, au chapitre intitulé : *Les Vrais pères*, et par Shakespeare, dans un passage de son *King John*. Enfin on la rencontre, à peine défigurée, jusque dans les contes populaires des Tartares. C'est donc évidemment une de ces mille légendes venues du fond de l'Orient, qui sont de tous les temps et de tous les pays, et il est possible qu'elle ait été rapportée de l'Asie, à une époque reculée, par les pèlerins de Jérusalem. En tout cas, c'est peut-être dans la tradition orale et dans le récit qui se perpétuait de génération en génération, soit aux longues heures de la veillée, soit à l'heure, parfois plus longue encore, du sermon quotidien, du sermon familier, que le sculpteur a dû aller prendre son sujet, plutôt que dans un ouvrage latin qu'il n'était sans doute en état ni de lire ni de comprendre.

« Maintenant, dans notre version, le père n'a que trois fils, tandis que dans la scène sculptée il en aurait quatre, suivant M. Müntz. Mais le quatrième personnage peut très bien être le juge, qui assistait à l'exécution de sa sentence; et d'ailleurs le nombre des enfants est un détail qui a pu, dans les racontages populaires, varier au gré du narrateur. Toujours est-il que notre confrère a parfaitement reconnu la nature du sujet traité par l'artiste, et que la divergence qui peut se produire sur la source où il l'a puisée n'enlève rien au mérite de son interprétation. C'est un exemple à suivre, et beaucoup d'autres sujets sculptés ou peints, demeurés obscurs jusqu'à présent, pourront être éclaircis avec le même succès si l'on se décide enfin à consulter et à étudier les collections d'exemples ou d'anecdotes populaires.

« M. Courajod nous a communiqué dernièrement le résumé de ses intéressantes recherches sur la statuaire polychrome du moyen âge. Voici une autre historiette qui confirme absolument l'existence de cet usage oublié de peindre les statues, et sa généralisation au XIIIe siècle. Il s'agit ici d'une vieille coquette qui se maquillait, manie ridicule, que la moquerie populaire poursuivait alors impitoyablement.

« *L'inconvénient du maquillage.*

« Une vieille femme toute maquillée était venue trouver « un grand et puissant personnage pour lui demander quelque « faveur. Il la reçut la tête appuyée sur un oreiller, et, vou« lant la confondre, il pratiqua, pendant qu'elle lui parlait, un « petit trou dans l'enveloppe du coussin. Puis, en appuyant « légèrement dessus, il en fit sortir des plumes, et, d'un « souffle adroit, les dirigea l'une après l'autre sur le visage « de la coquette. Là elles se collèrent sur la peinture encore « fraiche et sur les onguents qui l'accompagnaient.

« La chambre était plongée dans une demi-obscurité; si « bien qu'elle ne s'en aperçut pas. Mais, quand elle en sor« tit, tout le monde lui vit la figure couverte de plumes et la « tourna en ridicule. Plus elle se frottait pour les enlever, et « plus elles se collaient ensemble, mettant à nu ses rides et « formant un véritable gâchis. On eût dit une statue peinte « en réparation. »

« Nous voyons même, par le mot de la fin de cette anecdote satyrique, que l'on avait alors l'habitude de réparer et de refaire la peinture des statues lorsqu'elle était dégradée. Ainsi donc, il faut bien se garder d'attribuer toujours à cette peinture le même âge qu'à la statue, ou de prendre la peinture qui nous reste pour l'œuvre certaine de l'artiste qui a pu peindre le premier cette même statue.

« Enfin, voici un trait qui se rapporte aux débuts de la belle école bourguignonne de sculpture dont M. Courajod nous signalait, il y a quelque temps, le mérite et l'initiative. Seulement, il n'indique pas précisément, chez les habitants du pays, un goût artistique bien prononcé, ni une apprécia-

tion bien juste de la valeur des chefs-d'œuvre exécutés sous leurs yeux. Il y avait sans doute, alors comme aujourd'hui, des Philistins.

« *Funeste mariage d'un usurier de Dijon.*

« Il advint dans la ville de Dijon qu'un riche usurier vou-
« lut se marier et donner à ses noces le plus grand éclat. Le
« cortège nuptial, accompagné de musiciens jouant de divers
« instruments, se dirigea vers l'église paroissiale de Notre-
« Dame. On arriva sous le porche, et là les époux s'arrê-
« tèrent, suivant la coutume, pour échanger leur consente-
« ment mutuel et ratifier le mariage par paroles de présent.

« Ils allaient pénétrer dans l'intérieur de l'église pour
« assister à une messe solennelle et au complément de la
« cérémonie, et déjà les portes s'ouvraient joyeusement
« devant eux, lorsqu'un autre usurier, un usurier de pierre,
« faisant partie des sculptures du portail, où il était repré-
« senté au moment d'être précipité dans l'abime par un
« démon également en pierre, se détacha et tomba, avec sa
« bourse, sur la tête de son collègue, c'est-à-dire du marié,
« qu'il écrasa et blessa mortellement. Les noces furent chan-
« gées en deuil, et la joie en tristesse. L'usurier sculpté se
« chargea d'interdire l'église et les sacrements à l'usurier
« vivant, que des prêtres ne craignaient pas d'y admettre.

« A la suite de cet accident, les autres usuriers de la ville
« se cotisèrent et, moyennant une grosse somme, firent
« détruire toutes les statues qui se trouvaient sur le devant
« du portail, tant ils avaient peur de subir, en pareil cas, un
« sort analogue. »

« L'église de Notre-Dame de Dijon, monument historique, est, comme vous le savez, la plus grande église de cette ville. Elle est encore aujourd'hui remarquable par son portail et remonte justement au XIIIe siècle. Le narrateur, Étienne de Bourbon, ajoute qu'il a vu de ses yeux la mutilation accomplie et que Girard ou Guiard, évêque de Cambrai, en fit vers le même temps l'objet d'un sermon aux habitants de Dijon. Réussit-il à leur inspirer plus de zèle pour la conservation

de leurs trésors artistiques ? Je l'ignore ; mais ce détail nous fournit un synchronisme utile, car l'évêque en question mourut en 1247. D'ailleurs, Étienne de Bourbon place lui-même le fait aux environs de l'an 1240. Ainsi l'église de Notre-Dame devait être alors toute neuve ou à peu près, ce qui ne fait qu'aggraver la faute et l'aveuglement des vandales dijonnais.

« La précision de ces indications ne permet pas de douter du caractère historique de l'anecdote. Ce n'est pas, comme tant d'autres, une simple légende populaire ou un conte venu des pays orientaux. Par conséquent, l'histoire peut, comme l'archéologie, tirer des recueils comme celui-ci des lumières nouvelles, des ressources inattendues, et je serais très heureux si j'avais pu donner aux membres de la Société une faible idée de l'intérêt multiple qu'ils nous offrent. »

M. Müntz, membre résidant, fait observer que certains détails du sujet, dans l'émail du Louvre, le nombre des fils et leur qualité de fils de roi, ne se retrouvent que dans les *Gesta Romanorum*.

M. Gaidoz signale dans le Talmud une variante très notable de la même légende.

M. Durrieu, membre résidant, donne des détails sur la place occupée par la représentation de cette « histoire » dans les illustrations de la Bible historiale. Elle y fait pendant au jugement de Salomon. De même, on peut voir au Louvre, à côté de l'émail qui a donné lieu à tout ce débat, un autre émail, représentant le jugement de Salomon, qui paraît être de la même main.

M. Mowat, membre résidant, lit un mémoire dans lequel il établit que le nom *Quiddila*, qui se lit sur une fibule signalée par M. de Baye, dans la séance du 30 mai dernier, est le nom d'un personnage goth.

MM. Prost, Gaidoz et Duchesne, membres résidants, échangent quelques observations sur le sens de la formule *vivas in Deo*, qui se rencontre sur la même fibule.

Le mémoire de M. Mowat est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Gaidoz, membre résidant, signale une peinture sur verre du Musée de Nuremberg, qui représente le lai d'Aristote :

« Dans la séance précédente, M. Müntz nous a signalé un certain nombre de sujets d'œuvres d'art de la Renaissance empruntés aux contes et récits de la littérature du temps. Cela me sert de prétexte à vous communiquer une gravure représentant une peinture sur verre du Musée germanique de Nuremberg (sous la cote MM 143); cette gravure a été donnée, il y a quelques années, dans l'*Anzeiger*, publié par ce Musée (*Katalog der Glasgemælde*, taf. VIII).

« Le sujet, comme vous voyez, est emprunté au célèbre « lai ou fabliau d'Aristote. » Ce thème a été des plus populaires dans l'art, du XIIe au XVIe siècle, surtout dans les sculptures des monuments, et, à ce point de vue, il a été étudié par notre regretté confrère M. de Guilhermy[1].

« L'exemple nouveau qui nous arrive de Nuremberg est un exemple *meuble* en quelque sorte. Il figure sur un médaillon en verre de 0m33 de diamètre exécuté entre 1500 et 1520. Le sujet est traité suivant les données ordinaires. Aristote, avec la large barbe qui passait pour caractériser les hommes sages, est à quatre pattes dans le jardin; il est bridé; sur son dos est assise, fouet en main, la belle et perfide victorieuse. A un balcon du château, Alexandre s'amuse du spectacle que lui donne son professeur de philosophie et de morale. »

M. Durrieu, membre résidant, lit un mémoire sur un manuscrit des statuts de l'ordre de Saint-Michel. Il juge que ce manuscrit est un des deux que le roi Louis XI ordonna d'exécuter avec un soin spécial, et qu'il fut destiné au duc de Guyenne. Il reconnaît dans l'illustration de ce manuscrit une œuvre de Jean Fouqué, qui nous y a conservé les portraits de plusieurs grands personnages du temps.

Le mémoire de M. Durrieu est renvoyé à la Commission des impressions.

1. De Guilhermy, *l'Iconographie des fabliaux : Aristote et Virgile*, dans les *Annales archéologiques* de Didron, t. VI (1847), p. 145 et suiv.

Séance du 20 Juin.

Présidence de M. Prost, ancien président.

Ouvrages offerts :

Aarboger annales der nordisk oldkyndighed og historie, t. III, 2e livr. Copenhague, 1888, in-8°.

Album de la collection de D. Francisco Miquel y Badia, année 1887. Barcelone, 1888, in-8°.

Asociation artistico arqueologica Barcelonese. Lista de los socios que la compene, ano 1888. Barcelone, 1888, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, année CCLXXXV, 1888, IVe serie, t. IV, fasc. 5. Rome, 1888, in-4°.

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, t. III, 3e fasc. Chalon-sur-Saône, 1888, in-4°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, n° 13, janvier-mars 1888. Niort, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, mai 1888. Mulhouse, 1888, in-8°.

Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, ancienne Académie d'Angers, IVe série, t. I (1887). Angers, 1888, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VIIe année, n° 43. Paris, 1888, in-8°.

— *de Saintonge et d'Aunis; Bulletin de la Société des archives historiques*, t. VIII, 3e livr. Saintes, 1888, in-8°.

— *savoisienne*, XXIXe année, février-mars 1888. Annecy, in-8°.

Courajod (L.). *Les véritables origines de la Renaissance*. In-8°.

Dumuys (Léon). *Description du château de Chantecocq*. Orléans, 1883, in-8°.

— *Documents d'épigraphie orléanaise*. Orléans, 1886, in-8°.

— *Le chant de la passion dans la Sologne orléanaise*. Orléans, 1881, in-8°.

— *Les fouilles de Sanxay (Vienne)*. Orléans, 1882, in-8°.

— *Mémoire sur le moule mérovingien*. Orléans, 1885, in-8°.

— *Note de l'église d'Anais (Charente) et le titre de François VI, duc de la Rochefoucauld*. Angoulême, 1887, in-8°.

— *Puits funéraires de Genabum. Fouilles des rues de la Bretonnerie et des Huguenots*, avril 1880. Orléans, 1882, in-8°.

— *Recherches sur les catacombes d'Orléans*. Orléans, 1888, in-8°.

— *Une excursion archéologique en Angoumois*. Melle, 1884, in-8°.

Rayet (O.) et Collignon (Max.). *Histoire de la céramique grecque*. Paris, 1888, in-4°.

Duvernoy (Cl.). *Athena*. Montbéliard, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Müller, présenté par MM. Nicard et Babelon, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Senlis; le Président désigne MM. de Barthélemy, Müntz et Flouest pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. Dumuys, présenté par MM. de Barthélemy et R. de Lasteyrie, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant à Orléans; le Président désigne MM. Babelon, d'Arbois de Jubainville et Molinier pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. Courajod, membre résidant, fait hommage d'un mémoire intitulé : *Les véritables origines de la Renaissance*, imprimé en janvier 1888 dans la *Gazette des beaux-arts* et lu à la Société dans sa séance du 27 juillet 1887.

M. Max. Collignon présente l'*Histoire de la céramique grecque*, par O. Rayet, ouvrage qu'il a terminé après la mort de notre regretté confrère.

M. A. de Barthélemy, membre du Comité de publication, lit un rapport concluant à l'impression de deux mémoires de MM. Müntz et Courajod.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Müntz, membre résidant, étudie les origines du réalisme dans l'art italien du XIIIe et du XIVe siècle. Il établit que les artistes qui se sont le plus inspirés de l'antiquité, les Pisans, Giotto, Lorenzetti, etc., sont aussi ceux qui ont su le mieux copier la nature.

M. Courajod, membre résidant, s'associe à la plupart des conclusions présentées par M. Müntz, et il est heureux de constater que cette doctrine est, sur beaucoup de points, identique à celle qu'il enseigne lui-même depuis deux ans dans un cours de l'école du Louvre, notamment à propos de l'étude de la nature dans les ateliers des artistes italiens du XIVe siècle.

M. Homolle, membre résidant, présente une base archaïque en marbre, découverte par lui à Délos, auprès de l'autel des Cornes. Elle est de forme triangulaire; aux angles se voient deux gorgones et une tête de bélier. Sur la face supérieure on distingue encore les pieds de la statue, qui devait être une statue d'Apollon. Une inscription archaïque, qui se lit sur une des faces, contient le nom du sculpteur Iphicartides. M. Homolle estime que ce monument remonte au VIIe siècle; la signature d'Iphicartides est la plus ancienne des signatures d'artistes que l'on connaisse.

M. Vauvillé, associé correspondant national à Pommiers, près Soissons, lit une note sur des sépultures à incinérations de l'époque de la pierre.

« Dans la séance du 7 décembre 1887, j'ai eu l'honneur de vous présenter divers instruments en silex et des poteries de l'époque de la pierre polie, recueillis par moi en septembre dernier dans une galerie couverte, située sur la commune de Montigny-l'Engrain, près de Vic-sur-Aisne.

« Je viens d'exécuter de nouvelles fouilles dans la même localité.

« Au nord et adossées à la galerie couverte précédemment fouillée, j'ai découvert des sépultures à incinérations, déposées dans une cavité de 1^{m}30 au-dessous du sol actuel, et formant, au fond, un rectangle de 1^{m}90 de longueur sur 1^{m}25 de largeur.

« Le côté ouest de cette cavité était formé de trois pierres plates, de 1m20 de hauteur, verticales et arc-boutées en arrière par trois autres pierres. A l'est se trouvait une espèce de mur, dont les assises montaient en forme de voûte et se rapprochaient vers le haut, jusqu'à 0m80 du mur opposé. Le côté sud a pour mur les pierres verticales de la galerie couverte précédemment fouillée. Il existait au nord un mur en pierres plates; mais il avait certainement été déplacé plusieurs fois, car, entre les assises de pierre, j'ai trouvé beaucoup de poteries grossières et d'ossements calcinés; il me paraît même probable que c'est par là que l'on a introduit, à plusieurs reprises, les sépultures que j'ai fouillées en dernier lieu.

« Il y a environ vingt ans, on a enlevé la couverture de la grotte en même temps que celle de la galerie voisine; c'est sans doute pendant cette opération que toutes les poteries ont été brisées.

« Cette grotte artificielle était dallée au fond avec des pierres plates. J'y ai découvert de grossières poteries, façonnées à la main, des débris de crânes et autres ossements humains brûlés, des cendres, des charbons et un mobilier funéraire assez important dont voici l'inventaire :

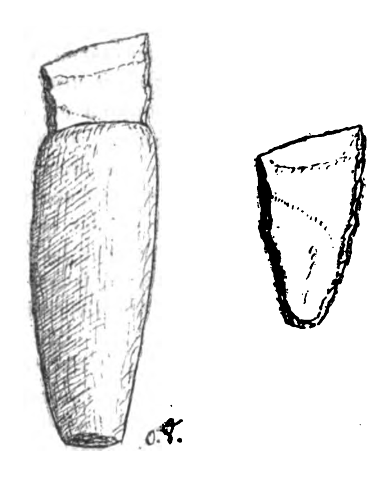
« *Objets en silex.* — Une hache polie, soigneusement cachée dans le fond entre deux pierres du mur; douze fragments de haches polies; dix-sept lames, dont une de 195 millimètres de longueur; trois scies; trente-huit tranchets; deux pointes de flèches retouchées; trois grattoirs; vingt-deux éclats ou pièces diverses. Au total, quatre-vingt-dix-huit pièces en silex.

« *Objets divers.* — Quatre poinçons façonnés dans de gros ossements sciés avec des outils en silex; un manche d'outil en os; un autre manche en bois de cervidé, dans lequel se trouvait un petit tranchet; une pendeloque formée d'un coquillage percé.

« La pièce la plus intéressante est certainement le *tranchet emmanché*, pièce très concluante au sujet de la question de la flèche à tranchant transversal ou du tranchet.

« Il est curieux de remarquer que les trente-sept tranchets

non emmanchés, recueillis dans cette fouille, sont tous identiques à celui qui est emmanché, et, comme lui, retouchés de chaque côté.



Silex emmanché, trouvé à Montigny-l'Engrain (Aisne).

« Ces sépultures, renfermées dans des murs de deux constructions bien différentes, paraissent être de l'époque de la fin de la pierre polie; peut-être sont-elles du commencement de l'époque du bronze, quoiqu'on n'ait rien trouvé de ce métal; on pourrait peut-être expliquer ainsi que des sépultures par incinération aient été contiguës aux sépultures par inhumation de la galerie couverte précédemment fouillée. »

M. le baron de Baye, associé correspondant national à Baye, fait quelques observations sur le tranchet emmanché dont M. Vauvillé a présenté le dessin :

« L'objet que nous avons sous les yeux est composé de deux éléments : le silex et le manche. La même sépulture les contenait. Mais ces deux parties étaient-elles primitivement associées pour former un instrument ? C'est un devoir

d'en douter. La cavité pratiquée dans le manche ne correspond pas à la forme plate du silex. Elle est au contraire arrondie et conique. Les pièces trouvées dans la même fouille n'étaient pas destinées à former ensemble un instrument unique. Il est très fréquent de trouver dans les mêmes grottes des silex et des manches isolés qui ne doivent pas être réunis sous peine de commettre de grandes erreurs.

« Le silex qui nous est communiqué est recouvert sur toute son étendue d'une patine blanche parfaitement homogène sur les surfaces. Cette patine s'est donc produite sous l'influence d'agents atmosphériques dont l'action était uniforme. Il n'en serait pas ainsi si le silex avait été engagé dans le manche. Le talon, recouvert par la corne, n'aurait pas été cacholonné ; la patine n'existerait que sur la partie libre, sur le tranchant. Les faits les mieux constatés établissent qu'il en est toujours ainsi.

« Des observations nombreuses, sérieusement discutées, démontrent que le silex à tranchant transversal est un projectile. Les preuves en ont été données par des archéologues célèbres des pays les plus éloignés. Les flèches engagées dans des ossements humains et dans les squelettes des animaux l'attestent également. Les spécimens munis de leur monture conservés aux Musées de Copenhague, de Leyde, de Berlin et dans la collection John Évans, les représentations qui se voient sur les sarcophages égýptiens ont toujours leur valeur démonstrative. Lors même que l'instrument découvert dans le département de l'Aisne se trouverait dans de meilleures conditions, il laisserait subsister l'emploi reconnu. Un usage exceptionnel, un rôle secondaire n'atténuent pas la destination réelle d'un objet. Les pêcheurs attachent des balles de plomb à leurs filets, la balle cesse-t-elle d'être un projectile ? Dans certains pays de la Champagne, les canons de fusil sont employés pour souffler le feu. S'ensuit-il que le canon du fusil n'est plus une arme meurtrière ? Ne pourrait-on pas supposer que, pour un usage spécial, un individu a pu utiliser une flèche comme grattoir ou comme burin ? »

Séance du 27 Juin.

Présidence de M. LONGNON, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, 1re année, 1866. Paris, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 12. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de la Charente*, Ve série, t. IX, année 1887. Angoulême, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*. Séances du 8 novembre 1887 au 20 mars 1888. Toulouse, 1888, in-8°.

— *de la Société de Borda*, XIIIe année, 2e trimestre. Dax, 1888, in-8°.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. LI de la collection, IIIe série, t. XXIV. Troyes, 1887, in-8°.

— *de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XIII, 2e partie. Beauvais, 1887, in-8°.

PONTON D'AMÉCOURT (vicomte DE). *Aperçu général de la situation, les développements et les tendances des collections particulières*. Paris, 1866, in-8°.

— *Article nécrologique sur M. Edmond Gourdin*. Paris, 1867, in-8°.

— *Compte-rendu d'une excursion archéologique dans Seine-et-Marne*. Meaux, 1865, in-8°.

— *Conférence sur les monnaies mérovingiennes*. Meaux, 1870, in-8°.

— *Description raisonnée des monnaies mérovingiennes de Chalon-sur-Saône*. Paris, 1874, in-8°.

— *Discours d'ouverture prononcé le* 10 *décembre* 1867 *à la section de céramique de la Société française de numismatique et d'archéologie*. Paris, 1887, in-8°.

— *Entretien sur les moteurs légers. Lu à la Société de navigation aérienne dans la séance du* 6 *février* 1884. Paris, 1884, in-8°.

— *Essai sur la numismatique mérovingienne comparée à la géographie de Grégoire de Tours.* Paris, 1864, in-8°.

— *Excursion numismatique dans la Bourgogne du VII*e *siècle et sur les frontières de l'Austrasie.* Paris, 1866, in-8°.

— *Farther notes on the gold coins discovered in* 1828 *At Crondal.* Londres, 1872, in-8°.

— *La conquête de l'air par l'hélice; exposé d'un nouveau système d'aviation.* Paris, in-8°.

— *Le commerce des médailles à Paris.* Paris, 1866, in-8°.

— *Lettre au Rev. professeur Samuel Lewis. Monnaie de l'Heptarchie anglo-saxonne. Un triens de Winchester, royaume de Wessex.* Paris, in-8°.

— *Mélanges numismatiques.* Paris, 1867, in-8°.

— *M. le duc de Blacas d'Aulps.* Paris, 1866, in-8°.

— *Monnaies de l'École palatine.* Paris, in-8°.

— *Monnaies mérovingiennes de Saint-Denis.* Mâcon, 1884, in-8°.

— *Monnaies mérovingiennes du Gévaudan.* Paris, 1883, in-8°.

— *Monnaies romaines et mérovingiennes exposées au Trocadéro en* 1878. Paris, 1880, in-8°.

— *Note sur un tiers-de-sol mérovingien frappé à Lieusaint, Seine-et-Marne.* Meaux, 1866, in-8°.

— *Notes sur quelques ateliers monétaires mérovingiens de Brie et de Champagne.* Paris, 1884, in-8°.

— *Notice nécrologique sur M. Ernest Gariel.* Paris, in-8°.

— *Numismatique mérovingienne.* Paris, 1873, in-8°.

— *Origine du nom de Trilport et preuve de l'existence de cette localité à l'époque gallo-romaine.* Meaux, 1865, in-8°.

— *Recherches des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum.* Le Mans, 1883, in-8°.

— *Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine.* Paris, 1870, in-8°.

— *Monnaies mérovingiennes du Palais et de l'École.* Paris, 1882, in-8°.

— *Type de l'Orant sur les monnaies mérovingiennes*, in-8°.

— *Vies des saints traitées au point de vue de la géographie historique.* Paris, 1870-1875, in-8°.

Prémilly (de). *Le vicomte Gustave de Ponton d'Amécourt.* Paris, in-8°.

Correspondance.

Mme la vicomtesse de Ponton d'Amécourt écrit pour annoncer qu'elle envoie à la Compagnie la collection des œuvres de feu son mari qui était associé correspondant de la Société.

Le président transmettra à Mme la vicomtesse de Ponton d'Amécourt les remerciements de la Compagnie.

Travaux.

M. le baron de Baye, associé correspondant national à Baye, communique un dessin de carreaux émaillés du XIVe siècle trouvés à Reims.

M. Nicaise, associé correspondant national, présente un sceau trouvé par lui à Fontaine-sur-Coole (Marne).

M. J. de Laurière, membre résidant, de retour d'un récent voyage en Italie, présente plusieurs photographies qu'il a rapportées d'Ostie et qui reproduisent les dernières fouilles exécutées au mois de mai 1888 sur l'emplacement de cette ancienne ville.

« Ces fouilles, dit-il, ont mis à découvert d'intéressants fragments de sculpture et d'architecture qui se trouvaient dans un édifice construit en briques, composé de plusieurs chambres et salles. Parmi les debris figurés sur les photographies, il faut signaler une belle statue de femme vêtue et debout, mais dont la tête manque, un tronçon de statue d'homme nu, ces deux pièces d'excellente facture. On y voit aussi des colonnes de marbre renversées et un magnifique chapiteau d'ordre corinthien, le tout d'un fort module. Une chambre voisine contient un pavage bien conservé en mosaïque à sujets noirs sur fond blanc. Ils représentent des animaux fantastiques, chevaux marins, béliers à cornes en spirales, lion à tête ailée, un Amour monté debout sur un dauphin et le conduisant par des rênes. Toutes ces compositions sont remarquables par la vive allure et l'originalité du dessin.

« On a trouvé aussi les deux inscriptions suivantes gravées sur des piédestaux.

1°

T · PETRONIO · T · F
ANIENS · PRISCO
PROCVRATORI · AVG
FERRARIARVM·ET·ANNONAE
OSTIS·PRAEF·ALAE II·PANNONIOR
TRIB · LEG · VII · GEMINAE · FELICIS
PRAEF · COH · ////////////
T/////////////////////
//////////////
//////////////
//////////////
LYN/////////
L·D·//////

T(*ito*) Petronio, T(*iti*) F(ilio), Aniens(e tribu), Prisco, Procuratori Aug(usti) Ferrariarum et annonae Ostis, praefecto Alae II Pannoniorum, Tribuno Legionis VII Geminae felicis, Praefecto Coh(ortis)..... T..... Lyn..... L(oco) D(ato) [D(ecreto) D(ecurionum)].

« Cette inscription nous fait connaître le nom d'un nouveau *Procurator Augusti Annonae* à Ostie, *T. Petronius Priscus*. Outre la charge de *Procurator Annonae*, celui-ci avait eu aussi la charge de *Procurator* des Mines de fer. C'est la première fois, croyons-nous, que l'on trouve un même personnage ayant exercé ces deux fonctions, du moins à Ostie où les inscriptions ont révélé un grand nombre de *Procuratores Annonae*.

2°

M · *Aurelio*
ANTONINO
Pio · *Felici* · *Inv* · *Aug*

NOBILISSIMO · CAES ·
PRINCIPI · IVVENTVTIS
IMP · CAES · L · *Septim*I · SEVERI
Pertinacis PII · FELICIS · AVG
TRIB · POTEST · COS · DESIGN
*i*II · P · P · PROCOS · FILIO
VALERIO · TITANIANO
PRAEF · VIG · E · M · V
CVRANTE
FLAVIO · LVPO · SVBPRAEF

M(*arco*) [*Aurelio*] Antonino [*pio felici inv*(*icto*) *Aug*(*usto*)], nobilissimo caes(*ari*), principi juventutis, imp(*eratoris*) Caes(*aris*) L(*ucii*) [*Septim*]i(*i*) Severi [*Pertinacis*], pii, felicis, Aug(*usti*), trib(*unitiae*) potest(*atis*), co(*n*)s(*ulis*) design(*ati*) [*i*]II, p(*atris*) p(*atriae*), proco(*n*)s(*ulis*), filio, Valerio Titaniano; praef(*ecto*) vig(*ilum*), e(*gregiae*) m(*emoriae*) v(*iro*), Flavio Lupo subpraef(*ecto*).

« L'inscription est dédiée à Caracalla, qualifié de *Nobilissimus Caesar* et de *Princeps juventutis* avant son avènement à l'empire. Caracalla fut fait César en 196; à cette époque, Septime-Sévère était consul pour la seconde fois depuis 194. Septime-Sévère étant, dans cette inscription, consul désigné, il ne peut s'agir que de son troisième consulat qui est de l'an 202; l'inscription doit donc être attribuée à l'année 201. L'année de la puissance tribunitienne n'est pas indiquée, mais c'est la dixième. Caracalla est le premier prince qui ait reçu, étant Auguste, le titre de *Princeps juventutis.* »

Séance du 4 Juillet.

Présidence de M. Duplessis, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, juin 1888. Mulhouse et Paris, in-8°.

— *historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, nouvelle série, 146e livr., avril-juin 1888. Saint-Omer, in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, an. 1886-1887. Rouen, 1888, in-8°.

Revue africaine, XXXIe année, septembre-octobre 1887. Alger, 1887, in-8°.

Revue de l'Afrique française, publiée sous la direction de M. Poinssot, n° 44, 1er juillet 1888. Paris, 1888, in-8°.

— *de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques*, t. VIII, 4e livr., 1er juillet 1888. Saintes, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux. Comptes-rendus des séances, an. 1881-82 et 1883-84. Bordeaux, in-8°.

— *archéologique de Bordeaux*, t. XII, 2e-3e fasc. Bordeaux, 1887, in-8°.

Ravaisson-Mollien (Ch.). *Les manuscrits de Léonard de Vinci. Manuscrits C, E et K de la bibliothèque de l'Institut*. Paris, 1888, in-4°.

Travaux.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, présente le troisième volume de sa publication intitulée : *Les manuscrits de Léonard de Vinci*.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. Flouest, membre résidant, lit un rapport favorable sur la candidature de M. l'abbé Morillot au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. l'abbé Morillot, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Beire-le-Châtel (Côte-d'Or).

M. Letaille, associé correspondant national, présente des photographies de sculptures de l'époque romaine récemment découvertes à Philippeville.

M. E. Babelon, membre résidant, commence la lecture d'un mémoire sur les monnaies d'or d'Athènes.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, informe la Société des faits suivants qui lui sont signalés par M. Bertrand, de la Société d'émulation de l'Allier :

« Il y a dix ou douze ans, un habitant de Néris, M. F. Vincent, entrepreneur de menuiserie, découvrit, au fond d'un

puits antique situé dans sa propriété, un vase en bronze sur lequel était gravé au pointillé la légende DEO IBOSO. Il vendit ce vase à l'établissement thermal où il est déposé. Le même propriétaire vient de fouiller un autre puits antique situé au même endroit et il en a retiré les objets suivants :

« Trente-trois vases en terre cuite jaune foncée, à couverte micassée, intacts, dont plusieurs sont à goulots trilobés ; un fragment de vase rouge cylindrique, à reliefs, de la fabrique de Lezoux ; deux coupes en terre rouge ornées sur les bords de feuilles de lotus ; un bol en terre rouge à reliefs représentant des animaux ; plusieurs monnaies romaines : un grand bronze de Trajan, un moyen bronze de Faustine, une pièce percée qui a été portée comme amulette ; un compas en fer, bien conservé ; deux clefs en bronze et une en fer ; un style en fer ; un grand clou et plusieurs autres plus petits ; une fibule en bronze ; deux fragments en verre ; deux fragments en terre blanche dont l'un représente un bouc en relief ; une bélière en bronze à double col de cygne avec mascaron et palmettes. La pièce la plus importante de cette trouvaille est un vase en bronze jaune, sans patine, de 0^m28 de hauteur. Il est à une seule anse et le goulot est circulaire, sans bec à verser. L'anse est richement décorée : on y voit un mascaron orné d'une tête à la chevelure ondulée, plusieurs têtes humaines de profil, une chèvre, un tambourin, une palmette et deux têtes de cygne au raccord du goulot. Le fond est renforcé par des cercles concentriques exécutés au tour. Ce vase en bronze présente une similitude absolue avec un vase en terre cuite micassée trouvé à Vichy et dont l'anse porte la même décoration. »

M. Héron de Villefosse fait ensuite la communication suivante :

« M. le capitaine Boutron-Damazy, qui commande l'atelier des travaux publics de Cherchell et sous l'habile direction duquel ont été exécutées les récentes fouilles si fructueuses et si intéressantes dont M. Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, a rendu compte à l'Académie des inscriptions, m'a communiqué divers papiers provenant de M. Gay,

médecin de colonisation à Tenès. Au milieu de lettres adressées en 1862 au directeur de la *Revue africaine* et qui ne semblent pas être parvenues à destination, j'ai trouvé, sur une feuille volante, la copie d'une inscription des environs de Tenès[1] déjà publiée. Au revers de cette feuille, on lit la note suivante :

« Sur le bord de la mer, au nord-ouest des Mahinis et sur un promontoire que les Arabes appellent Kafaran, existent des ruines romaines, restes d'un poste fortifié assez important. Ce promontoire, de forme demi-circulaire, situé à 25 mètres au-dessus du niveau de la mer, a une superficie de 40 à 50 mètres ; il est jonché de débris de poteries romaines et d'une trentaine de pierres de taille provenant de l'ancienne fortification. J'y ai trouvé un petit bronze de Maxence, un Crispus et l'inscription suivante :

LIBERO PATRI
SACRVM
L · F · SENECIO
V · S . L · M

« Je ne citerai ici qu'une seule des lettres dont j'ai parlé plus haut ; les autres n'offrant pas d'intérêt. Elle est adressée à Berbrugger et se rapporte précisément à la ruine dont il est question dans la note précédente :

« Tenès, ce 7 janvier 1862.

« Monsieur le Rédacteur de la *Revue africaine*,

« L'année dernière, dans le mois d'août, me rendant aux Mahinis, à quinze kilom. ouest de Tenès, pour donner mes soins à un jeune indigène blessé par un sanglier, je revisitais avec un peu plus d'attention des ruines situées au bord de la mer. Elles sont assises sur un promontoire s'élevant à pic et ayant au moins 25 mètres au-dessus du niveau de la mer. Je remarquai un grand nombre de vestiges de poteries et plusieurs pierres sans inscription. A 300 mètres à l'ouest de ce promontoire qui paraît être un ancien bordj et commande la belle vallée des Mahinis, je trouvai, sur les bords de la mer, une pierre dont un tiers était baigné par les eaux. Cette pierre a 1m45 de longueur et 0m42 de largeur.

« Au sommet de cette pierre se trouve gravée une tête de Méduse

1. Trouvée à Bou-Kedour et publiée dans le *Corpus*, VIII, n. 9665. Voy. aussi *Revue africaine*, t. V, p. 188.

entourée d'un serpent placé en forme de cravate, la tête regardant à gauche et la queue à droite. Dessous cette tête, on lit l'inscription suivante[1] :

V
C · FABRICIVS
C · L · TITIVS
M · VIR

« Sur une autre pierre ayant à peu près les mêmes dimensions, j'ai trouvé une autre inscription que je vais transcrire ; elle est parfaitement conservée, excepté le dernier mot de la dernière ligne dont la terminaison est incomplète :

V · F ·
L · LVCIVS · I · AFRIC ·
LVCIO · MAVRIT ·
FRAT · ET · LVCIA*e*
PRIMILLAE · MATRI
FAvSTI · Q · HYGIA
SIBI·FAVSTÆ·Q·GRA

« . . . .
« . . . .
« Agréez, etc...

« Gay,
« Médecin de colonisation à Tenès.

« Les Arabes nomment l'endroit de ce promontoire Kafaraan; c'est à 500 mètres d'El-Kala, confluent de l'Oued qui traverse la plaine des Mahinis. »

M. Vauvillé, associé correspondant national, lit un mémoire sur un oppidum gaulois situé à Saint-Thomas (Aisne).

Le mémoire de M. Vauvillé est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Mowat, membre résidant, présente une plaque de bronze trouvée au Hiéraple, près Saint-Avold, et publiée par Ch. Robert dans son *Épigraphie de la Moselle*. C'est une tablette votive ; elle présente à la partie supérieure un certain nombre de trous que M. Mowat pense avoir été destinés

1. A la ligne 4, il faut sans doute corriger II · VIR.

à recevoir des pièces de monnaie à l'effigie des membres de la famille impériale.

Le mémoire de M. Mowat est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 11 Juillet.

Présidence de M. A. Héron de Villefosse, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 13. Paris, 1888, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XXXII, n° 1. Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1888, n° 1. Amiens, 1888, in-8°.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, mai-juin. Paris, 1888, in-8°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XV, 3e livr. Périgueux, 1888, in-8°.

— *de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 2e série, t. X. Liège, 1887, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. X, 2e livr. Brive, 1888, in-8°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes. Nîmes, 1887, in-8°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, VIIe série, t. XXXV, nos 8-10. Saint-Pétersbourg, 1888, in-4°.

Aurès (A.). *Théorie de l'arpentage chez les Assyriens.* Nîmes, 1888, in-4°.

Berthelot et Ch.-Ém. Ruelle. *Collection des anciens alchimistes grecs.* Paris, 1888, in-8°.

Laurière (J. de). *La mosaïque romaine de Girone (Espagne).* Caen, 1887, in-8°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, offre à la Société, au nom de notre confrère M. Jules de Laurière, un mémoire

intitulé : *la Mosaïque romaine de Girone (Espagne)*. Cette mosaïque représente des courses de chars dans le cirque. M. de Laurière en a publié un excellent dessin que l'état déplorable dans lequel elle se trouve aujourd'hui rend fort précieux. Des inscriptions placées près des chars se rapportent aux cochers et aux chevaux. Ce qui donne à cette composition une importance particulière, c'est qu'elle est signée par un artiste romain nommé *Caecilianus*. M. de Laurière a rappelé à cette occasion les noms connus des artistes du même genre, grecs ou romains, et il en a dressé une liste très intéressante.

M. l'abbé Pierrot Deseilligny, associé correspondant national, présente, de la part de M. l'abbé Sauvage, associé correspondant national, un dessin sur parchemin qui semble avoir rapport à un projet de flèche pour la cathédrale de Rouen.

M. Gaidoz, membre résidant, communique le dessin de longues tenailles en fer formées de losanges, appelées en gallois *gefail gwn*, « pince à chiens, » et qui, dans les derniers siècles, servaient à saisir et à expulser les chiens qui troublaient le service divin dans l'église.

M. Courajod, membre résidant, communique la photographie d'un groupe de pièces d'orfèvrerie d'église, conservées au Musée de Copenhague et datées de 1333. C'est le plus ancien spécimen d'émail translucide parmi ceux qui portent une date certaine. (V. la planche p. 248.)

M. Müntz, membre résidant, signale un mémoire de M. Stevenson, de Rome, dans lequel ce savant fait connaître l'emploi des médaillons en bronze du xve siècle, entre autres de ceux de Pisanello, pour l'ornementation de tuiles en plomb.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, présente à la Société l'estampille d'un sceau rectangulaire en bronze dont



Orfèvrerie d'église du XIVe siècle conservée au Musée de Copenhague.

l'original appartient à M. René de Savigny qui l'a acheté récemment à Grasse :

TERENTIAE	(AE liés)
P·F·SEXTILLAE	(AE liés)

Cette estampille doit se lire ainsi :

Terentiae, *P(ublii) f(iliae)*, *Sextillae*.

M. Durrieu, membre résidant, pour faire suite aux intéressantes études de M. Courajod sur la part de la polychromie dans la statuaire du moyen âge, signale une miniature qui ajoute un nouvel argument à ceux que M. Courajod a déjà réunis, en attestant une fois de plus l'usage si répandu chez nos pères de recouvrir de couleurs les ouvrages de ronde bosse.

Cette miniature se trouve dans un exemplaire de la traduction en français du traité de Boccace, *De claris et nobilibus mulieribus*, qui appartient à la Bibliothèque nationale, manuscrit français 12420.

Le manuscrit ne porte par lui-même aucune indication relative à son origine première. Mais la comparaison permet d'affirmer qu'il a été fait dans le même atelier, et à la même époque, qu'un autre exemplaire de la même traduction également conservé à la Bibliothèque nationale, manuscrit français 598. Or, l'histoire de ce second manuscrit est connue. Il a été exécuté très certainement à Paris, comme l'attestent l'écriture, la disposition générale et le style de l'ornementation, entre le 12 septembre 1401, jour où la traduction en français fut terminée, et le mois de février 1404, époque à laquelle le volume fut donné au duc Jean de Berry, par Jean de la Barre, receveur général des finances en Languedoc et en Guyenne[1].

La miniature signalée par M. Durrieu offre donc cet avantage, toujours précieux pour un document archéologique, de

1. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, I, p. 60, et III, p. 189.

se présenter à nous avec une origine locale indiscutable et une date relativement très précise ; on peut la citer en toute sûreté comme l'œuvre d'un miniaturiste qui travaillait à Paris, et dans les premières années du xv[e] siècle. Il faut ajouter qu'elle est excessivement fine et jolie. Sans avoir une valeur d'art particulière, elle peut, à bon droit, servir à justifier la haute réputation dont jouissaient alors les produits de la librairie parisienne.

Les enlumineurs chargés d'illustrer la traduction du livre *De claris et nobilibus mulieribus* avaient pour tâche de représenter successivement l'image de chacune des femmes illustres, appartenant presque toutes à la mythologie et à l'histoire ancienne, sacrée ou profane, dont Boccace fait l'éloge. Suivant l'habitude du temps, ils ont rempli le programme en transportant toujours la scène dans le milieu de leur époque. Sous prétexte de figurer « la royne Sémiramis, » « la très noble Minerve, » « la très belle Vénus, » Médée, Déjanire, Clytemnestre, Didon, Véturie, Bérénice, Lucrèce et autres héroïnes grecques et romaines, ils nous montrent en réalité de charmantes Françaises, contemporaines d'Isabeau de Bavière, habillées à la dernière mode de Paris. Ève, elle-même, que l'on voit au commencement du volume, assise dans un jardin, est une élégante jeune dame qui eût fait la meilleure figure à la cour du roi Charles VI, portant une robe luxueuse d'étoffe de soie brodée, garnie de menu vair, hermétiquement boutonnée jusqu'au menton.

Parmi les femmes célébrées par Boccace, et dont la série s'étend depuis la mère du genre humain jusqu'à la reine Jeanne de Naples, il en est trois qui doivent cet honneur à leur talent en peinture : la grecque Thamar, Yrène ou Cyrène et la romaine Marcie, fille de Varron. Autant d'occasions données au miniaturiste, qui commente le texte, de nous introduire dans des ateliers d'artistes de son temps. De là, de petites compositions fort curieuses à étudier, où tous les accessoires obligés : chevalets ou tables de travail munis d'une sorte de tablier redressé servant de point d'appui, palettes, généralement de forme rectangulaire et munies d'un manche allongé, godets à couleurs, pinceaux, récipients en faïence

servant à laver les brosses, etc., sont rigoureusement empruntés à la réalité et reproduits avec le plus grand soin.

C'est sur une de ces miniatures que M. Durrieu croit devoir attirer particulièrement l'attention de la Société des Antiquaires, sur celle qui se réfère à Cyrène et qui se trouve au fol. 92 v° du manuscrit.

De cette Cyrène (appelée Yrène dans le manuscrit français 598) Boccace, par la plume du traducteur, ne dit rien autre chose, sinon que « on croist mieulx qu'elle fut grecque et fille et disciple ensemble et escolière d'un pointre appelé Cratin. » L'indication est vague et laisse toute latitude à la fantaisie de l'illustrateur. Celui-ci, dans le manuscrit français 12420, a représenté une jeune femme au costume simple, vêtue d'une robe verte, d'un surcot rouge et la tête couverte d'une coiffe violette, tenant son pinceau de la main droite et sa palette de la main gauche, assise dans un fauteuil de bois devant sa table de travail. Sur cette table est un tableau terminé, de forme cintrée du haut, représentant une sainte face qui s'enlève sur un fond rose. Ce tableau nous indique que l'artiste ou, comme dit le texte, « la pointresse » s'occupe aussi des œuvres ordinaires de plate peinture, ainsi que le font, sur les deux autres miniatures du même genre contenues dans le manuscrit, Thamar et Marcie[1]. Mais, pour le moment, ce n'est pas sur un panneau qu'elle s'apprête à passer son pinceau chargé de couleurs, c'est sur une statue de Vierge debout, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, de demi-grandeur naturelle, qui est posée sur la table de travail à côté et un peu en avant de l'image de la sainte face[2].

Cette statue est coloriée dans toutes ses parties avec autant

1. Dans le manuscrit français 12420 (fol. 86 et 101 v°), de même que dans le manuscrit français 598 (fol. 86 et 100 v°), Thamar termine sur un chevalet un tableau représentant la Madone vue à mi-corps, et Marcie peint son propre portrait à l'aide d'un miroir.

2. Dans la miniature correspondante du manuscrit français 598, Yrène a la même pose et un costume identique à quelques détails près. Mais, sur la table de travail, on voit seulement un ouvrage de plate peinture, consistant dans un dyptique sur fond d'or représenté ouvert. Le volet de gauche, auquel l'artiste donne ses derniers coups de pinceau, porte une sainte face comme dans le manuscrit 12420. Le volet droit n'est pas encore commencé et le fond d'or n'a reçu aucune peinture.

de soin que le tableau qui l'accompagne. Les carnations, le visage et les mains de la Vierge, ainsi que le corps nu de l'Enfant Jésus sont peints au naturel, d'un ton de chair. Derrière les deux têtes sont fixés des disques dorés formant nimbes. La robe de la Vierge est teinte en rouge, et le grand manteau qui l'enveloppe en bleu, avec du vert pour la doublure et de l'or pour un galon qui en décore le bord.

La miniature nous montre en outre que la statue est peinte à plusieurs couches. En effet, le travail n'est pas encore tout à fait fini; la partie supérieure du manteau entièrement achevée est d'un beau bleu foncé; la partie inférieure, au contraire, que l'artiste s'occupe à parachever, est aussi bleue, mais d'un bleu beaucoup plus pâle. Le miniaturiste a très bien fait sentir l'effet produit par la transparence, sous une première application de couleur encore trop mince, du ton blanchâtre de la matière subjective, pierre, marbre ou bois recouvert d'une préparation crayeuse.

Ce rapprochement, sur la table de travail de la femme peintre, d'un tableau et d'une statue polychromée est tout à fait caractéristique. Il est le commentaire expressif et comme la mise en action de ces documents d'archives qui nous montrent les peintres français du XIVe et du XVe siècle, et les plus renommés dans leur art, appelés tout aussi bien à colorier des œuvres de ronde bosse qu'à tracer des dessins et à exécuter des peintures proprement dites sur des surfaces planes, telles que panneaux, murs ou feuilles de parchemin.

M. Adrien Blanchet, associé correspondant à Pau, communique la copie d'un dessin qu'il a relevé dans le manuscrit français 15634, à la Bibliothèque nationale.

Ce dessin, exécuté au commencement du siècle dernier, donne la représentation d'un autel trouvé à Toul, en 1700, et qui paraît perdu. On y voit figuré le *dieu au marteau*, si connu depuis les récents travaux relatifs aux divinités gauloises. Le dieu tient une coupe de la main droite et un marteau de la main gauche; à ses pieds, un animal, probablement un chien.

L'autel de Toul donne lieu à deux remarques intéressantes :

1° le chien semble flairer deux *fruits ronds* placés devant lui ; 2° à gauche du dieu, on voit deux objets posés l'un sur l'autre, ressemblant à des barils.

M. E. Flouest fait observer que les fruits peuvent être des grenades. Il y a des exemples de divinités tenant ce fruit, emblème de la fécondité.

MM. Gaidoz, Héron de Villefosse et A. de Barthélemy présentent également diverses observations au sujet du *dieu au marteau.*

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Au mois de janvier dernier, j'ai eu l'honneur de signaler à la Société le fragment d'un médaillon bronzé, en terre cuite, représentant un épisode de la guerre de Troie et découvert à Lezoux par le docteur Plicque. Sur ce médaillon, on distinguait Ajax (AIAX), dans l'attitude du combat, entouré de plusieurs guerriers grecs. En visitant à Moulins la belle collection de terres cuites de M. Bertrand, j'ai eu la bonne fortune de découvrir un second fragment du même médaillon qui nous fournit la contrepartie de la scène. On y voit le Troyen Deiphobe (DEIPHOBVS) cuirassé et casqué, tenant une torche allumée ; le milieu de la composition manque. Ce second fragment a été découvert à Vichy et provient d'un autre exemplaire du même médaillon. Un troisième fragment provenant encore d'un médaillon semblable, trouvé également à Vichy, mais appartenant à une épreuve moins bonne, s'applique exactement à côté de la figure de Deiphobe et fournit ainsi une partie de la composition centrale placée entre Deiphobe et Ajax : on y distingue un guerrier cuirassé, dont la tête manque et qui étend la main droite au-dessus de la tête de Deiphobe. Par sa taille imposante, ce guerrier doit être un des principaux personnages de la scène ; il est représenté dans les mêmes proportions qu'Ajax, contre lequel il semble combattre en présence des Grecs, d'un côté, et des Troyens, de l'autre. On ne peut guère douter que ce personnage ne représente Hector et que le sujet de la composition n'ait été le *combat entre Ajax et Hector*.

« M. le docteur Plicque continue à fouiller à Lezoux ces riches officines de potiers romains qui ont déjà fourni tant de précieux documents aux historiens de la céramique. Parmi les nouvelles marques de poteries qu'il a recueillies, il faut citer celle de SENISER. — Dans l'officine de Solinus (SOLINIOFI; SOLINIOF), il a rencontré de superbes poteries bronzées, plus de trente poinçons creux, des maquettes et un joli Silène en bronze.

« Plusieurs pièces portent des signatures tracées en creux et à la pointe avant la cuisson. Par exemple : VIIGIITVS, *Vegetus*; DRVSVS I, *Drusus i...*; SISSVS, *Sissus* (plus de 20 exemplaires de ce dernier nom).

« Enfin notre zélé correspondant a découvert un bronze d'une rare beauté qui, d'après sa description, doit être la représentation de la tête du *fleuve Acheloüs* avec les cornes de taureau. »

M. Babelon, membre résidant, termine la lecture de son mémoire sur les monnaies d'or d'Athènes. Le mémoire de M. Babelon est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Vauvillé, associé correspondant national, lit deux mémoires, l'un sur l'enceinte de Montigny-l'Engrain (Aisne), l'autre sur le camp d'Espagny situé dans le même département. — Les mémoires de M. Vauvillé sont renvoyés à la Commission des impressions.

Séance du 18 Juillet.

Présidence de M. Prost, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 183, juillet. Chartres, 1888, in-8°.

— *de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, 27e, 28e et 29e années, 1886-1888, in-8°.

Journal des Savants, avril-mai. Paris, 1888, in-4°.

Revue de l'Afrique française, VIIe année, n° 45. Paris, 1888, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, année 1885-1886, tome II. Reims, 1888, in-8°.

DESNOYERS (l'abbé). *Les Musées de province.* Orléans, 1888, in-8°.

Travaux.

M. Babelon, membre résidant, présente le moulage d'une pierre gravée (améthyste) du Cabinet des médailles, d'une exécution remarquable. Elle est signée ΠΑΜΦΙΛΟΥ et représente la Méduse. M. Babelon donne quelques détails tant sur le sujet que sur l'artiste, qu'il croit être de l'époque hellénistique.

M. Ravaisson, membre résidant, rapproche cette pierre gravée d'une tête conservée au Musée du Louvre.

M. Mowat, membre résidant, communique une note sur le dieu gaulois Uxellus :

« Le Cabinet des Médailles et Antiques possède une tessère de bronze cataloguée sous le numéro 856 et reléguée parmi un certain nombre d'objets d'origine suspecte. Elle consiste en une tablette quadrangulaire allongée se terminant à une extrémité par un anneau fixe, à l'autre par un fleuron à jour, formé de deux volutes opposées ; longueur totale, $0^{m}102$; largeur, $0^{m}019$; épaisseur décroissant, de $0^{m}007$ à $0^{m}006$. Le métal ne porte aucune trace de patine, mais des coups de lime très apparents peuvent être attribués à un nettoyage maladroit de taches d'oxydation. Sur chacune des tranches, on aperçoit un dessin buriné en forme de longue palme ou d'arête de poisson ; sur les plats, on lit une inscription gravée en caractères qui ne décèlent aucun indice de falsification ; d'une part :

ΛVG · SACR
D E O

d'autre part :

VXELLO

« Soit *Aug(usto) sacr(um); deo Uxello.*

« La rédaction de cette dédicace est, en tous points, con-

forme à celle de quelques *ex-voto* découverts plus particulièrement, semble-t-il, en Bourgogne, dans l'est de la Gaule :

« *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*), *deo Borvoni et Candido* (Entrains, Nièvre).

« *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*), *deae Clutondae* (Mesves, Nièvre).

« *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*), *deo Marti Cicollui* (Aignay-le-Duc, Côte-d'Or).

« *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*), *deae Sequanae* (Saint-Seine-l'Abbaye, Côte-d'Or).

« *Aug*(*usto*) *sac*(*rum*), *deae Icauni* (Auxerre, Yonne).

« Dans une inscription d'Hyères, publiée pour la première fois par M. le baron de Bonstetten[1], dont la copie a été reproduite dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, 387, M. Hirschfeld a cru trouver, à l'aide d'une légère correction conjecturale, le nom d'un dieu *Uxellus*. La vérification de cette lecture offre un certain intérêt, car elle tendrait à réhabiliter l'authenticité de la tessère du Cabinet. J'ai donc prié M. le baron de Bonstetten d'estamper l'inscription d'Hyères. Sur l'estampage que j'ai reçu, je me suis assuré que sa lecture du mot *Uxelio* est exacte, mais que le surplus de sa copie, telle qu'elle est reproduite dans le *Corpus*, doit être légèrement modifié ainsi qu'il suit :

VXELIO · V · S////
C · PROPERT · A//

« Les lettres S et A, quoique à moitié emportées par la cassure qui a détruit la fin des lignes, sont certaines. Sauf le cognomen du dédicant dont il ne subsiste qu'un A initial, l'inscription peut être restituée de la manière suivante :

« *Uxelio vo*(*tum*) *s*(*olvit*) [*l*(*ibens*) *m*(*erito*)] *C*(*aius*) *Proper*(*tius*) *A*[.....].

« On aurait donc affaire ici à un dieu *Uxelius* dont le nom semble être une variété voisine d'*Uxellus*. Un dérivé de

1. *Carte archéologique du département du Var*, 1re édition, 1873, p. 25, 2e édition, 1888, p. 31 : à la Font des Horts, chez M. Arène,

VXELIO · V · ////
O · PROPERT/////

ce dernier se rencontre sous la forme d'épithète superlative accolée au nom de Jupiter dans une inscription du Norique, à Bukovza, près Tueffer[1] :

I·O·M
VXELLIMo
SERANDIVS (AN liés)
VERINVS
DEC·CEL·P·I
POMP
VRSVLA·EIVS
CVM·VRSO·FIL
V·S·L·M

« On voit que le qualificatif *Uxellimo* tient ici, après *I*(*ovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*), la même place que les superlatifs *summo*, *excellentissimo*, *exsuperantissimo* dans un grand nombre d'autres dédicaces, par exemple :

« *Iovi O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *summo exsuperantissimo*, à Utrecht[2];

« *I*(*ovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *summo excellentissimo*, à Capoue[3].

« On en déduit que le mot gaulois *uxellimos* est l'équivalent du superlatif latin *summus*; que, par conséquent, le mot *uxellos* est, au degré positif, l'équivalent du mot *uasal*, qui signifie *altus* en irlandais, comme *uchel* en breton et en gallois[4]. C'est le même mot qui sert à dénommer les villes de Bretagne Οὔξελλα et Οὔξελλον dans la Géographie de Ptolémée, et qui se retrouve en composition dans le nom *Uxellodunum* attribué à deux villes, Ellenborough, en Bretagne[5], et Puy-d'Issolu, en Gaule[6]. Topographiquement, *Uxellodunum* peut signifier « forteresse élevée, » mais l'emploi mythologique que les Gaulois ont fait des mots *uxellos*, *uxellimos*, *uxelios* dans les monuments épigraphiques qui font le sujet de cette

1. *Corp. inscr. lat.*, III, 5145.
2. Brambach, *Corp. inscr. rhen.*, 55.
3. *Corp. inscr. lat.*, X, 3805.
4. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édit., 1871, p. 34, 126.
5. Anonyme de Ravenne, V, 31.
6. César, *Bell. gall.*, VIII, 32, 39, 40.

note permet de croire que *Uxellodunum* signifie plutôt « fort consacré à *Uxellos* » (Jupiter gaulois), puisque *Camulodunum* signifie certainement « fort consacré à Camulos » (Mars gaulois). »

M. Babelon expose les raisons qui ont fait ranger cette tessère parmi les monuments d'une authenticité contestable.

M. Mowat persiste à la croire authentique.

M. Gaidoz, membre résidant, partage son avis; il rappelle qu'il a lui-même interprété l'inscription du Norique comme M. Mowat.

Séance du 25 Juillet.

Présidence de M. G. Schlumberger, vice-président.

Ouvrages offerts :

Aarboger for nordisk olkyndighed og Historie, IIe série, t. III, 2e livr. Kjobenhavn, 1888, in-8°.

Analecta bolandiana, publiés par Carolus de Smedt, Josephus de Backer, Carolus Houze, Franciscus van Ortroy, tomes I, II, III, IV, V, VI et VII, 1re partie. Paris, Bruxelles, 1882-1888, in-8°.

Archivos do Museu nacional do Rio de Janeiro, t. VII. Rio-de-Janeiro, 1887, in-4°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXV, série IV, t. IV, fasc. 6, 7, 8, 9, 10. Rome, 1888, in-8°.

— *della reale Accademia delle scienze di Torino,* t. XXIII, livr. 11, 12, 1887-1888. Turin, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur et Thédenat, IXe année, n° 14. Paris, 15 juillet 1888.

— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXV, t. XIII de la deuxième série. Limoges, 1888, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, année 1888, juillet, 86e livraison. Valence, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VIIe année, juillet-août-septembre, n° 3 (27). Gap, 1888, in-8°.

— *des bibliothèques et des archives*, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique, année 1888, n° 1. Paris, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 77, juillet 1888. Châteaudun, in-8°.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, an. XI, n° 5. Spalato, 1888, in-8°.

De Vrije Fries Mengelingen uitgegeven door het Friesch Genootschap van Geschied-Oudheiden Taalkunde, t. XVII, livr. 3. Leeuwarden, 1887, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, livr. LXXXV. Bonn, 1888, in-4°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VII° année, n° 6. Trèves, 1888, in-8°.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, année 1886, t. XVIII. Alais, 1887, in-8°.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, t. XXII, livr. 2 et 4, et t. XXIII, livr. 1. Leipzig, 1888, in-4°.

Negenenvijftigste Verslag der Handelingen van het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en Taalkunde. Leeuwarden, 1886-1887, in-8°.

Proceedings of the american antiquarian Society, nouvelle série, t. IV. Worcester, 1888, in-8°.

Proceedings of the american philosophical Society, t. XXV, n° 127. Philadelphie, 1888, in-8°.

Proceedings of the royal Society of Edimburgh, années 1883-1884, 1884-1885, 1885-1886, 1886-1887. Édimbourg, in-8°.

Reale Accademia di Modena. Opere inviate negli anni 1886, 1887. Modène, 1888, in-4°.

The twenty-ninth annual Report of the Cooper Union for the advancement of science and art, 26 *mai* 1888. New-York, 1888, in-8°.

Thuringische Geschichtsquellen, nouvelle série, t. III, 1re partie. Iéna, 1888, in-8°.

Transactions of the royal Society of Edinburgh, t. XXX, 4° partie, XXXI, XXXII et XXXIII. Édimbourg, 1882-1888, in-4°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, n° X, année 1888. Trèves, 1888, in-8°.

Zeitschrift für Thüringische Geschichte und Altertumskunde, nouvelle série, t. VI, livr. 1-2. Iéna, 1888, in-8°.

Grignon (L.). *La cheminée Renaissance de la salle des séances du Conseil général*. Châlons, 1888, in-8°.

Reitsma (J.). *Register van Geestelijke Opkomsten van Oostergo*. Leeuwarden, 1888, in-8°.

Roman (J.). *Obituaire du chapitre de Saint-Mary de Forcalquier*, 1074-1593. Digne, 1887, in-8°.

Rombein (T.-A.). *Naamlist der Predikanten sedert de hervorming tot nutoe in de Hervormde Gemeenten van Friesland*. Leeuwarden, 1888, in-8°.

Thuot (J.-B.). *Les ruines romaines de la forêt de Chabrières*.

Travaux.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. A. de Barthélemy et E. Babelon lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. l'abbé Muller et L. Dumuys au titre d'associés correspondants. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Muller à Senlis et M. Dumuys à Orléans.

M. Müntz, membre résidant, communique des dessins exécutés par Léonard de Vinci dans l'atelier de Verrocchio et tendant à prouver que Verrocchio s'est plus d'une fois inspiré de son élève. Il signale en même temps l'analogie entre les anges de Verrocchio appartenant au Musée Thiers et un retable conservé près de Pérouse, à S. Maria di Monteluce.

M. Ruelle, associé correspondant national à Paris, lit une note sur le chant des sept voyelles grecques d'après Démétrius et les papiers de Leyde :

« On lit au chapitre 71 du traité *de l'Élocution* qui porte le nom de Démétrius de Phalère : « En Égypte, les prêtres

« célèbrent les dieux au moyen des sept voyelles en les « chantant de suite, etc. »

« D'autre part, le papyrus W, au Musée archéologique de Leyde, publié par le directeur, M. C. Leemans[1], contient de nombreux groupes de ces voyelles, diversement disposées et amenées par un contexte qui en rend manifeste le caractère musical et astronomique. Des groupes analogues se rencontrent aussi sur des pierres gnostiques et ont été étudiés, d'après ces pierres, par l'abbé Barthélemy; mais l'interprétation qu'il en a donnée au point de vue musical n'est pas admissible. L'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis* a bien reconnu qu'il y avait un rapport entre les voyelles et les sons de l'échelle heptacorde antique, mais il n'a pas observé de tout point les conditions nécessaires à la solution du problème, et, par suite, cette solution restait à connaître. Voici celle que l'on propose.

« La corrélation établie par les anciens entre les sept astres, qu'ils nommaient les planètes, et les sept voyelles est un fait bien connu, que vient encore confirmer le papyrus W de Leyde. D'autre part, celle que les musicographes ont cru voir entre ces sept astres et les sept cordes de la lyre se présente chez ces auteurs sous diverses formes.

« En rapprochant les tableaux de concordance qui paraissent établis par les meilleures autorités, on obtient le résultat suivant :

A	Lune	Nète synemménon	RÉ
E	Mercure	Paranète —	UT
H	Vénus	Trite —	SI bémol.
I	Soleil	Mèse	LA
O	Mars	Lichanos méson	SOL
Υ	Jupiter	Parhypate —	FA
Ω	Saturne	Hypate —	MI

« Les extraits ci-après du papyrus W, accompagnés d'une traduction en notation musicale, conforme à la solution

1. *Papyri graeci musei antiquarii publici*, Lugduni-Batavi. Regis augustissimi jussu, edidit, interpretationem latinam, adnotationem, indices et tabulas addidit C. Leemans. Tomus II. Lugduni-Batavorum, apud E. J. Brill, 1885, in-4°.

proposée, peuvent donner quelque idée des phrases mélodiques contenues dans ce précieux document.

P. 14 du papyrus, l. 27 : I Υ E Υ H O Ω A E H
LA FA UT FA SI bémol SOL MI RÉ UT SI bémol

— l. 31 : A E H I O Υ Ω Ω Ω
RÉ UT SI bémol LA SOL FA MI MI MI

— l. 35 : I I Υ Υ O A H A Υ O
LA LA FA FA SOL RÉ SI bémol RÉ FA SOL

P. 20, l. 2 : I Υ E Υ O
LA FA UT FA SOL

— l. 15 : I A I A Υ
LA RÉ LA RÉ FA

« Les notes RÉ, UT sont à l'aigu de cette échelle qui va en descendant. »

Sur une observation de M. Gaidoz, M. Ruelle reconnait que cette musique était une importation grecque en Égypte.

M. Mowat, membre résidant, annonce qu'une œnochoé, signalée par lui lors de sa découverte en Chypre, 1886, et portant le nom du roi Ptolémée Philopator, vient d'être remise en vente publique. Il la compare à trois autres analogues portant les noms de Bérénice, d'Arsinoé et démontre que ces vases ne faisaient point partie de la vaisselle particulière des personnages dont ils portent le nom, mais appartenaient au culte qui leur était rendu.

Séance du 5 Septembre.

Présidence de M. E. Saglio, ancien président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, nos 15-16. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX, n° 135. Orléans, 1888, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1888, n° 2. Amiens, 1888, in-8°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1888. Auxerre, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, an. 1888, n°s 4-6. Niort, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XV, 4e livr. Périgueux, 1888, in-8°.

Congrès archéologique de France, *LIIIe session. Séances générales tenues à Nantes en* 1886. Paris, Caen, 1887, in-8°.

Journal des Savants, juin-juillet, 1888. Paris, in-4°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XI. Amiens, 1888, in-4°.

— *de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 2e série, 2e livr. Guéret, 1888, in-8°.

— *de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XV. Autun, 1888, in-8°.

— *de la Société philomathique de Verdun*, t. X. Verdun, 1888, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, t. III, 3e série, 1886-1887. Constantine, 1888, in-8°.

Revue africaine, XXXIe année, n° 186, novembre-décembre 1887. Alger, in-8°.

— *de Comminges*, *Pyrénées-Centrales*, t. IV, année 1888, 2e et 3e trimestres. Saint-Gaudens, in-8°.

— *de l'Afrique française*, VIIe année, n°s 46, 47, 48. Paris, 1888, in-8°.

— *de l'Art chrétien*, nouvelle série, 1888, t. VI, 8e livr. Lille, Paris, in-4°.

Chassaing (Aug.). *Cartulaire des Hospitaliers. Ordre de Saint-Jean de Jérusalem du Velay*. Paris, 1888, in-8°.

Chauvet (G.). *Coup d'œil sur la période néolithique dans le département de la Charente*. Angoulême, in-8°.

Cloquet (L.). *De l'origine du style gothique à propos d'une conférence de M. Dieulafoy*, in-4°.

— *Description de l'église paroissiale de Lobbes.* Lille, 1888, in-8°.
— *L'autel chrétien.* Lille, 1888, in-8°.
— *Questions relatives à l'architecture gothique en Belgique.* Bruxelles, 1888, in-8°.
Dumuys (L.). *Note sur une stèle hébraïque du XIIIe siècle trouvée à Orléans.* Orléans, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. Dumuys et M. l'abbé Muller écrivent pour remercier la Compagnie de les avoir élus associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. le Président annonce la perte douloureuse que la Compagnie vient de faire dans la personne de M. Bordier, membre résidant. — La Société charge M. Read de rédiger une notice sur la vie et sur les travaux de M. Bordier.

M. de Laigue, associé correspondant national résidant à Florence, communique les estampages de plusieurs inscriptions trouvées à Néris et se propose de revenir, avec plus de détails, sur cette communication.

M. Babelon, membre résidant, communique les moulages de plusieurs pièces récemment acquises par le Cabinet des médailles, entre autres un tétradrachme de Marathus, représentant le héros Marathos, et un médaillon en bronze de Commode portant au revers une galère.

M. J. de Laurière, membre résidant, présente l'estampage qu'il a pris, au mois d'avril dernier, d'une inscription métrique découverte à Arles vers la fin de l'année 1886 et déposée plus tard au Musée de cette ville.

« Cette inscription, dit notre confrère, gravée sur une plaque de marbre qui mesure 0m60 de haut sur 0m40 de large, est incomplète et contient l'épitaphe en douze vers d'un *Faber Navalis*, Caecilius Niger, à lui dédiée par ses collègues de la même corporation.

« Voici le texte exact de cet estampage avec restitution des parties disparues :

Caecilio?

NIGRO FA*bro navali.*

1. *Praete*RIÉNS·QVICVMQVE·LEGÉS·H*aec carmina nostra*
2. *Qu*AE·TIBI·DEFVNCTI·NOMINA·VER*a dabunt*
3. *Incompto*S·ELEGOS·VENIAM·PETO·NE·VER*earis*
4. PERLEGERE·ET·DICAS·CARMEN·H*abere bene*
5. CAECILIVS·NIGER·EST·HIC·ILLE·S*epul*T*us eumdem*
6. QVO·CERNIS·TITVLVM·STAR*e habet ecce locum*
7. NVNC·TIBI·NAVALES·PAVCI·DAMVS·VL*tima vota*
8. HOC·ET·DEFVNCTO·CORPORE·MVN*us habe*
9. OSSA·TVIS·VRNIS·OPTAMVS·DVLCE·QVIE*scant*
10. SITQVE·LEVIS·MEMBRIS·TERRA·M*olesta tuis*
11. ARTI*fi*CI·ARTIFICES·NIGRO·DAMVS·ISTA·S*odali*
12. CARMINA·QVAE·CLAVDIT·IAM·RES*oluta salus*

[Caecilio] Nigro fa[bro navali]

[Praete]riens quicumque leges h[aec carmina nostra]
[Qu]ae tibi defuncti nomina ver[a dabunt]
[Incompto]s elegos, veniam peto, ne ver[earis]
Perlegere et dicas carmen h[abere bene].
Caecilius niger est hic ille s[epul]t[us; eumdem]
Quo cernis titulum star[e habet ecce locum].
Nunc tibi navales pauci damus ul[tima vota],
Hoc et defuncto corpore mun[us habe];
Ossa tuis urnis optamus dulce quie[scant]
Sitque levis membris terra m[olesta tuis].
Arti[fi]ci artifices nigro damus ista s[odali]
Carmina quae claudit jam res[oluta salus].

« Après avoir pris cet estampage, je l'ai communiqué à notre confrère, M. l'abbé Thédenat, et c'est à lui que je dois les restitutions de la fin du troisième vers, des deux der-

niers mots du cinquième, de la fin du sixième et du huitième et le dernier mot du douzième.

« Deux mois plus tard, le XIVe volume du *Corpus inscriptionum latinarum* a publié cette inscription d'après un estampage *non optime factum*, et il a eu soin d'établir des réserves sur quelques-unes de ses restitutions. L'estampage que j'ai l'honneur de soumettre à la Société, comparé au texte du *Corpus*, démontre en effet que quelques-unes des restitutions de ce recueil ne sauraient être acceptées :

« Le premier vers est ainsi rétabli au *Corpus* :

[*Praete*]RIENS QVICVMQVE LEGES E[*t carmina nosces*].

« Il est facile de voir sur l'estampage que le fragment de la lettre qui vient après LEGES appartient à un H et non à un E. Il n'y avait donc pas E[*t carmina nosces*], d'autant mieux que *leges et carmina nosces* constitue un pléonasme inutile. Je propose H[*aec carmina nostra*] ou H[*aec carmina pauca*].

« Au troisième vers, le *Corpus* restitue *incomptos* et VER[*earis*], et au quatrième vers :

PERLEGERE ET DICAS CARMEN H[*abere bene*].

« On lit aussi dans le *Corpus*, aux cinquième et sixième vers :

NVNC TIBI NAVALES PAVCĪ DAMVS VL[*tima dona*]
HO[*c*] ET DEFVNCTO CORPORE MVN[*us erit*]

et au onzième vers :

[*Nos*, vel *sic*, vel *sed pau*]CI ARTIFICES NIGRO DAMVS [ISTA SO[*dali*].

« Au commencement de ce vers, on voit clairement sur l'estampage un A auquel il ne manque que la partie supérieure. Viennent ensuite la partie inférieure d'un R et les extrémités inférieures de deux tiges verticales; puis il y a un vide pour deux lettres : je lis ARTI[*fi*]CĪ ARTIFICES et.....

« Le douzième vers est ainsi complété par le *Corpus* :

CARMINA QVAE CLAVDIT IAM R[*apidus Rhodanus*].

« On voit avec certitude sur l'estampage que le mot que

le *Corpus* lit R[*apidus*] commençait par RES..... *Rapidus Rhodanus* devient donc impossible. Je propose RES[*olutus*] ou RES[*oluta*].

« Sur ce dernier vers, M. Allmer, dans une double publication, du reste très sobre de restitutions (*Revue épigr.*, 1886, p. 227 et 231), a proposé de lire R*apidum salve*, d'après l'estampage communiqué au *Corpus*, ce qui est conforme au sens, mais entièrement contraire aux exigences de la prosodie. De même, au huitième vers, il a lu *Corpore munusclum*.

« Quoi qu'il en soit de ces diverses restitutions, ce texte est très intéressant en ce qu'il nous fournit un document nouveau sur la corporation des *Fabri navales* d'Arles. »

M. J. de Laurière montre ensuite l'estampage d'un fragment d'inscription découvert récemment à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), et conservé dans cette localité par M. Trie-Sigalis. Il est remarquable par la pureté et par la vigueur des caractères qui indiquent la meilleure époque. La plaque de marbre est bordée, sur trois côtés, de moulures, et nous devons croire que cette inscription appartenait à un monument de grande importance.

GAI
C A
· IV
IV

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1888.

Séance du 7 Novembre.

Présidence de M. G. Schlumberger, vice-président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société du département des Vosges, année 1888.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, juillet-octobre 1888. Paris, in-8°.

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XXIII, livr. 13-15. Turin, 1888, in-8°.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1888, n° 1. Paris, in-8°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, IX° année, n°s 17, 18, 19, 20, 21. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Diana*, avril-juillet, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. IX, n° 136. Orléans, 1888, in-8°.

— *de la Société de Borda*, XIII° année, 3° trimestre. Dax, 1888, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, an. 1888, 2° et 3° trimestres. Poitiers, in-8°.

— *de la Société dunoise*, n° 71, 1888. Châteaudun, 1888, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XV, 5° livraison. Périgueux, 1888, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse,* juillet-septembre, 1888. Mulhouse, in-8°.

— *de la Société polymathique du Morbihan*, année 1887. Vannes, 1888, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. X, 3° livr. Brive, 1888, in-8°.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, rédigé par M. l'abbé Ulysse Chevallier, VIII° année, janvier-août 1888. Valence, in-8°.

Commission des Antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise, t. VIII. Versailles, 1888, in-8°.

Journal des Savants, août-septembre 1888. Paris, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, CXXXVIII° année, 5° série, t. V. Nancy, 1888, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Doubs*, VI° série, t. II, 1887. Besançon, 1888, in-8°.

— *de la Société d'émulation du Jura*, IV° série, t. III, 1887. Lons-le-Saunier, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires du Centre*, 1887-1888, t. XV. Bourges, 1888, in-8°.

— *de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VII, IVe partie. Chalon-sur-Saône, in-4°.

— *de la Société historique du Cher*, 4e série, t. IV. Bourges, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres*, 3e série, t. V. Niort, 1888, in-8°.

— *et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, nouvelle série, t. III, 1re livr. Genève, 1888, in-8°.

Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure, 3e série, t. II, 16e livr. Saintes, 1888, in-8°.

— *des Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, t. VI. Bruxelles, 1887, in-fol.

Revue africaine, n° 187. Alger, 1888, in-8°.

Revue de l'Afrique française, nos 49, 50, 51. Paris, 1888, in-8°.

— *de Saintonge et d'Aunis*, t. VIII, 5e livr. Saintes, 1888, in-8°.

— *historique et archéologique du Maine*, t. XXIII, an. 1888, 1er semestre. Le Mans, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXXXI. Reims, 1888, in-8°.

Baye (baron J. de). *Les Francs Saliens et les Francs Ripuaires au congrès de Charleroi en* 1888. Angers, 1888, in-8°.

Briquet. *Le papier arabe au moyen âge et sa fabrication*. Berne, 1888, in-8°.

— *Papiers et filigranes des archives de Gênes*, 1154 *à* 1700. Genève, 1888, in-4°.

Bulteau (l'abbé). *Monographie de la cathédrale de Chartres*, t. II, n° 2. Chartres, 1888, in-8°.

Challamel (Jules). *Loi du* 30 *mars* 1887 *sur la conservation des monuments historiques et des objets d'art*. Paris, 1888.

Des Robert (F.). *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar*. Paris, 1888, in-8°.

Gilliots van Severen (L.). *Coutumes des pays et comté de Flandre. Coutumes de la prévôté de Bruges*. Bruxelles, 1887, in-4°.

Haillant (N.). *Bibliographie vosgienne de l'année* 1885 *et supplément aux années* 1883-1884. Épinal, 1888, in-8°.

Jadart (Henry). *Deux rétables de la Renaissance au Musée de Reims*. Reims, 1888, in-8°.

— *Les anciennes croix de chemins de carrefours et de cimetières dans le pays rémois et les Ardennes*. Reims, 1888, in-8°.

Julliot (G.) et Prou (Maurice). *Geoffroy de Courlon. Le Livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*. Sens, 1887, in-18.

Lavalette (F. de). *Polémiques alpines ; une rectification*. Gap, 1888, in-8°.

Lecoy de la Marche. *L'Esprit de nos aïeux*. Paris, 1888, in-18.

Musset (Georges). *Le lac d'eau douce d'Arvert et de la Tremblade*. La Rochelle, 1888, in-8°.

Petit (E.). *Les séjours de Charles V* (1364-1380). Paris, 1888, in-8°.

Taillebois (E.). *Le Trésor de Lahas* (*Gers*). Dax, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. Robert de Guyencourt, présenté par MM. Bertrand et Schlumberger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national; MM. Courajod, Thédenat et Bapst sont désignés pour faire un rapport sur les titres présentés par le candidat.

Travaux.

M. Étienne Héron de Villefosse, associé correspondant à Chartronges, présente une brochure de M. Challamel sur la loi du 30 mars 1887, relative à la conservation des monuments historiques et des objets d'art, et insiste sur l'utilité de ce travail qui fait connaître les efforts faits depuis cinquante ans par les sociétés savantes et contient un exposé des législations étrangères sur la matière, ainsi qu'un commentaire de la nouvelle loi française.

La Société déclare vacante la place de M. H. Bordier et fixe l'élection de son successeur au deuxième mercredi de janvier.

M. le marquis de Fayolle, associé correspondant à Péri-

gueux, adresse le fac-similé d'une marque, représentant une main tracée au fer rouge au revers d'un tableau de l'École de peinture d'Anvers.

M. Courajod fait observer que cette marque a déjà été signalée à la Compagnie, par lui et par M. Corroyer, sur des panneaux et des sculptures en bois; il annonce qu'il reviendra prochainement sur cette question.

M. Mowat, membre résidant, présente l'estampage d'une inscription qu'il a pu examiner au Musée de Saint-Quentin dans les conditions les plus favorables, grâce à l'obligeance de M. Théophile Eck, directeur de cet établissement devenu rapidement très important en antiquités locales par la libéralité de plusieurs donateurs et par le zèle de la Société académique.

C'est une tablette de pierre calcaire, large de 0m330, haute de 0m375, épaisse de 0m060, brisée en plusieurs fragments; l'inscription est gravée sur huit lignes, en lettres hautes de deux centimètres. Au-dessous de la dernière ligne, on remarque trois cavités circulaires ou godets, de trois centimètres de diamètre, à l'intérieur desquels du plomb a été coulé de manière à simuler les sceaux bullaires fixés au bas des anciennes chartes. En tenant compte des éraflures qui ont emporté quelques lettres, on lit :

| ANNO : SEXTO : C//NTN
| POSITUS : FUIT : HOC
| MONIMĒTUM : PER :
| /////SSU C///OTAR///;/// :
| FRANCORU//// : REX///
| C////LPERICI : FILIUS :
| I////R//ACIĒS : SUESIONE
| DIES : IANUARI : VIGENTI
O O O

Suivant l'auteur anonyme d'un article du *Journal de Saint-Quentin* (n° du 29 janvier 1826), intitulé *Notice sur une inscription trouvée à Saint-Quentin le* 23 *janvier* 1826, et paraphrasé dans diverses publications[1], cette inscription aurait été découverte sur l'emplacement de l'ancien bastion de Coulombié, près de la porte Saint-Martin, en creusant un terrain appartenant à M. Lemaire-Dufour, lequel aurait fait abandon de la trouvaille à la Société des sciences et arts, sur les instances de son président et du sous-préfet. Les éditeurs de ce texte l'ont ainsi lu :

Anno sexto centesimo positus fuit hoc monumentum per jussum Clotarius Francorum rex Chilperici filius iter faciens Suessionem dies januari vigenti.

M. Mowat relève l'étrangeté de cette rédaction qui ne saurait être mise au compte d'une certaine barbarie de langage du VII[e] siècle, comme on l'a allégué, mais qui décèle la maladresse d'un moderne faussaire demi-lettré. Les inscriptions et les actes des rois mérovingiens, bourguignons, wisigoths étaient invariablement datées de l'année de leur règne et du jour des calendes, nones ou ides du mois. D'ailleurs, l'abréviation CENTEN pour *centesimo* est absolument apocryphe; la locution *anno sexto centesimo* ne peut se traduire que par *l'an* 106; il eût fallu *anno sexcentesimo* pour signifier *l'an* 600 qui était évidemment dans la pensée du rédacteur. *Positus* pour *positum* et *Clotarius* pour *Clotarii* sont deux autres énormités grammaticales; en style épigraphique, *monumentum* n'a jamais eu que le sens de *tombeau*. La filiation est inusitée dans les inscriptions royales de cette époque et, en tout cas, elle ne peut avoir été rejetée après le titre de *Francorum rex* que par une bévue d'écolier. Les pseudo-bulles de plomb fixées au bas de ce texte lapidaire assimilé à une charte achèvent la démonstration de sa fausseté. A Saint-Quentin

1. *Gazette de France*, n° du 6 février 1826. — *Journal de Saint-Quentin*, n° du 12 février 1826, lettre signée LEOPOLD TRPIK (*sic*). — *Almanach de Saint-Quentin pour l'année* 1834. — *Magasin pittoresque*, t. XX, 1851, p. 240, fac-similé. — H. Bordier et Ed. Charton, *Histoire de France*, t. I, 1859, p. 143, fac-similé. — Ch. Gomart, *Études Saint-Quentinoises*, t. II, 1862, p. 59, fac-similé. — Ed. Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, t. II, 1878, p. 207, fac-similé.

cependant, son authenticité paraît solidement établie, puisque la *rue* et la *place Clotaire II* doivent leur nom à la découverte de cette inscription.

M. de Laigue, associé correspondant à Florence, lit un mémoire sur deux inscriptions découvertes récemment à Néris-les-Bains, et dont il a déjà entretenu la Compagnie à la séance du 5 septembre.

Le mémoire de M. de Laigue est renvoyé à la Commission des impressions.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, signale une inscription latine, trouvée à Louqsor, qui fait connaître un personnage chargé d'un commandement militaire important à l'époque de Constantin :

« Je dois à l'obligeance de M. Maspéro la photographie d'une inscription récemment trouvée dans les ruines du temple de Luna à Louqsor, pendant les fouilles exécutées par l'École française du Caire.

« L'inscription est gravée sur une base surmontée d'une corniche :

FORTISSIMO *a*C PIISSIMO·
IMP·DNFL·VA*lc*ONSTANTINO
PF INVICTO AVGVSTO·
VAL·ROMETALCAVP·DVX
AEG·ETTHEB·VTRARVMQE[illegible]
LIBB·NMQ·EIVSSEMPER
DICATISSIMVS·

Fortissimo [a]c piissimo imp(eratori) D(omino) n(ostro) Fl(avio) Va[l(erio) C]onstantino, p(io), f(elici), invicto, Augusto, Val(erius) Rometalca, v(ir) p(erfectissimus), dux Aeg(ypti) et Theb(aidos), utrarumq(u)e Lib(yarum), n(umini) m(ajestati)q(ue) ejus semper dicatissimus.

« Les E sont lunaires, les V presque ronds à l'extrémité

inférieure. La forme des lettres est très caractéristique de l'époque à laquelle appartient l'inscription.

« A la ligne 5, le lapicide a omis de graver le dernier V du mot *utrarumque*[1].

« Cette inscription nous fait connaître le nom d'un personnage qui, sous le règne de Constantin, fut chargé d'un commandement militaire important. Il avait, en effet, le commandement militaire des provinces d'Égypte et de Thébaïde et des deux Lybies.

« C'est un fait intéressant à noter. Constantin, on le sait, s'attacha à diviser le pouvoir. Il suivit cette politique dans l'administration militaire aussi bien que dans l'administration civile. L'autorité étendue dont Valerius Rometalca était revêtu est donc, à l'époque où fut érigée cette inscription, un fait assez exceptionnel. Si cette exception a été voulue, elle est facile à expliquer. Il ne serait pas surprenant que l'empereur Constantin ait compris la nécessité de laisser concentrées sous une main ferme toutes les forces militaires de ces trois provinces. Sans remonter jusqu'à Dioclétien, qui eut à soutenir des luttes longues et pénibles en Égypte contre l'usurpateur Achilleus, et au sud de la Thébaïde contre les Blemmies, dont les brigandages devenaient intolérables, on sait que, sous Constantin, les discordes religieuses, poussées dans ces trois provinces à l'état aigu, engendrèrent de graves séditions et une agitation presque continuelle. En outre, dans ces mêmes provinces, les impôts ne rentraient qu'avec une extrême difficulté, et, plus d'une fois, il fallut recourir aux forces militaires pour en opérer le recouvrement.

« Le cognomen Rometalca, porté par le dux Valerius, rappelle celui de souverains qui régnèrent en Thrace sous le protectorat des empereurs romains.

1. Cette omission, jointe à ce fait que le point qui termine la ligne n'est pas visible sur la photographie, m'avaient d'abord fait lire : *Dux Aeg(ypti) et Theb(aidum) utrarumq(ue) e[t] Lib(yarum)*. Il résultait de cette lecture que ce texte nous aurait fait connaître, sous l'empereur Constantin, une division momentanée de la Thébaïde en deux provinces. Un estampage que M. Bénédite a eu l'obligeance de mettre à ma disposition m'a permis de rectifier avant l'impression cette erreur de lecture.

« A Thèbes, une des villes importantes du commandement confié à Valerius Rometalca, on visitait les anciens tombeaux des rois. Là, parmi les sentences et les noms gravés par les nombreux voyageurs de toutes les époques, on lit le graffite suivant[1] :

ϵΓω ΡΟΙΜΗΤΑΛΚΑϹ ϵΙΔΟΝ

Graffite des tombeaux des rois, à Thèbes.

Ἐγὼ Ῥοιμητάλκας εἶδον.

« Valerius Rometalca dut être plus d'une fois appèlé à Thèbes par ses fonctions. Comme tous les voyageurs de ce temps, il visita sans doute les célèbres tombeaux. Est-ce lui qui a gravé ces trois mots, témoignages de son passage ? Il serait curieux de pouvoir donner un autographe du personnage dont l'inscription vient d'être retrouvée à Louqsor. Il est cependant fort possible que ce graffite soit l'œuvre d'un des princes de la famille royale des Ῥοιμητάλκας. »

M. Germain Bapst, membre résidant, signale un certain nombre d'erreurs dans un ouvrage publié par M. Vanderheym sous le titre de *Notice historique sur les joyaux de la Couronne conservés au Musée du Louvre.*

M. Saglio confirme les critiques formulées par M. Bapst et proteste contre les assertions de l'auteur qui paraît vouloir attribuer à l'administration du Louvre, et à lui en particulier, une collaboration à cette publication.

M. Julliot, associé correspondant à Sens, présente une statuette en ivoire du XVe siècle, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, ainsi que deux petits bustes, également en ivoire, d'une époque un peu postérieure.

1. Letrône, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, t. II, p. 289 et planche XXIV, n° 25. — G. Deville, *Inscriptions grecques d'Égypte recueillies en* 1861, dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, t. II (1865), p. 467, n° 70.

M. Durrieu, membre résidant, lit une note de M. Castan, associé correspondant à Besançon, sur une bague romaine trouvée à Vaire-le-Grand (Doubs) :

« Dans le village de Vaire-le-Grand, situé sur la rive gauche du Doubs, au pied d'un promontoire rocheux qui supporte un château moderne ayant vraisemblablement remplacé un *castrum* antique, une poule, en grattant le sol d'un emplacement occupé par des sépultures romaines, a fait surgir une petite bague en or pur, du poids de 6 gr. 40, dont le chaton circulaire, de 9 millimètres de diamètre, porte, en pointillé, une inscription transversale qui est ainsi conçue : « AD CONI. »

« Cet anneau, dont le jonc, grossièrement forgé, n'a que 13 millimètres de diamètre intérieur, ne pouvait guère descendre au-dessous de la seconde phalange du plus petit des doigts d'une main très effilée; mais les sculptures antiques montrent des exemples de mains ornées de bagues qui ne dépassent même pas la première phalange des doigts[1]. « Ne « porter qu'une bague au petit doigt, » écrivait Pline l'Ancien[2], « c'est dire avec orgueil qu'on en a sous clé de plus « précieuses. »

« L'inscription ci-dessus transcrite ne peut laisser aucun doute sur le caractère de l'anneau qui en est pourvu. C'est un *annulus pronubus*, anneau de fiançailles, et l'inscription qu'il porte me semblerait devoir être interprétée suivant l'une ou l'autre de ces formules, d'ailleurs synonymes entre elles : AD · CONI*ugium*, AD · CONI*unctionem*[3], AD · CONI*ungendum ;* c'est-à-dire *en vue du mariage* ou *pour le mariage.* L'interprétation AD · CONI*ugem* (*à l'adresse de l'épousée* ou *pour l'épouse*) serait également plausible.

« L'*annulus pronubus* était offert par le fiancé à sa future, peu de temps avant le mariage, comme gage de la sincérité

1. Voyez particulièrement « une main en bronze, fragment d'une statue conservé au Musée des Offices, à Florence » (Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, fig. 353, t. I, p. 296, col. 2).

2. « Et unum (annulum) in minimo digito habuisse, pretiosioris in recondito supellectilis ostentatio est » (Pline, *Hist. nat.*, lib. XXXIII, c. vi).

3. L'expression *conjunctio* se trouve rapprochée du mot *annulus* dans ce passage de Tertullien : « Neque vestitus virilis, neque annulus aut conjunctio maritalis, de alicujus idoli honore descendit » (*De Idolatria,* c. xvi).

des promesses échangées entre eux. Juvénal parle de cet usage[1]; Pline l'Ancien l'atteste également, mais en disant que la bague de fiançailles était de fer, sans pierre précieuse au chaton[2]. Il est toutefois contredit par Tertullien[3] et Isidore de Séville[4], qui l'un et l'autre affirment que la bague de fiançailles était en or.

« Quel parti, dit à ce propos l'érudit Kirchmann[5], devrons-« nous adopter en face d'une contradiction aussi flagrante? « Certes, je me trouve à cet égard absolument perplexe. »

« La contradiction s'explique cependant avec facilité. La bague de fiançailles, originairement en fer, se transforma plus tard en or par suite de l'invasion du luxe dans les mœurs romaines. Pline l'Ancien, lui-même, semble affirmer incidemment cette transformation, lorsqu'il dit, au sujet des diverses sortes de bagues[6] : « Le luxe y a apporté des « modifications nombreuses, ainsi qu'à tout ce qu'il touche. »

« Je dois la communication de cette bague à l'obligeance de M. Reboul de la Juillière, propriétaire du château de Vaire-le-Grand. »

M. Héron de Villefosse, membre résidant, envoie à la Société une note extraite de la *Gazette de France* (1er mars 1782, p. 89); elle est relative à une célèbre inscription bilingue trouvée à Malte et conservée aujourd'hui au Musée du Louvre, dans la salle des antiquités phéniciennes[7].

1. « Conventum tamen et pactum, et sponsalia nostra
Tempestate paras; jam a tonsore magistro
Pecteris, et digito pignus fortasse dedisti. »
(*Sat.*, VI, 25-27.)

2. « Quo argumento etiam nunc sponsae muneri ferreus annulus mittitur, isque sine gemma » (Pline, *Hist. nat.*, lib. XXXIII, c. IV).

3. « Circa feminas quidem etiam illa majorum instituta ceciderunt...; cum aurum nulla norat, praeter unico digito quem sponsus oppignerasset pronubo annulo » (*Apologet.*, c. VI).

4. « Feminae non usae annulis, nisi quos virgini sponsus miserat : neque amplius quam binos aureos in digitis habere solebant » (*Etymol.*, lib. XIX, c. XXXII).

5. Joh. Kirchmanni *De Annulis*. Lugd.-Batav., 1672, in-12, p. 157.

6. « Multis hoc modis, ut cetera omnia, luxuria variavit » (*Hist. nat.*, lib. XXXIII, c. VI).

7. Il s'agit de l'inscription bilingue, grecque et phénicienne, publiée dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* sous le n° 122.

D'après la tradition, ce monument aurait été donné au roi Louis XVI, en 1780, par le chevalier de Rohan, grand maitre de Malte, et le roi l'aurait fait déposer à la bibliothèque Mazarine. La note de la *Gazette* nous apprend, au contraire, que le don fut fait directement par l'Ordre de Malte à l'Académie des inscriptions et belles-lettres et que le commandeur de Boscheron, agent général de l'Ordre, fit apporter l'inscription à l'endroit même où la Compagnie tenait séance, le 16 février 1782. Il y a, dans cette note, des détails précis et une date certaine qu'il importe de relever[1] :

« L'ordre de Malte vient de donner à l'Académie des ins-« criptions et belles-lettres une preuve de l'intérêt qu'il « prend à ses travaux. On conservait dans cette île deux « marbres, sur chacun desquels était gravée une même « inscription phénicienne, que l'abbé Barthélemy avait « expliquée; mais, comme il n'en avait eu que des moules « en plâtre qui n'avaient pas l'authenticité des originaux, « l'Ordre a voulu que l'un des marbres fût présenté de sa « part à l'Académie, et le commandeur de Boscheron, agent « général de l'Ordre, l'a fait transporter le 16 février. La « Compagnie l'a reçu avec une vive reconnaissance et l'a « placé avec distinction dans sa bibliothèque. Il ne s'agit « dans l'inscription que d'un vœu adressé par deux Tyriens « à Hercule; mais ce qui en fait le prix, c'est qu'elle sert à « fixer la valeur, jusqu'à présent incertaine, de plusieurs « lettres phéniciennes, qu'elle a engagé plusieurs savants de « l'Europe à s'occuper de ce genre de littérature et qu'elle a « donné lieu à des découvertes importantes. »

M. Ant. Héron de Villefosse présente ensuite, de la part de M. G. Musset, associé correspondant national à la Rochelle, une liste d'objets trouvés en Tunisie. Ces différents objets ont été rapportés par M. Lebois, vétérinaire de l'armée d'occupation, et acquis par M. G. Musset en 1887 :

1° Lampe romaine en terre jaune-rougeâtre terne. Long.,

1. Je dois la connaissance et la copie de ce petit document à mon cher et savant confrère M. Ludovic Lalanne, bibliothécaire de l'Institut.

0^m150; larg., 0^m100. *Un aigle entouré de guillochures.* Nom du potier : CAPRARI, *Caprari(i)*. Provenance : Carthage.

2° Lampe romaine en terre jaune-rougeâtre terne. Long., 0^m150; larg., 0^m072. *Diane sur un cerf*, entourée d'oves. On lit :

EX OF
VINDI
CIS

Ex of(ficina) Vindicis.

Provenance : Carthage.

3° Lampe romaine en terre jaune-rougeâtre terne. Long., 0^m120 ; larg., 0^m093. *Apollon sur un bige*, entouré de guillochures. Aucun nom de potier apparent. Provenance : Carthage.

4° Lampe romaine en terre rouge très lustrée. Long., 0^m150 ; larg., 0^m075. Ornementation rayonnante dans le centre ; à l'entour, des cœurs alternés avec des quatrefeuilles ou des rosaces. Provenance : El Djem.

5° Petit vase allongé, à une anse, en terre rougeâtre devenue grise à la surface. Long., 0^m140; largeur de la base, 0^m040; de l'ouverture, 0^m030. Provenance : El Djem.

6° Tronc de statuette mutilée, en marbre blanc, nu, de très bon style. Larg., 0^m600. Provenance : Tina, 10 février 1884.

7° Pointes de flèches, lames, grattoirs, en silex blond, robenhausiens, patine brune, brillante et translucide ; sans indication de provenance, sauf une pointe de flèche à base arrondie, très finement retouchée, qui provient de Sfax.

Séance du 14 Novembre.

Présidence de M. G. Duplessis, ancien président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, année CCLXXXIV, 4e série, t. III, part. 12 ; t. IV, part. 1-12. Rome, 1888, in-4°.

Banquet given by the Learned societies of Philadelphia at the american Academy of music, septembre 17, 1887. Philadelphie, 1888, in-8°.

Bullettino di Archeologia Cristiana del commendatore Giovanni Battista de Rossi. IVe série, IVe année. Rome, 1886, in-8°.

— *di archeologia e storia Dalmata*, anno XI, n° 8, 1888. Spalato, in-8°.

— *delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia*, t. III, nos 1-3. Rome, 1888, in-8°.

Der Geschichtsfreund Mittheilungen des historischen Vereins der fünf Orte Luzern, Ury, Schwyz, Unterwalden und Zug, t. XLIII. Einsilden, 1888, in-8°.

École française d'Athènes. Bulletin de correspondance hellénique. XIIe année, avril-novembre. Athènes, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIe année, nos 9 et 10. Trèves, 1888, in-8°.

Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermark, t. XXXVI. Graz, 1888, in-8°.

Proceedings of the Society of antiquaries of London, 19 avril-23 juin 1888. Londres, in-8°.

Revue belge de numismatique, année 1888, 4e livr. Bruxelles, in-8°.

— *de Saintonge et d'Aunis*, t. VIII. Saintes, 1888, in-8°.

— *savoisienne*, XXIXe année, juillet-août 1888. Annecy, 1888, in-8°.

Smithsonian miscellaneous Collections, t. XXXII. Washington, 1888, in-8°.

The american Journal of Archaeology and of the fine arts, juin 1888. Boston, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie, bulletin historique, XXXVIIe année, 147e livr. Saint-Omer, 1888, in-8°.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga druztva, t. X. Agram, 1888, in-8°.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Künst, n° 11, année 1888. Trèves, 1888, in-8°.

BLANCHET (J.-Adrien). *Denier coronnat de Charles le Mauvais*, 1343-1387. Dax, in-8°.

— *Numismatique béarnaise. Les graveurs en Béarn.* Dax, 1888, in-8°.

— *Sceau de la Monnaie de Tournai.* Mâcon, 1888, in-8°.

CHAVERONDIER (Auguste). *Notice sur le recueil des testaments enregistrés en la chancellerie de Forez*, 1272-1467. Saint-Étienne, 1888, in-8°.

ESPÉRANDIEU (Ém.). *Note sur quelques monnaies découvertes à Poitiers par le R. P. Camille de la Croix.* Poitiers, 1888, in-8°.

FLAMMARION (Jules). *Remontrances du Parlement de Paris au XVIII° siècle,* t. I, 1715-1753. Paris, Imprimerie nationale, 1888, in-4°.

HEISS (Aloys). *Description des monnaies antiques de l'Espagne.* Paris, 1870, in-4°.

— *Description générale des monnaies des rois wisigoths d'Espagne.* Paris, 1872, in-4°.

PILLOY (J.). *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, t. II, 1re livr. Saint-Quentin, in-8°.

ROBERT (F. DES). *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine et en Flandres,* 1638-1643. Paris, 1888, in-8°.

THÉDENAT (H.). *La stèle de Senobena.* Paris et Caen, 1888, in-8°.

— *Mémoire sur les milliaires de l'embranchement de la voie aurélienne qui allait à Riez.* Paris, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. Maurice Prou, présenté par MM. E. Le Blant et Chabouillet, et M. le baron J. de Baye, présenté par MM. Aubert et Longnon, écrivent pour poser leurs candidatures à la place laissée vacante par la mort de M. Bordier; la commission chargée de faire un rapport sur les titres de M. Prou est composée de MM. Babelon, de Barthélemy et Durrieu; la commission chargée de présenter un rapport sur les titres de M. de Baye reste composée de MM. Flouest, A. de Barthélemy et Prost.

M. Aloys Heiss, présenté par MM. de Barthélemy et Schlumberger, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Sceaux; le Président désigne

MM. Babelon, Molinier et Müntz pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. E. Müntz fait, au nom de M. J. de Laurière, la communication suivante :

« M. l'abbé Carsalade, l'érudit président de la Commission des archives de Gascogne, avec une gracieuse obligeance pour laquelle nous lui témoignons toute notre gratitude, a bien voulu nous communiquer le document suivant extrait de l'inventaire des archives des comtes d'Armagnac, document qui nous révèle le nom de l'orfèvre, auteur du tombeau de Clément V, à Uzeste.

Extrait de l'inventaire des archives des comtes d'Armagnac.

« Item ung vidimus du marché de la tombe, sépulture,
« chasse et tumbeau du feu Pape Clément cinquiesme, faict
« entre le procureur de Bertrand de Guot, vicomte de
« Lomaigne et d'Autvillars, d'une part, et Jehan de Bonne-
« val, marchant et bourgeois, orfèvre demourant à Orléans,
« faict l'an mil CCC quinze, le mardy après la quinzaine de
« Panthecouste, signé de notaire et scellé en cire vert du
« scel de la prévosté d'Orléans, coté au doz II XX.

« Item une sentence arbitraire signée de notaire, faicte
« l'an mil CCC dix-neuf le XVI[e] jour de juing, sur le débat de
« la capse ou tumbe du feu pape Clément cinquiesme qui
« estoit entre messire Bertrand de Guot et son procureur d'une
« part, et Jehan de Bonneval, bourgeois d'Orléans et autres
« orfèvres qui avoient faict ladite capse, d'autre part. Et fut
« laditte sentence prononcée à Vilbaudraud au diocèse de
« Bourdeaux, à laquelle sont annexées les lettres de l'offi-
« cial de Bourdeaux, scellées du scel de l'officialité, conte-
« nant comment maistre Jehan de Lessac, qui a signé ladite
« sentence, est notaire. Coté au doz II. LXXX. »

M. R. de Lasteyrie, membre résidant, lit un mémoire sur l'église de Saint-Quinin de Vaison; il reconnait dans cet édifice un ouvrage du milieu de l'époque romane.

Le mémoire de M. R. de Lasteyrie est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Babelon, membre résidant, lit, au nom de M. Maurice Prou, une note relative aux inscriptions carolingiennes des cryptes de l'église Saint-Germain d'Auxerre. Quelques-unes avaient été aperçues par M. Alfred Ramé en 1880. M. Prou, en faisant tomber le badigeon du XVIe siècle qui les recouvrait, a pu en découvrir quelques autres. Ces inscriptions sont peintes en rouge; elles se composent de lettres capitales; les mots ne sont pas séparés; elles sont en vers hexamètres.

A gauche de l'arcade qui précède le tombeau de saint Germain, on lit :

//////NS S///CRA QVAM CONFESSIO Po/////
/////CVM VICET AC RoBVR DANT OSSA BEATA
SVPPLICIBVS MANAT TELLVS VENERATA SALVTEM

à droite :

/////STIS HIC IVRE PRECATA REDVNDAT
///TVTVM IVBAR EGROTIS PE\\///////////
OPTIMA SI POSCIT SPES HINC BE//////////

Plus près du tombeau de saint Germain, à la naissance de la voûte en berceau qui le précède, du côté gauche :

GERMANO $\overline{\text{DS}}$ ANNVIT HOC REQV/////
REMIGIVS CVM HILARIo SACER EXP////

à droite :

////LEVA TENENT BEATORVM CoRPoRA QVORVM

En un autre endroit de la crypte, près du tombeau de saint Censoir :

[S]$\overline{\text{CI}}$ CENSVRII $\overline{\text{EPI}}$ ET ////

Au-dessus, il y avait une autre ligne dont on n'aperçoit plus que des lettres isolées.

Toutes ces inscriptions sont, d'après M. Prou, celles qui, au dire de l'historien Raoul Glaber, avaient été composées par des *viri scolastici* et que Raoul avait été chargé, au début

du XIe siècle, de restaurer. Il est donc probable qu'elles remontent à l'époque même de l'achèvement de la crypte, c'est-à-dire à l'année 859. Peut-être sont-elles l'œuvre du moine Héric. Quant à Raoul Glaber, il a dû se contenter d'en rafraîchir la couleur.

La fin du second et celle du troisième vers de la seconde inscription rapportée plus haut ne pourront jamais être retrouvées, car elles ont été recouvertes par une inscription du XIIIe siècle dont les lignes sont peintes alternativement en rouge et en noir, et dont quelques mots seulement étaient jusqu'ici visibles.

HIC TVMVLATA IACENT
FRATERNI MENBRA BEATI
QVI SEDIT IN EPISCoPATV
DIE VNO SVCCEDENS TER
CI POST BEATVM GER
MANVM ET CV̄ PALMA
MARTiRII FELIX MIGRAV
AD XR̄M TERCIO KLOCTOB

Séance du 21 Novembre.

Présidence de M. A. de Barthélemy, ancien président.

Ouvrages offerts :

Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 3e série, 48e année (1886). Bordeaux, 1886-1887, in-8°.

Atti della reale Accademia dei Lincei, anno CCLXXXV, 1888, série IV, t. XII, fasc. 2, 3, 4, 5. Rome, 1888, in-4°.

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Duchesne, Ingold, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 22. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, octobre 1888. Valence, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1888, n° 3. Amiens, 1888, in-8°.

— *de la Société d'études des Hautes-Alpes*, VII[e] année, 1888, n° 4 (28). Gap, 1888, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, livr. LXXXVI. Bonn, 1888, in-8°.

Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, IV[e] série, tome VII, années 1884-1885. Saint-Quentin, 1888, in-8°.

— *de la Société d'émulation de Cambrai*, t. CXLIII. Cambrai, 1888, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VII[e] année, n° 53. Paris, 1888, in-8°.

— *savoisienne*, année XXIX, octobre-novembre 1888. Annecy, 1888, in-8°.

Charmasse (A. de). *L'Horlogerie et une famille d'horlogers à Autun et à Genève aux XVI[e] et XVII[e] siècles*. Autun, 1888, in-8°.

Ledain (Bélisaire). *Bressuire (Deux-Sèvres). Notice géographique, historique et archéologique*. Poitiers, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. Robert de Guyencourt, présenté par MM. A. Bertrand et G. Schlumberger, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Amiens. Le Président désigne MM. Courajod, de Lasteyrie et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. Flouest, membre résidant, fait hommage, au nom de M. J. Pilloy, associé correspondant national à Saint-Quentin, du premier fascicule du second volume de ses *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*. Il se plait à signaler l'intérêt soutenu d'une œuvre ayant fait faire, depuis quelques années, à la connaissance des temps mérovingiens, sous le rapport archéologique, les plus sérieux progrès.

M. Molinier, membre résidant, communique les photographies du buste reliquaire de saint Baudime conservé dans

l'église de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme); il présente également les photographies de chapiteaux de l'église de Nozac.

M. Durrieu, membre résidant, présente un tableau qui vient d'être donné au Musée du Louvre par M. Maciet. C'est un volet de triptyque représentant la célèbre dame de Beaujeu, Anne de France, fille de Louis XI, et qui est le pendant d'un autre volet du même triptyque que possédait déjà le Musée du Louvre, où l'on voit le mari de la dame de Beaujeu, Pierre II, duc de Bourbon. M. Durrieu présente aussi une autre petite peinture française, de la fin du XV[e] siècle, qui fait également partie du don de M. Maciet.

M. de Boislisle, membre résidant, commence, en communication, la lecture d'un mémoire sur les statues de Louis XIV conservées en province.

A cette occasion, M. Bapst, membre résidant, signale un acte notarié d'où il résulte que le cardinal de Richelieu commanda, en 1639, pour le château de Richelieu, une statue de bronze représentant une Renommée; l'exécution de cette statue était confiée au sculpteur Guillaume Bertholet.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les restaurations des sculptures antiques ont produit toutes sortes d'erreurs. Quelques-unes, des plus graves, ont été signalées dans la *Revue archéologique* de 1876, d'autres plus récemment, et ces exemples ont prouvé l'utilité des étiquettes analytiques placées depuis plusieurs années devant nos marbres grecs et romains au Louvre. Cependant quelques personnes se demandent encore s'il est utile que la distinction des parties antiques et modernes soit poussée jusqu'aux détails; la connaissance de ces détails est, en réalité, nécessaire pour une juste appréciation d'œuvres masquées, abâtardies, ridiculement encadrées. Un nouvel exemple suffira peut-être pour le montrer, celui de notre amazone blessée, dont le torse, avec la tête, d'une grande beauté, a été consi-

déré comme reproduisant une œuvre de Crésilas, puis, dernièrement, rapporté à Polyclète[1].

« Jadis on reconnut, au costume, que le bas de cette statue, pas plus que les bras, n'appartenaient au torse ni à la tête; en effet, les jambes sont vêtues, et ce n'est qu'avec une tunique au-dessus des genoux que de nombreux monuments antiques représentent les amazones. Toutefois ces jambes drapées ne parurent pas d'un temps très récent, et, sans en distinguer le travail de celui des mains, on regarda toute la restauration comme « du XVI[e] siècle; » c'est avec cette attribution qu'on voit l'ensemble du sujet dont il s'agit gravé dans le *Musée de sculpture* de Clarac (pl. CCLXV), tandis qu'une autre gravure, à côté de la précédente, représente le torse avec la tête comme seule « partie antique. » Depuis, on a compris que, par « restauration du XVI[e] siècle, » il fallait entendre : parties *sculptées* au XVI[e] siècle. Or, un examen moins sommaire des fragments qui forment notre statue fait voir que ladite restauration se compose d'au moins deux genres de travail très différents, l'un moderne, avec des parties faites pour s'ajuster aux cassures de l'antique, l'autre d'un style plus ancien que celui de la Renaissance et ne s'adaptant qu'au moyen de raccords.

« La tête a été séparée du torse, mais lui appartient (pentélique à grain égal). Au contraire, 1° entre le torse et les jambes, il y a de nombreuses pièces, et il est évident que ces pièces ont été taillées pour réunir deux blocs de marbre qui n'étaient pas faits l'un pour l'autre; 2° le bloc inférieur a subi quelques rapiècements, notamment la restauration des orteils droits; 3° ce bloc est de marbre antique, cipollin, à grain rappelant celui du torse, mais veiné de verdâtre et moins fin; 4° tandis que tout le bras et la main gauches, d'une part, et la moitié inférieure de l'avant-bras droit avec la main, d'une autre, ont été sculptés en marbre blanc pour s'adapter à l'épaule et tenir la draperie; le bras droit avec la

1. *Académie des inscriptions et belles-lettres*. M. Félix Ravaisson a aussi reconnu au Louvre une tête jadis appelée « Athlète vainqueur » et un corps restauré en « Germanicus, » de la collection Campana, pour être des répétitions de la tête et du corps du Diadumène de Polyclète.

moitié supérieure de l'avant-bras offrent le même travail et le même marbre que les jambes; 5° ces constatations faites, on reconnaîtra sans difficulté que les jambes drapées, avec le pied gauche et l'arbre, ainsi que le bras droit, offrent, sans approcher de la beauté de la partie grecque, un style empreint de la traditionnelle et savante simplicité antique, tel que celui qui fut propre aux œuvres de Rome aux premiers siècles de notre ère.

« C'est donc avec la moitié d'une seconde statue antique que l'amazone du Louvre a été restaurée; on peut ajouter que le costume et l'attitude de celle-ci semblent convenir à l'une des muses ou à Apollon. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, 1° il y a un sérieux intérêt à rapprocher un tel fragment des sculptures antiques analogues; 2° rien n'était plus propre à fausser le jugement de l'archéologue ou de l'artiste sur la valeur, intrinsèque ou relative, de notre amazone blessée, ainsi que sur celle des morceaux disparates qui l'entourent, que de confondre les époques où ceux-ci furent sculptés dans une sorte de moyenne conventionnelle au lieu d'en discerner les détails et d'en rechercher les origines. »

Séance du 28 Novembre.

Présidence de M. G. Schlumberger, vice-président.

Ouvrages offerts :

Analecta Bollandiana, t. VII, fasc. 3. Bruxelles, 1888, in-8°.

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1888, 2e trimestre. Fontainebleau, 1888, in-8°.

Archeologia, seconde série, t. I. Londres, 1888, in-4°.

Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres, 1888, nos 7-9. Niort, in-8°.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, année 1886-1887. Châlons-sur-Marne, 1888, in-8°.

Memorie della Regia Accademia di Scienze, Lettere ed Arti in Modena, serie II, vol. V. Modena, 1887, in-4°.

Proceedings of the Canadian Institute Toronto, IIIe série, t. VI, fasc. 1. Toronto, 1888, in-8°.

Rapports des Membres de la Société archéologique impériale de Russie. Saint-Pétersbourg, 1887, in-4°.

Transactions of the American philosophical Society, t. XVI. Philadelphia, 1888, in-4°.

Antonina. *Rapports sur la Roumélie*. Saint-Pétersbourg, 1887, in-4°.

De Rossi (le commandeur G. B.). *Allocution prononcée en présentant à l'Académie le travail du P. C. de la Croix, intitulé : Monographie de l'hypogée Martyrium de Poitiers*, le 25 février 1886. In-folio.

Du Bois (L.). *Coutumes des pays et comté de Flandre*, t. II. Bruxelles, 1887, in-4°.

Laigue (L. de). *Constantin le Grand et sa mère Hélène*. Rome, 1887, in-8°.

Laurent (Ch.). *Coutumes des pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny* (deuxième supplément). Bruxelles, 1887, in-4°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Notice sur Jean-Baptiste Waelcs*. Lille, 1888, in-8°.

Sauvage (l'abbé). *L'ancien jubé de Caudebec-en-Caux*. In-8°.

Correspondance.

M. Omont, présenté par MM. Delisle et de Montaiglon, écrit pour poser sa candidature à la place laissée vacante par la mort de M. Bordier. Le Président désigne MM. de Lasteyrie, Collignon et Homolle pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. de Boislisle, membre résidant, continue la lecture de son mémoire sur les statues de Louis XIV élevées en province.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit un mémoire dans lequel il établit que la divinité honorée à Essarois (Côte-d'Or) s'appelait Apollo Vindonnus.

Le mémoire de M. l'abbé Thédenat est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, fait la communication suivante :

« La statue colossale du palais Spada, à Rome, était naguère encore regardée comme offrant le meilleur et le plus sûr portrait du grand Pompée. M. Bernoulli, dans sa récente *Rœmische Ikonographie* (1882), mettait cette ressemblance en doute. En effet, ce n'est pas cette tête, ce ne sont pas ces traits que présentent les médailles de Cn. Pompée le père. M. Helbig l'a expliqué il y a peu de temps (1886) dans le nouveau *Bulletin archéologique de Rome* (*Mittheilungen*, vol. I, p. 37), et, en même temps, il a signalé, en en publiant deux photographies, une tête de marbre (appartenant à un collectionneur de Paris) où Pompée est véritablement reconnaissable et que répètent, paraît-il, deux têtes du Musée Torlonia et une du Musée de Venise.

« Sur les médailles et sur lesdites photographies, la physionomie du rival de César offre plus de bonhomie que de noblesse et rappelle ce que Plutarque en écrivait : « L'amabilité y était jointe à une affabilité digne. » Le front est peu élevé, le bas du visage rentre, le front porte quelques rides de bas en haut, les cheveux sont également menés d'arrière en avant et présentent deux particularités à noter : sur le front ils soulèvent une mèche (ce qui, dit M. Helbig, contribua peut-être à faire comparer Pompée à Alexandre le Grand) et, sur le cou, ils forment comme un bourrelet.

« Tous ces caractères se retrouvent dans une tête de beau travail, sortie, il y a quelques années, des caves du Louvre, et dont le nez est restauré. Les photographies que voici suffiront à l'établir; ce portrait est maintenant exposé dans la salle dite des empereurs.

« Une tête intéressante aussi, acquise l'été dernier, vient d'être placée dans la salle du Mars Borghèse; c'est celle qui avait paru offrir quelque ressemblance avec Domitius Ahenobarbus. En réalité, cette tête âgée ne représente pas ce Romain, car, sans parler d'une différence entre les physionomies, elle

a le front garni de cheveux, tandis que les médailles de D. Ahenobarbus le montrent chauve. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, lit un mémoire de M. Maxe-Werly, associé correspondant national à Bar-le-Duc, sur les vases à inscriptions bachiques.

Le mémoire de M. Maxe-Werly est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Courajod, membre résidant, communique des moulages exécutés d'après des masques en marbre présentant de l'analogie avec ceux qu'il a précédemment signalés; il montre comment ces masques s'appliquaient sur des statues de matière différente.

Séance du 5 Décembre.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin critique, publié sous la direction de MM. Beurlier, Duchesne, Lescœur, Thédenat, IXe année, n° 23. Paris, 1888, in-8°.

— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXVI, 1re livr. Limoges, 1888, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, t. VIII, 1887-1888. Rambouillet, 1888, in-8°.

Revue africaine, XXXIIe année, n° 188. Alger, 1888, in-8°.

— *de l'Art chrétien*, nouvelle série, t. VI. Paris, 1888, in-4°.

Baye (baron J. de). *Noticia dal obra intitulada, l'archeologica prohistorica*. Lisbonne, 1888, in-8°.

Bidault (Léonce). *Description d'un polyandre mérovingien trouvé en Bourgogne*. Chalon-sur-Saône, 1888, in-4°.

Haigneré (l'abbé). *Société des antiquaires de la Morinie. Les chartes de Saint-Bertin*, t. II, 1re partie. Saint-Omer, in-4°.

Rolland (E.). *Recueil de Chansons populaires*, t. I-V. Paris, 1883-1887, in-8°.

Correspondance.

M. François Delaborde, présenté par MM. Maury et Duplessis, écrit pour poser sa candidature à la place laissée vacante par la mort de M. Bordier; le Président désigne MM. Durrieu, Lecoy de la Marche et Courajod pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. l'abbé Guichard, curé de Pupillin (Jura), présenté par MM. U. Robert et l'abbé Duchesne, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national; le Président désigne MM. de Barthélemy, Flouest et de Boislisle pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Élections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau et des commissions pendant l'année 1889.

Sont élus :

Président : M. G. Schlumberger.

1er *Vice-président* : M. H. Gaidoz.

2e *Vice-président* : M. Müntz.

Secrétaire : M. de Boislisle.

Secrétaire-adjoint : M. U. Robert, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville non acceptant.

Trésorier : M. E. Aubert.

Bibliothécaire-archiviste : M. P. Nicard.

MM. Courajod et Ant. Héron de Villefosse sont élus membres de la Commission des impressions.

MM. Prost et Longnon sont élus membres de la Commission des fonds.

Travaux.

M. Gaidoz, membre résidant, fait hommage à la Compagnie des cinq volumes formant le *Recueil de Chansons populaires* de M. E. Rolland.

« Malgré leur titre, dit-il, ces volumes ne seront pas trop déplacés dans notre bibliothèque, car l'Académie celtique que nous continuons a publié, dans ses Mémoires, plus d'une chanson populaire. Le recueil de M. Rolland est le plus important qui ait paru en France par sa richesse et par son caractère scientifique. M. Rolland y réunit toutes les variantes, à lui connues, de la même chanson, de sorte qu'on peut se rendre compte de sa propagation, sinon de son histoire et de son origine qui sont choses obscures. Il a aussi donné les mélodies des chansons, mélodies qui sont, elles aussi, des documents pour l'histoire de la musique. »

M. de Boislisle, membre résidant, continue la lecture de son mémoire sur les statues de Louis XIV.

M. Durrieu, membre résidant, communique deux photographies d'une statuette de Vénus qui appartient à M. Émile George, juge au tribunal de Belfort.

« D'après les renseignements transmis en même temps que les photographies par M. Émile George, cette statuette en albâtre, de 0m32 de haut, qui a subi quelques restaurations aux bras et au cou, aurait été trouvée à Mandeure (Doubs), sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Epamanduodurum, dans les ruines du théâtre gallo-romain que l'on suppose avoir été construit sous Trajan. A la fin du siècle dernier, les princes de Montbéliard, de la maison de Wurtemberg, dont l'autorité s'étendait sur la contrée, y firent exécuter des fouilles. De nombreux objets antiques furent alors mis au jour : statuettes, vases, marbres, etc. La majeure partie de ces objets fut, dans la suite, transportée en Wurtemberg; plusieurs cependant sont restés dans le pays. Tel est le cas pour la statuette de M. George, qui a été acquise par son grand-père d'un habitant de Montbéliard et qui depuis lors a toujours été possédée par sa famille. »

Séance du 12 Décembre.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Archiv für Œsterreichische Geschichte, t. LXXI, 1re et 2e parties. Vienne, in-8°.

Bulletino di Archeologia e Storia Dalmata, anno XI, n° 11. Spalato, 1888, in-8°.

Journal des Savants, octobre-novembre 1888. Paris, in-4°.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. Arras, 1888, in-8°.

Revue de l'Afrique française, VIIe année, n° 54. Paris, 1888, in-8°.

Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften Philosophisch-historische classe, t. CXIV, 11e livr., 2e cahier. Berlin, 1887, in-8°.

Beaumont (H. de). *Lettre à Messieurs les membres de l'Académie française.* Meulan, 1889, in-18.

Dumuys (Léon). *Voyage au pays des Fiords.* Orléans, 1889, in-18.

Omont (Henri). *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, 1re, 2e et 3e part. Paris, 1888, in-8°.

Quarré-Reybourbon (H.). *Les mémoriaux d'Antoine de Succa, recueil de dessins artistiques concernant les Pays-Bas et particulièrement la ville de Lille.* Paris, 1888, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Rabiet, présenté par MM. de Barthélemy et Duchesne, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux ; le Président désigne MM. Héron de Villefosse, Prost et Homolle pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

Le Président annonce que notre confrère, M. l'abbé Duchesne, vient d'être élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. de Laigue, associé correspondant à Florence, lit une

note sur un fragment de patère en bronze, trouvé à Néris, sur lequel sont représentés des jeux du cirque.

Le mémoire de M. de Laigue est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Courajod, membre résidant, signale quelques imitations de l'antique faites à l'époque de la Renaissance, notamment un très bon buste en bronze, faussement attribué à Euripide. M. Courajod en a retrouvé, à Florence, le modèle antique; il présente ensuite un buste en bronze que l'on croit être le portrait de Louis III de Gonzague et qu'il est tenté d'attribuer à Baroncelli ou à Dominico di Paris.

M. Müntz fait des réserves sur l'identité du personnage représenté.

M. Collignon, membre résidant, fait une communication sur des têtes antiques trouvées dans l'île d'Amorgos.

M. Mowat, membre résidant, communique l'empreinte d'un sceau en bronze qui a été examiné par M. le baron de Baye dans la collection Amilcare Ancona, à Milan. Le sceau



Sceau de la collection Amilcare Ancona.

est de forme quadrangulaire; l'inscription, en relief et en caractères rétrogrades sur deux lignes, se lit ainsi :

BARBARI
NEVIVAS

Barbarine, vivas!

Le nom d'homme *Barbarinus* parait assez rare, car il ne se rencontre qu'une fois dans les tables onomastiques des vingt volumes du *Corpus inscriptionum latinarum*[1] actuellement parus.

M. Mowat communique ensuite, également de la part de M. de Baye et d'après une copie de M. le Dr Berlanga, une inscription qui aurait été découverte à Malaga en mai 1888.

AVRELIVSIV
LIANVS NA
TIONEM AF
(palme) RAMQVI VI
XIT ANN VI
M · X · DIES
XI MANET
INDEIGLoRiA

Aurelius Julianus, nationem afram, qui vixit ann(os) vi, m(enses) x, dies xi; manet in Dei gloria.

Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à la faute grammaticale *nationem afram* pour *natione afra*, M. Mowat signale comme insolite la formule finale *manet in Dei gloria;* tout au moins, il n'en connait aucun autre exemple.

M. l'abbé Duchesne et d'autres membres appuient cette observation et demandent que des réserves soient faites sur l'authenticité de ce texte, jusqu'à plus ample informé. Des renseignements seront demandés à M. le Dr Berlanga[2].

1. *C. I. L.*, t. VIII, 5887.

2. Un estampage a été subséquemment envoyé par M. le Dr Berlanga; l'empreinte est très nette. L'inscription occupe en hauteur $0^{m}215$, en largeur $0^{m}140$; à gauche, une palme *au pointillé;* au-dessus et au-dessous, un rinceau de feuillage *au pointillé*. Les lettres sont de forme grêle et allongée. Les E à barres inégales et les R avec queue insérée à l'intersection de la haste et de la boucle ont une forme qui impressionne défavorablement.

Séance du 19 Décembre.

Présidence de M. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Beitræge zur Vaterlandischen Geschichte, herausgegeben von der historischen und antiquarischen gesellschaft zu Basel, nouv. série, t. III, 1re livr. Basle, in-8°.

Bollettino delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche pubbliche governative del regno d'Italia, t. III, n° 4. Rome, 1888, in-8°.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, t. XXVII (année 1887). Nantes, 1888, in-8°.

Bulletin de la Société de Borda, XIIIe année, 1888, 4e fasc. Dax, 1888, in-8°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, VIIe année, n° 11. Trèves, 1888, in-8°.

Société archéologique de Bordeaux, t. X, fasc. 3; t. XII, fasc. 4; t. XIII, fasc. 1. Bordeaux, 1887, in-8°.

Répertoire des travaux historiques, t. III, supplément, index. Paris, 1888, in-8°.

Berthelot et Buette. *Collection des anciens alchimistes grecs*, 3e livr. Paris, 1888, in-4°.

Granges de Surgères (le marquis des). *Iconographie bretonne avec notices biographiques*, t. II. Rennes, 1889, in-8°.

Lasteyrie et Eugène Lefèvre-Pontalis (Robert de). *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés de la France*, 4e livr. Paris, 1888, in-4°.

Petit (Ernest). *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean Sans-Peur, ducs de Bourgogne*, 1363-1419. Paris, 1888, in-4°.

Travaux.

M. de Laigue, associé correspondant, lit une note sur un groupe sculpté, trouvé à Néris et représentant deux figures, l'une debout, l'autre assise.

Le mémoire de M. de Laigue est renvoyé à la Commission des impressions.

M. le baron de Baye, associé correspondant, fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de soumettre à la Compagnie la photographie de bijoux récemment exhumés de la nécropole franque d'Harmignies (Belgique), par M. le baron de Loë. Presque tous offrent des représentations animales ; cette particularité leur donne un réel intérêt. Les fibules ornithomorphes sont nombreuses et très connues en France ; cependant leur présence en Belgique n'avait pas encore été signalée. Les Musées de Namur et de Charleroi n'en possèdent pas un seul spécimen.

« La découverte d'Harmignies corrobore une remarque que j'ai déjà faite. Elle affirme une fois de plus la réunion des fibules allongées à rayons (fibules digitées de l'abbé Cochet) avec les figurations d'oiseaux à bec crochu. Les rayons sont eux-mêmes souvent formés de ces têtes d'oiseaux.

« Je ferai aussi remarquer l'intérêt des deux plaques de ceinture. L'une porte un lion et l'autre un cerf dont les pattes reposent sur des serpents entrelacés. Ce sujet n'a pas encore été remarqué et mérite de fixer l'attention de la Société. »

Séance du 26 Décembre.

Présidence de M. A. Longnon, président.

Ouvrages offerts :

Aarboger annales der nordisk oldkyndighed og historie, t. III, 3e livr., 1888. Copenhague, in-8°.

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino, t. XIV-XXII. Turin, in-4°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, octobre-novembre 1888. Mulhouse, 1888, in-8°.

Il primo secolo della R. Accademia delle scienze di Torino. Notizie storiche e bibliografiche. Torino, 1888, in-4°.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen zeitschrift für Geschichte und Kunst, t. VII, n° 11, 1888, in-8°.

Memorie della Reale accademia delle scienze di Torino, 2e série, t. XXI-XXXVIII. Turin, in-4°.

Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, 2e série, t. X. Poitiers, 1888, in-8°.

Sociedades Carlos Ribeiro Propaganda das Sciencias naturales e Sociales em Portugal. Paleoethnologia Portugueza, t. XI. Porto, 1885.

Tzvsesce Starinarskaga Druztva, ann. 1887. Zadar, 1888, in-12.

Martha (Jules). *L'Art étrusque*. Paris, 1889, in-4°.

Müntz (Eugène). *Olivier Rayet*, 1847-1887. Paris, 1888, in-8°.

Peyron (Amedeo). *Papyri graecci regii Taurinensis Musei Aegyptii*, pars I. Turin, 1826, in-4°.

Rey (E.-G.). *L'Ordre du Temple en Syrie et à Chypre*. Arcis-sur-Aube, 1888, in-8°.

Roman (Joseph). *Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes*. Paris, 1888, in-4°.

Travaux.

Le Président annonce la mort de M. Ed. Aubert et se fait l'interprète de la Compagnie pour exprimer les vifs regrets de la Société à l'occasion de ce triste événement qui lui enlève l'un de ses confrères les plus dévoués et les plus actifs.

M. E.-G. Rey, membre résidant, lit la note suivante :

« La Chronique de Gautier le Chancelier *De bello Antiocheno* vient d'être publiée dans le t. V des *Historiens occidentaux des Croisades*. Nous y lisons, p. 87, que Borsonki, atabek de Mossoul, ayant franchi l'Euphrate, au mois d'août 1115, fit halte, pour rafraîchir et reposer ses troupes qui venaient de traverser la Mésopotamie, en un lieu nommé *ad Salinas*.

« L'éditeur de ce volume du *Recueil de l'Institut* identifie, dans une note, ce point avec un tertre, très voisin de Scheizar, nommé Tell-el-Meleh. Je ne saurais partager son opinion et je crois retrouver les *Salinas* dont il est ici question dans les grandes salines du lac salé de Djabboul, au sud-est d'Alep, sur la rive droite duquel le Ouady-Boutnan offre un

magnifique lieu de campement abondamment pourvu d'eau, de pâturages et d'autres ressources de toute nature.

« Voici les raisons qui me paraissent militer en faveur de cette opinion. Le prince d'Antioche était venu camper avec ses troupes sous Apamée (Femie) au moment où Borsonki, après avoir passé l'Euphrate, s'arrêta *ad Salinas*. Or, ce point, tout en n'étant pas très éloigné de Femie, l'était cependant assez pour donner au prince d'Antioche l'espoir d'être secouru à temps par le roi de Jérusalem et le comte de Tripoli, à qui il avait envoyé des messagers. Ce qui ne serait guère admissible avec la position de Tell-el-Meleh, situé seulement à quatre heures de marche de Femie.

« Nous savons, en outre, qu'après un repos assez long les troupes musulmanes se dirigèrent vers Scheizar, en passant par Salobria, bourgade placée au nord de Hamah et qui n'a point encore été identifiée.

« D'où il résulte, pour moi, que le site de *Salinas* ne peut être retrouvé à Tell-el-Meleh, trop voisin de Scheizar, mais qu'il s'accorde bien mieux avec le lac salé de Djabboul et le Ouady-Boutnan, large et riche vallée qu'arrose le Nahar-ed-Dahab. Enfin, sur la rive occidentale du lac de Djabboul, se voit encore un village nommé El-Mellouhah. »

M. Müntz, membre résidant, signale une opinion énoncée par M. Valton au sujet d'un portrait des *Offices*, attribué à Boticelli, et que l'on a cru représenter, soit un inconnu, soit Pic de la Mirandole. M. Valton pense que ce portrait est celui de Pierre de Médicis, fils de Laurent le Magnifique; il se fonde sur la ressemblance avec une miniature de Pierre de Médicis, publiée par M. Müntz, et sur la présence d'une médaille de Cosme de Médicis entre les mains du personnage du portrait des *Offices*.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, présente une série d'observations sur les noms de lieux dérivés de noms propres d'hommes, principalement sur ceux qui sont tirés des gentilices en *enus*.

M. Durrieu, membre résidant, présente un petit livre d'Heures du commencement du xv[e] siècle, orné de vingt-deux miniatures. Ce livre d'Heures s'ouvre par un calendrier à l'usage de Metz. La première miniature, qui suit immédiatement, montre une dame à genoux devant la Vierge. Six feuillets plus loin, on voit, dans une autre peinture, un chevalier en prières. Des armoiries sont peintes auprès des deux figures : pour le chevalier, d'or à la bande de sable chargée de trois châtelets d'argent; pour la dame, qui est la femme du chevalier, car son blason est accolé au sien, de gueules à trois chevrons d'or au chef d'azur de trois tours d'argent. Ces armoiries sont celles de deux vieilles familles de Metz, les de Vy et les Baudoche. En consultant l'ouvrage de M. le baron d'Hannoncelles sur *Metz ancien*, II, p. 262, il est facile de constater que l'union des deux écussons autorise à reconnaître en toute certitude, dans les deux personnages peints sur les feuillets du livre d'Heures, Jean de Vy, III[e] du nom, écuyer, seigneur de Saint-Jure, échevin du palais à Metz, qui mourut le 7 mars 1449, et sa première femme Perrette, fille de Jean Baudoche l'échevin, morte au mois d'août 1409. Ce qui donne un intérêt particulier aux Heures de Jean III de Vy, c'est que M. Durrieu a retrouvé, il y a quelques semaines, dans la fameuse bibliothèque de sir Thomas Phillipps conservée à Cheltenham, en Angleterre, un autre manuscrit exécuté pour le même individu. Il s'agit d'un exemplaire de très grand format de la traduction de Tite-Live, par Pierre Bercheure, relié aux armes de La Vieuville, portant le n° 266 dans le catalogue des collections de Cheltenham. Ce volume est orné de quatre-vingt-cinq miniatures. Celles-ci présentent une telle analogie de facture avec celles du livre d'Heures, qu'on doit admettre qu'elles sont dues au même enlumineur. Or, le volume de Cheltenham se termine par une note précieuse qui, après avoir mentionné comment le manuscrit a été transcrit d'après un autre exemplaire venant du roi Jean et prêté à Jean III de Vy par le fameux Beaudricourt, le protecteur de Jeanne d'Arc, mentionne encore le nom du copiste, et, circonstance bien plus rare, celui de l'enlumineur :

« Le roy Jehan de France fist escripre cestui livre et trans-
« later de latin en romant; lequel roy le donnait à Marie,
« sa fille, duchesse de Bar..... et de la ditte duchesse revint
« en la main du duc Edouart de Bar, son filz, et puis revint
« le dit livre en la main de Loys, frère au dit duc Edouart,
« cardinal et duc de Bar; lequel dit cardinal duc donnait la
« ditte duchié de Bar et ses seingnouries à René, filz du roy
« Loys de Secille et duc d'Anjou.....; lequel dit René, roy
« de Secille et de Jerusalem, duc d'Anjou, de Bar et de
« Lothraine, quant il voult aler en son royalme de Secille
« pour prendre la succession qui ly estoit escheute de par
« le roy Loys, son frere, donnait cestui livre à honnourey
« chevalier messire Robert de Baudrecourt et bailly de
« Chalmont; et le dit messire Robert le prestait à Jehan
« de Vy l'eschevin, filz de feu messire Jehan de Vy, che-
« valier; lequel dit Jehan de Vy le fit contre escripre par
« maistre Jehannin de Rouen, l'escripvain. *Et fust le dit livre*
« *enlumines par maistre Henri d'Orquevaulx*, et fust parfait et
« affenis en l'an mil IIII^c et XL[1]. »

C'est donc également à maitre Henry d'Orquevaulz qu'on peut attribuer les miniatures du livre d'Heures mis sous les yeux de la Société. Le Tite-Live de Cheltenham ne donne pas seulement le nom de cet enlumineur, il fournit jusqu'à son effigie. En effet, dans la dernière peinture du volume, placée immédiatement avant la note qui vient d'être citée, peinture qui est divisée en deux parties superposées, on voit en haut Jean III de Vy à genoux devant la Vierge, vêtu comme il l'est dans la miniature du livre d'Heures, et ayant également son blason auprès de lui, et, au-dessous, le copiste et l'enlumineur du manuscrit, par conséquent Jehannin de Rouen et Henry d'Orquevaulz, assis à leurs tables de travail. Les trois têtes sont empreintes d'un caractère de personnalité assez accentuée pour qu'on puisse les considérer comme de véritables portraits.

1. La fin de cette note, qui a été complétée à une époque postérieure, raconte que le manuscrit fut légué par Jean III de Vy à son petit-neveu Pierre Baudoche et qu'il passa ensuite par héritage à la famille de Hamels, puis à celle de La Vieuville.

La mise en lumière du nom et des œuvres de maître Henry d'Orquevaulz apporte un élément nouveau pour l'histoire de l'art en Lorraine au moyen âge. Par malheur, il ne s'agit que d'un pauvre praticien de province dont les œuvres sont trop souvent grossières et qui se borne à imiter tant bien que mal les admirables modèles que créait à la même époque, à Paris et dans le centre de la France, l'école de Pol de Limbourg et de ses frères. Néanmoins, ses miniatures méritent d'être signalées et étudiées comme types d'un atelier local bien déterminé. Il faut ajouter que, dans l'état actuel des choses, la peintúre finale du Tite-Live de Cheltenham, où Henry d'Orquevaulz s'est représenté à l'œuvre, est le plus ancien exemple, à date précise et à attribution indiscutable, qui ait encore été signalé de portrait d'un artiste français peint par lui-même.

TABLES

DU

BULLETIN DE 1888.

I.

Renseignements généraux.

II.

Index par noms d'auteurs.

III.

Index géographique.

IV.

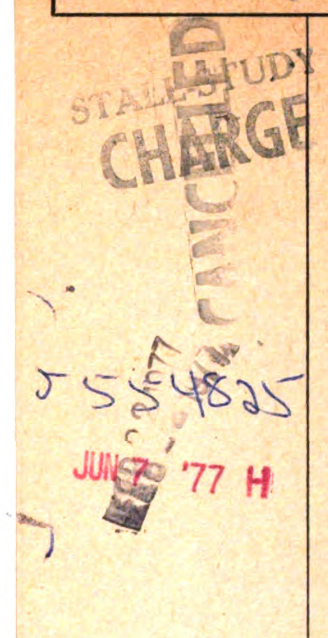
Index des illustrations.

ERRATUM.

P. 120, l. 6, *au lieu de* Theuae, *lisez* Thenae.
P. 149, l. 5, — Lituecus, — Lituccus.
P. 174, l. 13, — de Pérac, — Dupérac.

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.




STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED
JUN 7 '77 H



